This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

The University Library
UNIVERSITY OF CALIFORNIA/SANTA CRUZ

The University Library
UNIVERSITY OF CALIFORNIA/SANTA CRUZ

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

HISTOIRE DE DIX ANS.

1830 — 1840.

II.

TROYES. — IMPRIMERIE DE CARDON.

RÉVOLUTION FRANÇAISE.

HISTOIRE DE DIX ANS.

1830—1840.

PAR M. LOUIS BLANC.

TOME II.

DEUXIÈME ÉDITION.

PARIS.
PAGNERRE, ÉDITEUR,
RUE DE SEINE, 14 BIS.

1843.

DC
266
B625
1843
v.2

TABLE DES MATIÈRES.

DEPUIS LE MOIS DE JUILLET 1830 JUSQU'A LA FIN DU MOIS D'OCTOBRE 1831.

CHAPITRE Ier..... *page* 1

Tableau de la situation générale de l'Europe en 1830.

CHAPITRE II. 33

Avènement de la bourgeoisie. — Misère et mécontentement du peuple. — Vains témoignages d'allégresse et d'orgueil. — Popularité du nouveau roi. — Le prince de Condé à Saint-Leu. — Lettres inédites du duc d'Orléans. — Testament en faveur du duc d'Aumale. — Histoire de la mort mystérieuse du prince de Condé. — Sensation profonde que cette nouvelle produit sur le peuple.

CHAPITRE III..... 73

Politique extérieure. — Lettre de Louis-Philippe à l'empereur Nicolas. — Dispositions des divers cabinets de l'Europe. — Joie des Anglais. — Le roi d'Espagne ne reconnaît pas Louis-Philippe; mot de Louis-Philippe sur Ferdinand VII; moyens employés pour amener la reconnaissance du cabinet de Madrid; les réfugiés Espagnols poussés sur les Pyrénées, abandonnés ensuite. — Le gouvernement des clubs. — Émeute à Bruxelles. — Dispositions de la bourgeoisie belge. — Le prince d'Orange à Bruxelles; son portrait. — Vues du Palais-Royal sur la Belgique. — Politique de marchands. — Nomination irrégulière de M. de Talleyrand à l'ambassade de Londres; son portrait; funestes effets de son influence; son incapacité. — Réponse de Nicolas à Louis-Philippe. — Révolution en Belgique. — La Belgique intéressée à se réunir à la France; efforts du Palais-Royal pour empêcher ce résultat; deux partis à Bruxelles; les patriotes et les orangistes. — Bombardement d'Anvers. — Exclusion des Nassau. — Scènes d'enthousiasme à Paris. — Bataillon envoyé en Belgique par la société des Amis du Peuple.

CHAPITRE IV. 115

MM. de Polignac, de Peyronnet, de Guernon-Ranville et Chantelauze, au donjon de Vincennes. — On nomme des commissaires pour les interroger. — Singulières dissidences. — Vues de M. Mauguin; son portrait. — Interrogatoire des ex-ministres: leur attitude; singulière assurance du prince de Polignac. — On prépare tout pour sauver les accusés. — Le roi laisse éclater son horreur pour la peine de mort. — Débats parlementaires sur l'abolition de cette peine. — Indignation croissante du

peuple; émeute de Vincennes. — Mot du roi sur Pétion. — Violentes déclamations et perfides manœuvres. — Proclamation de M. Odilon-Barrot; on veut l'exclure des affaires : scène étrange entre le roi et M. Dupont (de l'Eure). — Les doctrinaires sortent du conseil. — Pourquoi. — Nouveau ministère : M. Laffitte président du conseil; son système peu différent de celui des doctrinaires; définition des doctrinaires. — Résultats désastreux de deux mois de règne. — Parti qu'on cherche à tirer du procès des ex-ministres.

CHAPITRE V. 148

Politique extérieure de la France; son principe. — Nouveau *Congrès de Vienne*. — M. Gendebien à Paris. — Interpellations de M. Mauguin aux ministres; discours de M. Bignon; émotion qu'il produit. — Congrès belge; sa physionomie; indépendance de la Belgique proclamée. — Protocole du 20 novembre; protestation de M. Falk; protestation du roi Guillaume. — Question du Luxembourg; rôle de M. de Talleyrand à Londres. — M. Laffitte éprouve de l'éloignement pour le roi; à quelle occasion; lettre singulière. — Communication ministérielle aux Chambres; détails caractéristiques. — Le principe de non-intervention proclamé solennellement par le président du conseil; sensation en Europe. — Conjuration en Pologne; Wysocki, Zaliwski, et leurs compagnons; son portrait; sa sécurité. — Nuit du 29 novembre à Varsovie. — Chlopicki au pouvoir; sa profonde incapacité. — Fuite de Constantin. — Enthousiasme des Polonais; les clubs. — Frayeurs de Chlopicki; sa violence dans la faiblesse; il s'empare de la dictature. — Royauté future de Czartoryski. — Les doctrinaires de Varsovie. — Lubecki part pour Saint-Pétersbourg. — Ce que la France pouvait pour la Pologne, et ses sympathies. — Entrevue étrange entre M. Biernacki et le consul de France à Varsovie, M. Durand. — La Pologne abandonnée.

CHAPITRE VI. 179

La cour des pairs constituée en cour de justice. — Essai d'omnipotence judiciaire. — Vote impie. — Les ministres sont amenés à Paris; attitude calme du peuple; précautions injurieuses. — Mort de Benjamin Constant; ses funérailles; son extrême misère dans les derniers jours de sa vie; son portrait. — Interrogatoire des ex-ministres devant la cour des pairs; leur attitude; dépositions formidables. — Scène émouvante jouée par M. de Sémonville. — Réquisitoire. — Incident curieux. — Discours touchant de M. de Martignac. — M. de Peyronnet devant ses juges. — Triomphe oratoire de M. Sauzet. — Indignation dans le peuple. — Audience du 20 décembre; M. Crémieux s'évanouit; terreur dans l'assemblée; le Luxembourg assiégé par la multitude; émoi à la Chambre des députés. — Éléments pour une révolution : bonapartistes, légitimistes, républicains. — Artillerie de la garde nationale; manœuvres pour la diviser. — Dispositions et aspect de la cour. — Étranges défiances du château; le préfet de police suspect. — Proclamation menaçante de M. Odilon-Barrot, préfet de la Seine. — Mission de M. Madier de Montjau. — Le peuple soulevé; les accusés précipitamment ramenés à Vincennes; frayeurs des juges; arrêt. — Nuit du 21 décembre dans la cour du Louvre. — Agitation du lendemain; promenade d'étudiants; Lafayette apaise la foule; il compromet sa popularité. — Destitution de Lafayette; Dupont (de l'Eure) se retire des affaires. — La révolution est close.

CHAPITRE VII. 237

Belgique : candidatures du duc de Nemours et du duc de Leuchtemberg. — Démenti donné à M. Sébastiani dans le congrès belge. — La Belgique protestant contre la politique de la France; enthousiasme des Belges pour le duc de Leuchtemberg. — M. Bresson et lord Pomsonby à Bruxelles. — Envoi de M. de Lœvestine en Belgique; il

promet l'acceptation de la couronne pour le duc de Nemours, et engage sa parole d'honneur. — Le duc de Nemours est élu par le congrès et la candidature du duc de Leuchtemberg écartée. — Le roi des Français refuse la couronne offerte à son fils. — Joie des Anglais; situation critique de l'Angleterre à cette époque. — La Belgique à jamais irritée. — Pologne : manifeste polonais. — M. de Mortemart nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg; étranges circonstances de cette nomination; lettres curieuses et inédites de MM. Nesselrode et Pozzo-di-Borgo. — Chlopicki dépose la dictature à Varsovie; Radzivill nommé généralissime de l'armée polonaise; la diète prononce la déchéance de la maison de Romanoff; sensation produite en France par ces nouvelles. — Accablement de l'empereur Nicolas; il craint la guerre; il craint son frère. — Entrée de Diebitch en Pologne. — Bataille de Grochow.

CHAPITRE VIII. 265

Définition du système politique de la France. — Budget de 1831. — Situation intellectuelle et morale de la société : Saint-Simoniens; républicains-démocrates; église française. — M. de Lamennais; son caractère; ses doctrines; procès de l'*Avenir*. Travaux législatifs : loi sur le jury; loi municipale; conditions du pouvoir mal comprises. — Agitations. — Le parti légitimiste renaît à l'orgueil. — Service funèbre à Saint-Germain-l'Auxerrois; l'église envahie; inertie singulière du pouvoir; ses véritables causes; mot du roi. — Pillage de l'archevêché; système de laissez-faire; profonds calculs. — La cathédrale sauvée. — Aspect de Paris dans les saturnales du mardi-gras. — Scènes législatives. — La Bourse complice de l'émeute; ordre d'arrestation lancé contre M. Ouvrard. — Fleurs de lys effacées; croix abattues. — Le roi sacrifie ses armoiries. — Troubles dans Paris. — Portrait de M. Dupin. — Loi électorale; ses vices. — Loi sur la garde nationale. — Révolution d'Italie; son importance; son caractère. — Le fils aîné du roi confident des conspirateurs italiens. — Le duc de Modène complice douteux de Menotti. — Nuit du 3 février à Modène. — L'insurrection se propage dans toute l'Italie. — Rome menacée; une lettre du Palais-Royal; on abandonne les insurgés après les avoir encouragés. — Retraite de M. Laffitte; causes réelles de cette retraite. — Jugement sur le ministère de M. Laffitte.

CHAPITRE IX. 327

Seconde phase du gouvernement de la bourgeoisie. — Casimir Périer premier ministre; son ascendant sur la Chambre; ses rapports avec le roi; son programme. — Séance du 18 mars. — L'Italie abandonnée; les réfugiés italiens persécutés à Lyon et à Marseille. — Les Autrichiens envahissent l'Italie. — Piége tendu au gouvernement de Bologne; il fait désarmer les Modenais. — Mission confiée à M. Hubert; M. Hubert à Paris. — Les Autrichiens à Bologne. — Convention d'Ancône. — Vengeances et perfidie du Vatican. — Comment le gouvernement français est jugé en Italie. — Rappel du général Guilleminot; véritables motifs de ce rappel. — Violences de Casimir Périer. — Histoires des sociétés populaires; *Société des Amis du Peuple*. — Progrès du parti républicain; son but; sa physionomie; son premier procès. — Décoration de juillet; troubles. — Éloignement de Casimir Périer pour le roi. — — Le roi s'absente de la capitale; son passage à Metz. — Menaces adressées au maréchal Soult par Casimir Périer. — Dissolution de la Chambre.

CHAPITRE X. 367

Chambre nouvelle. — M. Odilon-Barrot et M. Mauguin. — Préoccupations de la France : événements extérieurs. Comment la France pouvait intervenir en Pologne. — Victoires de Dwernicki. — Skrzynecki nommé généralissime : choix funeste. —

Combats de Waver et de Dembewilkie; bataille d'Iganie. — Invasion du choléra envoi de médecins français en Pologne. — L'Europe épouvantée. — L'Autriche viole le principe de non-intervention : Dwernicki désarmé. — Mouvements des armées russe et polonaise; bataille d'Ostrolenka. — Arrivée d'Orloff au camp de Pultusk mort subite de Diébitch. — Mort de Constantin. — Rumeurs. — La princesse de Lowicz. — Un couronnement à Moscou. — La France insultée par Don Miguel expédition du Tage. — L'amiral Roussin. — Histoire de la Conférence de Londres.

CHAPITRE XI..... 411

Attente générale. — Discours de la couronne. — Lutte dernière entre M. Laffitte et M. Casimir Périer. — Les assertions du discours de la couronne démenties dans le parlement anglais. — Mensonge de l'alliance anglaise : outrages à la France. — Note du 19 avril 1831 publiée; sensation dans le public. — Scène préparée à la Chambre des pairs. — Anniversaire de la révolution; fausse nouvelle répandue; explosion du sentiment national. — Intervention d'une armée française en Belgique; caractère de cette intervention; sa moralité; ses résultats. — Courageuse attitude du roi de Hollande vis-à-vis des cinq grandes Cours; il maintient la paix à son profit et n'ayant pas peur de la guerre. — Evacuation de la Belgique par l'armée française sur l'ordre de la Conférence; le lion de Waterloo toujours debout. — Scandales financiers, marchés fameux.

CHAPITRE XII..... 447

Dispositions des diverses Puissances à l'égard de la Pologne : vues secrètes de l'Autriche. — M. Walewski à Londres et M. Zaluski à Bruxelles. — Contraste entre la politique du cabinet de Saint-James et la politique du Palais-Royal. — Guerre de Pologne. — Paskéwitch; nouveau plan de campagne. — Mouvements de l'armée russe; funeste indécision de Skrzynecki; causes de cette indécision; dépêches de M. Sébastiani; lettres de M. de Flahaut. — Scènes anarchiques dans Varsovie. — Triomphe de Dembinski; on le nomme généralissime. — Nuit du 15 août. — Krukowiecki dictateur. — Nouveau généralissime, conseil de guerre; Ramorino est envoyé sur la rive droite. — Bataille de Varsovie. — Négociations; assaut; capitulation de Praga. — Chute de la Pologne. — Paris se soulève. — Orages parlementaires. — Effet produit en Europe par la prise de Varsovie. — Traité des 24 articles dirigé contre la France. — Situation générale de l'Europe à la fin d'octobre 1831.

DOCUMENTS HISTORIQUES..... 493

Lettre de Louis-Philippe à l'empereur de Russie. — Arrêt de la cour des pairs contre les ministres de Charles X. — Note de M. de Saint-Aulaire au cardinal Bernetti.

CHAPITRE PREMIER.

Tableau de la situation générale de l'Europe en 1830.

Un peuple déchaîné, victorieux et maître de lui; trois générations de rois fuyant sur les mers; la bourgeoisie apaisant la foule, l'éconduisant, se donnant un chef; les nations qui s'agitent trompées dans leur espoir et regardant du côté de la France, immobile sous un roi nouveau; l'esprit révolutionnaire flatté d'abord, comprimé ensuite, et finissant par éclater en efforts prodigieux ou en scènes terribles; des complots, des égorgements; trois cents républicains livrant bataille dans Paris à toute une armée; la propriété attaquée par de hardis sectaires; Lyon soulevé deux fois et inondé de sang; la duchesse de Berri ressuscitant le fanatisme de la Vendée et flétrie par ceux de sa famille; des procès inouïs; le choléra; au dehors, la paix incertaine, quoique poursuivie avec une obstination ruineuse; l'Afrique dévastée au hasard, l'Orient abandonné; au dedans, nulle sécurité; toutes les révoltes de l'intelligence et des essais fameux; l'anarchie industrielle à son comble; le scandale des spéculations aboutissant à la ruine; le pouvoir décrié; cinq tentatives de régicide; le peuple sourdement poussé à de vastes désirs; des sociétés secrètes; les riches

alarmés, irrités, et à l'impatience du mal joignant la peur d'en sortir.... Tel est le tableau que présente l'histoire des dix dernières années.

Sous le rapport purement politique, elle se partage en trois grandes périodes :

Dans la première, qui s'étend depuis l'établissement de la dynastie d'Orléans jusqu'à la chute du ministère Laffitte, le pouvoir se montre inquiet, faible, chancelant; il ne vit que de concessions trompeuses, il ne se développe qu'au moyen de la ruse. Rapprochées par des intérêts communs, par de communes espérances, la bourgeoisie et la royauté se prêtent un mutuel appui : le principe parlementaire et le principe monarchique s'allient momentanément. C'est l'époque de fondation.

La seconde période embrasse le ministère de M. Casimir Périer, continué par le ministère de MM. Thiers et Guizot. Le pouvoir, attaqué violemment, se défend avec violence. Entre la bourgeoisie et la royauté des dangers communs resserrent l'alliance déjà conclue : le principe parlementaire et le principe monarchique semblent se confondre. C'est l'époque de lutte.

Dans la troisième et dernière période, les vices du régime se manifestent. Le pouvoir, cessant d'être menacé d'une manière sérieuse, s'affaisse sur lui-même d'abord, puis se divise. La bourgeoisie et la royauté commencent à se séparer. La chambre devient factieuse, et le ministère corrupteur. La rivalité des deux principes se déploie avec tous ses inconvénients, tous ses dangers. C'est l'époque de décadence.

Mais, avant de raconter les détails de ce grand drame, il importe de montrer dans quel état la révolution de juillet surprenait l'Europe.

La révolution de juillet produisit dans le monde un tressaillement universel. Les peuples que les traités de 1815 avaient asservis, s'agitèrent. L'apparition du drapeau tricolore, flottant sur l'hôtel du consulat de France à Varsovie, fit battre d'espoir le cœur fidèle des Polonais, nos anciens frères d'armes. A Bruxelles, à Liège, à Anvers, on se demanda enfin en vertu de quel droit deux millions de Hollandais commandaient à quatre millions de Belges. Les provinces rhénanes qui, sans parler notre langue, voulaient garder nos lois, désirèrent nous appartenir, par orgueil. Une fermentation redoutable se manifesta au sein des universités allemandes, jusqu'alors tourmentées par de vagues aspirations vers la liberté. Mais rien de comparable au mouvement dont l'Italie se sentit animée. Jusque dans les États-Romains l'enthousiasme fut immense. La foule se pressait dans les rues, sur les places, dans tous les lieux publics, autour des voyageurs français ; on leur faisait lire à voix haute les journaux de leur pays ; et lorsqu'ils avaient raconté de cette sorte à la foule avide et recueillie quelques-uns des prodigieux événements dont les bords de la Seine venaient d'être le théâtre, des applaudissements unanimes retentissaient, mêlés à des cris et à des sanglots. Il est presque littéralement vrai que, durant plusieurs jours, les Italiens ne cessèrent de regarder du côté des Alpes, croyant à toute heure en voir descendre les Français. La révolution de 1830 empruntait de

l'éloignement je ne sais quel caractère merveilleux et le peuple de France revivait aux yeux de l'Europe étonnée, dans les gigantesques proportions que lui avaient données la République, et, après la République, l'Empire.

En Angleterre l'émotion fut profonde. Les journaux y célébrèrent à l'envi l'héroïsme des Parisiens et de toutes parts on y ouvrit des souscriptions en faveur des blessés. Ces démonstrations n'étaient sincères et désintéressées que de la part des radicaux. Les whigs éclatèrent en joyeux transports, parce que, dans leurs espérances, ils avaient toujours associé au mouvement qui les porterait aux affaires, le triomphe du libéralisme français. Mais les tories, chose étrange en apparence, les tories eux-mêmes se montrèrent insensibles au malheur qui frappait une famille royale, et le ministère Wellington sembla sourire à une crise qui, pourtant, devait entraîner sa chute.

C'est qu'il y avait ici, pour les tories, une question plus haute que toutes les questions de parti, celle de la suprématie de l'Angleterre en Europe. L'aristocratie anglaise, comme toutes les aristocraties, apporte dans l'accomplissement de ses desseins beaucoup de clairvoyance et de suite. Elle savait que, sous Charles X, il avait été question de livrer aux Français la rive gauche du Rhin, et aux Russes Constantinople. Elle savait aussi que le duc d'Orléans était anglais par goût et par inclination, comme il l'avait écrit lui-même [1].

[1] Le 28 juillet 1804, le duc d'Orléans écrivait, de Twikenam, à l'évêque

Aussi vit-on tous les partis en Angleterre se réunir, sinon pour célébrer la victoire remportée en France sur la monarchie, au moins pour insulter au monarque vaincu. Lorsque le navire qui portait Charles X et sa famille entra dans la rade de Portsmouth, les Anglais accoururent en foule sur le port avec la cocarde tricolore. En même temps, on montrait dérisoirement au peuple, dans les rues de Portsmouth, des vues du *Great-Britain*, et on tapissait les murs de la ville de placards offensants pour les exilés. Sur un de ces placards on avait écrit : « Quel est le véritable sentiment des Anglais pour « l'*individu infortuné* qui a violé les lois qu'il avait « juré de maintenir ? — Horreur et mépris. » Le duc de Raguse étant débarqué, après avoir fait ses adieux à la famille royale, la douane déploya, envers lui, une rigueur puérilement exagérée ; et il ne se fut pas plus tôt avancé sur le rivage qu'une multitude furieuse entoura sa voiture en proférant des menaces. Charles X n'ayant pu descendre à Portsmouth, le *Great-Britain* et le *Charles-Caroll* allèrent

de Landaff, au sujet de l'oraison funèbre du duc d'Enghien prononcée à Londres :

« Mon cher Milord, j'étais certain que votre âme élevée éprouverait « une juste indignation à l'occasion du meurtre atroce de mon infortuné « cousin : sa mère était ma tante ; lui-même, après mon frère, était mon « plus proche parent.... Son sort est un avertissement pour nous tous ; il « nous indique que l'usurpateur corse ne sera jamais tranquille tant qu'il « n'aura pas effacé notre famille entière de la liste des vivants. Cela me « fait ressentir plus vivement que je ne le faisais, quoique cela ne soit « guère possible, le bienfait de la généreuse protection qui nous est ac- « cordée par votre nation magnanime. J'ai quitté ma patrie de si bonne « heure, que j'ai à peine les habitudes d'un Français, et je puis dire avec « vérité que je suis attaché à l'Angleterre, non-seulement par la recon- « naissance, mais aussi par goût et par inclination. »

mouiller à Cowes. Eh bien, des Anglais venaient, à bord, se placer en face des princes déchus; et, le chapeau sur la tête, les bras croisés, ils se mettaient à les contempler avec une curiosité ironique, et si insultante, que le capitaine dut, sur la prière de Charles X, interdire l'entrée du navire.

Loin de s'opposer à ces démonstrations, aussi dépourvues de bonne foi que de dignité, le gouvernement anglais les encourageait, et il y ajouta le mensonge de ses propres dédains. Charles X avait demandé la permission de débarquer en Angleterre. Les ministres tories lui firent répondre qu'il n'était autorisé à toucher le sol anglais qu'en se dépouillant de son titre de roi. Pour trouver asile chez une nation qui avait toujours mis son orgueil à paraître hospitalière, Charles X fut obligé de prendre le nom de comte de Ponthieu.

Le baron d'Haussez, qui avait précédé son vieux maître sur cette terre ennemie, et qui n'y avait reçu de lord Wellington qu'un accueil grossier, le baron d'Haussez suivit Charles X dans la demeure assignée à son exil. Le château d'Holy-Rood était dans un état de délabrement complet. On n'avait rien fait pour le rendre habitable; les fauteuils y étaient encore couverts de la poussière dont le temps les avait chargés; les tapisseries y tombeaint en lambeaux; tout y rappelait le côté mélancolique et sombre de l'histoire des Stuarts.

Dans un pays gouverné alors par des tories, fils de Jacobites, comment Charles X n'aurait-il pas songé à la généreuse et magnifique hospitalité que Jacques II avait jadis trouvée à Saint-Germain? Mais

à Holy-Rood aucun monarque ne vint, comme à St-Germain, au bas du grand escalier, recevoir le visiteur attendu. Au lieu d'un prince, ce fut un concierge qui parut, des clefs dans la main, et montrant d'un air dur des appartements solitaires. A la place de cette cassette remplie d'or qu'avait offerte au dernier des Stuarts la munificence de Louis XIV, on ne voyait sur la table que des papiers couverts de caractères à peine lisibles : assignations de créanciers, arrêts de saisie, qui dans un royaume inhospitalier, attendaient déjà les fugitifs. Pas un soldat n'avait été ajouté au poste de la principale entrée, et la sentinelle ne présentait point les armes quand passait ce vieillard qui avait été un roi.

En prodiguant ou en laissant prodiguer l'outrage aux cheveux blancs d'un prince coupable, mais infortuné, l'aristocratie anglaise avait un double but : elle voulait, d'une part, se venger des préférences de Charles X pour la Russie; et, de l'autre, elle espérait attirer à son alliance la France nouvelle, qui lui faisait peur.

Tout entière à l'orgueil de son triomphe, et peu initiée aux mystères de la diplomatie britannique, la bourgeoisie française ne pénétra point le sens de cette politique artificieuse et profonde; elle prit pour un hommage désintéressé ce qui n'était qu'un calcul d'égoïsme et une forme hypocrite donnée à des haines immortelles.

Quoi qu'il en soit, les mêmes motifs qui portaient l'Angleterre à se réjouir jetèrent le deuil à la cour de Saint-Pétersbourg. La Russie était trop éloignée du centre des idées modernes, et trop durement

façonnée à l'esclavage, pour que l'empereur Nicolas redoutât beaucoup la contagion de l'exemple donné par la France. L'esprit de propagande ne pouvait guère l'effrayer que relativement à la Pologne. Mais la révolution de juillet venait couper court à une alliance qui promettait aux Russes, sur les confins de l'Asie et de l'Europe, une position qui les aurait rendus souverains arbitres des destinées du monde. Voilà ce que l'empereur Nicolas ne put voir sans un amer dépit. L'obstacle inattendu opposé à sa politique extérieure le touchait plus vivement que l'atteinte portée à l'inviolabilité des races royales. Il dissimula néanmoins la nature de ses ressentiments, fidèle en cela aux traditions de la Russie qui, depuis un demi-siècle, n'avait cessé de mettre en avant les questions de droit et de principes, pour masquer ses intrigues diplomatiques ou ses projets d'agrandissement.

Pour ce qui est de l'Autriche et de la Prusse, toute distinction entre la politique de principes et la politique d'intérêt y eût été puérile ; car, que le dogme de la souveraineté du peuple fût admis en Allemagne, c'en était fait du despotisme de la diète, despotisme dont la Prusse et l'Autriche se partageaient le honteux bénéfice. La cour de Vienne, surtout, était intéressée à repousser ce brûlant appel à la liberté, qui devait si aisément trouver des échos en Italie et y devenir un appel à l'indépendance.

Tels étaient les sentiments contraires que la révolution de juillet devait faire naître. Mais leur manifestation fut précédée par une sorte de stupeur étrange, immense. Rien de pareil ne s'était

encore vu dans l'histoire. Les Puissances les plus hautaines se montraient attérées. On eût dit que désormais les nations n'allaient plus vivre qu'avec le secours et par la permission de la France. Le lendemain de l'Europe était soudain devenu un mystère formidable.

Pour comprendre combien le rôle de la France alors pouvait être fécond et glorieux, il faut connaître quelle était, au moment de la révolution de 1830, la situation générale de l'Europe.

La Turquie était une proie préparée pour les Russes. En montant sur le trône, Mahmoud avait trouvé les provinces de son empire livrées au gouvernement anarchique des pachas, et l'autorité des sultans avilie sous le joug des ulémas et des janissaires. Bien décidé à briser cette triple tyrannie, il l'avait attaquée par d'audacieuses réformes, mais en sacrifiant au désir de l'abattre l'indépendance et l'intégrité de la Turquie. C'est ainsi qu'en 1812, pour marcher plus librement à la destruction de ses ennemis intérieurs, il avait signé le honteux traité de Bukarest, qui abandonnait à la Russie les bouches du Danube. Plus tard, la Grèce s'étant soulevée, il y avait envoyé, par faibles détachements et de manière à les faire exterminer, les plus braves d'entre les janissaires, attisant de ses propres mains une révolte qu'il aurait pu étouffer, et faisant égorger les plus vaillants défenseurs de la maison d'Osman par ses plus cruels ennemis. Politique inexorable, dont la journée du 15 juin 1826 devait assurer le triomphe en faisant couler à flots dans Constantinople le sang des janissaires! Mais c'est par

des victoires semblables que périssent les empires. Les puissances chrétiennes étant intervenues en faveur de la Grèce par le traité du 28 juillet 1827 et par le combat de Navarin, Mahmoud chercha vainement autour de lui une armée; il se vit réduit à prêcher contre la Russie une croisade qui attirait sur lui la tempête, sans lui fournir les moyens de la conjurer: la milice nouvelle, favorisée d'abord par la fortune, ne put cependant interdire aux Russes le passage des Balkans; et le traité d'Andrinople, arraché à l'épouvante du réformateur, vengea les janissaires en donnant à la Russie victorieuse une plus large part des dépouilles de la Turquie.

Ainsi Mahmoud, en 1830, se trouvait avoir accru son pouvoir en détruisant son peuple; et à chaque réforme conquise sur les ennemis du dedans répondait une perte de territoire consentie au profit des ennemis du dehors. La caserne des janissaires était brûlée, mais la Grèce affranchie; le divan était arraché à la domination mystique des ulémas, mais, dans les traités de 1815, le cabinet de Saint-Pétersbourg avait fait rayer le nom de la Turquie, comme celui d'un royaume à partager. Les Turcs portaient un costume européen, et faisaient l'exercice à l'européenne; mais, déjà vassale de cette civilisation dont elle semblait n'avoir adopté les traditions que pour en subir la souveraineté, Constantinople entendait les Russes frapper à ses portes. Mahmoud n'était plus que le chef tout puissant d'un empire réduit à l'impuissance. Des efforts prodigieux n'avaient pu le conduire qu'à régner en dictateur sur des ruines faites par lui-même.

La Russie touchait donc au but de son ambition, qui était grande, car elle ne se bornait pas à la conquête de la Turquie. Faire de la mer Noire un lac intérieur, tenir en échec dans la Méditerranée les flottes de l'Angleterre et de la France, dominer l'Adriatique, ranger sous sa dépendance l'Égypte, la Grèce et les îles, se frayer enfin une route jusqu'aux possessions anglaises de l'Inde, voilà le plan gigantesque que la Russie avait tracé; et, pour le réaliser, qu'avait-elle à faire? Occuper le détroit des Dardanelles.

D'ailleurs, la possession du Bosphore lui était indispensable pour compléter son système de défense. Protégée au nord contre ses ennemis, par la longueur des chemins, les neiges et le désert, elle n'avait qu'un point vulnérable, au midi. Or, pour toucher à ce point, placé au centre de ses possessions, ne fallait-il pas traverser le détroit des Darnelles? Que ce détroit lui appartînt, c'en était assez pour qu'elle fût inattaquable. Présente partout, et partout inaccessible, elle pressait alors de toutes parts l'Europe occidentale, sans pouvoir être elle-même directement menacée ou atteinte. L'occupation du Bosphore, pour elle, c'était l'empire du monde.

Aussi n'avait-elle cessé, depuis soixante ans, de fixer ses regards sur ce point de la carte. Conduite sur les bords de la mer Noire, en 1774, par le traité de Kaïnardji; mise en possession du Kouban et de la Crimée, en 1774, par le traité de Constantinople; maîtresse, en 1812, par la paix de Bukarest, des rives du Pruth et de la Bessarabie, elle venait de couronner, par le traité d'Andrinople, toutes ses

victoires diplomatiques, lorsqu'éclata la révoluti de juillet.

En vertu du traité d'Andrinople, la Russie acqu rait le Delta formé par les embouchures du Danub plusieurs positions militaires et deux cents lieues d côtes; elle isolait de la Porte les principautés, pa l'établissement d'une quarantaine; elle s'assurait l droit d'intervenir administrativement dans les affai res de la Turquie; elle imposait à ses ennemis un tr but onéreux, et, comme gage du paiement, elle s faisait livrer la forteresse de Silistrie.

On dut comprendre, enfin, pourquoi le cabin de Saint-Pétersbourg avait encouragé l'insurrectio des Grecs, excité le sentimentalisme religieux e philosophique des libéraux de l'Occident, et provo qué contre la sublime Porte l'excommunication di plomatique si niaisement formulée dans le traité d 6 juillet par la France et l'Angleterre. Le guet-à pens de Navarin portait ses fruits. La Russie en re cueillait les bénéfices; ses alliés, trompés par elle, en partageaient la honte.

Le traité d'Andrinople, cependant, ne produisi pas en Europe la sensation qu'il devait produire.

On a vu, dans le premier volume de cette histoire combien la politique du ministère Polignac étai favorable aux vues de la Russie sur Constanti nople.

La Prusse était trop éloignée du Bosphore pour n pas se croire désintéressée dans la question. San compter qu'elle avait alors des sujets plus pressant de préoccupation, car les provinces rhénanes re poussaient la substitution du code prussien au cod

nçais avec une énergie que le voisinage de la ance rendait très-alarmante pour le cabinet de rlin. On peut juger de la situation morale de cabinet par le cri que le roi de Prusse laissa happer à la nouvelle des événements de Paris : Si les Français ne vont que jusqu'au Rhin, je ne bouge pas. »

Quant à l'Autriche, elle aurait dû suivre avec xiété les accroissements de la Russie qui la menait, et sur les bords du Danube et sur l'Adriatique; nais gouvernée par M. de Metternich, homme d'état ns initiative et sans portée, elle ne se préoccupait lors que des dangers que faisaient courir à sa suprématie l'ambition de la Prusse en Allemagne et l'esprit révolutionnaire en Italie.

L'Angleterre elle-même, ordinairement si habile, attentive aux mouvements généraux de l'Europe, 'Angleterre semblait avoir oublié ces paroles de ord Chatam : « Avec un homme qui ne voit pas « les intérêts de l'Angleterre dans la conservation « de l'empire ottoman, je n'ai pas à discuter. » Et, n effet, l'influence de l'Angleterre dans la Méditerranée, considérablement affaiblie; l'importance de es possessions du Levant détruite; ses projets de ommunication avec l'Inde par la Turquie anéantis jamais; la perte, à peu près inévitable, d'un débouché ouvert à l'exportation annuelle de trente millions le produits anglais, tels devaient être tôt ou tard, pour la Grande-Bretagne, les résultats de la domination des Russes à Constantinople.

D'aussi graves considérations n'avaient point échappé sans doute à la pénétration des diplo-

mates de Saint-James. Mais les embarras intérieur de l'Angleterre expliquaient son apathie. Geor ges IV venait d'y mourir au plus fort de la lut engagée entre deux partis divisés sur des question accessoires, mais également ennemis du peuple e de la liberté du monde. Frère de George IV, le du de Clarence lui succédait. Par une hypocrisie commune à tous les héritiers présomptifs, il avait pr rang parmi les whigs, étant prince; devenu roi, i se montrait tory.

L'Angleterre, cependant, avait épuisé le succès d ses crimes. Dans les campagnes, et d'après de solen nels témoignages, la misère était à son comble. L plupart des fermiers payaient leurs fermages su leur capital; beaucoup, chassés de leur exploitation par la pauvreté, erraient tendant la main à la charité du passant; des laboureurs avaient été vus dan plusieurs districts se chargeant eux-mêmes du transport de leurs denrées et s'attelant, comme des bête de somme, à leurs propres charrettes. Les ville présentaient le spectacle d'une détresse encore plu profonde. Au fond d'ateliers infects, dans une horrible confusion des âges et des sexes, pourrissait une population hâve, chétive, infirme et prématurément flétrie. Le travail était excessif, le salaire insuffisant. « Vos seigneuries, s'était écrié le comte « Stanhope, à la chambre des lords [1], ne frémissent « elles pas en pensant au nombre des ouvriers in« capables de gagner plus de trois ou quatre de« niers par jour? » De Birmingham, où les salaires, selon la déclaration du même lord, avaient été ré-

[1] Chambre des communes. Séances du 20-25 février 1830.

luits des trois quarts[1], de Birmingham s'étaient élevées, au commencement de 1830, des clameurs désespérées que George IV put entendre retentir autour de son lit de mort. Au sein de la classe opulente et cruelle, superposée à ce peuple d'affamés, mêmes signes de décadence. La taxe des pauvres, portée dans certaines paroisses à 40 schellings par acre, menaçait d'un fardeau toujours croissant les propriétaires autour de qui elle faisait pulluler la pauvreté. Les bénéfices de l'exportation avaient sensiblement diminué, symptôme grave pour une nation qui troubla et gouverna si long-temps le monde avec l'or dont elle le dépouillait! Dans le budget présenté en 1830 par M. Goulburn, chancelier de l'échiquier, on trouve ce rapprochement remarquable : nécessité d'alléger le poids des taxes et déficit[2].

Agriculture, industrie, commerce, finances, tout dépérissait donc en Angleterre. Et, pendant ce temps, l'Irlande, dont les maux ne pouvaient plus s'accroître et dont l'émancipation récente des catholiques n'avait pas calmé la colère, l'Irlande s'agitait sur son fumier sanglant, et commençait sa vengeance contre ses oppresseurs en leur envoyant O'Connell.

Quel remède à cette situation terrible? On fit la proposition d'une enquête. Mais il aurait alors fallu avouer, à la face de l'Europe, que la politique anglaise n'avait jamais été qu'une criminelle bévue; qu'après avoir bouleversé maints royaumes, fomenté

[1] Chambre des communes. Séances du 20 et 25 février 1830.

[2] Chambre des communes. Séance du 26 mars 1830.

mille révoltes, violé les traités, ravagé des provinces, incendié des villes, asservi insolemment les mers, et tout cela pour trouver des consommateurs aux produits anglais, cette politique n'aboutissait qu'à l'impuissance. Il est certain qu'en prenant pour système de substituer son activité à celle de tous les peuples rendus tributaires de son industrie, l'Angleterre n'avait point aperçu qu'elle finirait par les appauvrir, et serait elle-même ruinée le jour où elle les aurait mis dans l'impossibilité de solder leurs échanges. Elle n'avait pas songé non plus que, pour convaincre son système de folie, il suffirait que quelques grandes nations fussent tentées de l'imiter. Voilà ce qu'une enquête aurait clairement révélé. Or, les ministres torys, en possession du pouvoir, ne voulaient point prononcer contre le génie de la vieille Angleterre une aussi éclatante condamnation. Et leurs adversaires, profitant de cet embarras pour les accuser d'incapacité, se préparaient à les renverser en demandant tout à la fois et la réforme électorale et une enquête.

Ainsi déchirée intérieurement, la Grande-Bretagne voyait, au dehors, son influence paralysée et ses destinées compromises. Également menacée par la marche victorieuse de la Russie vers les Indes et par les acquisitions de la France sur les bords de la Méditerranée, elle n'avait guère plus, pour faire face à ces deux dangers, que les artifices, bien connus, de sa diplomatie; car le peuple, écrasé d'impôts, exigeait des économies. M. Hume avait excité de vives sympathies dans les classes pauvres en pro-

posant à la chambre des communes la réduction des dépenses consacrées à l'armée et à la marine [1]; l'Irlande, enfin, occupait des troupes considérables, plus que jamais nécessaires pour maintenir dans cet infortuné pays une tyrannie sans exemple et sans nom.

Tout semblait donc se réunir pour faire de la Russie la plus puissante nation du monde. Malheureusement pour elle, ses forces réelles étaient loin de répondre à l'habileté de ses diplomates et à la grandeur de ses desseins. Sa dernière guerre avec les Turcs avait épuisé ses ressources; formidable en apparence, elle avait, plus que toute autre nation, besoin de la paix pour suivre ses intrigues, et son empire était facile à ébranler, quoique colossal, parce qu'il manquait de proportions et d'assiette.

A ces complications, nées de la situation respective des puissances principales, s'ajoutaient les agitations des puissances secondaires réduites pour la plupart à mener en Europe une existence précaire et tourmentée.

En épousant Marie-Christine de Bourbon, Ferdinand VII avait profondément irrité le parti des moines qui aimait, dans l'infant don Carlos, un prince plus méchant, plus sombre, plus grossièrement dévot, plus fanatique enfin que le monarque lui-même. Déjà coupable, aux yeux des apostoliques, pour avoir introduit à la cour de Madrid les modes nouvelles, le goût des plaisirs et les fêtes, Christine leur devint odieuse, quand ils apprirent qu'elle

[1] Chambre des communes. Séance du 15 février 1830.

était grosse. Car, si un fils naissait à la reine, don Carlos perdait l'espoir d'une couronne. Mais, bientôt, les partisans de l'infant eurent un plus grave motif de colère, Christine pouvait accoucher d'une fille, et, dans ce cas, en vertu du droit salique apporté en Espagne par le Bourbon, Philippe V, don Carlos était appelé à succéder à Ferdinand VII, son frère. Pour détourner d'elle ce malheur, la reine obtint de son époux l'abolition de la loi salique, et, le 5 avril, une *pragmatique sanction*, attribuée à Charles IV par le décret royal, apprit à l'Espagne qu'elle pourrait désormais, comme sous l'empire du droit goth, être gouvernée par des femmes. De là, chez les apostoliques, un redoublement de fureur, et, chez leurs adversaires, l'enivrement du triomphe. La question, du reste, fournissait matière à controverse. Ferdinand VII, selon les partisans de don Carlos, n'avait pas qualité pour abolir par simple ordonnance cette loi salique que Philippe V avait introduite en Espagne avec l'assentiment des cortès de 1713. De leur côté, les partisans de la reine répondaient que la *pragmatique sanction* n'était pas une simple ordonnance; qu'elle n'était qu'une exhibition de la pragmatique de Charles IV, portée à la requête des cortès de 1789. La guerre, on le voit, était au fond d'un débat semblable. Et la France qui, plus que toutes les autres nations de l'Europe, était intéressée dans la querelle, la France avait à prendre un parti. Or, au point de vue monarchique, le ministère Polignac devait naturellement appuyer les prétentions de don Carlos, parce qu'une fois le droit salique aboli

en Espagne, il suffisait d'un mariage pour y faire revivre l'ancienne influence de l'Autriche. En conséquence, la politique des derniers ministres de Charles X secondait les vues de don Carlos et de ses partisans.

Quoi qu'il en soit, la haine jurée à Christine par les apostoliques était de nature à servir les projets du parti démocratique. Ce parti se cachait, à la vérité : il se taisait ; et tous ceux qui auraient pu lui servir de chefs avaient été livrés à l'exil ou au bourreau. Mais le souvenir de la constitution de 1812 et des cortès de 1820 n'en vivait pas moins dans le cœur des Espagnols. Ce souvenir était même la seule force réelle qui existât en Espagne, où le despotisme avait dévoré ses ressources par ses excès. Au fond le maintien du régime établi n'intéressait guère que le clergé. Des nobles embarrassés de leurs privilége, un peuple misérable et mécontent, pas de bourgeoisie, les ambitions tournées exclusivement vers le maniement des affaires publiques, peu d'industrie, point de commerce, et, par conséquent, aucun des vices qu'enfante la passion du gain, aucun des obstacles qu'il oppose aux révolutions, même les plus légitimes, que de chances pour le triomphe du parti démocratique si la France eût jugé à propos de le seconder !

Comme l'Espagne, le Portugal touchait à une guerre de succession. Devenu empereur du Brésil, le jour où les Brésiliens avaient secoué la domination portugaise, don Pédro, à la mort de Jean VI, son père, s'était vu dans l'obligation d'opter entre les deux couronnes. Il avait gardé celle du Brésil,

et abdiqué, en faveur de dona Maria, sa fille, celle du Portugal. Mais son frère, don Miguel, nommé par lui-même régent du Portugal, ne s'était pas fait scrupule d'usurper le trône. Dona Charlotte Joachime, épouse de l'imbécille et malheureux Jean VI, avait, depuis long-temps, enseigné à l'infant la pratique du crime et l'art des trahisons. Les leçons maternelles avaient profité à don Miguel; et, en 1830, Lisbonne tremblait sous la main de ce prince, maniaque tout plein de caprices sauvages, tyran que la soif du sang brûlait, mais qui était soutenu par les nobles dont il défendait les priviléges, par le clergé dont il maintenait la domination, et par cette foule de mendiants que les moines en Portugal avaient jusqu'alors nourrie, corrompue et tenue en lesse.

Toutefois, la reconnaissance de don Miguel était en suspens dans toutes les cours de l'Europe. La France penchait pour don Pedro, sans sortir néanmoins de l'expectative. L'Angleterre ne se prononçait pas davantage, bien que son intérêt dans la question fût immédiat et pressant, à cause du joug commercial qu'elle avait appesanti sur le Portugal. A la vérité, se décider était périlleux et difficile pour l'Angleterre. Don Miguel, restant sur le trône, il était à craindre que ses principes politiques ne lui fissent rechercher l'alliance des rois absolus, et que la cour de Lisbonne n'acceptât le patronage de celle de Madrid, comme semblaient déjà l'annoncer les secours fournis au parti miguéliste par les Espagnols. D'un autre côté, don Pédro, avec les idées de gloire qui le tourmentaient, ne serait-il

pas tenté de faire sortir son pays du vasselage industriel dans lequel l'avaient tenu si long-temps les marchands de Londres? Lord Ponsomby avait été envoyé à Rio Janeiro pour sonder l'empereur relativement au maintien du traité qui consacrait ce honteux vasselage, et la réponse de l'empereur du Brésil n'avait pas été satisfaisante. C'en était assez pour que l'Angleterre l'abandonnât, alors même qu'elle aurait oublié avec quelle ardeur, dans la révolution de 1820, les constitutionnels, partisans de don Pédro, avaient renversé à Lisbonne la tyrannie de lord Béresford.

Si tel était l'état de trouble et de malaise dans lequel vivaient les nations indépendantes ou réputées indépendantes, on peut juger quelles tempêtes couvaient dans leur sein les nations victimes des traités de 1815.

L'Italie frémissait sous la domination de l'Autriche, dont ses princes n'étaient guère que les préfets, domination d'autant plus abhorrée qu'elle s'exerçait au moyen de la diplomatie. Privés du droit de parcourir librement leur pays, de celui de publier leurs opinions; attaqués dans leur liberté individuelle, espionnés dans leurs familles, exposés au moindre mouvement, à voir briller, depuis Rome jusqu'à Ancône, depuis Turin jusqu'à Naples, l'odieux uniforme des garnisons autrichiennes, les Italiens attendaient avec une impatience croissante le moment de secouer leurs chaînes. Ces chaînes, cependant, étaient beaucoup plus lourdes pour les hommes éclairés que pour le reste de la nation, dont le sort matériel n'était pas, au fond, très-mal-

heureux. Mais, en Italie, il n'existe pas à proprement parler de classes, si ce n'est en Piémont, où la société se trouve constituée hiérarchiquement. La bourgeoisie italienne, sentait, par conséquent, qu'elle entraînerait sans peine à sa suite ce peuple dont rien ne la séparait et dont elle ne formait que l'élite. Il est certain que l'amour de l'indépendance italienne existait partout, même dans les couches inférieures de la société, sinon à l'état d'opinion, au moins à l'état d'instinct et de sentiment. Il était même des contrées de l'Italie, la Romagne, par exemple, où ce sentiment existait chez la multitude avec un rare degré d'énergie. A Gênes, chacun se souvenait encore du jour où, les Autrichiens ayant voulu forcer les habitants à contribuer à l'enlèvement d'un mortier, un enfant cria : *La rompo, je la brise,* cri fameux qui souleva le peuple et fit chasser de la ville, après trois jours de lutte héroïque, une multitude d'étrangers. L'indépendance de l'Italie était donc au fond de toutes les âmes. Et, d'un autre côté, ceux qui étaient naturellement appelés à se mettre à la tête du mouvement ne cherchaient la conquête de l'indépendance que dans le triomphe de l'unité. De fait, quoique l'Italie fût morcelée, et que le souvenir des luttes fédératives du moyen-âge n'y fût peut-être pas encore tout-à-fait éteint, Palerme et Naples étaient les deux seules villes entre lesquelles régnât une inimitié profonde. Gênes elle-même, qui se rappelait combien elle avait été jadis florissante et qui ne pliait qu'avec colère sous la suprématie de Turin, Gênes, ne poussait pas si loin la jalousie qu'on ne l'eût vue, lors

de l'insurrection de 1821, ouvrir avec empressement ses portes aux émigrés piémontais, les recueillir, leur offrir de l'argent et les sauver. C'étaient là pour les patriotes italiens des motifs suffisants d'espérance. Que la France leur prêtât son concours, qu'elle empêchât les Autrichiens de franchir les Alpes, et l'Italie était libre. Rome, alors, aurait ouvert aisément ses portes à l'insurrection partie de Bologne; le pape, dépouillé de son pouvoir temporel, aurait conservé intacte sa puissance spirituelle; l'Italie, enfin, se serait politiquement constituée, après avoir écrit sur son étendard ce mot magique : *Unité*. Tels étaient les projets des patriotes italiens. Quant au chef qu'ils se donneraient, comme, à leurs yeux, la question de nationalité était la plus importante et la première à résoudre, ils ne pouvaient se montrer bien difficiles sur le choix. Et c'est ce qui explique les rapports qui s'étaient établis entre Menotti et le duc de Modène, prince artificieux, cruel, enclin au despotisme, mais animé d'une volonté forte, et capable de se jeter dans une conspiration, si elle avait dû avoir pour résultat de le couronner roi d'Italie.

La Belgique n'était pas moins agitée que l'Italie, bien que sa situation fut différente. Au point de vue matériel, jamais elle n'avait été plus heureuse que depuis sa réunion à la Hollande. Les colonies hollandaises fournissaient à ses produits d'importants et nécessaires débouchés. Le monarque qui la gouvernait était, d'ailleurs, une bonne tête, et l'un des souverains sans contredit les plus remarquables de l'Europe. Profondément versé dans la science éco-

nomique, ayant le goût des spéculations, parce qu'il en avait le génie, Guillaume avait donné à l'industrie hollando-belge une impulsion sinon très-morale, au moins très-vive. Parmi les plus riches négociants de son royaume, les uns étaient ses associés, les autres ses débiteurs; et c'était par lui, à ses risques et périls, en quelque sorte, qu'avait éte fondée la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE de Bruxelles. Mais Guillaume avait le cœur tout hollandais. Il se souvenait trop bien qu'en 1815 la Belgique n'avait été unie à la Hollande que comme un *accroissement de territoire*. De là des préférences injurieuses, et dans la distribution des emplois, une partialité révoltante. Grief extrêmement grave, puisqu'il armait contre la Hollande la partie la plus remuante et la plus éclairée de la population belge. Ajoutez à cela que les deux peuples ne parlaient pas la même langue, ne professaient pas la même religion, n'avaient pas les mêmes mœurs; que quatre millions de Belges ne comptaient pas plus de représentants aux états-généraux que deux millions de Hollandais; que Guillaume avait prétendu introduire dans les actes publics et dans les plaidoiries l'usage d'une langue uniforme; qu'enfin, par l'établissement du collége philosophique de Louvain, il avait soulevé contre lui la puissance du clergé de Belgique, puissance jalouse et qui ne sut jamais pardonner. De cet état de choses devait naître naturellement l'alliance des libéraux et des catholiques; cette alliance, en 1830, était aussi étroite que possible, et devenait de jour en jour plus menaçante pour La Haye. Cependant, telle était la prospérité matérielle des Belges, que

leur irritation n'allait pas jusqu'à désirer le renversement violent de la dynastie. Une séparation administrative aurait suffi à leurs vœux. Beaucoup même se seraient tenus pour satisfaits du renvoi du ministre de la justice, van Maanen, instrument trop fidèle des volontés injustes de son maître. Mais il en eût été bien autrement, si la Belgique eût pu se créer une situation qui, tout en brisant le lien qui l'attachait à la Hollande, lui eût offert les avantages qu'elle retirait de son union avec ce dernier pays. Pour conclure avec la Belgique le pacte d'une féconde et honorable fraternité, la France n'avait qu'à lui tendre les bras.

La situation de la Pologne renfermait, comme celle de la Belgique, des germes nombreux de révolution. Orgueilleuse et guerrière, la noblesse polonaise n'avait subi qu'en frémissant le joug des traités de 1815, et plus d'une fois elle avait essayé de le briser. Le major Lukasinski, fauteur d'une conspiration qu'on avait découverte, était descendu dans les cachots pour y mourir; mais le souvenir de ce glorieux conspirateur vivait dans le cœur de tout véritable Polonais, et son nom était parmi la jeunesse l'objet d'un culte héroïque. Lors du couronnement de Nicolas à Varsovie, un complot fut au moment d'éclater : il n'échoua que par la pusillanimité de quelques membres de la diète. Vainement le prince Lubecki, ministre de l'empereur, avait-il donné à l'industrie en Pologne un essor prodigieux, vainement le grand duc Constantin était-il parvenu à y organiser une superbe et savante armée, la Pologne voulait devenir indépendante, et supportait

impatiemment la tyrannie farouche du grand duc, prince bizarre qui, par ses qualités aussi bien que par ses vices, ressemblait à un de ces chefs de barbares dont l'effort renversa l'empire romain. Ce n'était pas que la révolution qui semblait se préparer n'eût à surmonter de rudes obstacles. Abrutis par le servage héréditaire, servage qui, depuis Napoléon, n'existait plus de droit, mais existait toujours de fait, les paysans polonais ressentaient faiblement l'orgueil de l'indépendance, leur cœur n'ayant jamais battu pour la liberté. Et pour ce qui est des nobles, ceux-là seuls parmi eux s'élançaient avec ardeur vers un avenir inconnu, qui, réduits à la possession de vains priviléges, végétaient dans la misère; car chez les nobles qui à l'autorité du nom joignaient celle de la fortune, la haine du joug étranger était combattue par la crainte de l'anarchie. D'ailleurs, à côté de cette noblesse, timide quoique sincère dans son patriotisme, veillait l'aristocratie polonaise, c'est-à-dire cette classe de nobles félons qui avaient accepté de la Russie les titres de ducs, de comtes, de barons, de princes, titres formellement réprouvés par la constitution originaire et les traditions du pays. Malgré tout cela, une révolution en Pologne était facile à prévoir, et des événements semblables à ceux du mois de juillet 1830 devaient la rendre inévitable.

Ainsi donc, et pour nous résumer, la Russie engagée dans des projets trop vastes pour ses ressources; la Prusse en lutte avec les provinces rhénanes; l'Autriche menacée par l'esprit de liberté en Allemagne, et par l'esprit d'indépendance en Italie;

ngleterre incertaine, inquiète et impuissante; le rtugal et l'Espagne, à la veille d'une guerre de ccession; l'Italie, la Belgique, la Pologne, mau-ssant les traités de 1815 et prêtes à se soulever au emier signal, voilà quel était l'état de l'Europe and la révolution de 1830 vint la surprendre et blouir.

De semblables données permettaient aux Fran-s une ambition sans limites, et tout pouvoir, me de les gouverner, allait évidemment par eux uverner le monde. Les événements appelaient tre patronage à Constantinople et nous don-ient, avec l'empire des sultans raffermi, le moyen sauver la Pologne. L'uniforme de nos soldats, bril-t sur le sommet des Alpes, suffisait pour l'indépen-nce de l'Italie. Nous pouvions offrir aux Belges, ur prix d'une fraternelle union, la substitution drapeau tricolore à l'odieux drapeau de la mai-n d'Orange, et nos marchés, non moins opulents e ceux des colonies hollandaises. En nous décla-nt avec énergie pour don Pédro, nous forcions les nglais à contracter avec don Miguel une alliance écrable, et nous sapions à Lisbonne leur domina-on déshonorée. Nous emparer moralement de Espagne était facile, car nous n'avions pour cela à pousser contre deux factions monarchiques, dentes à s'entre-détruire, les réfugiés espagnols voquant le magique souvenir des cortès de 820.

C'était assurément un merveilleux concours de rconstances que celui qui faisait dépendre à ce oint de l'agrandissement de la France le salut

de toutes les nations opprimées. La noblesse
but se confondait ici avec l'importance matéri
du résultat; et il y avait à vouloir rassurer
rois de l'Europe, à les craindre, non-seulem
égoïsme, mais puérilité, petitesse de vues et dé
lité d'esprit.

Et puis, rien n'était préparé à l'intérieur p
les vastes réformes et les hautes entreprises. Il
lait donc trouver au dehors une issue à cette e
bérance de vie que la révolution venait de cr
dans la société française. Fermer à tant de passi
inoccupées la carrière utile et glorieuse que l
ouvrait le destin, c'était les réduire à user en c
plots et en agitations une activité sans aliment
n'y avait que des hommes profondément médioc
qui pussent ne pas comprendre qu'éviter à t
prix la guerre étrangère, c'était préparer les é
ments d'une guerre civile. Le sceptre nous était
fert, et, pour le repousser, il pouvait nous en coû
beaucoup plus que pour le saisir.

Mais trois choses s'opposaient à l'adoption d'u
forte politique: la forme de gouvernement adopt
le caractère personnel du nouveau roi, les instin
et les intérêts de la classe dominante.

Pour qu'un gouvernement agisse puissamment
dehors, il faut qu'au dedans son action soit libre.
n'est donné qu'aux aristocraties bien assises, comm
l'aristocratie anglaise, ou aux royautés absolue
comme celle de Louis XIV, ou aux démocraties v
goureusement constituées, comme celle de la Co
vention, de concevoir et de mener à fin de grand
entreprises. La monarchie représentative, telle qu'o

ait de la voir sortir du sein de la révolution, lais-
subsister, au haut de la société, deux pouvoirs
ux, c'est-à-dire ennemis, et n'ayant par cela
ne de force que pour s'entre-détruire. De là
cause de mobilité incompatible avec l'esprit de
e et l'inflexibilité systématique qu'exige l'accom-
ement des vastes desseins. En limitant le pou-
royal, en soumettant à un contrôle jaloux tous
détails de son existence, en lui donnant une as-
blée turbulente à subir, à combattre ou à cor-
pre, la forme constitutionnelle créait au chef
état une situation difficile; elle le poussait à sa-
er tout au désir de conserver la couronne. Un
ce qui tient le sceptre en réserve pour son fils,
aurait avoir à un degré suffisant l'abnégation et
dace. Alors même qu'il ne serait pas égoïste
me homme, il l'est comme père de famille; et
est le vice des pouvoirs héréditaires. Mais com-
n cet inconvénient n'est-il pas plus grave lors-
e le trône est pour ainsi dire lancé dans une per-
uelle tempête?

Aussi bien, Louis-Philippe, par caractère et par
ition, n'était que le premier bourgeois de son
aume. Or, la bourgeoisie n'était nullement ten-
par l'éclat des aventures héroïques. Composée
partie de banquiers, de marchands, d'indus-
ls, de rentiers, de propriétaires paisibles et
ompts à s'alarmer, elle appartenait presque tout
tière à la peur de l'imprévu. La grandeur de la
ance, pour elle, c'était la guerre; et dans la guerre
e ne voyait que l'interruption des relations com-
erciales, la chute de telle ou telle industrie, des

débouchés perdus, des faillites, des banquerout
Ils n'avaient pas changé, les hommes qui, en 18
d'abord, puis en 1815, criaient : *A bas Napolé*
tandis que l'ennemi frappait aux portes de la ca
tale.

Les obstacles qui s'opposaient à l'adoption d'u
politique française et franchement révolutionnai
n'existaient donc pas en Europe : ils existaient
France.

Cependant, et même sans sortir de la sphère étro
dans laquelle l'établissement d'une monarchie co
stitutionnelle renfermait la révolution de juillet,
dynastie nouvelle pouvait, si elle eût été bien ins
rée, se créer en Europe un rôle indépendant et o
ginal. Louis-Philippe pouvait dire aux puissanc
« Au nom de la France bourgeoise dont je suis
« représentant, j'adhère aux arrangements terri
« riaux stipulés par les traités de 1815, et je
« pousse toute idée de conquête. Je m'engage,
« outre, à opposer une digue permanente aux
« traînements révolutionnaires. Mais, pour que
« remplisse cette double mission, il importe
« les principes en vertu desquels je suis deve
« roi et qui sont ceux de la bourgeoisie, acquièren
« en Europe de la force et de l'autorité. Je ne sau
« rais enchaîner la France démocratique et con
« quérante qu'avec le secours de l'Europe consti
« tutionnelle. Ma cause étant inséparable de cell
« de la bourgeoisie, je ne saurais compter long
« temps sur ses sympathies, à l'intérieur, qu'e
« faisant triompher, au-dehors, ses doctrines et se
« intérêts. En proclamant tous les gouvernement

solidaires l'un de l'autre, la sainte-alliance a posé un principe juste, dont il ne reste plus qu'à faire une application conforme au cours naturel des événements et des idées. Le régime constitutionnel existe en Angleterre ; il vient de prévaloir en France ; il peut aisément être introduit en Espagne, en Portugal, en Italie, en Belgique ; il veut être perfectionné en Allemagne. Eh bien ! au nom de la France bourgeoise qui m'a couronné, j'offre mon appui à la bourgeoisie dans tous les pays de l'Europe, et je mets au prix de l'adoption du principe constitutionnel l'alliance de la France et la paix du monde. »

Ce langage n'aurait certainement répondu ni à utes les nobles passions ni à tous les intérêts légines. Mais c'était le seul qu'au point de vue morchique et bourgeois on put tenir avec décence habileté. La guerre venant à éclater dans cette pothèse, la royauté trouvait appui au-dedans et -dehors ; elle détournait à son profit la populaté attachée à une attitude énergique ; et, loin de rêter le flanc à l'esprit démocratique, elle lui enleit ses propres procédés pour le combattre.

Rien de tout cela ne fut compris par le cabinet u Palais-Royal. La médiocrité des hommes chargés es destinées de la France fut le plus humiliant et premier de ses malheurs.

Ces développements étaient nécessaires pour onner la clé des arrangements diplomatiques que ous aurons à raconter. Pour montrer combien la plomatie de la France fut inhabile et désastreuse, fallait dire quelle immense, quelle glorieuse

carrière s'ouvrait devant elle, si la fortune eût placé en de fortes mains le pouvoir devenu vacant.

CHAPITRE II.

Avènement de la bourgeoisie. — Misère et mécontentement du peuple. — Vains témoignages d'allégresse et d'orgueil. — Popularité du nouveau roi. — Le prince de Condé à Saint-Leu. — Lettres inédites du duc d'Orléans. — Testament en faveur du duc d'Aumale. — Histoire de la mort mystérieuse du prince de Condé. — Sensation profonde que cette nouvelle produit sur le peuple.

La bourgeoisie triomphait. Elle venait de placer sur le trône un prince qui relevait d'elle seule. Les ministres étaient des hommes dont elle avait créé la puissance et la renommée. La charte, modifiée, n'était plus qu'une constitution à son usage. Le pouvoir législatif lui appartenait par droit d'occupation, et, pour le garder en l'absence de toute autorité constituante, il lui avait suffi de croire un moment à sa force.

Voulant achever son œuvre, elle n'avait plus que peu de chose à tenter.

Au moyen du serment rendu obligatoire, elle poussa les légitimistes sincères à une démission qui la laissait maîtresse du parlement.

Au moyen des destitutions imposées aux différents ministres, elle fit invasion dans les emplois publics et s'empara de l'administration.

Au moyen de la garde nationale, organisée avec

une activité merveilleuse, elle se mit en mesure de régner sur la place publique.

Cependant, vers la fin du mois d'août, un spectacle étrange était donné à la capitale. On vit défiler le long des quais et des boulevards plusieurs milliers d'artisans, réunis en corps de métier. Ils s'avançaient lentement et en bon ordre; ils n'avaient point d'armes; leur maintien était grave; et pas un cri ne sortait du sein de leur foule attristée. Ils se dirigèrent de la sorte vers l'hôtel du préfet de police. Ils allaient demander justice pour eux, pitié pour leurs femmes et pour leurs enfants; car la révolution qu'ils avaient faite leur était funeste!

Déjà, dans la soirée du 15 août, une réunion nombreuse de garçons bouchers avait parcouru la ville, silencieusement et à la lueur des flambeaux.

Bientôt une extrême agitation se manifesta parmi le peuple. Des malheureux, couverts de vêtements souillés, et tels que Paris les avait vus naguère courant à la mort, se rassemblaient tumultueusement sur les places publiques. Des attroupements se formaient à la porte des ministères, sur la place de Grève, sur celle du Palais-Royal, partout où siégeaient la puissance et le plaisir. Là les douleurs du pauvre s'exhalaient tour à tour en récriminations fougueuses et en plaintes touchantes. Les uns gémissaient de la brusque suspension des travaux, les autres, de la diminution des salaires. Quelques-uns dénonçaient avec indignation la préférence qu'obtenaient sur eux, dans certains ateliers, des ouvriers appartenant à une autre patrie. Tous maudissaient l'influence meurtrière des machines. Avons-

nous donc combattu pour si peu, s'écriaient-ils? Plus malheureux le lendemain que la veille, quelle destinée est la nôtre, et que vient-on nous parler de notre victoire? On nous appelle le peuple souverain, et nous n'avons pas même la propriété de nos bras? Nous venons de sauver la patrie, on le proclame, et nos familles languissent autour de nous, réduites au désespoir ou à l'aumône?

Ainsi se révélaient déjà de terribles malentendus. Toute puissante dans l'ordre social par la propriété du sol, par la jouissance des capitaux, par le crédit, la bourgeoisie n'aspirait plus qu'à l'affermissement de sa domination dans l'ordre politique. Le peuple, au contraire, trop ignorant encore pour désirer le partage du pouvoir, frémissait sous le joug d'un ordre social où tout n'était pour lui qu'oppression.

Il est certain que la révolution de juillet avait rendu plus vives les souffrances de la classe ouvrière. Le parti vaincu se composait d'hommes opulents; sa défaite avait ébranlé toutes les professions qu'alimentent des habitudes de luxe. L'avenir, d'ailleurs, était incertain, la guerre possible; et l'enthousiasme affecté par les hommes politiques ne faisait que couvrir la défiance qui serrait le cœur des riches. De là des désastres irréparables, et, dans les hommes du peuple, un sentiment d'amertume auquel s'ajoutait le dépit des espérances trompées.

Les premières mesures prises par le pouvoir n'étaient pas de nature à calmer cette effervescence. Le projet de loi présenté par le maréchal Gérard pour assurer l'état des officiers, consacrait un principe assurément fort juste; toutefois cette sollici-

tude hâtive témoignée à l'armée pouvait paraître menaçante au début d'un règne. Quant au projet de M. Guizot, relatif à la réélection des députés promus à des fonctions publiques, il tendait à réaliser une réforme, puérile pour la circonstance.

Les grandes situations veulent de grandes entreprises. Mais la bourgeoisie étant arrivée au terme de ses vœux, sa politique était d'empêcher l'éveil des désirs nouveaux; elle devait chercher à rapetisser toute chose, parce que c'était le plus sûr pour contenir les esprits.

C'est à cette politique sans élévation que sacrifiait M. Guizot, lorsque, demandant à la Chambre un crédit de cinq millions, applicables à des travaux publics, il disait : « L'ébranlement ne peut cesser « en un jour, et la rumeur est forte encore après « le péril. Le bon sens du peuple le reconnaît, et « demande au travail un refuge contre de nou- « velles agitations. »

Plus tard, M. Guizot devait formuler la même pensée avec une précision cruelle, en s'écriant : « *Le travail est un frein.* »

Quoi qu'il en soit, les troubles allaient croissant dans la capitale; ils commençaient même à se répandre au dehors. A Rouen, les ouvriers réclamèrent une augmentation de salaire ou une diminution de travail. Dans plusieurs lieux, la perception des impôts fut arrêtée par d'énergiques résistances. Dans le seul mois d'août, sur 15 millions que devaient produire les contributions indirectes, le trésor éprouva une perte de 2 millions. Enfin, l'impôt sur les boissons fut repoussé avec tant de viva-

cité, que les Chambres furent forcées d'adopter provisoirement un projet de loi qui substituait, au gré du débitant, l'abonnement à l'exercice.

Or, pendant que le peuple souffrait et s'agitait, la bourgeoisie continuait à s'enivrer de son propre triomphe. Les théâtres retentissaient de chants patriotiques. Une commission avait été nommée pour la distribution des récompenses nationales : était-ce assez pour tant de périls, de maux affrontés ? Des députations, accourues de tous les points de la France, venaient apporter aux pieds du monarque ces hommages, les mêmes pour chaque prince. Louis-Philippe recevait les félicitations avec une bonhomie qui fournissait à ses partisans l'occasion cherchée par leur zèle. Les poètes célébraient à l'envi les vertus du roi, en les associant à l'héroïsme du peuple. Un banquet de 400 couverts fut donné par la ville au général Lafayette. Les familles qui manquaient de pain voyaient tout cela : elles en murmuraient, peut-être ; mais les murmures du pauvre, dans une société imparfaite, s'éteignent sans échos lorsqu'une triste fatalité ne les transforme pas en cris de guerre.

Au reste, rien n'était négligé pour ôter aux plaintes du peuple le caractère de sincérité que leur donnaient les événements. Dans un petit écrit adressé aux ouvriers, M. Charles Dupin engageait les artisans, qu'il appelait ses amis, à se mettre en garde contre des instigations perfides. Les feuilles libérales allaient plus loin encore : elles représentaient comme des espions ou des forçats libérés tous ceux qui, dans les ateliers, se prononçaient violem-

ment contre l'emploi des machines. Pour jeter la division parmi le peuple, et l'enchaîner par l'incertitude, on fit imprimer et on publia, en l'attribuant à des ouvriers, dont toutefois on ne faisait pas connaître les noms, une protestation amère et virulente contre les désordres redoutés.

Détruire les machines eût été sans aucun doute, de la part des ouvriers, une violence sauvage, dont ils auraient souffert les premiers : on faisait bien de le leur dire. Et pourtant, si les machines produisent à la longue des avantages incontestables, il suffit des maux accidentels qui naissent de leur brusque intervention dans l'industrie pour accuser les vices de l'ordre social. L'anathème était donc naturel chez de pauvres ouvriers, victimes d'une concurrence homicide. Les flétrir du nom de repris de justice, c'était descendre à des manœuvres déloyales. Mais les intérêts qu'on menace sont implacables, et tout leur est bon pour se défendre.

Ici, on doit le reconnaître, le danger était grave. Aussi les journaux légitimistes ne tinrent-ils pas un langage différent de celui des autres feuilles. Les hommes du parti vaincu n'auraient pas été fâchés de voir la révolution se dévorer elle-même ; la perte de leurs propriétés, cependant, était un sacrifice qu'ils ne voulaient pas faire au triomphe de leurs rancunes.

Dans l'exaltation des premiers moments, les chefs de la bourgeoisie avaient prononcé des mots d'une grande portée ; ils avaient parlé de la souveraineté du peuple. Ils ne tardèrent pas à craindre que son orgueil n'eût été trop fortement excité. Le dé-

tourner de toute espérance hautaine, par une habile atténuation de ses services, et faire à la bourgeoisie dans la gloire du combat une part qui servît à expliquer celle qu'elle prenait dans le triomphe, telle devint bientôt la plus vive préoccupation des orléanistes.

« La population ouvrière de Paris, disait le « *National* dans son numéro du 18 août 1830, n'est « pas le peuple; elle n'est, comme les artistes, comme « les marchands, etc..., qu'une partie du peuple. »

Enlever ainsi au mot peuple sa signification ordinaire n'eût été qu'une fantaisie frivole si la définition nouvelle qu'on en donnait n'eût caché des intentions profondes. En réalité, on voulait faire disparaître ce qu'il y avait eu d'éclatant et d'original dans la prise de possession de la place publique par la multitude. Et, d'un autre côté, cette communauté d'intérêts qu'on introduisait dans le langage, sans la faire passer dans la vie sociale, avait pour but ou de désarmer ou de calomnier le mécontentement populaire.

La revue de la garde nationale, au 29 août, vint faire trève à ces défiances et à ces luttes. Une tente avait été dressée pour le roi au Champ-de-Mars, que couvrait une foule immense d'hommes armés. Le général Lafayette distribua des drapeaux aux diverses légions, et reçut leur serment au nom du roi. Le soleil brillait du plus vif éclat. La tenue des légions était magnifique. L'enthousiasme, dont la révolution de juillet avait rempli les âmes, et qui n'était pas encore éteint, s'échappa, durant tout ce jour de fête, en acclamations passionnées et en chants de

triomphe. La joie du nouveau monarque dut être profonde, car sa popularité paraissait alors immense et presqu'égale à celle de Lafayette.

Mais, en ce temps-là même, on entendit parler d'un événement tragique et mystérieux qui devait marquer à jamais dans les commencements de ce règne.

Mentionner cet événement suffirait, s'il n'avait dû produire dans le peuple qu'un intérêt frivole de curiosité ou qu'une émotion passagère. Mais il eut d'abord cela de remarquable qu'à côté des désastres de la grandeur, punie dans le successeur de Louis XIV, il vint montrer, dans le dernier des Condés, les misères de la grandeur déchue. Puis il ouvrit carrière à des débats dont le retentissement fit diversion à ces acclamations joyeuses que la bassesse humaine pousse autour des trônes nouveaux, et il éveilla des soupçons terribles, des soupçons étranges, dont nous verrons, dans les luttes ultérieures, reparaître la trace envenimée. C'est pourquoi j'ai pensé que les détails en un tel récit ne seraient ni fastidieux ni superflus [1].

Quand la révolution de juillet éclata, le duc de Bourbon, prince de Condé, vivait tranquille dans ses domaines, également étranger aux soucis de la politique et à ses périls. Mais à la nouvelle des mal-

[1] Le récit qu'on va lire ne s'appuie pas seulement sur une confrontation attentive des divers témoignages fournis par une longue enquête judiciaire, il s'appuie aussi sur des documents officiels et des papiers authentiques qu'on a bien voulu nous communiquer.

Nous avons cru devoir relater des circonstances peu importantes en apparence, parce qu'en réalité elles ont une signification grave et peuvent servir à la solution d'un aussi important et aussi triste problème.

eurs qui le frappaient dans sa famille, un grand rouble s'empara de son esprit. Il tremblait pour harles X, il trembla pour lui-même; et à ses raintes, à ses douleurs, s'ajoutèrent bientôt toutes s angoisses de l'incertitude. Accablé d'ans et d'inrmités, avait-il le droit d'attendre, sans le précipier par un dévoûment inutile, l'accomplissement de a destinée? Ou bien, devait-il, se ranimant au souenir des combats et des haines de sa jeunesse, aller ejoindre son infortuné maître et lui offrir, sinon les ecours, du moins les consolations d'une fidélité sans eur? La place d'un Condé est auprès du roi à l'heure u danger, murmuraient autour du prince ses plus rdents serviteurs, et à de moins fougueux encouraements M. de Choulot répondait : « Est-ce que le prince de Condé, en 1793, quand il courut aux armes, prit les conseils du duc d'Orléans? »

Mais le faible vieillard appartenait alors tout ntier à une femme dont l'origine était obscure, ont le nom de famille était incertain, qui jadis vait paru, disait-on, sur les planches du théâtre de Covent-Garden, qui, depuis, liée à un étranger d'une prodigue opulence, avait vécu, à Turnham-Green, du salaire d'un attachement illégitime, qui, enfin, devenue toute puissante sur le cœur du duc de Bourbon, s'était laissé marier au baron de Feuchères, loyal soldat dont la bonne foi trompée servit à couvrir pendant quelque temps le scandale d'adultères amours. Or, par un enchaînement de faits qu'il n'est pas inutile de rapporter, les intérêts de cette femme se trouvaient étroitement liés à ceux de la maison d'Orléans.

Douée d'esprit, de grâce et de beauté, insinuante à la fois et impérieuse, tendre et altière tour-à-tour, madame de Feuchères avait obtenu de son ascendant sur le duc de Bourbon le don testamentaire des domaines de St-Leu et de Boissy, en 1824, et en 1825, diverses sommes s'élevant au chiffre d'un million. Elle désira plus encore. Au revenu de Boissy et de St-Leu, dont on lui avait abandonné la jouissance anticipée, il fallut bientôt ajouter celui de la forêt d'Enghien; et cela même ne devait pas épuiser les désirs de la baronne. Mais une inquiétude secrète la poursuivait sans doute dans l'exercice de son pouvoir souverain. Elle avait à craindre que la mort de son bienfaiteur ne la laissât exposée aux attaques des héritiers du prince, dépouillés pour elle, aux procès que la captation provoque, aux clameurs de l'opinion, peut-être. Situation délicate qui a fait croire aux ennemis de madame de Feuchères qu'en faisant adopter le duc d'Aumale par le duc de Bourbon, elle n'avait eu en vue que de se ménager le patronage d'une maison puissante!

Ce qui est certain, c'est qu'en 1827, et en réponse à une lettre où la baronne faisait l'offre de ses services, la duchesse d'Orléans lui écrivait : « Je suis « bien sensible, Madame, à ce que vous me dites de « votre sollicitude d'amener ce résultat que vous « envisagez comme devant remplir les vœux de « M. le duc de Bourbon; et croyez que, si j'ai le « bonheur que mon fils devienne son fils adoptif, « vous trouverez en nous dans tous les temps et « dans toutes les circonstances, pour vous et pour « tous les vôtres, cet appui que vous voulez bien

me demander, et dont la reconnaissance d'une mère vous est un sûr garant. »

Il dut en coûter beaucoup à une femme aussi ieuse que la duchesse d'Orléans, d'associer au ccès de sollicitations équivoques ses espérances aternelles. Elle y consentit, pourtant; mais la dinité de son caractère se retrouvait dans cette autre rase de sa lettre : « Nous avons cru devoir nous abstenir de toute démarche qui pourrait avoir l'apparence de provoquer un choix ou de vouloir le prévenir. »

Il paraît que cette réserve fut considérée par le uc d'Orléans comme un scrupule dont il était permis de s'affranchir. Le 2 mai 1829, apprenant de adame de Feuchères que, dans une lettre presnte et passionnée, elle avait proposé à son amant doption du duc d'Aumale, il n'hésita pas à s'aresser lui-même directement au duc de Bourbon. lui faisait connaître en termes pleins de convenance et de mesure, combien il était touché de la émarche de Mme de Feuchères, et combien il serait fier de voir porter par un de ses enfants le nom orieux des Condés.

A ce coup inattendu, le duc de Bourbon tomba ns une anxiété profonde. Quoiqu'il eût toujours pporté dans ses relations avec la famille d'Orléans ne politesse exquise, qui même en certaines occaons avait emprunté à l'amitié quelques-unes de s formules, il fréquentait le moins possible le duc Orléans, recevait avec hésitation ses rares visites, ne lui écrivait guère que pour s'entendre avec i sur les puérilités du cérémonial, puérilités aux-

quelles le duc d'Orléans, tout bourgeois qu'on l'ai vu depuis, attachait une importance excessive [1] Ce jeune duc d'Aumale dont on lui parlait, le duc de Bourbon l'avait accepté pour filleul, mais sans le vouloir pour héritier. Laisser l'héritage des Condé à une famille qu'avaient eue à leur tête les ennemis de la noblesse et de la monarchie, paraissait à l'ancien chef de l'émigration armée une forfaiture et presque une impiété. Il ne pouvait avoir oublié que, transportant sa cour dans une assemblée de régicides, un d'Orléans avait voté la mort de Louis XVI, et

[1] Nous avons entre les mains un dossier de toutes les lettres adressées par le duc d'Orléans au prince de Condé, lettres non publiées. On trouve à chaque page la preuve des préoccupations éminemment aristocratiques du duc d'Orléans. En voici un exemple entre mille :

« Neuilly, 1er octobre 1820.

« Comme je sais, monsieur, que vous désirez savoir d'avance ce que j'apprends sur les cérémonies auxquelles nous sommes invités, je m'empresse de vous informer de ce que M. de Brézé est venu me dire hier soir, relativement au *Te Deum* qui doit être chanté mardi à Notre-Dame en actions de grâces de la naissance du duc de Bordeaux. Il m'a dit que le roi n'y serait pas, mais que S. M. serait censée y être, que par conséquent son fauteuil serait placé au centre de nos pliants qui seraient tous sur la même ligne, avec un carreau devant chaque ; qu'il avait ordonné que les neuf pliants fussent pareils ainsi que les carreaux de la même étoffe ; que monsieur mènerait dans sa voiture M. le duc d'Angoulême, vous et moi, et que nos voitures précéderaient immédiatement les leurs dans le cortége. *D'après cela*, j'ai dit à M. de Brézé que j'irais à la cérémonie, et je serai mardi matin à dix heures chez monsieur pour l'y accompagner. Je serai en grand uniforme, en bottes avec le cordon bleu sur l'habit, et M. de Brézé doit nous faire savoir si les voitures du cortége seront à huit chevaux ou à deux, afin que nos attelages *soient pareils à ceux de nos aînés*. S'il ne me faisait rien dire, je mettrais la *mienne à huit chevaux*. Madame la duchesse d'Angoulême mènera de même toutes les princesses qui seront par conséquent ci dans la voiture.

« Je profite avec plaisir, Monsieur, etc.

« L. Ph. d'Orléans. »

A cette lettre, nous en joindrons une autre qui offre un intérêt tout particulier en ce qu'elle se rattache à l'élévation du duc d'Orléans au

'un autre d'Orléans avait combattu sous les dra-
aux de Dumouriez. Mais, d'une part, comment
fuser sans insulte ce qu'on lui supposait si bien
désir de donner? Et, de l'autre, comment affron-
r les emportements de madame de Feuchères par
ntremise de laquelle lui arrivaient des remercî-
ents anticipés? D'ailleurs, l'artificieuse baronne
ait eu soin de lui écrire : « Le roi et la famille
royale désirent que vous fassiez choix d'un prince
de votre famille pour hériter un jour de votre
nom et de votre fortune. On croit que c'est moi

d'*Altesse royale;* on y retrouve aussi la trace des bontés qu'avait
oi Charles X pour tous les membres de sa famille et en particulier
r le duc d'Orléans.

« Neuilly, ce mardi 21 septembre 1824.

« Je m'empresse, monsieur, de vous faire part que le Roi m'ayant fait
hier au soir de me trouver chez lui aujourd'hui à midi, je suis arrivé
S. M. peu d'instants avant qu'il n'en sortît pour aller à la messe. Dès
j'ai été introduit dans son cabinet, j'ai commencé par le remercier de
bontés, et j'ai ajouté que nous avions *été particulièrement sensibles*
elle qu'il avait eu pour nous avant-hier, à l'occasion du goupillon.
ui, a-t-il repris, j'ai voulu que cela fût ainsi, parce que je trouve que
la devait être, et justement je voulais vous dire que je vous accorde
titre d'altesse royale. » Le roi nous l'accorde *à tous*, ai-je repris en
ésitant; oui à *tous*, m'a-t-il dit; cela n'est pas d'accord avec nos an-
ens usages, mais je trouve que dans l'état actuel des choses et de
Europe, cela doit être ainsi, et c'est *pour tous.* » Après cela, notre
versation a continué et il m'a dit qu'il voulait aussi me parler pour la
monie de St-Denis, qu'il espérait que nous trouverions convenable
M. le Dauphin fût dans un *fauteuil* et nous sur des *chaises à dos.*
ui ai répondu que, quant à moi, cela me paraissait très-convenable,
M. le Dauphin étant *nécessairement* appelé à succéder à la couronne,
tendais qu'il devait avoir une prééminence sur ceux qui n'y étaient
lés qu'*éventuellement,* que si monsieur le Dauphin avait des fils, je
endrais de même pour son fils aîné, mais que je croyais devoir avouer
roi que je ne pouvais l'entendre que pour la ligne directe, mais non
pour les enfants cadets; que ceux-là me paraissaient absolument dans
même position que nous; que je n'avais jamais conçu la distinction de
ille royale et de princes du sang, et que je ne concevais pas davantage
il dût y avoir entre nous d'autre prééminence et d'autre distinction

« seule qui mets obstacle à ce vœu... Je vous sup
« de faire cesser cette cruelle position en adop
« un héritier... Vous assurez par là, *my de*
« *friend*, la bienveillance de la famille royale et
« avenir moins malheureux à votre pauvre Soph

Le duc de Bourbon était peu capable de rés à des intercessions de ce genre. Mais celles-ci ava quelque chose de si despotique et de si brus qu'il ne put contenir son indignation. Il se plai durement à madame de Feuchères de ce que, avoir pris son avis, sans avoir interrogé ses in

que celle de l'aînesse et du pas qui en découle. Le roi a paru trouve assez juste, mais sans m'exprimer positivement son approbation en Il m'a dit que le feu Roi avait pris sur tout cela un *travers* qu'il ava fâché de lui voir, mais que nous n'étions qu'une famille, que nous vions qu'un intérieur commun, qu'il voulait que nous le regarda comme un père, et que nous soyons toujours tous bien unis. Je demandé quels seraient les moments où nous pourrions lui faire cour sans l'importuner. Il m'a dit « toujours, en vous présentant « moi et en me le faisant demander, et si j'étais occupé et que « pusse pas vous recevoir dans ce moment, vous me le pardonn « Au reste, a-t-il ajouté, on me tourmente pour reprendre le déje « et probablement je le reprendrai quand je serai aux Tuileries, al « sera à dix heures et demie, comme du temps du feu Roi; mais en « je vous verrai toujours quand vous voudrez. »

« Monsieur le Dauphin nous mènera à St-Denis, dans sa voitu nôtres marchant devant. Il sera rendu jeudi matin aux Tuileries, à heures et demie, et compte nous y trouver. Ceci m'a été dit de la p roi par le comte Charles de Damas qu'il m'a envoyé comme je allais. J'ai oublié de lui demander le costume, mais je présume l'ha deuil et le manteau. D'ailleurs, je n'ai encore rien reçu de M. de B qui pourtant nous prévienda sûrement.

« Nous nous proposons d'aller demain à St-Cloud, entre onze h et midi, remercier le roi de sa bonté de nous accorder le titre d'a royale, et quoiqu'il ne m'ait pas chargé de vous en instruire, cepe il est trop naturel que je me sois empressé de vous le dire pour que n'alliez pas aussi l'en remercier, et sur ce, monsieur, permettez-m vous embrasser de tout mon cœur et veuillez recevoir l'expressi ma bien sincère amitié,

« Votre bien affectionné cousin.

« L. Ph. d'Orléans. »

ns, elle avait entamé avec le duc d'Orléans une aire aussi importante. La baronne laissa passer orage, et le jour même elle écrivait au prince que duc d'Orléans était sur le point de partir pour ndres, qu'elle l'attendait à déjeûner, que l'oc-ion était bonne pour une entrevue, et qu'on pourrait n'y rien dire de positif. »

Ainsi pressé de toutes parts, circonvenu, harcelé, se voyant enlever jusqu'à la possibilité de se re-eillir, de se reconnaître, le duc de Bourbon céda : ntrevue désirée eut lieu. Toutefois, aucune déci-n ne fut prise. Seulement, le duc d'Orléans ju-ait déjà ses espérances si fondées, qu'il chargea rètement un de ses hommes d'affaires, M. Dupin, préparer, en faveur du duc d'Aumale, un projet testament [1]. Ce projet, offert à la signature du

[1] Voici textuellement la lettre que M. Dupin écrivait au duc d'Orléans e sujet :

« Monseigneur,

« Voici le projet que V. A. R. m'avait chargé, avant son départ pour ndres, de préparer et de rédiger.

« Pour observer fidèlement le secret que V. A. R. m'avait imposé, je s envoie ma seconde minute, écrite de ma main, n'ayant pas voulu confier à une main étrangère ;

« Le même motif de discrétion absolue m'a empêché d'en conférer c d'autres jurisconsultes que j'aurais aimé à consulter, mais que A. R. sera toujours à même d'interroger quand il lui plaira, si elle le e convenable.

« Réduit à mes seules forces, j'ai fait de mon mieux ; j'ai cherché à rer pleinement les nobles volontés de S. A. R. M. le duc de Bourbon, pour qu'elles ne fussent en aucun cas illusoires ni susceptibles d'être iquées par des tiers toujours disposés à faire procès en pareil cas, j'ai t à la disposition relative à l'adoption, celle d'une institution formelle éritier, que *j'ai jugée indispensable* * à la solidité de l'acte entier.

« J'ai l'honneur, etc.

« DUPIN aîné. »

* Souligné dans l'original.

prince, auquel on épargnait ainsi les embarras de la rédaction, devait faciliter la réalisation d'un plan savamment conçu.

Cependant, la baronne redoublait d'instance. De son côté, le vieux prince laissait éclater ses répugnances en colères lamentables. Depuis que cette préoccupation fatale était entrée dans sa pensée le repos l'avait fui; son sang, disait-il, s'était enflammé, et il passait des nuits sans sommeil. Plus d'une fois, d'indiscrètes confidences trahirent, devant d'obscurs témoins, l'agitation de son âme, et on entendit retentir souvent dans la silencieuse retraite de Chantilly, le bruit de tristes querelles. « Ma « mort est la seule chose qu'on ait en vue » s'écriait un jour, dans un accès de désespoir, ce pâle représentant d'une race illustre. Un autre jour, il s'oublia au point de dire à M. de Surval : « Une fois « qu'ils auront obtenu ce qu'ils désirent, mes jours « peuvent courir des risques. » Enfin, par une de ces ruses bizarres que puisent dans l'excès de leur irrésolutions les esprits sans vigueur et sans ressort, il résolut, pour échapper aux poursuites de madame de Feuchères, d'invoquer la générosité du duc d'Orléans lui-même. « L'affaire qui nous occupe, « Monsieur, lui écrivait-il le 20 août 1829, entamée « à mon insu et un peu légèrement par madame de « Feuchères, m'est infiniment pénible, vous avez « pu le remarquer. » Et il suppliait son parent d'intervenir auprès de la baronne pour qu'elle abandonnât ses projets sur le duc d'Aumale, auquel, du reste, il promettait un témoignage public et certain de son affection.

Le duc d'Orléans répondit à cet appel singulier; il se rendit sur-le-champ auprès de madame de Feuchères, et, en présence d'un témoin qu'elle avait eu la précaution de faire appeler, il la pria de discontinuer ses instances. La baronne se montra inflexible. De sorte que le duc d'Orléans, sans que la cause de son fils se trouvât compromise, eut auprès du duc de Bourbon tout le mérite d'une démarche honorable et d'un désintéressement peu ordinaire.

Cette situation était trop violente pour ne pas aboutir à quelque scène terrible. Dans la soirée du 29 août 1829, le duc de Bourbon se trouvait à Paris, dans la salle de billard du palais, lorsque, du salon, qu'un simple couloir séparait de cette salle, M. de Surval entendit de grands éclats de voix. On l'appelle, il accourt, et trouve le prince dans un état de colère effrayant. La douleur crispait son visage et il avait l'œil en feu. « Mais voyez donc dans quel « état se met sans raison Monseigneur, dit madame « de Feuchères : tâchez de l'apaiser. — Oui, Madame, « s'écria aussitôt le vieillard, c'est une chose épou- « vantable, atroce, que de me mettre ainsi le cou- « teau sur la gorge pour me faire faire un acte « pour lequel vous me connaissez tant de répu- « gnance. » Et saisissant la main de madame de Feuchères, il ajouta, en accompagnant ses paroles d'un geste expressif : « Eh bien, enfoncez-le donc « tout de suite, ce couteau, enfoncez-le ! »

Le lendemain, 30 août 1829, le duc de Bourbon rédigeait et signait, hors de la présence de madame de Feuchères, un testament par lequel il créait le duc d'Aumale son légataire universel, et assurait à

la baronne, soit en terres soit en argent, un legs d'environ dix millions.

Tels étaient les liens qui, au moment de la révolution de juillet, existaient entre madame de Feuchères et le prince dont cette révolution faisait un roi [1].

Asservi comme il l'était, le duc de Bourbon ne pouvait guère refuser son adhésion à l'établissement de la dynastie nouvelle. Mais toutes ses affections appartenaient au monarque déchu. Il se demandait avec terreur quel allait être le sort de cette famille si brusquement précipitée du trône dans l'exil; au seul nom de Charles X, il fondait en larmes; il avait renoncé à tout divertissement, et ce cri de douleur s'échappa souvent de ses lèvres : « Ah! c'est trop de « voir deux révolutions. J'ai assez vécu. » Il redoutait, d'ailleurs, des orages semblables à ceux qu'il avait vus fondre, dans sa jeunesse, sur les rois et les

[1] Voici une lettre que le duc d'Orléans écrivait, de Randan, à madame de Feuchères, le 27 octobre 1829, pour lui donner des nouvelles du duc d'Aumale :

« Notre petit d'Aumale a été un peu souffrant, sans qu'il y ait jamais eu lieu d'avoir aucune inquiétude. Mais il a eu de la fièvre par suite d'une courbature, et nous croyons d'un refroidissement. Nous avons fait venir de Clermont M. Lavort, qui est le chef de l'école de médecine et du grand hôpital, et qui est fort habile. Il nous a confirmé dans l'opinion que ce n'était absolument rien.... En effet, la fièvre l'a quitté depuis deux jours.... On peut le regarder comme entièrement remis de cette indisposition passagère, et à son retour, il sera sûrement en état d'aller voir son bon parrain, quand il voudra bien le lui permettre.

« Recevez, madame, l'assurance bien sincère de tous les sentiments que vous me connaissez pour vous et sur lesquels j'espère que vous comptez à jamais.

« Signé, L. Ph. d'Orléans.

« Madame la duchesse d'Orléans et ma sœur me chargent de tous leurs compliments pour vous, et nous vous prions tous de présenter les nôtres à M. le duc de Bourbon. »

nobles. Des brigands n'allaient-ils pas se répandre dans les campagnes, piller les châteaux ? Il ordonna donc qu'on prît des mesures pour la protection de ses domaines, et, pendant les premiers jours qui suivirent la révolution, ses chevaux restèrent tout sellés et prêts pour la fuite.

Ces appréhensions durèrent peu. Le calme, partout rétabli, ne tarda pas à rassurer le duc de Bourbon, et la nouvelle de l'embarquement des exilés vint dissiper ses dernières alarmes. Mais sa mélancolie survivait aux causes qui l'avaient d'abord expliquée. Ses serviteurs le remarquèrent ; quelques-uns crurent s'apercevoir que les rapports du prince avec madame de Feuchères étaient singulièrement altérés. En effet, le nom de cette femme, prononcé devant lui, parut quelquefois lui causer un sentiment pénible. Sa tendresse pour elle, quoique toujours prévoyante et prodigue, était empreinte d'une sorte de terreur. On observa que, contrairement à une ancienne habitude, il ne s'astreignait plus à rompre en présence de la baronne le cachet des lettres qu'il recevait. Enfin, il s'ouvrit à M. de Choulot, son capitaine des chasses, et à Manoury, son valet de chambre de confiance, de son projet d'entreprendre un lointain voyage, projet qui concordait avec la demande faite par le prince à M. le baron de Surval, son intendant, d'un million en billets de banque. Quant aux motifs de cette résolution, le duc de Bourbon n'en fit à personne la confidence, mais il recommanda le secret sur le voyage lui-même, et, surtout, qu'on se cachât soigneusement de madame de Feuchères.

La baronne, de son côté, n'était pas sans inquiétude sur l'exécution du testament. Elle aurait voulu que les dispositions testamentaires consenties en sa faveur fussent converties en donation, et, comme les droits d'enregistrement dans ce cas auraient fait sortir de la caisse du prince une somme trop considérable, M. de Surval avait proposé de vendre à madame Adélaïde, sœur du roi, le domaine de Saint-Leu, qui entrait dans le legs de madame de Feuchères.

Cependant, les préparatifs de fuite essayés par le duc de Bourbon trompèrent son attente. Manoury devait se procurer un passe-port, prendre une voiture, et aller attendre son maître à Moisselles : cette combinaison échoua par l'impossibilité de la faire réussir sans l'ébruiter. Mais le prince n'en persista pas moins à vouloir quitter Saint-Leu.

De tristes rumeurs s'étaient en même temps répandues dans le château. On racontait que, dans la matinée du 11 août, le duc de Bourbon avait été trouvé l'œil en sang ; qu'il s'était empressé d'en expliquer la cause à Manoury, en disant : « je me suis heurté à la table de nuit » ; que celui-ci ayant pris la liberté de répondre : « la table a moins de hauteur que le lit », le duc avait gardé le silence avec embarras ; que, quelques instants après, Manoury, en étendant un tapis dans la chambre de toilette, avait aperçu sous la porte de l'escalier dérobé une lettre qui, portée au prince, l'avait extrêmement troublé ; qu'il avait alors prononcé ces mots : « Je « ne suis pas bon menteur ; j'avais dit que je m'étais « fait mal en dormant : la vérité est qu'en ouvrant

« la porte, je suis tombé de côté sur la hanche, et « ma tempe a porté sur l'angle du panneau. » Les haines dont se compose la vie des cours sont ingénieuses et implacables lorsqu'elles s'arment du soupçon. Des faits, peut-être sans importance, recevaient une interprétation sinistre, qu'autorisaient l'attitude du prince et ses défiances apparentes. C'est ainsi qu'après l'accident du 11 août, il témoignait à Manoury le désir de le voir coucher à la porte de sa chambre. Et, sur l'observation de Manoury que cela pourrait paraître bizarre et qu'il était plus naturel de donner cet ordre à Lecomte, valet de chambre de service : « Oh non, répondit le duc « de Bourbon, il n'y a qu'à laisser cela. » Lecomte avait été introduit au château par madame de Feuchères.

Quelques jours après, le duc de Bourbon reçut la visite de la reine, qui lui apportait la plaque de la légion-d'honneur. La reine venait rassurer et consoler son noble parent. Il en parut satisfait et reconnaissant. Mais, dans la nuit même qui suivit cette entrevue, un cavalier se dirigeait vers le château, par la route du parc, moins sonore que celle des cours. Ce cavalier était M. de Choulot. Il était attendu, et fut introduit avec précaution dans la chambre à coucher du prince. « Mon parti est pris, « dit le duc de Bourbon en l'apercevant. La reine « m'a aujourd'hui même apporté la plaque de la « légion-d'honneur. On veut que je figure à la « Chambre des pairs. C'est impossible. » Le départ alors fut définitivement arrêté.

Mais comment couvrir l'éclat d'une semblable

fuite? M. de Choulot avait appris que, dans un petit village situé à deux lieues de Saint-Leu, entre la forêt de Montmorency et celle de Lille-Adam, une voiture stationnait depuis quelques jours, par l'ordre de la baronne, et que cette voiture devait, à un signal convenu, prendre la route de l'Angleterre. Ce renseignement suggéra à M. de Choulot le plan que voici : Il y avait au château un vieux valet de chambre nommé Leclerc, qui n'était pas sans ressembler au duc de Bourbon. On devait faire revêtir au domestique l'habit du maître et le conduire, dans la voiture même du prince, jusqu'au village en question. Là, il serait monté dans la voiture préparée par madame de Feuchères ; et pendant qu'on l'aurait poursuivi sur la route du Hâvre, le vrai duc de Bourbon se serait impunément dirigé vers la Suisse.

La fête de saint Louis arriva au milieu de ces préparatifs. Les habitants de St-Leu, qui aimaient le duc de Bourbon, lui donnèrent, dans la journée du 25, des témoignages d'affection dont il fut extrêmement touché, et qui auraient suffi à dissiper ses inquiétudes politiques s'il avait pu en conserver encore. Aussi se montra-t-il parfaitement calme. Il accueillit les autorités avec un visage gracieux et des paroles bienveillantes. Toutefois, en entendant jouer sous ses fenêtres un air qui lui rappelait de combien de démonstrations affectueuses on l'avait aussi entourée, cette famille royale entraînée maintenant vers de lointains pays, il s'attendrit tout-à-coup, et s'écria d'une voix émue : Ah! quelle fête!

Ce jour-là même, madame de Feuchères se fit

délivrer par le banquier Rotschild une traite d'un demi-million sur l'Angleterre, soit que des motifs étrangers à ses liaisons avec le prince la rappelassent à Londres, soit que quelques nuages se fussent élevés entre elle et le duc de Bourbon [1].

Toujours est-il que le lendemain, vers huit heures et demie du matin, une scène violente eut lieu entre le prince et madame de Feuchères. On entendit le duc de Bourbon prononcer avec force le nom de M. de Choulot, et quand la baronne fut sortie, Manoury trouva son maître assis devant la croisée de l'est, sur un petit canapé, en proie à une agitation terrible et demandant de l'eau de Cologne. A la suite de cet incident, le duc de Bourbon expédia un courrier à M. de Choulot, pour lui enjoindre d'accourir à St.-Leu, où l'attendait une communication importante. Le reste de la journée ne présenta rien d'extraordinaire. Le duc de Bourbon ayant reçu la visite de M. de Cossé-Brissac, le retint à dîner et l'engagea même à passer la nuit au château. Il causa, non sans tristesse, des événements du jour, voulut signer sur-le-champ des pétitions que le général Lambot lui présentait en lui faisant observer qu'elles pouvaient n'être signées que le lendemain, et recommanda qu'on ne s'entretînt pas à table, devant les gens, de ce qui se passait à Paris. Le dîner fut gai. Seulement, M. de Cossé-Brissac ayant parlé de quelques caricatures publiées depuis la déchéance de Charles X, le duc de Bourbon en parut affecté,

[1] Nous avons la preuve écrite de ce fait important, et tellement ignoré jusqu'ici, qu'on n'en trouve aucune trace dans le dossier de l'instruction dont nous avons attentivement compulsé toutes les pièces.

et, se penchant vers madame de Feuchères : « Dites-« lui donc de se taire. » A neuf heures, le jeu commença. Car, depuis trois jours, le prince avait repris ses habitudes de plaisir. Il fit sa partie de whist avec madame de Feuchères, MM. de Lavillegontier et de Préjean ; critiqua un coup, montra plus de gaîté qu'à l'ordinaire, perdit de l'argent et s'abstint de payer en disant : A demain.

Il devait partir le 31 août, et telle était son impatience de quitter St-Leu, qu'il avait recommandé à Dubois, son architecte, de préparer son appartement à Chantilly, en toute hâte, et dût-on y passer la nuit. S'étant levé après le jeu, et traversant le vestibule pour se rendre à sa chambre à coucher, il fit à ses gens un signe amical qui les surprit, parce qu'il ressemblait à un signe d'adieu. Etait-ce un de ces adieux funèbres par où s'échappe la pensée d'une mort prochaine ? Etait-ce l'indication mélancolique du projet de voyage et d'exil ?

Arrivé dans sa chambre à coucher, où l'avaient suivi le chevalier Bonnie, son chirurgien, et Lecomte, son valet de chambre de service, le duc de Bourbon garda le silence pendant qu'on le pansait et qu'on le déshabillait. Mais cette circonstance ne fut remarquée ni par Lecomte, ni par M. Bonnie, car elle n'avait rien de contraire aux habitudes du prince. « A « quelle heure Monseigneur veut-il que j'entre « demain matin, demanda le valet de chambre au « moment de se retirer ? — A huit heures, répondit « le prince avec sa tranquillité ordinaire. »

La chambre à coucher du duc de Bourbon était liée par un petit passage à un salon d'attente. Ce

salon s'ouvrait d'une part sur un cabinet de toilette touchant au grand corridor du château, de l'autre sur un escalier dérobé aboutissant au palier où étaient situés l'appartement de madame de Feuchères et celui de madame de Flassans, sa nièce. Par le palier d'en bas, l'escalier dérobé conduisait, le long d'un corridor, jusqu'au vestibule du château; et, par un palier supérieur, celui de l'entresol, il communiquait à un second corridor dans lequel se trouvaient disposées les chambres de l'abbé Briant, secrétaire de la baronne de Feuchères, de la veuve Lachassine, sa femme de chambre, et des époux Dupré, particulièrement attachés à son service. La chambre de ces derniers était placée immédiatement au-dessous de celle du prince, de sorte qu'ils pouvaient entendre aisément jusqu'au son des paroles prononcées sur leur tête.

Dans cette nuit du 26 au 27, les gardes-chasse firent dans le parc les rondes accoutumées. Lecomte avait fermé la porte du cabinet de toilette et emporté la clef: précaution indispensable, parce qu'il arrivait fort souvent au prince de laisser ouvert le verrou de sa chambre à coucher. Madame de Flassans veilla jusqu'à deux heures du matin, occupée à écrire : aucun bruit ne la vint troubler. Les époux Dupré n'entendirent rien non plus. Et le calme le plus profond régna toute la nuit dans le château.

Le lendemain, à huit heures, selon l'ordre reçu la veille, Lecomte vient frapper à la porte de son maître. Il la trouve fermée, et le prince ne répond pas. Le valet de chambre se retire, revient quelques instants après avec M. Bonnie, frappe encore. Pas

de réponse. Inquiets, ils descendent alors l'un et l'autre chez madame de Feuchères. « J'y vais monter « bien vite, s'écrie-t-elle : quand il entendra ma « voix, il me répondra. » Et elle s'élance hors de son appartement, à moitié vêtue. Arrivée à la porte avec M. Bonnie et Lecomte : « Ouvrez, Monseigneur « ouvrez! c'est moi! » Toujours le même silence. Mais déjà l'alarme s'était partout répandue. Les valets de chambre Manoury et Louis Leclerc, l'abbé Briant, M. Méry-Lafontaine, étaient accourus. Au moyen d'une masse en fer apportée par un des gens de service, Manoury heurte la porte violemment, brise le vantail du bas, et pénètre dans la chambre avec Lecomte et Bonnie. Les volets étaient fermés, l'obscurité était grande. Pourtant, une bougie brûlait dans l'âtre du foyer, mais derrière un garde-feu en tôle qui en dirigeait vers le plafond la clarté douteuse. A cette faible lueur, la tête du prince fut entrevue, collée contre le volet de la croisée du nord. On eut dit d'un homme qui écoute. La croisée du levant, ouverte par Manoury, ne tarda pas à éclairer un affreux spectacle. Le duc de Bourbon était pendu ou, plutôt, accroché à l'espagnolette de la fenêtre. La porte fut ouverte : chacun se précipita. On n'arrêta sur le seuil que madame de Feuchères, qui se laissa tomber en gémissant sur un fauteuil du cabinet de toilette. En même temps un grand bruit se faisait dans les cours du château. C'est monseigneur qui est mort! criaient les domestiques effarés. Entendant courir sous ses fenêtres, l'aumônier du prince se hâte vers le lieu de cette scène étrange, et il aperçoit, dans le salon d'attente, M. de Préjean, debout

ontre la porte vitrée, le visage altéré, les yeux pleins e larmes, et, tout près, madame de Feuchères ssise, paraissant prêter l'oreille aux consolations de I. Bonnie et étendant la main vers ceux qui en- aient. Manoury s'avance alors vers l'aumônier, l'en- mène dans la chambre mortuaire, et lui dit en lui ontrant le corps : Voilà Monseigneur !

Le duc de Bourbon était attaché à l'espagnolette e la croisée du nord, par deux mouchoirs passés un dans l'autre : le premier formant un anneau plati et allongé, le second un ovale dont la base pportait la mâchoire inférieure et qui avait son mmet derrière la tête, sur le haut. Le mouchoir e compression ne faisait pas nœud coulant; il ne essait pas la trachée artère, laissait la nuque à découvert, et se trouvait tellement lâche, qu'entre s plis et la tête quelques-uns des assistants purent isément passer les doigts. La tête du mort penchait r sa poitrine, son visage était pâle. La langue ne rtait pas de la bouche et poussait seulement les vres, les mains étaient fermées, les genoux ployés; , par leur extrémité, les pieds portaient sur le pis; de sorte que, dans les souffrances aiguës qui aissent des derniers efforts de la vie, le prince n'au- it eu, pour échapper à la mort, qu'à se dresser sur s pieds en s'appuyant contre les volets de la fenêtre. ette disposition et ces apparences du corps com- attaient puissamment l'hypothèse du suicide. Elles appèrent de surprise la plupart des assistants.

Vinrent les autorités : le maire de St.-Leu, d'abord, ui fit constater l'état du corps; ensuite, le juge de aix d'Enghien, qui le fit détacher et transporter

sur le lit; plus tard, le juge d'instruction de Pon-
toise, par qui fut dressé l'état des lieux. De son côté
le roi, instruit vers les onze heures et demie de l'é-
vénement, avait envoyé à St.-Leu M. Guillaume, son
secrétaire, MM. de Rumigny, Pasquier, de Sémon-
ville et Cauchy. Quoique héritier du sang, Louis de
Rohan ne fut point prévenu et n'apprit que par
les journaux la mort du prince dont un testament
ignoré lui avait enlevé l'héritage.

Les divers procès-verbaux rédigés dans cette
journée conclurent tous, à travers beaucoup
d'inexactitudes que devait relever une enquête ulté-
rieure, au suicide par strangulation. Et en effet, le
verrou fermé intérieurement paraissait rendre inad-
missible l'hypothèse d'un assassinat. Ce fut donc sous
l'empire d'une préoccupation exclusive qu'on agit
dans les premiers moments; et cette préoccupation
était si forte que, dans l'impossibilité d'expliquer
autrement la mort volontaire du duc de Bourbon,
M. Bonnie crut devoir mettre au nombre des moyens
de suicide une chaise qu'il déclara, plus tard, devant
la justice, n'avoir pu servir à ce triste usage, à cause
de la distance où elle se trouvait du corps. Cette
chaise, il l'avait poussée du pied en pénétrant dans
la chambre, et il supposait, dans son procès-verbal,
que le prince y était monté pour se donner la mort.

Cependant, et même avant qu'on eût appris com-
bien il était facile de ramener, du dehors, un verrou
dans sa gâche, la supposition du suicide allait s'affai-
blissant peu à peu dans tous les esprits. L'âge du
prince, la trempe peu énergique de son caractère,
ses sentiments religieux bien connus, l'horreur qu'il

vait en mille circonstances témoignée à la seule ensée de la mort, son opinion sur le suicide qu'il egardait comme une action lâche, la sérénité de s derniers jours, tout cela déjouait les conjectures ue la fermeture du verrou avait d'abord fait naître. n trouva, sur la cheminée, la montre de chasse du rince, remontée par lui la veille comme à l'ordiaire, et, sous le traversin, un mouchoir avec un œud semblable à ceux qu'il avait coutume de faire, a se couchant, pour se rappeler les choses du lenmain. Le corps, d'ailleurs, n'était-il pas dans un état suspension incomplète? Le valet de pied Romanzo, i avait voyagé en Turquie et en Égypte, et son marade, l'Irlandais Fife, avaient vu beaucoup de ndus : ils déclaraient que la figure de ces malheuux était non pas blafarde, mais noirâtre; qu'ils aient les yeux ouverts, la conjonctive injectée de ng, et la langue hors de la bouche; signes en tout ntraires à ceux que présentait le corps du duc de urbon. Quand on détacha le cadavre, ce fut Roanzo qui défit le nœud de l'espagnolette, et il n'y rvint qu'avec beaucoup de peine, tant ce nœud ait artistement fait et serré avec force. Or, parmi s serviteurs du prince, nul n'ignorait que sa madresse était extrême; qu'il ne pouvait nouer les rdons de ses souliers; qu'il faisait lui-même, à la rité, la rosette de sa cravate, mais non sans que n valet de chambre fût obligé d'en ramener par vant les deux bouts; qu'il avait reçu un coup de bre à la main droite, et avait eu la clavicule gauche ssée, ce qui l'empêchait d'élever sa main gauche niveau de sa tête; qu'enfin, il ne pouvait faire

ce qu'on appelle en termes de chasse le *coup du roi* qu'en se renversant en arrière. En admettant même que la chaise, dérangée par M. Bonnie, eût été à portée du prince, conformément à la déclaration de M. Bonnie dans le procès-verbal et contrairement à ses affirmations subséquentes devant la justice, ceux-là se montraient peu convaincus, qui savaient combien le vieillard montait difficilement les escaliers, et qu'il avait besoin pour cela du double appui de la rampe et de sa canne.

Les doutes résultant de toutes ces circonstances étaient fortifiés par certaines singularités qui n'avaient pu échapper à l'attention des plus intimes serviteurs du prince. Les pantouffles, dont le prince se servait rarement, restaient presque toujours au pied de la chaise où on le déshabillait : était-ce la main du vieillard qui, dans cette nuit fatale, les avait rangées au pied du lit ? Le prince ne sortait de son lit qu'en tournant en quelque sorte sur lui-même, et il pesait tellement sur le bord en dormant qu'on avait dû plier en quatre la couverture, du côté de la chambre, pour prévenir une chute : pourquoi donc avait-on trouvé le milieu du lit affaissé, et les bords, au contraire, relevés ? L'usage constant de la femme et des frotteurs qui faisaient le lit, était de le pousser au fond de l'alcôve, et il n'avait pas été dérogé à cet usage le 26 au soir : qui donc avait éloigné le lit du fond de l'alcôve d'un pied et demi environ ? Il y avait sur la cheminée, lorsqu'on était entré dans la chambre, deux bougies éteintes et non consumées : par qui avait-elles pu être éteintes ? Par le prince ? Pour faire les prépa-

tifs si compliqués de sa mort, il s'était donc volontairement plongé dans les ténèbres!

Quant à madame de Feuchères, elle appuyait idée du suicide. Elle semblait croire que l'accident 11 août n'était qu'un essai manqué. Elle tremblait on ne s'entretint des projets de voyage conçus le duc de Bourbon; et entendant Manoury qui n expliquait librement : « Prenez garde, lui dit-elle! de pareils discours pourraient vous compromettre auprès du roi. » L'abbé Briant, de son é, repoussait avec une remarquable insistance te autre supposition que celle du suicide : il lait de l'esprit affaibli du malheureux prince, l'altération manifeste de ses facultés dans les derrs jours de sa vie, disant qu'il s'était donné la rt dans un accès de délire.

Déjà, du reste, éclataient dans toute leur triste iveté, ces préoccupations cupides qui s'éveillent tour de chaque cercueil, et accusent le vice des titutions que subit, en les adorant, l'ignorance sociétés. Auprès de ce corps glacé, unique débris ne race vantée; en présence de cette mort qui n'at pas encore un nom; au milieu de ces murmures fus, de ces larmes... l'héritage de la victime était convoité, et l'idée du testament planait sur cette nde scène de deuil. Les papiers du défunt étaient venus l'objet d'une recherche pleine d'anxiété. Tout ici appartient à madame de Feuchères, » disait bbé Briant, et il recommandait à M. Dauvert, chef l'argenterie, de veiller soigneusement sur cette rtie d'un trésor qui allait être désormais celui de la ronne. Madame de Feuchères paraissait aussi fort

inquiète au sujet des papiers du prince; mais ce donnait à son inquiétude un noble motif, en exp mant le désir de trouver au bas de quelque let d'adieu le nom de l'homme qui l'avait tant aimé

Mais il semblait étrange à tous les serviteurs d duc de Bourbon que, sur le point d'accomplir dessein si funeste, il n'eût laissé aucune indicati écrite de son désespoir, aucun souvenir de ses heur suprêmes, aucune marque d'affection pour ce dont il s'était plu toujours à reconnaître et à récom penser le zèle. C'était là une sorte de suicide mo non moins inexpliquable que tout le reste. Une d couverte inattendue vint mettre le comble à ta d'incertitudes.

Vers le soir du 27, M. Guillaume, secrétaire d roi, aperçut, en passant devant la cheminée de chambre mortuaire, des fragments de papier q brillaient sur le fond noir du foyer. Il s'approch et sur ces fragments, que soutenaient des cendre de papiers brûlés, il lit ces mots : *roi... Vin cennes... infortuné fils...* M. le procureur-général Ber nard étant arrivé le lendemain à Saint-Leu, on l remit ces fragments, avec d'autres que le valet d chambre Lecomte avait recueillis. « La vérité e « là, » s'écria aussitôt le procureur-général; et, l'aide des personnes présentes, il réunit ces frag ments de manière à recomposer les deux écrits qu voici :

Saint-Leu appartient au roi
Philippe
ne pillés, ni ne brûlés
le château ni le village

ne faites de mal à personne
ni à mes amis, ni à mes
gens. On vous a égarés
sur mon compte, je n'ai

urir en aiant
cœur le peuple
et l'espoir du
bonheur de ma patrie.

Saint-Leu et ses dépend
appartiennent à votre roi
Philippe : ne pillés ni ne brûlés

le village
mal à personne
es amis, ni à mes gens.
On vous a égarés sur mon compte, je n'ai qu'à mourir en souhaitant bonheur et prospérité au peuple français et à ma patrie.

Adieu pour toujours,

L.-H.-J. De Bourbon,
Prince de Condé.

P.-S. Je demande à être enterré à Vincennes, près de mon infortuné fils.

Dans ces recommandations bizarres beaucoup aimèrent à voir une preuve de suicide; mais les plus défiants ne pouvaient concevoir que ce fussent là les adieux d'un prince prêt à quitter la vie. Dans leur pensée, la crainte du pillage de St.-Leu était inconciliable avec ce dégoût de toutes choses que le suicide révèle. Il était peu croyable que cette crainte eût possédé l'âme du duc de Bourbon dans la nuit du 26 au 27 août, c'est-à-dire après cette fête de St.-Louis où il avait reçu tant de témoignages d'amour; après la visite de la reine, visite si douce, si rassurante, et lorsqu'il ne restait presque plus rien

des récentes agitations. On ne s'expliquait pas davantage pourquoi le duc de Bourbon attribuait, dans cet écrit, la propriété de St.-Leu à Louis-Philippe, auquel il savait bien que St.-Leu n'appartenait pas. On était surpris que le prince, ayant saisi la plume au milieu des apprêts d'un suicide, n'eût rien dit de précis sur son fatal projet, et n'eût point prévu à quels affreux soupçons le vague de ses paroles allait exposer ses serviteurs. Dans la manière même dont les deux écrits avaient été découverts, on crut trouver quelque chose d'inconcevable. Ces papiers que le secrétaire de Louis-Philippe et Lecomte avaient si aisément aperçus dans la soirée du 27, par quel singulier hasard avaient-ils échappé, dans la matinée du même jour, aux recherches de M. de Choulot, de Manoury, de Romanzo, et de tous ceux qui avaient, comme eux, visité la cheminée avec le plus grand soin? Fallait-il supposer que, dans le but d'accréditer l'opinion du suicide, une main furtive avait semé ces fragments dans le foyer, longtemps après la mort du prince? On les avait découverts sur des cendres de papiers brûlés : comment admettre que le duc de Bourbon, ayant des papiers à anéantir, eût brûlé les uns et déchiré les autres? Ces singularités conduisaient à penser que l'écrit découvert se rapportait à une date antérieure à l'événement, et n'était qu'un projet de proclamation rédigé par le prince dans les premiers jours du mois d'août, alors que l'orage révolutionnaire grondait encore. On ne tarda pas à apprendre qu'en effet, aux premiers bruits de la tourmente de juillet, le duc de Bourbon avait eu l'idée d'une proclama-

tion, et, dès-lors, la seconde hypothèse acquit l'autorité d'une croyance.

Ainsi s'épaississaient, à chaque pas, les ténèbres qui enveloppaient cette mort imprévue. Pour faire l'autopsie du cadavre, on avait envoyé à St.-Leu M. Marc, médecin ordinaire du roi, M. Pasquier et M. Marjolin. Ils conclurent au suicide. Mais, pour détruire tous les soupçons, ce ne fut pas assez de cet arrêt de la science que des médecins célèbres se hâtèrent, d'ailleurs, au nom de la science, de discuter et de combattre.

Il arriva donc que deux partis se formèrent. Ceux qui croyaient au suicide pouvaient alléguer en faveur de leur opinion : les procès-verbaux; la mélancolie du duc de Bourbon depuis 1830; ses terreurs de royaliste, de vieillard opulent et de gentilhomme; les déchirements de son âme incertaine au milieu des querelles politiques dont avait naguère retenti sa maison; l'acte de bienfaisance qu'il avait, le 26, confié aux soins de Manoury, par la crainte de ne pouvoir l'accomplir lui-même; ses adieux muets aux gens de service dans la soirée qui pour lui fut la dernière; l'état du corps qui ne présentait d'autres traces de violence que certaines excoriations, suffisamment explicables dans l'hypothèse du suicide; l'état des vêtements sur lesquels on n'avait remarqué ni désordre ni souillure; le verrou fermé intérieurement; les difficultés matérielles de l'assassinat; l'impossibilité de dire avec quelqu'apparence de certitude : voici les assassins! A ces présomptions, les défenseurs de la mémoire du mort répliquèrent par des scènes d'un effet puissant. L'un d'eux,

M. Méry-Lafontaine, se suspendit à l'espagnolette fatale, dans une position semblable à celle où avait été trouvé le prince; et cette tentative fut sans danger. On essaya, au moyen d'un ruban fort mince, de ramener du dehors un verrou dans sa gâche, et l'expérience eut un plein succès. Il n'en fallut pas davantage. Les soupçons, timides jusque-là, se formulèrent avec une audace violente. Des noms furent prononcés... Le testament avait été lu : les haines qui déjà se dressaient contre Mme de Feuchères s'accrurent par l'assurance acquise qu'elle n'avait laissé place que pour elle dans les souvenirs reconnaissants du testateur. Des propos accusateurs circulèrent. On raconta que dans la chapelle ardente où était exposée la victime, Lecomte s'était écrié, vaincu par son émotion : « J'ai un poids sur le cœur. » M. Bonnie, contrairement aux assertions formelles de ce même Lecomte, affirmait que, dans la matinée du 27, le verrou de l'escalier dérobé n'était point fermé, et que, pour cacher cette circonstance terrible, Mme de Feuchères s'était rendue à la chambre mortuaire par la route la plus longue, celle du grand escalier!

Le 4 septembre, le cœur du duc de Bourbon fut porté à Chantilly. L'abbé Pélier, aumônier du prince, assistait au service funèbre. Il parut portant le cœur de la victime dans une boîte de vermeil, et prêt à prononcer les paroles de suprême adieu. Un silence morne régnait dans l'assemblée. Chacun était dans l'attente. L'impression fut profonde, immense, lorsque d'une voix solennelle l'orateur sacré laissa tomber ces mots : « Le prince est innocent de sa « mort devant Dieu. »

La religion présida aux funérailles, qui se firent avec beaucoup de pompe et ou figurèrent plusieurs des fils du roi. Le corps ayant été porté à St.-Denis, le clergé épiscopal le vint recevoir à la porte de l'abbaye ; et de la basilique, dont l'hymne ordinaire des morts fit retentir les voûtes, les prières de l'église accompagnèrent le cercueil dans le caveau qui garde la poussière des rois.

Tel fut cet événement. Madame de Feuchères quitta précipitamment St.-Leu, et se rendit au Palais-Bourbon, poursuivie par d'étranges pensées. Durant quinze nuits, elle fit coucher l'abbé Briant dans sa bibliothèque, et madame de Flassans dans sa propre chambre, comme si elle eût craint que quelque image funèbre ne vînt se lever devant elle dans la solitude des nuits. Mais bientôt, revenue de son émotion, elle se montra confiante et résolue. Depuis long-temps elle jouait à la bourse, sur un capital énorme : elle donna suite à ses opérations, et, dans l'espace de quelques mois, elle se trouvait avoir gagné des sommes considérables.

Cependant, des murmures sinistres commençaient à s'élever de toutes parts ; les princes de Rohan préparaient tout, et pour un procès civil, et pour un procès criminel. A St.-Leu, à Chantilly, l'opinion du suicide ne rencontrait guère plus que des incrédules ; à Paris, on se livrait aux conjectures les plus hardies, dans les salons, dans les ateliers, partout. Un nom auguste, mêlé à celui de madame de Feuchères, fournit aux passions de parti une arme qu'elles saisirent avidement. On mit une sagacité cruelle à remarquer que, dès le 27, la Cour avait

pris possession par ses affidés du théâtre de l'événement; que l'aumônier du duc de Bourbon, quoique sur les lieux, n'avait pas été invité à coopérer à la rédaction des procès-verbaux; que le médecin du prince, M. Guérin, n'avait pas été appelé à l'autopsie, confiée à trois médecins dont deux, MM. Marc et Pasquier, entretenaient avec la Cour les plus étroites relations. On demandait avec un étonnement railleur dans quel but M. de Broglie avait empêché qu'on n'insérât au *Moniteur* le discours prononcé par l'abbé Pélier à Chantilly. On établissait un rapprochement injurieux entre la catastrophe qui faisait disparaître les Condés de l'histoire, et la prospérité croissante de la maison d'Orléans. Enfin, on ajoutait à tout cela mille exagérations puériles ou folles, car la haine compromet toujours ses succès par sa violence. D'un autre côté, l'ardeur avec laquelle certains courtisans cherchaient à accréditer l'opinion du suicide, tournait au détriment de leur idole, tant il y a, aussi, d'aveuglement dans la bassesse!

Pour étouffer des bruits dont l'injure osait monter jusqu'au gouvernement, un moyen décisif s'offrait au roi. Répudier une succession à ce point ténébreuse n'eût certes pas été au-dessus de son pouvoir; et par là il eût honoré son avènement et humilié ses ennemis. Mais Louis-Philippe envisageait autrement les intérêts de sa naissante royauté. On l'avait vu, à la veille d'occuper le trône faire passer hâtivement sur la tête de ses enfants, ses biens qu'il ne voulait pas, selon l'antique loi de la monarchie, réunir au domaine de l'Etat. C'était assez dire que, sous son règne, le mépris de l'argent ne serait point la vertu

dominante. Il songea donc uniquement, bien que le plus riche des souverains de l'Europe, à faire régir d'une manière fructueuse les nouveaux domaines de son fils.

De là, pour les hommes du pouvoir, la nécessité d'assurer à madame de Feuchères une protection dont nous aurons à raconter les scandales. La baronne fut invitée à la Cour, et y reçut un accueil dont, le lendemain, tout Paris s'entretenait avec stupeur. Les cris de l'opinion rendant une enquête inévitable, une instruction fut commencée à Pontoise dans le mois de septembre, mais rien ne fut négligé pour assoupir l'affaire. Le conseiller-rapporteur, M. de la Huproie, se montrait résolu à trouver la vérité; on le mit soudainement à la retraite, et la place de juge qu'il désirait depuis long-temps pour son gendre lui fut accordée. Le dossier passa en d'autres mains.

On verra dans la suite quel parti surent tirer de tant de circonstances sujettes à controverse l'éloquence de M. Hennequin et les ressentiments du parti légitimiste.

La Cour cessa bientôt d'être inquiète de tout le bruit qu'on faisait autour d'elle : une chose la tourmentait, cependant. Elle n'ignorait pas qu'il y avait, depuis long-temps, dans la maison de Condé, un secret dont deux personnes étaient toujours dépositaires. Ce secret avait été confié par le duc de Bourbon, lors de son séjour à Londres, à sir William Gordon, écuyer du prince régent, et au duc de la Châtre. Après leur mort, M. de Choulot avait reçu les confidences du prince, qui, à la suite d'une

chute de cheval réputée dangereuse, avait laissé voir à Manoury le fond de ses pensées. On n'a jamais su et on ne sait encore rien de ce secret, sinon qu'il est important et redoutable.

Quant au peuple, aucune des leçons que renfermait cette histoire ne fut perdue pour lui, et il en garda un immortel levain de défiance. Car le peuple croit volontiers aux crimes extraordinaires. Victime, d'ailleurs, des excès de l'orgueil et des emportements de la force, il lui est donné de se plaire à ces grands spectacles de la puissance abattue ou avilie et des vieilles races mortes, spectacles que Dieu lui envoie pour le relever et le venger.

CHAPITRE III.

Politique extérieure. — Lettre de Louis-Philippe à l'empereur Nicolas. — Dispositions des divers cabinets de l'Europe. — Joie des Anglais. — Le roi d'Espagne ne reconnaît pas Louis-Philippe; mot de Louis-Philippe sur Ferdinand VII; moyens employés pour amener la reconnaissance du cabinet de Madrid; les réfugiés espagnols poussés sur les Pyrénées, abandonnés ensuite. — Le gouvernement des clubs. — Emeute à Bruxelles. — Dispositions de la bourgeoisie belge. — Le prince d'Orange à Bruxelles; son portrait. — Vues du Palais-Royal sur la Belgique. — Politique de marchands. — Nomination irrégulière de M. de Talleyrand à l'ambassade de Londres; son portrait; funestes effets de son influence; son incapacité. — Réponse de Nicolas à Louis-Philippe. — Révolution en Belgique. La Belgique intéressée à se réunir à la France; efforts du Palais-Royal pour empêcher ce résultat; deux partis à Bruxelles; les patriotes et les Orangistes. — Bombardement d'Anvers. — Exclusion des Nassau. — Scènes d'enthousiasme à Paris. — Bataillon envoyé en Belgique par la société des Amis du Peuple.

Pendant que la bourgeoisie et la royauté, momentanément unies, consolidaient leur domination, les souverains étrangers revenaient peu-à-peu de leur frayeur.

La première pensée du nouveau pouvoir avait été de se faire reconnaître. Il résolut donc de fonder sa politique sur le maintien des traités de 1815. C'était se préparer une situation terrible. Ne faudrait-il pas, d'une part, s'asservir aux étrangers pour leur plaire, et de l'autre, avilir la nation pour la calmer? Le cabinet du Palais-Royal n'entrevit point ces conséquences, ou, s'il les entrevit, il les brava.

Le 19 août 1830, Louis-Philippe écrivit à l'empe-

reur de Russie pour lui notifier son avènement. S lettre [1], dont toutes les expressions paraissaient p sées avec soin, indiquait, à travers les formes d'un obséquiosité craintive, quelle allait être, au d hors, l'attitude du gouvernement. Pour rassure l'Europe sur les suites de la révolution de juille Louis-Philippe ne la montrait que comme une r sistance malheureuse, mais inévitable, à d'impr dentes agressions. Lui-même il se donnait pour l modérateur des victorieux, et le protecteur natur des vaincus, flattant ainsi, dans ce qu'elles pouvaien avoir de plus absolu, les doctrines monarchiqu du Czar. Dans le même but, l'auteur de la lett protestait de son respect pour le souverain déch que, même après sa chute, il désignait par ces mot *le roi Charles X*; hommage rendu au principe de l légitimité! Ce qu'il y avait de compromettant à fai l'éloge de la charte, Louis-Philippe l'atténuait e rappelant qu'elle était un fruit de l'invasion et u bienfait de l'empereur Alexandre. Enfin, il faisa dépendre adroitement de l'appui que la sainte-a liance lui prêterait, la conservation de la paix e Europe; et quoiqu'entièrement dévoué à l'Angle terre, comme on le verra plus tard, il laissait espér à Nicolas que la *catastrophe* arrivée à Paris n'aura point pour résultat de briser l'alliance projetée p le ministère Polignac entre la France et la Russie.

L'histoire que nous allons écrire était d'avance, e tout entière, contenue dans cette lettre.

L'empereur Nicolas ne s'était pas attendu sans doute, de la part du gouvernement français, à ces

[1] Voir aux documents historiques.

arques de soumission. Car, à la première nouvelle la révolution de juillet, il s'était mis en mesure de ire la guerre à la France. Il envoya le feld-maréchal ébitch à Berlin, pour y décider le roi de Prusse une alliance offensive; il donna l'ordre aux troupes sses de se tenir prêtes pour une campagne pro-aine; il fit écrire au prince de Lubecki, ministre s finances en Pologne, qu'il eût à rechercher sans lai tous les fonds nécessaires pour la mobilisation l'armée.

Le prince de Lubecki répondit que la Pologne ssédait huit millions de florins dans son trésor, et million d'écus à Berlin; qu'elle était prête par nséquent à entreprendre les préparatifs de guerre ulus par les circonstances [1].

D'un autre côté, le grand-duc Constantin engagea consul de France en Pologne à prêter serment à uis-Philippe. Ce consul était dévoué à la branche ée des Bourbons, et le cabinet de St-Pétersbourg aignait de le voir remplacé par un agent des idées i venaient de triompher à Paris.

Voilà dans quelles dispositions la lettre précitée ouva l'empereur de Russie : elle flatta son orgueil ns fléchir son ressentiment. Il ne se donna pas ême la peine de dissimuler ses dédains, et l'envoyé Palais-Royal fut accueilli par le chef d'un peuple ncore à demi barbare avec une hauteur dont le uvernement de la Restauration lui-même n'aurait as souffert l'injure.

L'attitude de l'Autriche ne fut pas à beaucoup

[1] Documents tirés du portefeuille du grand-duc Constantin, et pro-its par Lafayette à la séance du 22 mars 1831.

près aussi hostile, parce que ses intérêts diplomat
ques étaient différents. Le cabinet de Vienne n'éta
pas, comme celui de St.-Pétersbourg, intéressé à l
destruction de l'Angleterre. Il importait peu à l'Au
triche que le roi de France eût le cœur anglai
pourvu qu'il se montrât disposé à enchaîner l'esp
révolutionnaire, et à préserver de tout ébranleme
le système européen, inauguré en 1815. Louis-Ph
lippe promettait tout cela. Son avènement dev
donc être salué avec joie par les souverains qui, e
1815, s'étaient partagé les dépouilles de la France
en s'appropriant les peuples secondaires, bétail h
main, distribué selon la loi de leurs caprices. So
ce rapport, la Russie elle-même devait naturell
ment applaudir à l'avènement de Louis-Philippe;
c'est ce qu'elle eût fait, si ses vues sur Constantinop
ne lui eussent créé dans la question un motif par
culier de dépit et de haine.

M. de Metternich, d'ailleurs, faisait consister
politique à éviter toute grande secousse. Amoure
du repos par égoïsme, il l'était aussi per incapaci
Ceux-là seuls affrontent les orages qui se sentent
force de les maîtriser. M. de Metternich voulait jou
sans trouble d'une réputation facilement usurp
et dont la moindre complication eût mis à nu
mensonge. Il ne se borna pas à recevoir d'une m
nière encourageante les assurances données p
Louis-Philippe, il pressa vivement le roi de Pru
de ne point faire attendre son adhésion ; et, en eff
ce fut par Berlin qu'arriva la reconnaissance
l'Autriche : celle de la Prusse y était jointe.

Le roi des Pays-Bas n'avait pas hésité à reconnaît

uis-Philippe. Trop heureux de voir sur le trône e France un prince qui renonçait pour son pays à rive gauche du Rhin et à la Belgique!

Pour ce qui est de l'Angleterre, elle considérait dénoûment des trois journées comme un des évé-ments les plus heureux de son histoire. Grâce à lévation du duc d'Orléans, c'était au profit des nglais que la révolution de juillet venait de s'ac-mplir. Aussi Guillaume IV fit-il au général Bau-rand l'accueil le plus empressé.

La joie que ces petits succès de famille causèrent Palais-Royal ne fut pas tout-à-fait sans mélange. n prince d'Italie, le duc de Modène, refusa de recon-itre Louis-Philippe, et l'Espagne publia contre le uvernement de juillet un manifeste injurieux.

Le refus du duc de Modène était singulier. Les pports de ce prince avec le duc d'Orléans, avant révolution de 1830, n'avaient jamais eu rien qui nt faire présager une hostilité aussi violemment éclarée. Le duc de Modène, qu'on disait conspira-ur, aurait dû bien plutôt s'associer à une révolu-on sur laquelle comptaient depuis si long-temps us ceux qui conspiraient pour l'indépendance de talie. L'insolence bizarre de son refus, et l'impu-ité, plus bizarre encore, que lui accorda le cabinet Palais-Royal, donnèrent lieu à des soupçons offen-nts. On avait parlé de M. Misley comme d'un ent mystérieux envoyé d'Italie au duc d'Orléans, ns l'intérêt de l'indépendance italienne. Quelques prits défiants pensèrent que, par son accession aux raités de 1815, Louis-Philippe déconcertait des espé-nces qu'il avait fait concevoir; que le duc de Mo-

dène en était profondément irrité, et que son refu était la manifestation énergique d'un mécontentement dont il lui était impossible de révéler à l'Europe le secret.

On s'expliquait mieux le manifeste publié, au nom de Ferdinand VII, par M. Calomarde. L'Espagne n'ayant pas été partie prenante aux traités de Vienne, Louis-Philippe, en adhérant à ces traités n'effaçait pas suffisamment aux yeux d'un monarque absolu, la tache de son usurpation.

Ne pouvant gagner le gouvernement espagnol, le Palais-Royal résolut de l'effrayer.

La nouvelle de la révolution de 1830 avait attiré à Paris, de tous les points de l'Europe, les plus illustres victimes de la tyrannie de Ferdinand VII. Réunis par une infortune semblable et par de communes espérances, MM. Mendizabal, Isturiz, Calatrava, San Miguel, le duc de Rivas, Martinez de la Rosa, le comte de Toréno, etc...., avaient formé, à Paris, une espèce de junte, dont le but avoué était de révolutionner l'Espagne. Pour seconder cette réunion, les patriotes français en formèrent une seconde sous le nom de *comité espagnol*. Ce comité qui se composait de MM. Dupont, Viardot, Marchais, Schœlcher, Chevallon, Étienne Arago, Gauja, Loëve-Weimar, Garnier-Pagès, se mit à l'œuvre avec beaucoup d'ardeur. Une souscription fut ouverte, et on recueillit des sommes considérables. Le colonel Pinto était entre les patriotes des deux nations l'intermédiaire principal. Un banquier, M. Calvo, prit en main les intérêts financiers de l'émigration espagnole. Il fut question d'ouvrir un emprunt. Fonder

ne caisse, enrôler les réfugiés, les envoyer aux Pyrénées, c'est à cela que s'employa l'activité du *comité espagnol*.

Bientôt la protection du gouvernement lui fut assurée. Seul, parmi les ministres, le général Sébastiani se montrait opposé à une intervention, même indirecte. M. Dupont étant allé le trouver pour l'inviter à s'associer aux efforts du comité, il répondit que le premier devoir du gouvernement français était d'éviter un conflit européen; que la nouvelle royauté ne pouvait, sans se compromettre, assister les révolutionnaires espagnols; que, pour son compte, il était bien décidé à combattre, dans le conseil, toute mesure ayant pour objet d'encourager leurs démarches; que, comme homme, néanmoins, mais en cette qualité seulement, il ne refusait point de venir en aide à des infortunes qui le touchaient. « Mais, alors, s'écria M. Dupont, entre vous et nous, c'est la guerre, Monsieur. — Eh bien, c'est la guerre, reprit froidement le ministre. »

M. Guizot manifesta des sentiments bien opposés. Il répondit à M. Louis Viardot, réclamant, au nom des réfugiés, l'appui du ministère : « Dites à ceux qui vous envoient que la France a commis un crime politique en 1823; qu'elle doit à l'Espagne une éclatante réparation, et que cette réparation sera donnée. »

Mais le comité sentait bien de quel poids serait dans la balance du succès l'adhésion personnelle du roi. Une audience lui fut donc demandée par M. Dupont, Marchais et Loëve-Weimar. Au jour fixé, ces messieurs se présentèrent au Palais-Royal,

où M. Odilon Barrot leur servit d'introducteur. Le roi les accueillit avec une grâce parfaite. Il reconnut que la France était menacée d'une guerre sur les bords du Rhin; que l'orage pouvant à toute heure gronder sur elle du côté du nord, il importait qu'au midi elle fût mise à l'abri de toute attaque. Il ajouta que la protection promise par Ferdinand VII aux carlistes du midi lui paraissait alarmante, et qu'il était par conséquent d'un haut intérêt politique de leur enlever les Pyrénées. Il ajouta qu'il n'ignorait point que cette politique le poussait à combattre des intérêts de famille. « Mais en ce qui concerne Ferdi« nand VII, continua-t-il, on peut le pendre si on « veut : c'est le plus grand coquin qui ait jamais « existé. » Les représentants du comité voyant le roi dans de semblables dispositions, crurent le moment venu de lui parler des projets des réfugiés espagnols. Ces projets consistaient à offrir la couronne d'Espagne au duc de Nemours en lui donnant pour épouse Dona Maria, ce qui aurait fait prévaloir dans l'Espagne et le Portugal réunis l'influence française et les traditions de la politique de Louis XIV. Une pareille proposition était peu acceptable; à cause de la haine que se portent l'un à l'autre le peuple espagnol et le peuple portugais. Ce ne fut point toutefois, par ce motif que le roi la repoussa. Il s'exprima sans détour sur le danger de céder à une tentation de ce genre. Il voyait dans l'offre d'une couronne pour un de ses fils quelque chose de singulièrement hasardé, et ne voulait point se compromettre aux yeux de l'Europe. Quant aux secours d'argent qui lui étaient demandés, il s'abstint égale-

ment et de les promettre et de les refuser. Mais, quelques jours après, il mit à la disposition de M. de Lafayette cent mille francs tirés de la cassette royale, et destinés à soutenir les tentatives des révolutionnaires espagnols. Soixante mille francs furent portés à Bayonne par M. Chevallon, et M. Dupont fut chargé d'aller en remettre quarante mille à Marseille, au colonel Moreno, qui devait les faire passer au général Torrijos.

Devenus de la part du gouvernement français l'objet d'une protection aussi directe, les réfugiés espagnols s'élancèrent, le cœur plein d'espoir, à la conquête de leur patrie. Chaque jour, des bandes de trente, quarante, cinquante hommes, partaient pour les Pyrénées, tambour battant et enseignes déployées. Des feuilles de route étaient distribuées aux volontaires par M. Girod de l'Ain, préfet de police. L'impériale des voitures publiques était toujours retenue d'avance pour les proscrits. Enfin, comme on rassemblait des fusils de toutes parts, et que l'ambassadeur d'Espagne, M. d'Ofalia, s'en plaignait, on fit de secrets dépôts d'armes avec l'assentiment de MM. Montalivet et Guizot.

Le général Mina était à Paris, se disposant à courir aux Pyrénées. Le maréchal Gérard eut une entrevue avec ce célèbre chef des partisans, lui produigua les témoignages de la plus vive sympathie, et promit à sa cause l'appui du gouvernement français. « Mais « il importe, lui dit-il, de ne rien brusquer. Partez « pour Bayonne, sans retard, et jurez-moi de vous « abstenir de toute entreprise jusqu'à ce que la « France se soit nettement posée à l'égard de l'Eu-

« rope. » Mina ne pouvait suspecter la loyauté du maréchal Gérard : il promit, et partit pour Bayonne sans faire confidence à qui que ce fut de ses espérances et de ses projets. Arrivé à Bayonne, il tint parole. Mais son inaction, dans des circonstances où le succès dépendait tout entier de la promptitude et de l'audace, ne tarda pas à faire planer sur lui les plus cruels soupçons. Les réfugiés espagnols formaient alors deux camps : d'un coté, les partisans de la France; de l'autre, ceux de l'Angleterre. Mina est accusé de trahison par quelques-uns de ses compatriotes : on le croit vendu aux Anglais. Enchaîné par sa parole, il ne peut ni agir ni se défendre. La défiance, si naturelle aux cœurs souffrants, se glisse parmi les réfugiés, les divise, pousse ceux-ci à une précipitation dangereuse, glace l'ardeur de ceux-là. Bientôt au malheur de ces divisions vient se joindre, pour les réfugiés, un malheur plus grand encore. Ferdinand VII, frappé d'épouvante, avait fait connaître les conditions de l'appui qu'il consentait à prêter à Louis-Philippe. C'est ce qu'attendait le cabinet du Palais-Royal. Il défendit tout-à-coup les départs, suspendit les secours, se mit en mesure de dissiper les rassemblements, imposa aux autorités l'obligation d'une surveillance active, et fit voler jusqu'à Bayonne, sur l'aile du télégraphe, des ordres inhospitaliers.

Ce fut alors que, cédant au conseil de son désespoir, le colonel Valdès franchit la Bidassoa. Le 13 octobre, à la tête d'un petit nombre de braves, il touchait le sol sacré de son pays aux cris mille fois répétés de vive la constitution, et sans autre garantie

de succès que la justice de sa cause et son épée. La fortune lui fut d'abord favorable : autour de son drapeau, qui était celui d'un proscrit, quelques généreux Espagnols accoururent. Mais de douloureux mécomptes lui étaient réservés. Un autre chef de bande, le général Chapalangarra, était entré en Espagne avec cette conviction fatale que, pour soulever la contrée, il lui suffirait de se montrer; et à ceux qui lui représentaient les dangers d'une aussi grande confiance, il avait répondu : « Les balles me « respectent trop pour m'atteindre. D'ailleurs, « qu'importe? Je montrerai, du moins, comment « sait mourir un soldat de la liberté. » En effet, ayant aperçu un poste de royalistes, il s'avança seul sur la route après avoir défendu aux siens de faire feu, et prononça quelques paroles amies. On lui répondit par une décharge : il tomba mort. Ses compagnons, trop faibles pour résister, reculèrent jusqu'à une auberge où était établi un poste de cent hommes que les royalistes avaient fait reconnaître par un espion déguisé en marchand de gâteaux. Ce poste, vivement attaqué, se défendit avec vigueur. Là combattaient pour la cause de l'Espagne huit volontaires parisiens, dont quatre se firent tuer; les quatre autres, après s'être battus vaillamment, parvinrent à se sauver à la nage. La troupe de Chapalangarra fut décimée et se dispersa. Premier échec qui n'était que le signal d'un grand désastre! Privé d'un appui sur lequel il avait compté et accablé par des forces supérieures, Valdès s'était concentré à Vera, où il ne pouvait manquer d'être cerné et de périr. La nouvelle en arrive jusqu'à Mina qui se dé-

cide alors à quitter Bayonne pour courir au secours de son frère d'armes. Il rassemble ses compagnons, trompe la surveillance de l'autorité, oppose la bonne volonté de quelques patriotes français aux douaniers qui veulent arrêter les caisses de médicaments qu'il emporte avec lui, et passe enfin la frontière après bien des obstacles et des périls. Une mésintelligence profonde existait entre Mina et Valdès. Le premier ne voulait que réduire Ferdinand VII à des concessions libérales; le second voulait le détrôner. Mais en s'apercevant, les deux chefs se tendirent la main, sacrifiant leurs répugnances à la patrie qui les appelait sur le même champ de bataille. Valdès restant à Vera, Mina courut à Irun, dont il se rendit maître. Malheureusement les chefs espagnols n'avaient pu prévoir, en commençant leur entreprise, tous les dangers qui les attendaient.

Il avait été convenu qu'au moment où Mina entrerait en Espagne par la Navarre, le général Placensia y entrerait par l'Aragon, de manière à tenir en échec les troupes de cette dernière province. Mais, sur l'ordre du gouvernement français, des armes envoyées au général Placensia furent saisies, cinq cents fusils et six mille cartouches, rassemblés par les soins du général Vigo, furent confisqués à Maulian, et pareille confiscation eut lieu à Bagnères, chez le général Gurrea : car le gouvernement français mettait à faire échouer les efforts des patriotes espagnols autant d'ardeur qu'il en avait mis d'abord à les exciter. D'un autre côté, on informait soigneusement le gouvernement espagnol de toutes les mesures prises en France. Le capitaine général de

l'Aragon apprit donc que cette province n'était pas menacée, et reçut ordre de réunir ses troupes à celles de la Navare. Toute résistance devenait par là inutile. Mina qui, après la prise d'Irun, avait occupé les hauteurs d'Oyarzun, fut averti que Valdès, à Vera, allait se trouver enveloppé. Il lui envoya aussitôt ses cavaliers et un petit nombre de fantassins commandés par les généraux Lopèz-Banos et Butron. Avec ce renfort, Valdès disputa le terrain pied-à-pied : c'était lutter contre l'impossible. Il dut repasser la frontière, suivi de ceux de ses compagnons qui n'avaient point péri dans cette lutte inégale. Hélas! à ces malheureux le sol de France ne fut pas moins fatal que celui de leur pays. Là, où ils croyaient trouver un asile, beacoup ne devaient trouver qu'un tombeau. Par une violation du droit des gens, qui n'eut d'égal à son audace que le scandale de son impunité, les royalistes poursuivirent leurs ennemis jusque sur le territoire français et y fusillèrent leurs prisonniers. Plein de douleur et d'indignation, un aide-de-camp de Valdès ne voulut point conserver la vie dans cette France qu'il avait cependant aimée : il rentra en Espagne pour y mourir.

Il ne restait plus à Mina qu'une petite troupe. Il essaya de regagner la frontière. Pressé de toutes parts, poursuivi sans relâche, traqué par d'énormes chiens des Pyrénées lancés sur sa trace, il passa deux jours à gravir les montagnes, forcé bien souvent de se cacher au fond des ravins et jusque dans des fentes de rocher. Il arriva enfin à Lorda, maison située à une lieue en deçà de la frontière française.

Il avait fait trente-huit lieues en quarante-deux heures; ses mains, ses pieds étaient en sang, et les blessures qu'il avait autrefois reçues dans la guerre de l'indépendance s'étaient rouvertes. De ses compagnons, plusieurs tombèrent aux mains des carabiniers royaux et furent massacrés. On en fusilla quelques-uns sur la place d'Irun, aux cris de *Vive le roi absolu!*

L'âme cruelle de Ferdinand VII s'était rassasiée de vengeances : il cessa de menacer le cabinet du Palais-Royal. Mais, dès ce moment, la France fut maudite par tous les patriotes espagnols, et il fut manifeste que, si jamais l'Espagne devenait démocratique, elle deviendrait anglaise. Or, le triomphe de la démocratie en Espagne étant inévitable, le gouvernement français venait de relever cette barrière des Pyrénées qu'avait abaissée le génie de Louis XIV.

Pendant qu'au midi la France perdait l'Espagne, la fortune semblait lui ouvrir au nord la voie des conquêtes pacifiques.

Il existait en France, à cette époque, deux gouvernements, celui de Louis-Philippe et celui des clubs : le premier, calculateur et réservé ; le second, actif, passionné, bruyant, et ami de l'imprévu. Le parti qui, à Paris, parlait de propagande, voulait qu'on poussât la France jusqu'au Rhin et qu'on étendît la main sur la Belgique, était en général composé d'hommes jeunes, étrangers aux affaires, peu riches, et par conséquent sans consistance dans une société tournée au mercantilisme. Néanmoins, ce parti était mieux conseillé par son ardeur que le parti contraire ne l'était par ses craintes. Grâce aux embarras de l'Europe, la prudence consistait ici à

tout oser, et les plus téméraires en apparence étaient en réalité les plus sages, car la paix était également au fond de l'un et de l'autre système. Seulement, la France l'imposait à l'Europe en secouant les traités de 1815, tandis qu'en y adhérant, elle était forcée de l'implorer. Et en imposant la paix, elle en dictait les conditions; en l'implorant, elle s'abaissait à les subir.

Malheureusement la politique propagandiste manquait d'interprètes puissants par leur position sociale. A l'exception du général Lamarque, du général de Richemont, et de M. Mauguin qui entretenait avec les partisans de la France en Belgique une correspondance assidue, aucun homme haut placé ne se présentait pour résister avec vigueur aux tendances ultrà-pacifiques de la Cour. La plupart des vieux généraux de l'empire n'aspiraient plus qu'à éteindre dans les douceurs du repos les restes de leur vie agitée. Quelques-uns d'entr'eux voyaient dans l'adoption d'une politique voulue par les nouveaux dispensateurs de la fortune, une voie plus facile ouverte à leur ambition. Dans la sphère où s'agitaient les questions diplomatiques, la France industrielle était tout, la France guerrière n'était plus rien.

Toutefois, le parti propagandiste mit activement à profit l'état d'hésitation où la révolution de juillet venait de plonger la France, et l'affaiblissement momentané de tous les pouvoirs. Plusieurs de ses émissaires partirent pour la Belgique. Ils y échauffèrent les esprits et y jetèrent parmi le peuple la semence des passions dont ils étaient animés eux-mêmes, si

bien que dans la nuit du 25 au 26 août 1830, ce cri avait retenti dans les rues de Bruxelles : *Imitons les Parisiens*. Le mouvement qui, alors, emporta quelques jeunes gens, au sortir d'une représentation de la *Muette*, n'eut d'abord que le caractère d'une émeute. La maison d'un journaliste ministériel, mise au pillage; le drapeau tricolore déployé; quelques boutiques d'armuriers envahies; le vîtres de la cour d'assises brisées; l'hôtel du ministre de la justice, Van Maanen, incendiée aux cris de joie de la multitude : là semblaient devoir se borner les vengeances de la nation belge contre la Hollande. C'était une protestation violente plutôt qu'un essai de révolution.

Et en effet, presque tous les industriels de la Belgique étaient unis à la Hollande par le lien de leurs intérêts privés : les plus hardis ne désiraient guère qu'une séparation administrative, avec le prince d'Orange pour roi. Le peuple était disposé à vouloir davantage, non par suite d'une appréciation bien nette de ses intérêts, mais parce qu'il était entretenu dans des sentiments de haine et de révolte par le clergé catholique.

Cette divergence de sentiments se manifesta dès le lendemain de l'émeute du 25 août. La première pensée de la bourgeoisie appartînt au rétablissement et au maintien de l'ordre. On s'empressa d'envoyer à La Haye une députation chargée de présenter au roi Guillaume une adresse respectueuse qui se terminait par ces mots ; « Pleins de confiance dans la bonté « de votre majesté et dans sa justice, les citoyens de « Bruxelles n'ont député vers vous leurs concitoyens

« que pour acquérir la douce certitude que les maux
« dont on se plaint seront aussitôt réparés que con-
« nus. Les s.-s. sont convaincus qu'un des meilleurs
« moyens de parvenir à ce but si désiré sera la
« prompte convocation des états-généraux.

« Bruxelles, ce 28 août 1830. »

Il est certain que la bourgeoisie belge, considérée dans ce qui constituait sa principale force, c'est-à-dire les industriels et les commerçants, était beaucoup plus portée à craindre une révolution complète qu'à la désirer : d'abord, parce qu'une semblable révolution aurait créé naturellement à la Belgique une situation violente et l'aurait précipitée dans un avenir plein d'orages ; ensuite, parce qu'une secousse aussi profonde n'était point nécessaire pour amener le redressement des griefs dont on se plaignait. Dans la deuxième chambre, 55 députés représentaient le nord, 55 députés représentaient le midi : quelques voix de plus acquises à la représentation méridionale suffisaient donc pour renverser les bases de l'union et faire passer de La Haye à Bruxelles le sceptre des Pays-Bas.

Mais la journée du 25 août venait de placer les événements sur une pente où il eût été bien difficile de les arrêter. Une vive fermentation régnait dans le peuple ; un appât nouveau venait d'être offert à des ambitions mécontentes ; le drapeau brabançon flottait à Bruxelles ; le mouvement insurrectionnel de cette ville embrassait Liége, Louvain, Namur ; et, comme pour rendre la rupture inévitable, les feuilles hollandaises demandaient avec emportement qu'on châtiât les *rebelles*.

Ce fut au milieu de cette anxiété générale, le 31 août 1830, que le prince d'Orange et le prince Frédéric arrivèrent à Vilvorde, à la tête de leurs troupes. Une commission est aussitôt nommée à Bruxelles pour offrir aux princes d'entrer dans la ville. Ils y consentent, à condition que le drapeau brabançon fera place aux couleurs de la maison d'Orange. A cette nouvelle, la ville de Bruxelles s'émeut; on dépave les rues, on abat des arbres, on prépare des barricades. Une nouvelle députation part pour Vilvorde, à travers les flots d'une multitude en émoi. A onze heures du soir, les députés étaient de retour à Bruxelles; et, à minuit, on lisait dans les corps de gardes bourgeois, au milieu d'acclamations ardentes, une proclamation ainsi conçue :

« S. A. R. le prince d'Orange viendra aujourd'hui, « avec son état-major seulement et sans troupes; il « demande que la garde bourgeoise aille au-devant « de lui. Les députés se sont engagés à la garantie « de sa personne et à la liberté qu'il aura d'entrer « en ville avec la garde bourgeoise ou de se retirer, « s'il le juge convenable. »

Le lendemain, 1er septembre, le prince d'Orange fit son entrée à Bruxelles. La garde bourgeoise s'était avancée au-devant de lui, marchant en ordre de bataille pour ainsi dire, et livrant aux airs avec orgueil les couleurs brabançonnes. Au pont de Laëken, le prince d'Orange atteignit la tête de la colonne. Il n'était accompagné que de quelques aides-de-camp. Une foule innombrable se pressait sur la route qu'il avait à parcourir. A son approche, le tambour battit au champ, et les gardes lui pré-

tentèrent les armes. Il put même juger aux cris de *Vive le prince!* qui retentissaient de distance en distance, qu'il n'entrait pas dans une ville ennemie. Mais lorsqu'il aperçut dans les rues d'énormes barricades et tout le sinistre appareil d'une cité en péril, il se sentit prêt à défaillir et pâlit. D'ailleurs, à mesure qu'il avançait, la voix du peuple dominait de plus en plus celle de la bourgeoisie et portait à son cœur épouvanté ces cris de guerre : *Vive la liberté! A bas Van Maanen!* Pour se rendre à son palais, il voulait suivre la rue de la Madeleine : on cria de toutes parts : *A l'Hôtel-de-Ville!* Profondément troublé, il continua sa route avec une extrême vitesse et comme en fuyant. Sur la place de la Justice, où il parut seul, ses aides-de-camp ne l'ayant pu suivre, une sentinelle donna l'alarme, et le poste, accourant, croisa sur lui la baïonnette. Ainsi la fièvre révolutionnaire avait déjà gagné Bruxelles, et le prince se trouvait engagé dans une entreprise dont le dénoûment pouvait devenir terrible. Il abrégea le plus qu'il put son séjour dans une ville où déjà flottait partout le drapeau fatal à sa maison. Mais plusieurs députations s'étaient succédé auprès de lui; il avait reçu la visite de presque tous les notables de Bruxelles, et une commission nommée pour aviser aux mesures à prendre dans la circonstance avait enfin prononcé le mot *séparation.* Ce mot laissait au prince d'Orange l'espoir d'une couronne.

« A ce prix, dit-il dans une réunion où la question « devait se décider, vous me serez fidèles? — Oui! « oui! répondirent avec enthousiasme les assistants. « — Et vous ne vous réunirez pas aux Français? —

« Jamais ! » Ce fut alors entre le prince et ceux qui l'entouraient un échange de paroles passionnées. L'émotion de l'assemblée était au comble, et on raconte que le prince d'Orange fondait en larmes. Le 4 septembre il quitta Bruxelles où il ne devait plus rentrer.

Le prince d'Orange était un homme spirituel, chevaleresque, français par les manières et le langage. Il ne courait point bassement après la popularité : il l'appelait naturellement à lui. Mais son amour pour le jeu et la vivacité de ses goûts libertins avaient fourni à ses ennemis des armes dont ils se servirent contre lui avec une haine infatigable. C'est ainsi qu'on l'accusa, non sans quelque vraisemblance, d'avoir soustrait les diamants de sa femme pour payer ses dettes. Son père ne l'aimait pas. Homme d'affaires, rien ne rapprochait Guillaume d'un homme de plaisir, dont il n'approuvait pas les penchants et dont la capacité lui faisait ombrage. A son fils aîné, Guillaume préférait le prince Frédéric qui justifiait par une extrême médiocrité la tendresse paternelle, toujours défiante chez un roi. Or, ce fut, comme on le verra plus bas, la main du prince Frédéric qui brisa le dernier lien entre la Belgique et la Hollande.

Quoi qu'il en soit, la nouvelle de ces événements produisit en France une sensation profonde. Bien qu'il n'y eût aucune comparaison à établir entre la situation de la France et celle de la Belgique, les Parisiens se plurent à voir dans la révolution qui venait de commencer à Bruxelles, l'ascendant de l'exemple héroïque donné au monde par le peuple de Paris.

D'autres pensées agitaient la Cour. Le roi ayant eu, à cette époque, un entretien particulier avec deux Belges qui se trouvaient en France, il ne leur dissimula point ses sympathies; il parla de Guillaume comme d'un prince sage, libéral, et parut affligé de l'ébranlement imprimé au trône d'un monarque qui avait mis à le reconnaître tant de grâce et d'empressement. Devant ses ministres, devant MM. Dupont (de l'Eure) et Laffitte surtout, Louis-Philippe ne pouvait guère montrer les mêmes dispositions. Mais, avec son parti pris de ne déplaire en rien à l'Europe monarchique, comment aurait-il vu éclater sans effroi un mouvement qui le poussait à prendre une décision anti-européenne ou une décision anti-française? Car ne pas tendre les bras à la Belgique, prête à se détacher de la Hollande, c'était donner aux espérances que la révolution de juillet avait éveillées dans le peuple français un démenti bien brusque, un démenti dangereux peut-être. Et, d'un autre côté, accepter les avances de la fortune, c'était irriter à jamais l'Angleterre qui, depuis Édouard III, n'avait cessé d'agir contre l'établissement de l'influence française en Belgique.

Ce n'est pas que la réunion des deux pays, même au plus fort de l'enthousiasme excité par la révolution de juillet, se fût opérée sans obstacle. Le clergé belge, qui exerçait sur le peuple un empire absolu, détestait dans la nation française une société devenue sceptique et livrée à toutes les hardiesses de l'esprit d'examen; les nobles n'éprouvaient que répugnance pour un pays tout couvert des ruines de l'aristocratie; et quant aux industriels, ils étaient en gé-

néral orangistes. Malgré tout cela, attirer la Belgique à nous n'eût pas été au-dessus des efforts d'une diplomatie habile. Entre le parti catholique et le parti libéral il existait en germe des divisions qui devaient éclater plus tard et dont on pouvait profiter. L'hostilité des nobles ne s'appuyait pas sur des forces assez réelles pour qu'il fût imprudent de la dédaigner. Le penchant des industriels pour le prince d'Orange n'ayant d'autre principe que leur égoïsme mercantile, on leur aurait fait comprendre sans peine tout ce qu'ils allaient gagner à voir nos marchés s'ouvrir à leurs produits. La séparation de la Hollande et de la Belgique, combinée avec la royauté du prince d'Orange, ne pouvait être pour les Belges qu'une dépendance déguisée, et laissait perpétuellement suspendue sur leurs têtes la menace du joug hollandais. La Belgique, après tout, n'avait-elle pas été française? N'était-ce pas la langue des Français que parlait toute la partie influente et éclairée de la nation belge? Les provinces Wallonnes n'étaient-elles pas françaises par le cœur? Si Bruxelles craignait de décheoir en devenant simple chef-lieu de département, n'était-il pas possible de la gagner en stipulant qu'elle deviendrait la résidence d'un prince français et la capitale d'une division administrative de la France?

Voilà ce que pensaient les hommes que touchait la grandeur de leur pays. Mais ils avaient à combattre des intérêts puissants et obstinés. Parmi les industriels français, beaucoup redoutaient, dans le cas d'une réunion, la concurrence des fabricants de la Belgique, préférant de la sorte à l'intérêt national

intérêt de leur fortune. M. Casimir Périer, possesseur des mines d'Anzin, aurait perdu beaucoup d'argent par la libre introduction des houilles belges. Ainsi, la France, pays de guerriers, n'avait pu renoncer à son génie sans perdre sa virilité, et elle était vue condamnée à l'impuissance le jour où elle avait consenti à être gouvernée par des marchands.

Ces circonstances répondaient trop bien à la politique du château, pour qu'elle ne les mît point à profit. Le samedi, 4 septembre 1830, le roi soumit au conseil une question de la plus haute gravité : la nomination du prince de Talleyrand à l'ambassade de Londres. M. Laffitte déclara qu'un tel choix lui semblait extrêmement dangereux, parce qu'il était impopulaire. M. Dupont (de l'Eure) se prononça d'une manière plus formelle encore. M. Molé, dont la politique était plutôt russe qu'anglaise, aurait volontiers repoussé un choix qui condamnait brusquement la France à l'alliance de l'Angleterre. M. Bignon appuyait les répugnances de MM. Dupont (de l'Eure) et Laffitte. Le roi interrompit, en conséquence, le cours des délibérations.

Le lendemain, 5 septembre, M. de Talleyrand, qui se trouvait à dîner chez M. Laffitte, lui dit : « Je vous remercie de vos paroles d'hier. Je sais tout ; le roi m'a tout raconté. — Vous savez alors, répondit M. Laffitte, en quels termes j'ai parlé de votre capacité. — Passons. — J'ai ajouté que je vous croyais incapable de manquer à votre parole. — C'est de cela que je vous remercie. — Il est vrai que j'ai parlé aussi de votre impopularité. »

M. de Talleyrand ne répliqua que par un sourire. Les convives l'imitèrent. Et quelques heures après, M. Laffitte apprit, de la bouche du roi, que M. de Talleyrand était ambassadeur à Londres.

Aucune protestation ne s'éleva de la part du conseil. Pourtant, la décision qui venait d'être prise engageait irrévocablement la France dans une politique toute nouvelle. Nommer M. de Talleyrand à l'ambassade de Londres, c'était non-seulement lier la diplomatie française au maintien des traités de 1815, mais encore renoncer à l'alliance de la Russie pour embrasser celle de l'Angleterre.

La nomination de M. de Talleyrand aurait dû émouvoir profondément les âmes, s'il n'y avait eu alors, partout, éblouissement et vertige. Qui pouvait avoir oublié qu'avant 1814 la France était la première nation du monde ; que le Rhin commençait et finissait sur son domaine; que l'Allemagne avait été façonnée pour elle et par elle; que l'Italie reconnaissait ses lois; que la capitale du catholicisme lui appartenait; que l'Espagne obéissait à son influence; qu'elle était plus grande, enfin, que n'avait osé la rêver tout l'orgueil de Louis XIV ? Or, chez M. de Talleyrand s'étaient ouvertes les négociations de Paris, préliminaires à jamais honteux des honteux traités de Vienne; chez M. de Talleyrand les ennemis de la France avaient eu raison, en deux traits de plume, du génie militaire de la république, continué par le génie militaire de Bonaparte. C'était là qu'on avait décidé qu'il serait donné un million à M. de Metternich, un million à M. de Nesselrode, et six cent mille francs à chacun des négociateurs su-

balternes, pour indemniser les diplomates étrangers du soin qu'ils prenaient de nous dépouiller. Singuliers titres pour devenir l'ambassadeur d'une révolution qui, dans la pensée du peuple, n'était qu'une protestation contre Waterloo et ses suites!

La vie de M. de Talleyrand, du reste, n'était ignorée de personne. Il s'était élevé par la protection des courtisanes qui déshonorèrent les derniers jours de la monarchie et contribuèrent à la perdre. Il était devenu évêque d'Autun, la veille du jour où la puissance de l'Eglise allait s'écrouler. Grand seigneur, on l'avait vu, au fameux anniversaire du 14 juillet, monter sur l'autel de la patrie, comme pontife de la révolution par qui mourait cette aristocratie dont il était membre. Il avait eu sa part de pouvoir, lorsque le 18 fructidor était venu frapper ses protecteurs. Il avait gagné le portefeuille des affaires étrangères à la révolution du 18 brumaire, dirigée contre Barras, son ami. En 1814, il s'était proclamé chef du gouvernement provisoire, pendant qu'à Fontainebleau, Napoléon, son bienfaiteur, méditait sur les ruines de l'Empire. Et maintenant que la dynastie à laquelle il avait offert son patronage en 1814, prenait à son tour la route de l'exil, il reparaissait sur la scène, pour y saluer encore une fois la fortune.

Cela même le désignait à l'admiration des froids ambitieux et des sceptiques que le cours de la révolution de juillet venait, en s'égarant, de porter aux affaires. C'est le propre des petites âmes et des petits esprits de croire habile l'homme qui réussit dans son égoïsme. Mais M. de Talleyrand ne fut pas même

habile en ce sens, d'une manière absolue. Ecarté des affaires sous la République, disgracié sous l'Empire, exilé presque de la Cour sous la Restauration, il ne sut se maintenir sous aucun des régimes dont son improbité banale avait favorisé le triomphe.

Quant à l'autre habileté, celle qui consiste à exécuter de vastes desseins avec de faibles ressources, M. de Talleyrand ne la posséda jamais. Et les diplomates étrangers n'en pouvaient douter, eux qui, à Vienne, avaient été témoins de son incapacité. Car tandis que, dans le congrès, M. de Nesselrode assurait, par l'inféodation de la Pologne à la Russie, l'influence de son maître sur le Midi; tandis que M. de Hardemberg arrondissait la Prusse en Allemagne; tandis que M. de Metternich agrandissait l'Autriche en Italie; tandis que les lords Castlereagh, Cathcart et Stewart environnaient la France de barrières propres à étouffer l'essor de son génie, M. de Talleyrand ne songeait qu'à chasser Murat du trône de Naples. Aussi, quoique les rivalités des puissances offrissent des complications dont il était aisé de tirer profit, M. de Talleyrand n'avait su rien obtenir, rien empêcher. Le roi de Saxe avait été dépouillé à cause de son amour pour les Français; le Danemarck avait été châtié de sa loyauté aussi noble que constante; en un mot, les bases de ces traités, si funestes à la France, avaient été arrêtées à Vienne telles qu'on les avait précédemment posées à Paris. Parmi les souverains étrangers, l'empereur Alexandre était le seul qui se fût montré disposé à la modération dans la victoire: M. de Talleyrand sut faire du Czar un des plus dangereux ennemis de la France.

Il ne faut donc pas s'étonner de la joie que produisit à Londres la nomination d'un semblable ambassadeur. M. de Talleyrand était pour l'Angleterre un jouet et un instrument. Eût-il été autre chose, les Anglais le connaissaient trop pour le craindre.

Fouché, qui avait déployé toute l'audace du mal, en avait eu, du moins, tout le génie. M. de Talleyrand, au contraire, était un esprit médiocre. Seulement, il avait cet avantage qu'il connaissait toutes les formes et tous les degrés de la bassesse de l'homme, l'ayant expérimentée sur lui-même. S'il faisait des actions viles, c'était tantôt avec une légèreté moqueuse, tantôt avec des airs méprisants, toujours avec l'aisance d'un gentilhomme. Il eût volontiers fait passer la vertu pour une preuve de mauvaise éducation, pour une marque de rôture; et il était regardé comme le protecteur de chacun des pouvoirs auxquels il s'était livré, tant il apportait de fatuité dans ses trahisons et savait donner d'importance à son déshonneur! Quelques bons mots, popularisés par ses courtisans, quelques méchancetés heureuses, lui avaient acquis une réputation de salon qui effrayait. On ne songeait pas qu'on redoutait en lui non-seulement l'esprit qu'il avait, mais encore l'esprit qu'on lui avait prêté. Il parlait peu lorsqu'il voulait poser, avait l'art de faire attendre son avis, et le donnait avec une concision étudiée, laissant croire ainsi qu'il pensait beaucoup. Il n'était pas jusqu'aux dehors de cet homme qui ne profitassent au mensonge de son rôle. Quoi qu'il fut pied-bot comme lord Byron, il y avait dans toute sa personne une sorte de grâce impertinente que nul ne

pouvait égaler. Habile, d'ailleurs, à ne se point troubler, il troublait les autres par l'insolence polie de ses manières, l'impassibilité de son visage, le perpétuel sourire de ses yeux à demi-clos et leur douceur profondément ironique. Mais tout cela n'aurait pas suffi pour sa renommée, si l'Europe coalisée contre nous n'eût voulu rendre influent l'homme qu'elle avait choisi pour abaisser et ruiner la France. M. de Talleyrand eut la niaiserie de s'y tromper; il ne comprit pas que nos ennemis lui avaient fait une illustration proportionnée à nos infortunes. Homme à peine digne de pitié! Car sa réputation s'accrut de chaque opprobre éclatant, et sa prospérité résuma tous les désastres de son pays.

Le discours de M. de Talleyrand dans son audience de présentation au roi d'Angletterre fut tel que pouvaient le désirer les Anglais, et ce jour-là furent posés les fondements de l'alliance anglo-française, alliance impossible à établir d'une manière durable entre deux peuples régis depuis 1789 par les mêmes lois économiques, et poussés par le principe de concurrence à se répandre également au-dehors, à convoiter d'une égale ardeur la conquête de débouchés nouveaux, la domination industrielle du globe, l'empire des mers! Cette impossibilité, que l'esprit étroit de M. de Talleyrand était incapable de pressentir, n'échappa certainement pas à la sagacité des hommes d'état de l'Angleterre; mais, habitués à dissimuler leurs sentiments, ils acceptèrent avec transport l'offre d'une alliance que la détresse de leur pays leur rendait momentanément nécessaire.

Le profit en était pour eux, tout le danger pour la France. L'empereur de Russie considéra la nomination de M. de Talleyrand comme une sorte de déclaration de guerre. Il ne lui était plus permis de douter du changement qui allait s'introduire, sous Louis-Philippe, dans la diplomatie de l'Europe, relativement à la question d'Orient. Toutefois, comme il n'était pas encore prêt pour la guerre, il crut devoir temporiser avec sa haine, dont la lettre suivante, toute méprisante qu'elle était, ne présentait encore qu'une expression adoucie :

« J'ai reçu des mains du général Athalin la lettre « dont il a été porteur. Des événements à jamais « déplorables ont placé votre majesté dans une « cruelle alternative. Elle a pris une détermination « qui lui a paru la seule propre à sauver la France « des plus grandes calamités, et je ne me prononcerai pas sur les considérations qui ont guidé votre « majesté, mais je forme des vœux pour que la « Providence divine veuille bénir ses intentions et « les efforts qu'elle va faire pour le bonheur du « peuple français. De concert avec mes alliés, je me « plais à accueillir le désir que votre majesté a exprimé d'entretenir des relations de paix et d'amitié avec tous les états d'Europe. Tant qu'elles « seront basées sur les traités existants et sur la « ferme volonté de respecter les droits et obligations, ainsi que l'état de possession territoriale, « qu'ils ont consacrés, l'Europe y trouvera une garantie de la paix, si nécessaire au repos de la « France elle-même. Appelé conjointement avec mes « alliés à cultiver avec la France, sous son gouver-

« nement, ces relations conservatrices, j'y appor-
« terai, pour ma part, toute la sollicitude qu'elles
« réclament, et les dispositions dont j'aime à offrir
« à votre majesté l'assurance, en retour des senti-
« ments qu'elle m'a exprimés. Je la prie d'agréer
« en même temps, etc., etc.

« NICOLAS. »

Le ton dédaigneux de cette lettre, ses réticences pleines de menaces, l'omission insultante de ces mots *monsieur mon frère*, que Louis-Philippe avait eu grand soin d'employer, tout cela fut un coup de foudre pour le Palais-Royal. Il ne se découragea point cependant, et ne songea plus qu'à mériter par de nouveaux efforts, surtout dans la question belge, la bienveillance des Cours.

Depuis que le prince d'Orange avait quitté Bruxelles, tout y était en proie à la plus horrible confusion. Un fantôme de gouvernement y était apparu; mais comme la Belgique n'avait pas encore poussé contre la dynastie des Nassau son irrévocable cri de guerre, nul pouvoir belge n'osait ni se croire ni se dire légitime. Le peuple qui, partout, se plaît aux situations violentes, parce qu'elles rompent la monotonie de ses douleurs, et que souffrir détourne de craindre, le peuple s'agitait et appelait les hasards. La haine irréfléchie long-temps couvée dans son sein, sous l'ardente excitation du clergé catholique, éclatait contre la Hollande avec une fougue qui troublait tout. Des rassemblements se formaient sur les places publiques de Bruxelles; on demandait des armes de tous côtés; on enrôlait des volontaires. Aux agitations de la capitale s'ajoutaient, pour les

rendre plus terribles, celles de Liège, de Mons, de Gand, de Namur. Le désordre, comme il arrive toujours, avait enfanté ses orateurs, ses héros, et l'anarchie était entretenue non-seulement par tous les ambitieux obscurs qui triomphaient des incertitudes du lendemain, mais encore par les orangistes qui voulaient effrayer la partie opulente de la nation et la réduire à merci.

Il faut être malheureux ou ignorant pour oser. Voyant sur sa tête un roi irrité, à ses pieds une multitude grondante, la bourgeoisie belge tremblait : elle s'efforçait d'apaiser le roi par des députations et des adresses presque suppliantes ; elle opposait à la multitude ses sections armées ; mais, épuisée par ce double effort, elle soupirait après la fin de la crise : séparation administrative et maintien de la dynastie des Nassau, voilà ce qu'elle voulait.

Les états-généraux avaient été convoqués à La Haye. Guillaume ouvrit la session par un discours où le désir de la paix se traduisait en paroles altières. Les Belges y étaient considérés comme des rebelles, et le roi annonçait sa volonté bien arrêtée de ne rien accorder à l'esprit de faction. Cependant la séparation des deux royaumes étant indiquée dans ce discours comme le terme de toutes les divisions, les députés belges se joignirent aux députés hollandais pour remercier Guillaume ; et l'adresse en réponse au discours d'ouverture fut votée par les états-généraux à une grande majorité.

Mais un appel trop véhément avait été fait aux passions des deux peuples, pour qu'une transaction fût possible. A La Haye, on ne parlait plus des

Belges qu'avec colère ou mépris. Les députés des provinces méridionales y furent insultés, et ne tardèrent pas à comprendre qu'ils se trouvaient là en pays ennemi. La discussion de l'adresse envenima la querelle. Des orateurs hollandais émirent le vœu de recourir aux armes. Langage imprudent qui retentit d'un bout à l'autre de la Belgique! De part et d'autre on se hâtait vers le dénoûment. Déjà le *Courrier des Pays-Bas*, à Bruxelles, tonnait contre la pusillanimité des députés belges envoyés aux états-généraux. On répandait des bruits pleins d'alarme. On s'attendait à chaque instant à voir s'ébranler les troupes commandées par le prince Frédéric. Les faits particuliers empruntaient des circonstances une gravité sinistre. Tantôt c'était un soldat belge qui, blessé dans une rixe par un soldat hollandais, avait été transporté dans les rues de Mons sur une civière, aux yeux du peuple indigné; tantôt, c'était un jeune homme sur qui une sentinelle avait fait feu, à Liège, et qui était tombé sanglant dans les bras de son frère. L'occasion était favorable pour la France. La bourgeoisie belge se sentait entraînée loin des Nassau par un mouvement devenu irrésistible. Elle glissait entre deux abîmes : l'anarchie d'un côté, la guerre de l'autre. Et, seul, le gouvernement français semblait pouvoir, tout en la sauvant des orages de l'anarchie, détourner d'elle les périls de la guerre.

Nul doute que, dans cette occurrence, la Belgique ne fût devenue française, si le cabinet du Palais-Royal se fût proposé pour but la grandeur de la France. Mais les progrès de la révolution en Bel-

gique étaient pour le gouvernement français un sujet d'effroi, non d'espoir. Louis-Philippe craignait également et d'avoir à refuser la Belgique, parce que c'était braver Paris, et d'avoir à la prendre, parce que c'était offenser Londres. Les agents du Palais-Royal en Belgique travaillaient donc à glacer le mouvement, loin de l'exciter. Quant à Lafayette, il aurait pu aisément déjouer ces tristes efforts. Malheureusement, son activité se dépensait en vains discours. D'ailleurs, la réunion de la Belgique à la France avait quelque chose dont souffrait son désintéressement puéril. Il aurait désiré voir la Belgique se constituer en république, sans croire, toutefois, que la France dût, par une intervention directe, aider à ce résultat. Dans une entrevue avec M. de Potter, qui se trouvait alors à Paris, il lui avait demandé une note sur l'état de la Belgique; et tout s'était borné là.

On voit combien était critique la situation de la bourgeoisie belge ainsi abandonnée à ses terreurs. Un fait, peu important en lui-même, vint mettre en relief le trouble qui la possédait. Comme on parlait sans cesse à Bruxelles de la prochaine apparition des troupes du prince Frédéric, quelques volontaires résolurent de se lancer en éclaireurs sur la route de Vilvorde. Ils partent, et craignant que la diligence qui les suit ne donne, en les dépassant, avis de leur marche, ils la forcent à rebrousser chemin. Arrivés à Terwueren, ils désarment quelques maréchaussées, et regagnent Bruxelles sans autre accident. A cette nouvelle, grande rumeur à l'hôtel-de-ville; l'audace des volontaires est forte-

ment blâmée dans une proclamation. Le peuple s'irrite à son tour, crie à la trahison, se précipite sur l'hôtel-de-ville, y prend les armes, attaque plusieurs postes. La garde bourgeoise fait feu sur un rassemblement d'ouvriers : trois hommes tombent dangereusement frappés. L'effroi est dans la ville. Et, le lendemain, une proclamation du prince Frédéric apprenait aux Belges que les troupes hollandaises s'avançaient *sur la demande des meilleurs citoyens et pour décharger la garde bourgeoise d'un service pénible.*

En effet, des dragons hollandais ne tardèrent pas à paraître sur la chaussée de Schaërbeck. Aussitôt le tocsin sonne à Sainte-Gudule. On bat la générale. Femmes, enfants, vieillards, travaillent aux barricades. Il y eut en ce moment un de ces éclairs d'enthousiasme que produit quelquefois l'approche des grands dangers. Les citoyens s'embrassaient dans les rues, et se promettaient de mourir plutôt que de subir le joug. Des volontaires liégeois étaient accourus à Bruxelles : mêlés aux habitants de cette ville, ils se portent au-devant de l'ennemi, et se précipitent avec ardeur sur les cavaliers hollandais, dont quelques-uns sont tués presqu'à bout portant.

Le 23 septembre, les troupes hollandaises, au nombre de neuf ou dix mille, se présentèrent, et vers huit heures du soir, elles pénétraient dans la ville par les portes de Schaërbeck et de Louvain. Il faut croire qu'à l'aspect de cette cité frémissante et prête au combat, qu'au glas du tocsin se mêlant aux détonations de la mousqueterie, les Hollandais furent saisis de vertige. Car, au lieu de mar-

cher droit sur des barricades imparfaitement construites, de s'emparer des postes importants, de dominer toute la ville, ils se dirigèrent vers le parc, où ils se retranchèrent avec leur artillerie. Là ils furent assaillis pendant trois jours par les tirailleurs belges, maîtres de la place Royale et postés dans les maisons voisines. Pendant trois jours, les braconniers wallons, connus par leur adresse, ne cessèrent de porter la mort dans les rangs de l'armée ennemie, dont l'artillerie ne cessa de foudroyer la ville. Les Hollandais abandonnèrent enfin Bruxelles, emportant leurs morts dans des charriots, et laissant, pour souvenir de leur passage, le parc ravagé comme un champ de bataille, le pavé couvert de cadavres, et la cendre des maisons qu'avait dévorées le feu des obusiers.

Un coup mortel venait d'être porté à la famille des Nassau. Impitoyables et vaincus, leur crime était double. L'horreur produite par leur tentative avortée s'accrut bientôt de celle qu'inspirèrent les plus sombres récits. Les Hollandais, disait-on, avaient commis des atrocités ; ils avaient pillé plusieurs hôtels de la place d'Orange, après avoir assommé les propriétaires à coups de crosse ; on les y avait vus tirer par les soupiraux des caves sur de pauvres paysans inoffensifs ; ils avaient traîné l'aubergiste du Pavillon-Royal à la queue d'un cheval, envahi brutalement des pensionnats de jeunes filles, incendié seize maisons entre la porte de Schaërbeck et celle de Louvain. On citait un belge, nommé Hauregard, auquel ils avaient coupé les bras et les jambes, et dont ils avaient jeté le tronc sanglant

dans un fossé. Le prince Frédéric était représenté animant ses soldats au carnage, et disant à ses artilleurs, avec le sourire sur les lèvres : « Courage, mes « enfants! bombardez cette méchante ville. Je vous « en garantis le pillage. » Vrais ou supposés, ces affreux détails étaient avidement accueillis par la haine, toujours crédule, et ils rendaient une réconciliation désormais bien difficile.

Il ne restait donc plus à la Belgique que deux partis à prendre : se déclarer indépendante, ou se jeter entre les bras de la France.

De ces deux partis, le premier paraissait bien hasardeux. En se détachant violemment de la Hollande, la Belgique brisait les traités de 1815. Le souffrirait-on en Europe? Et, si on ne le souffrait pas, comment les Belges, privés de l'assistance des Français, maintiendraient-ils leur indépendance? La guerre semblait imminente. Du sein même des négociations, pour peu que la France eût nourri des espérances de conquête, un orage universel pouvait sortir. Que deviendrait alors la Belgique? Ne serait-elle pas, ce qu'elle avait été déjà si souvent, l'arène sanglante où les nations du premier ordre viendraient se disputer l'empire du monde? Ne devait-elle pas se donner, pour n'être pas conquise? Voilà ce que pensaient les hommes qui, tels que MM. Gendebien et Séron, avaient une âme inaccessible aux mesquines jalousies, et préféraient, pour leur patrie, l'éclat d'une existence forte, régulière, respectée, au frivole avantage d'une nationalité impuissante, condamnée à un rôle éternellement subalterne, ne vivant que des embarras de la diplomatie européenne,

et soumise, dans tous les cas, au premier caprice des batailles. Ces considérations s'appuyaient sur des intérêts pressants. Privée tout-à-coup des riches débouchés que lui fournissaient les colonies hollandaises, la Belgique ne pouvait se donner à la France, sans que la France se donnât à la Belgique. La réunion des deux pays n'avait rien du caractère d'une conquête, et n'aurait fait, en décuplant leur puissance, que sceller entr'eux un noble pacte de fraternité. Il fallait, d'ailleurs, un gouvernement à la Belgique déclarée indépendante. Nouvelle source de difficultés. Car, république, l'Europe pesait sur elle et l'écrasait; monarchie, la diplomatie l'asservissait, en lui imposant un roi. Enfin, comme si la fortune eût voulu montrer tout ce que pouvait cacher de tempêtes cette indépendance si difficile à fixer, la Belgique, depuis son affranchissement, était accablée de toutes sortes de maux. Des pensées redoutables étaient éveillées dans le peuple par les encouragements que donne à l'audace tout changement de règne, et par l'espoir de la licence impunie. Des hordes de malfaiteurs parcouraient les campagnes; on avait dévalisé des voyageurs, dépouillé de riches négociants, dévasté des fabriques; les propriétés étaient menacées; l'anarchie gagnait de proche en proche. Et pour faire face aux dangers de cette situation, il n'y avait qu'un gouvernement qui s'était créé lui-même, gouvernement d'hommes nouveaux que sa nécessité rendait possible, non populaire, et qui était sans force parce qu'il était sans prestige.

Ainsi, tout semblait inviter la Belgique à devenir

française. Il y allait des plus chers intérêts de la France, et ce dénoûment était inévitable, si, pour l'empêcher, le cabinet du Palais-Royal n'eût déployé une activité sans égale.

Parmi les personnages influents de la Belgique nouvelle, les uns étaient des républicains qui, comme M. de Potter, ne voulaient point faire partie d'un peuple retombé sous le joug monarchique. Les autres étaient, comme MM. Van de Weyer et Nothomb, des hommes à demi-sceptiques, impatients de leur précédente obscurité, sans esprit de système, et faisant volontiers consister la capacité des affaires dans une froide soumission aux décrets de la force. Ces derniers, le gouvernement français les aurait mis sans peine dans les intérêts de la France, n'ayant pour cela qu'à leur prouver sa puissance, et à leur promettre un rôle. Il agissait dans un sens opposé, et les eut naturellement contre lui : c'était là ce qu'il voulait.

Grâce à cette conduite, inouïe certainement dans les fastes de la diplomatie, un véritable parti français ne put se former en Belgique, bien que de ce côté se trouvassent en même temps la logique des faits, les apparentes décisions du sort, la grandeur et l'avenir de deux peuples. La lutte s'engagea donc à Bruxelles entre les *patriotes*, partisans chaleureux d'une nationalité belge, et les orangistes qui avaient contribué à combattre la suprématie hollandaise, mais qui, ne croyant pas à la possibilité d'une Belgique indépendante, désiraient le maintien de la dynastie des Nassau, avec des institutions modifiées. Les hommes de finance, beaucoup d'industriels, la

plupart des anciens employés du royaume des Pays-Bas, formaient le parti orangiste. Le parti patriote comprenait les catholiques, les jeunes libéraux, et s'appuyait sur les sympathies populaires. Les orangistes étaient plus riches, plus prévoyants; les patriotes plus actifs, plus nombreux et plus passionnés. Entre ces deux opinions rivales flottaient les hommes qui, préoccupés de leur fortune particulière, se tenaient à la disposition des vainqueurs.

Nous avons dit qu'un gouvernement provisoire s'était établi à Bruxelles, le lendemain de la révolution de septembre. Il se composait de MM. le baron E. d'Hoogvorst, Charles Rogier, Jolly de Coppin, Vanderlinden, Nicolaï, Félix de Mérode, Gendebien, Van de Weyer. Quatre jours après son installation, il s'était adjoint M. de Potter. N'osant décider lui-même aucune des grandes questions que la révolution venait de poser, ce gouvernement de passage se hâta de convoquer le congrès, auquel il réservait le droit de fixer le destin de la Belgique. Seulement, il publia une proclamation ambiguë dans laquelle il déclarait que la Belgique constituerait un état indépendant. Une commission fut ensuite chargée par lui de rédiger un projet de constitution. Tous les membres de cette commission, à l'exception de M. Tielemans, se prononcèrent pour la monarchie, et la rédaction du projet fut confiée à MM. Devaux et Nothomb. Quand celui-ci en donna lecture au gouvernement provisoire : « Ce n'était pas la peine, « dit M. de Potter avec amertume, de verser tant « de sang pour si peu de chose. »

Cependant, Guillaume avait appelé aux armes ses

sujets fidèles, et les Prussiens se disposaient à le seconder, quand M. Molé leur déclara que, s'ils mettaient le pied sur le territoire belge, une armée fançaise y paraîtrait aussitôt. Il n'en fallut pas davantage pour intimider la Prusse. Le succès de cette honorable fermeté aurait dû prouver au cabinet du Palais-Royal combien une politique courageuse était alors facile, profitable, et même prudente.

Peu confiant dans ses propres forces, Guillaume eut recours au gouvernement anglais. Le royaume des Pays-Bas étant une création diplomatique, Guillaume en appelait naturellement à la diplomatie : dans une note remise à lord Aberdeen par M. Falck, et datée du 5 octobre 1830, il était dit :

« Comme l'assistance des alliés du roi pourra « seule rétablir la tranquillité dans les provinces « méridionales des Pays-Bas, j'ai reçu l'ordre de « demander qu'il plaise à sa majesté britannique de « commander à cette fin l'envoi immédiat du nombre « nécessaire de troupes dans les provinces méridio- « nales des Pays-Bas, dont l'arrivée retardée pourrait « compromettre gravement les intérêts de ces pro- « vinces et ceux de l'Europe entière. En m'acquit- « tant, par la présente, des intentions de mon « gouvernement, j'ai l'honneur d'informer votre « excellence qu'une semblable communication est « adressée à la Prusse, à l'Autriche et à la Russie, « qui, ayant également signé les huit articles con- « stitutifs du royaume des Pays-Bas, sont appelées, « ainsi que l'Angleterre, à soutenir le royaume des « Pays-Bas, et l'état actuel de l'Europe. »

Dans sa réponse, en date du 17 octobre, lord

Aberdeen refusait comme tardif l'envoi des troupes, mais il annonçait la prochaine réunion des plénipotentiaires des cinq Cours.

Cette réunion eut lieu, en effet : la Prusse y était représentée par le comte de Bulow, la Grande-Bretagne, par lord Aberdeen, la Russie, par le comte Matuszewic. Elle prit le nom de *conférence*, et n'était qu'une continuation du *congrès de Vienne*. Aussi, ce fut avec un étonnement inexprimable que l'Europe y vit la France représentée par M. de Talleyrand. Car nous devenions par là complices de toutes les mesures prises par nos ennemis contre nous-mêmes. La conférence se tint à Londres, comme pour mieux prouver que c'était à l'Angleterre qu'appartenait le droit de régler le sort du monde.

Le prince d'Orange, de l'aveu de son père, avait établi à Anvers une espèce de contre-gouvernement. Il fit répandre une proclamation dans laquelle il reconnaissait l'indépendance de la Belgique. Or, l'incertitude des esprits était si grande encore dans ce pays, que l'effet de la proclamation du prince y fut prodigieux. Le gouvernement provisoire affecta de la dédaigner, mais la cause du prince d'Orange était loin d'être perdue. « Des actes populaires, dirent à un envoyé du prince, MM. Van de Weyer et Félix de Mérode, pourraient peut-être *détourner une solidarité qui pèse sur tous les membres de la maison de Nassau.* »

Un événement grave vint simplifier la situation. Dans la nuit du 27 au 28 octobre, on entendit à Bruxelles comme un bruit lointain et formidable. Les membres du gouvernement provisoire avaient

établi leur siége dans l'ancien palais des états-généraux. Du haut du péristyle ils aperçurent à l'horizon une lueur sanglante, semblable à celle d'un vaste incendie. C'était la ville d'Anvers que le prince d'Orange avait abandonnée et que le général Chassé faisait bombarder. L'indignation des Belges fut extrême. Coupable ou non du bombardement d'Anvers, le prince d'Orange resta chargé du crime d'avoir livré aux flammes la plus florissante cité de la Belgique, et la seule qui se fût jusque-là montrée fidèle à la Hollande.

Le moment approchait où la Belgique allait se trouver complétement affranchie. Les Hollandais avaient été chassés de ville en ville, de poste en poste. Dans un des nombreux engagements qui eurent lieu, le comte Frédéric de Mérode fut mortellement blessé. Les feuilles belges publièrent les détails de son agonie: ils étaient touchants et de nature à produire en France une grande impression. Sur le point d'expirer, le comte Frédéric se tourna vers un de ses amis, et dit d'une voix éteinte : « Lui « aussi est un brave. Dans les journées de juillet, « officier de cuirassiers, il n'a pas voulu tirer l'épée « contre ses frères. » Et il rendit le dernier soupir.

Ces nouvelles firent éclater à Paris des scènes d'enthousiasme. Les sociétés populaires, surtout, se livrèrent à l'orgueil. On ouvrit des souscriptions en faveur des blessés de septembre. Les clubs envoyèrent à Bruxelles leurs émissaires. La *société des Amis du Peuple* leva un bataillon à ses frais, et le fit partir en lui donnant un nom, un chef, un étendard.

CHAPITRE IV.

MM. de Polignac, de Peyronnet, de Guernon-Ranville et Chantelauze, au donjon de Vincennes. — On nomme des commissaires pour les interroger. — Singulières dissidences. — Vues de M. Mauguin; son portrait. — Interrogatoire des ex-ministres : leur attitude; singulière assurance du prince de Polignac. — On prépare tout pour sauver les accusés. — Le roi laisse éclater son horreur pour la peine de mort. — Débats parlementaires sur l'abolition de cette peine. — Indignation croissante du peuple ; émeute de Vincennes. — Mot du roi sur Pétion. — Violentes déclamations et perfides manœuvres. — Proclamation de M. Odilon Barrot ; on veut l'exclure des affaires ; scène étrange entre le roi et M. Dupont (de l'Eure). — Les doctrinaires sortent du conseil. — Pourquoi. — Nouveau ministère : M Laffitte président du conseil; son système peu différent de celui des doctrinaires; définition des doctrinaires. — Résultats désastreux de deux mois de règne. — Parti qu'on cherche à tirer du procès des ex-ministres.

Cependant un drame terrible se préparait. Trois des anciens ministres de Charles X, MM. de Peyronnet, de Guernon-Ranville et Chantelauze, venaient d'être conduits de Tours à Paris. On leur fit prendre la route de Vincennes, où le prince de Polignac ne tarda pas à les rejoindre.

Les prisonniers avaient été renfermés d'abord dans le pavillon de la Reine, chacun dans une pièce séparée. On envoya l'ordre de les transférer au donjon.

M. de Polignac fut appelé le premier à faire ce pénible trajet. Il y avait plusieurs cours à traverser; et un grand nombre de gardes nationaux, mê-

lés aux soldats de la garnison, accouraient pour jouir du spectacle de la force abattue, spectacle qui charme les hommes. M. de Polignac parut. Il s'avançait, entre deux grenadiers, d'un pas lent et la tête nue. Ses vêtements étaient en désordre, la fatigue altérait ses traits; mais le feu d'une croyance irritée par le malheur brillait encore dans son regard. En montant l'escalier du donjon, il se montra ému : il s'arrêta, la main appuyée sur le fusil d'un grenadier. Le gouverneur du château l'accompagnait. Après des vicissitudes sans nombre, la fortune ramenait M. de Polignac dans ce triste donjon où il avait jadis expié les haines de sa jeunesse contre l'Empire. Châtié alors pour s'être mis en révolte contre le pouvoir, il l'était aujourd'hui pour en avoir abusé.

M. de Peyronnet, que devaient suivre ses deux autres collègues, parut à son tour. Il avait le chapeau sur la tête; sa démarche était hautaine, et la foule remarquait sans colère cette fierté que l'excès de la conviction ne justifiait pas en lui, lorsqu'un cri se fit entendre. « A genoux, criait un inconnu, « qui couchait en joue l'ancien ministre, à genoux « le misérable qui a fait tirer sur le peuple, et qu'il « demande pardon. » On apaisa l'indignation de cet homme; mais il y avait pour le pouvoir dans de semblables scènes un avertissement terrible.

Pour interroger les coupables, la Chambre avait à nommer des commissaires. Elle désigna MM. Bérenger, Madier de Montjau et Mauguin. Ils apportaient dans l'exercice de leurs nouvelles fonctions des qualités diverses : M. Bérenger, beaucoup de

sang-froid et de gravité; M. Madier de Montjau, un grand fonds de tolérance combiné avec une certaine sévérité de maintien; M. Mauguin, au contraire, sous les manières aimables de l'homme du monde, l'inflexibilité d'un tribun.

La première question qui divisa les trois commissaires (et elle n'était vaine qu'en apparence) fut celle du cérémonial. Devaient-ils entourer d'un appareil fastueux l'accomplissement de leur mission? Ainsi le voulait M. Mauguin. Convaincu que c'est par les signes extérieurs des choses qu'on agit puissamment sur la multitude, et peut-être aussi, animé par un secret désir de paraître, il demandait que le voyage de Paris à Vincennes se fît avec pompe; que la Chambre, dans ses manifestations, empruntât à la majesté royale les importantes puérilités par où elle brille; que chaque commissaire, par exemple, eût sa voiture; que tout un escadron fît cortége à ceux qui allaient représenter la justice du peuple.

Ceci, du reste, se rattachait, dans la pensée de M. Mauguin, à des vues hardies de domination. Il n'avait cédé qu'en frémissant le pouvoir révolutionnaire dont il s'était vu investi à l'hôtel-de-ville. N'ayant pu faire disparaître la Chambre dans la révolution, il aurait voulu introduire la révolution dans la Chambre, engager ses collègues dans des mesures d'éclat, les compromettre; mais, tout en les soumettant aux exigences de la popularité, leur en communiquer la force. Lui-même il jouissait alors sur l'opinion d'un crédit qu'il s'exagérait peut-être, mais dont il était homme à faire un vigoureux emploi.

Malheureusement, M. Mauguin n'exerçait autour

de lui aucun empire. Il avait beaucoup d'esprit, et manquait de tact. Supérieur à presque tous ses collègues par l'intelligence, il le leur laissait trop apercevoir. La médiocrité, dans aucun cas, ne pardonne au talent, mais elle le respecte lorsqu'il s'efface, et, alors, elle se résigne à le subir. M. Mauguin perdait le fruit des facultés les plus éminentes par un légitime mais indiscret contentement de lui-même. Il éloignait la confiance, avec tout ce qui ordinairement la captive. La mobilité de ses impressions passait pour du scepticisme. La bienveillance naturelle de son regard était altérée par une finesse qui en détruisait l'effet. La grâce de ses manières se faisait aisément remarquer, mais n'attirait pas; et il y avait jusque dans l'aménité de son langage je ne sais quoi de protecteur dont on se sentait blessé. S'il était donné à un homme de commander aux événements, c'eût été presqu'un malheur public que cette impuissance de M. Mauguin à jouer le premier rôle. Car, mieux que personne, il comprenait tout ce que peuvent, au sortir d'une crise, les témérités intelligentes, quand l'amour du peuple les conseille. Il savait que la vraie liberté ne se peut fonder qu'au moyen du pouvoir exercé avec confiance, avec intrépidité, avec audace, et que les grands périls rendent les grandes choses possibles en les rendant nécessaires. Mais il lui manquait, pour dominer, certaines vertus, et plus que cela, certains défauts. Avec assez de talent pour se faire beaucoup d'envieux, il n'avait pas assez de caractère pour se créer des ennemis. Or, dans la mêlée des partis, l'importance d'un homme politique dépend de la violence des animo-

sités qu'il soulève. Quand le pouvoir est au prix d'une lutte, c'est la haine qui désigne les candidats.

Membre de la commission municipale, M. Mauguin avait eu d'excellentes idées qui avaient échoué à cause de la défiance qu'il inspirait à ses collègues. Membre de la commission d'accusation dans le procès des ministres, il inspira la même défiance, il rencontra les mêmes obstacles. Dans son projet de jeter de l'éclat, d'agrandir le rôle de la Chambre, d'exprimer aux yeux de tous sa souveraineté, MM. Madier de Montjau et Bérenger ne voulurent voir qu'un étroit calcul d'ambition personnelle. Sans combattre ouvertement les vues de leur collègue, ils s'appliquèrent à les déjouer.

Le jour où les commissaires devaient se rendre à Vincennes étant venu, M. Mauguin fut très-surpris de n'apercevoir que cinq ou six gendarmes pour former l'escorte, et deux voitures au lieu de huit. Il en témoigna son mécontentement avec vivacité : il était trop tard. M. Madier de Montjau poussait si loin, dans cette occasion, le goût de la modestie, qu'il avait écrit secrètement au général Daumesnil, gouverneur de Vincennes, pour le prier de faire aux commissaires un accueil extrêmement simple. Cependant, quand ils entrèrent dans le château, ils trouvèrent toute la garnison rangée en bataille ; on leur présenta les armes ; le tambour battit aux champs. Et lorsque M. Madier de Montjau, prenant à part le gouverneur, lui demanda pourquoi il ne s'était point conformé aux instructions reçues. « Je « m'en serais bien gardé, répondit le général Dau- « mesnil. La souveraineté aujourd'hui n'est-elle pas

« dans la Chambre? » Mot qui explique bien la répugnance avec laquelle de hauts personnages voyaient alors tout ce qui pouvait donner à la souveraineté parlementaire trop de relief et de prestige!

L'interrogatoire des anciens ministres fut solennel, et plus grave que sévère. Seul, M. Mauguin donna des signes de sensibilité. Il avait jadis obtenu de M. de Peyronnet une amnistie pour des Français réfugiés en Espagne. Il avait connu M. de Guernon-Ranville, et plus intimement encore M. de Chantelauze. Quand ce dernier, pâle, malade, atterré, se présenta tout-à-coup à lui, il ne put s'empêcher de lui tendre la main et fondit en larmes. M. de Chantelauze, en effet, paraissait plier sous le poids de son infortune. M. de Peyronnet, au contraire, déployait une assurance qui n'était pas exempte de bravade. Il expliquait sa coopération aux ordonnances par son dévoûment absolu pour un roi qui l'avait comblé de bienfaits. Le courage de M. de Guernon-Ranville était mêlé de mauvaise humeur. Quant à M. de Polignac, son attitude étonnait au plus haut point les commissaires. Calme et presque souriant, il avait l'air de regarder tout ce qui se passait comme une comédie de mauvais goût. « La responsabilité des mi-
« nistres, disait-il, n'est qu'un corollaire de l'invio-
« labilité royale. On n'a pas respecté l'inviolabilité
« de Charles X, donc, ses ministres ont cessé d'être
« responsables. » C'était dire à la victoire de fléchir sous des subtilités de légiste. Mais, à l'abri de ces conséquences d'une fiction qui n'avait sauvé ni Charles Ier ni Strafford, M. de Polignac se croyait

inattaquable. « Quand me mettra-t-on en liberté ? » répétait-il sans cesse. On entendait, pourtant, retentir autour de la prison des clameurs sinistres.

Les commissaires eurent soin de tempérer par beaucoup d'égards l'austérité de leur mission. Ils coupaient court aux réponses des anciens ministres lorsqu'elles devenaient compromettantes. Les interrogatoires firent place très-souvent à des entretiens pendant lesquels les accusés purent oublier l'amertume de leur position. On apportait des rafraîchissements, la conversation s'égarait sur des sujets frivoles, et l'image de l'échafaud disparaissait. Les prisonniers s'étaient plaints d'avoir été mis au secret: cette plainte fut accueillie avec faveur. M. Mauguin, surtout, se montrait disposé à adoucir le sort des coupables. M. de Polignac lui dut de recevoir la visite de la duchesse de Guiche.

Cependant, Louis-Philippe était vivement préoccupé du danger que pouvaient courir les derniers ministres de Charles X. Les livrer au bourreau, c'était donner à la révolution un gage sanglant, au risque d'aigrir encore davantage le cœur des rois.

La Convention avait frappé Louis XVI, froidement, sans haine, sans colère, comme on frappe un principe. Politique terrible, mais profonde ! Sachant bien ce qu'elle devait attendre des ressentiments soulevés contre elle, la Convention les voulut inexorables, furieux, pour qu'à la France, poussée au travers des tempêtes, il ne restât plus qu'un moyen de salut, le plus puissant de tous : le désespoir.

Louis-Philippe, dès le lendemain de son avènement, avait adopté une politique toute opposée. Il

l'annonçait à l'Europe en sauvant M. de Polignac et ses collègues. Proposer aux Chambres l'abolition de la peine de mort, préparer de la sorte les esprits à l'indulgence, et confier le jugement aux pairs de France, amis pour la plupart des anciens ministres, tel fut le plan arrêté au château.

Depuis la révolution, le cours de la justice criminelle était en partie suspendu. Bien qu'il y eût dans les prisons des hommes condamnés au dernier supplice, le mouvement de la guillotine avait été arrêté sur toute la surface de la France. Le rigide Dupont (de l'Eure) s'affligeait de cette dérogation à la règle: il ne comprenait pas que la loi pût rester en interdit. Mais toutes les fois qu'il était question de l'échafaud, le roi témoignait une sensibilité extrême. Les ministres ayant un jour décidé qu'un recours en grâce serait rejeté (il s'agissait d'un parricide), M. Laffitte entendit le fils de Philippe-Égalité s'écrier : « Mon « père est mort sur l'échafaud. » Et en prononçant ces paroles, le roi avait le visage baigné de larmes.

Le système jugé le plus propre à sauver les anciens ministres n'ayant rencontré aucune opposition dans le conseil, le roi s'en réjouit comme d'une victoire due à son ascendant personnel, et il espéra tout de la condescendance de ses ministres.

L'abolition de la peine de mort avait été proposée dans la séance du 17 août, par M. Victor de Tracy. Dans la séance du 6 octobre, M. Bérenger avait lu sur cette proposition un rapport qui concluait à l'ajournement. Deux jours après, la discussion s'ouvrit. Après M. de Tracy, qui demandait que sa proposition fût acceptée, ou, du moins, examinée sans

retard, M. de Kératry se leva; et, comme il importait d'intéresser au salut des ministres prisonniers la générosité du peuple, encore assez puissant pour être ménagé. « Je l'atteste devant vous, Messieurs, « s'écria impétueusement l'orateur, s'il était possible « de rassembler dans cette enceinte les parents et les « amis des courageuses victimes de juillet, et de leur « demander : voulez-vous du sang pour du sang ? « Parlez ! Le jury silencieux agiterait sa tête en signe « de refus, et retournerait, avec sa noble douleur, « vers ses foyers déserts ! Que si je me trompais, « j'adjurerais les mânes des nobles victimes elles-« mêmes; en pensée, je les appellerais à réformer « une sentence aussi peu digne d'elles : car je sais « que les braves qui risquent leur vie pour une « sainte cause, ne versent du sang que pendant la « mêlée. » A ces mots, des applaudissements retentissent dans l'assemblée. M. de Kératry continue : il demande que la commission dont on a entendu le rapport soit chargée de rédiger un projet d'adresse au roi, et que l'abolition de la peine de mort pour crimes politiques soit confiée à l'initiative du monarque.

M. de Lafayette se lève à son tour au milieu de l'assemblée attentive : « On vous a proposé l'ajourne-« ment, dit-il. Sans doute ceux qui l'ont demandé « n'ont pas eu le malheur de voir traîner sur les « échafauds leur famille, leurs amis, les premiers « citoyens de la France : ils n'ont pas eu le malheur « de voir des infortunés immolés sous prétexte de « Fayétisme. » L'assemblée couvre d'applaudissements la voix respectée de Lafayette. La proposition

d'une adresse au roi ayant pour objet la suppression de la peine de mort dans certains cas, est appuyée par le garde-des-sceaux, et le renvoi à la commission adopté unanimement par la Chambre.

Or, telle était l'impatience des législateurs, que la séance, suspendue, fut reprise à huit heures du soir. Le travail de la commission était déjà prêt. Le projet d'adresse, lu par M. Bérenger, se terminait par ces mots :

« Sire, la Chambre appelle sur cette réforme la « prompte initiative de votre majesté. Trop de gloire « y est attachée, trop d'avantages doivent en résulter « pour que la nation veuille la devoir à d'autres « qu'à son roi. »

En donnant à Louis-Philippe cette haute marque de déférence, les députés servaient admirablement sa politique. Ils prouvaient à l'Europe que la chute d'une dynastie n'avait rien ôté, en France, à la force du principe monarchique. Et d'un autre côté, en subordonnant le salut des conseillers de Charles X à la volonté de son successeur, ils fournissaient à celui-ci l'occasion de s'en faire honneur auprès des souverains étrangers. Qu'elle eût compris ou qu'elle ignorât la portée de ce projet d'adresse, la Chambre l'accueillit avec transport. Seul, l'austère Eusèbe Salverte crut devoir protester. « Ainsi donc, à en « croire la voix trompeuse de l'humanité, il fau- « drait dire à de grands coupables : Vous avez voulu « faire tomber nos têtes, conservez les vôtres. Allez « dans les pays étrangers jouir des richesses que « vous avez amassées : le temps suivra son vol, les « passions seront amorties, les douleurs publiques

« et particulières apaisées ; on ne lira plus sur nos « murailles l'histoire de nos troubles qu'avaient « gravée les balles et la mitraille. Alors la compassion « publique s'élèvera sur la longueur de votre exil ; « elle demandera qu'on y mette un terme, et pour la « troisième, pour la quatrième fois, peut-être, vous « ramènerez votre pays sur le bord de l'abîme, où « vous réussirez, peut-être, à le précipiter. » En parlant des grands coupables qui allaient profiter de la philanthropie de la Chambre, M. Eusèbe Salverte venait de déchirer le voile : la sensation fut vive dans l'assemblée ; mais elle avait pris son parti. Le projet fut voté à une majorité immense.

Le roi répondit à la députation qui lui présentait l'adresse : « Le vœu que vous exprimez était depuis « long-temps dans mon cœur. » Et, le lendemain, pour atténuer l'effet que pouvait produire sur le peuple l'espèce d'impunité promise aux signataires des ordonnances, M. Guizot parut à la tribune, et dit d'une voix émue : « Messieurs, il tardait au roi « comme à vous de sanctionner par une mesure lé- « gislative le grand acte de reconnaissance nationale « que la patrie doit aux victimes de notre révolution. « J'ai l'honneur de vous le présenter. Messieurs, « nos trois grandes journées ont coûté à plus de 500 « orphelins leurs pères, à plus de 500 veuves leurs « maris, à plus de 300 vieillards l'affection et l'ap- « pui de leurs enfants. 511 citoyens resteront mu- « tilés et incapables de reprendre leurs travaux. « 3,564 blessés auront eu à supporter une incapa- « cité temporaire. »

Dans le projet de loi qui faisait suite à cet inven-

taire funèbre, le gouvernement proposait d'accorder aux veuves des citoyens morts dans les trois journées une pension annuelle et viagère de 500 francs. Leurs enfants devaient jusqu'à l'âge de sept ans, toucher une somme de 250 francs par année, et le bienfait d'une éducation gratuite leur était promis. L'hôtel des Invalides était ouvert aux blessés.

Ainsi le gouvernement venait dire : Honneur aux victimes ! Point d'échafauds pour les coupables ! Il y avait là certainement quelque chose de chevaleresque et d'élevé, bien propre à toucher un peuple tel que le nôtre. D'ailleurs, par un sentiment de magnanimité, facile à exalter, en France surtout, les blessés de juillet étaient devenus les protecteurs naturels des captifs de Vincennes. Plusieurs de ces courageux citoyens avaient signé une pétition contre la peine de mort. Quelques-uns d'entr'eux étaient venus à la Chambre appuyer par leur présence la proposition de M. de Tracy, et on avait remarqué avec attendrissement l'intérêt qu'ils semblaient prendre à la discussion.

Le gouvernement s'était donc applaudi d'avance du résultat de son habileté. Mais le vice de toute politique tortueuse est de conduire, en éludant quelques petits obstacles, à des complications sans issue. La plupart des écrivains de la bourgeoisie eurent beau s'étendre sur l'éclat dont une politique clémente allait entourer la révolution, le peuple ne prit point le change. Le bruit s'étant répandu qu'il était question d'abolir la peine de mort, et que les ministres captifs seraient jugés par la Cour des pairs,

de toutes parts les âmes s'émurent. Les discours les plus menaçants circulaient dans les ateliers :

Voilà donc où on en voulait venir ! L'échafaud pour les crimes obscurs : pour les crimes illustres l'impunité ! Qu'un malheureux soit poussé au meurtre par l'excès de la misère, qu'il cède aux affreux conseils du désespoir, nul ne viendra disputer sa tête au bourreau : on rougirait de la commission qu'on accorderait à son crime, qui, avant d'être un crime, était un malheur. Mais que des nobles, que des riches, que des hommes chargés du destin des empires, sacrifient des milliers d'êtres humains à leur orgueil, mettent une ville en feu, forcent des frères à s'entregorger et des familles à gémir éternellement, quand l'heure de la vengeance sera venue, on ne parlera que de clémence, on glorifiera le pardon, et la loi perdra tout-à-coup sa rigueur ! On veut, dit-on, que la révolution soit pure ; qu'elle brille par la générosité comme elle a brillé par le désintéressement et le courage ? Eh bien, que le soin de juger les ministres de Charles X soit confié non pas à la Chambre des pairs, où ils ont leurs parents, leurs amis, leurs alliés, leurs complices, peut-être, mais à un jury national spécialement formé pour cette fonction redoutable ; et que ce jury les condamne, les condamne à mourir, parce que s'ils ne méritent pas un pareil châtiment, ils n'en méritent aucun. Puis, quand cette condamnation sera prononcée, qu'on en appelle à la clémence du peuple, et qu'il exerce par pétition le droit de grâce. Il s'est montré, Dieu merci ! assez grand, lorsque, maître absolu de la place publique, il a su se con-

tenir, et que les propriétés des riches ont eu pour protecteurs des hommes à qui on ne cède pas toujours pour leur sommeil les degrés d'une église ou le pavé des rues. Mais non. Cette générosité du peuple qu'on loue par des paroles vaines, en réalité on la calomnie, ou, plutôt, on la redoute. On craint que le peuple ne fasse de sa victoire un usage trop glorieux; que sa souveraineté ne se manifeste par la vertu après s'être manifestée par la force. Si c'est dans l'intérêt de la révolution qu'on veut sauver les ministres, qu'on s'adresse donc, pour leur pardonner, à ceux qui l'ont faite, cette révolution, et non pas à ceux qui l'ont subie.

Ces discours semaient partout l'agitation. Le peuple se sentait insulté en quelque sorte dans sa dignité. En chargeant du soin de son honneur un pouvoir impopulaire et vieilli, on paraissait lui témoigner une défiance dont il s'indignait, après tant de preuves de modération. Le sentiment de l'égalité n'était pas moins blessé chez lui par cet apparent concert de tous les pouvoirs en faveur d'hommes appartenant aux classes qui fournissent à ces pouvoirs des candidats ou des soutiens.

Cette fermentation croissait de jour en jour. Bientôt des placards séditieux sont affichés dans divers quartiers; des menaces couvrent les palissades du Luxembourg. Le 18 octobre, tandis que des bandes partent du Panthéon, et que d'autres parcourent la rue Saint-Honoré en chantant la *Parisienne*, une colonne se dirige sur le Palais-Royal, agitant un drapeau sur lequel on lit ce vœu : *mort aux ministres!* Les grilles du jardin sont aussitôt fermées; la garde

nationale accourt. Repoussée, la foule prend le chemin de Vincennes : Le cri de *mort aux ministres!* remplissait les airs. Le général Daumesnil sort du château pour arrêter ces bandes irritées; il les menace, si elles osent passer outre, de faire sauter le donjon. Elles se replient, mais reviennent sur le Palais-Royal, précédées par un tambour et redoublant de clameurs. Le conseil des ministres s'était assemblé. Le roi se promenait sur la terrasse avec M. Odilon Barrot. Vive Barrot! criait-on de la place. Alors, se retournant vers le préfet de la Seine : « J'ai aussi entendu crier : vive Pétion! autrefois, » dit le prince avec un sourire douteux.

La garde fit bonne contenance; l'émeute se dissipa. Il en était resté, toutefois, dans la capitale une vague inquiétude qui présageait de nouveaux orages.

Le lendemain, le roi en uniforme de garde national, descendait, accompagné de son fils aîné, des généraux Lafayette et Gérard, dans la cour du Palais-Royal, pour y remercier de leur vigilance les bourgeois armés, qu'il appelait ses camarades. Ces démarches d'éclat associaient de plus en plus à la cause de la royauté celle de la bourgeoisie, mais le peuple en prenait ombrage : il s'accoutumait à confondre dans la même défiance tout ce qui est pouvoir et richesse.

Les outrages, d'ailleurs, ne lui étaient pas épargnés par beaucoup de ces libéraux de la restauration, dont il avait si vaillamment soutenu la querelle. Ils appelaient la tentative sur Vincennes un *deux septembre* commencé contre quatre hommes. Ils déclamaient sur l'ivresse du sang plus irré-

sistible que celle du vin, et maudissaient les agitations, oubliant déjà celles qu'au mois de juillet ils avaient provoquées, encouragées, applaudies. « Pen-
« dant trois ans, s'écriait le *Journal des Débats*, la
« démocratie s'est repue de massacres; pendant trois
« ans, elle a léché le sang de la guillotine. » Puis il rappelait comment cette même démocratie avait dû, pliant sous le pied d'un soldat, cuver dans l'esclavage les orgies de la liberté.

Ceux qui avaient perdu le sentiment de la reconnaissance, sans en avoir encore tout-à-fait perdu la pudeur, mettaient au-dessus du plaisir d'insulter le peuple, l'avantage de le diviser. Par une tactique trop connue pour être habile, ils félicitaient les combattants de juillet, le véritable peuple, de ne garder que mépris aux agitateurs, supposant ainsi la distinction qu'ils voulaient créer.

D'autres rejetaient le mal sur les sociétés populaires, foyers ardents, disaient-ils, où venaient se tremper toutes les passions sans emploi. Mais dans les troubles qu'excita le procès des ministres, les sociétés populaires ne jouèrent aucun rôle. Les hommes dont elles se composaient étaient eux-mêmes divisés sur la question de la peine de mort. Dans la *Société des Amis du Peuple*, par exemple, un avocat ayant un jour invité l'assemblée à une démonstration menaçante pour les prisonniers de Vincennes, un des membres les plus influents du club, M. Roche, avait protesté contre de telles tendances avec une vivacité extrême, et l'assemblée s'était séparée sans rien conclure.

Quand l'anarchie est dans la nation, il est difficile

qu'elle ne soit pas aussi dans le pouvoir. Le ministère effrayé avait annoncé par le *Moniteur* que l'abolition universelle et immédiate de la peine de mort ne lui paraissait pas possible, et que même pour la restreindre aux seuls cas où la nécessité la rendait légitime, il fallait du temps et un long travail. Et, dans cet intervalle, le préfet de la Seine adressait au peuple une proclamation qui, tout en frappant d'un blâme énergique les fauteurs de troubles, qualifiait d'inopportune l'adresse présentée au roi par la Chambre.

Cette proclamation produisit, à la Cour, une irritation profonde. On y supportait depuis long-temps M. Odilon Barrot avec une impatience mal déguisée. Non que son libéralisme différât, par le fond des choses, de celui de MM. de Broglie et Guizot; mais on ne lui pouvait pardonner sa probité dédaigneuse, ses prétentions à l'indépendance, surtout son mépris pour les courtisans. Sa destitution fut résolue.

M. Odilon Barrot avait pour ami le général Lafayette. M. Dupont (de l'Eure) le jugeait presqu'indispensable. M. Laffitte lui-même lui prêtait contre les doctrinaires un appui sincère et non timide. Lorsqu'on parla sérieusement, au château, de remplacer le préfet de la Seine, le garde-des-sceaux se montra prêt à offrir sa démission. Il en fut de même du général Lafayette.

La situation était critique. Il en coûtait au roi de fléchir. D'un autre côté, au plus fort du bouillonnement populaire, se séparer de deux hommes qui seuls pouvaient protéger moralement le trône nouveau, c'était courir de terribles hasards. M. Sébastiani intervint. Sa vie et sa pensée appartenaient

également au roi : il offrit de s'employer auprès de M. Odilon Barrot pour l'amener à une démission volontaire. Mais Dupont (de l'Eure) et Lafayette se prononcèrent avec force contre le but de cette démarche et le résultat que M. Sébastiani en espérait. Le soir il y eut conseil.

Entre le garde-des-sceaux et ses collègues régnait déjà cette froideur qui annonce des divisions arrivées à leur extrême limite. Le roi était attendu. Il paraît, et M. Dupont (de l'Eure) remarque avec surprise la satisfaction qui éclate sur son visage. Louis-Philippe annonce en effet que la retraite du préfet de la Seine est décidée, que M. de Lafayette y consent. « M. de Lafayette! sire, dit alors Dupont (de « l'Eure). Votre majesté se trompe assurément. — « Je l'ai entendu, monsieur. — Permettez-moi, sire, « de croire à une erreur de votre part. M. de La- « fayette m'a tenu à moi un langage différent, et je « ne crois pas le général capable de se contredire à « ce point. » Le visage du roi était en feu. « Au reste, « continue le garde-des-sceaux d'un ton ferme, « ne parlons que de ce qui me concerne. Puisque « M. Odilon Barrot se retire, je réitère à votre ma- « jesté la prière d'accepter ma démission. — Mais « vous m'avez dit ce matin tout le contraire. — « Moi, sire! j'affirme cette fois que vous êtes dans « l'erreur. — Quoi! monsieur, vous me donnez « un démenti? Tout le monde saura que vous m'a- « vez manqué. — Sire, répondit M. Dupont (de « l'Eure) avec dignité, quand le roi aura dit oui et « que Dupont (de l'Eure) dira non, je ne sais au- « quel des deux la France croira. »

Cette scène étrange avait jeté les ministres dans un trouble inexprimable. L'émotion du roi était au comble. Le garde-des-sceaux s'était levé, il allait sortir. Le duc d'Orléans, présent au conseil, s'avance aussitôt vers M. Dupont (de l'Eure), lui prend les mains, et le conduisant au roi : « M. Dupont est un « honnête homme, mon père. Il ne peut y avoir en « tout ceci qu'un malentendu. » Le roi attendri embrassa son ministre, qui, touché à son tour, consentit à garder un pouvoir dont la possession n'était pas encore sans danger.

Quant à MM. de Broglie, Guizot, Molé, Casimir Périer, Dupin et Bignon, ils sentirent bien que l'exercice du pouvoir, tel qu'ils l'entendaient, serait paralysé dans leurs mains aussi long-temps qu'ils auraient M. de Lafayette pour supérieur, M. Dupont (de l'Eure) pour collègue, et M. Odilon Barrot pour subordonné. Ils prirent donc la résolution d'abandonner momentanément les affaires.

Le roi aurait voulu conserver tous ses ministres : ceux-ci, parce que leur popularité lui permettait d'affronter un procès, ceux-là, parce qu'ils entraient dans ses sentiments, et prêtaient à ses vues un concours sans conditions. Il s'adressa, pour ramener l'harmonie dans le conseil, au dévoûment de M. Laffitte, sur lequel il exerçait, à cette époque, un invincible empire. M. Laffitte, en effet, mit tout en œuvre pour réconcilier M. Dupont (de l'Eure) et les doctrinaires. Mais ses efforts échouèrent devant l'inflexibilité de l'un et la fierté jalouse des autres. Il fallut former un nouveau cabinet.

Les difficultés étaient grandes. L'émeute grondait

sourdement; il s'était répandu pour ainsi dire dans l'air cette agitation fébrile d'où sortent les révolutions, nul n'osait prévoir à quel prix les événements allaient mettre le salut des captifs de Vincennes. Quand le pouvoir ne consiste plus que dans l'honneur de tomber de haut, les candidats sont rares. Les portefeuilles étaient refusés presqu'avant d'avoir été offerts. Il y eut un moment où Louis-Philippe put craindre que la solitude ne se fit autour de son trône.

De fait, ce trône paraissait alors suspendu sur un précipice. A la joie renaissante des vaincus, on pouvait juger de la profondeur des calamités publiques. Leurs journaux avaient fait le compte des banqueroutes récentes avec une exactitude impitoyable. Ils avaient demandé ironiquement pourquoi la plus forte maison de Bordeaux suspendait ses paiements; pourquoi M. Vassal était réduit à une semblable extrémité, lui qui avait battu des mains à la révolution; pourquoi le crédit de M. Laffitte lui-même commençait à chanceler.

Venaient ensuite les républicains, dont les accusations avaient bien plus de portée encore. Le premier besoin du peuple était de vivre. Eh bien, au-dessus de ce peuple qui manquait de pain, que voyait-on? Des ministres occupés à distribuer des places. Il était temps de mettre un terme au scandale de cette indifférence. Et ils rappelaient que dans le département du Tarn, que dans celui de Seine-et-Oise, des émeutes venaient d'éclater; qu'au dernier marché de Corbeil, les âmes avaient été agitées par la crainte de la disette; que dans près de cinquante départements, la perception des impôts

indirects était nulle ou violente; qu'à Bordeaux, il avait fallu braquer des canons pour contenir la multitude.

Étourdis de ces attaques qui empruntaient à de tristes réalités une force irrésistible, les partisans de l'établissement nouveau n'osaient creuser la situation de peur d'y trouver les germes d'une révolution sociale. Ils levaient alors les yeux vers le pouvoir, et parlaient de changer les hommes, alors, que pour guérir les plaies de la nation, il aurait fallu vouloir avec courage, avec désintéressement, que les choses fussent changées. Mais plus la nécessité d'un gouvernement vigoureux et doué d'initiative était flagrante, plus les ambitions hésitaient.

Ainsi, l'enthousiasme éteint, le peuple mécontent et insulté, le commerce languissant, le travail, cette vie du pauvre, tari dans sa source, les partis en délire se combattant sur des ruines, la garde nationale appelée garde prétorienne par tous ceux qu'elle avait exclus de son sein et qu'elle menaçait, la nation incertaine sur le parti qu'on devait tirer de l'échafaud, la Chambre morigénée en public par un magistrat que blâmait lui-même la majorité des ministres, la hiérarchie détruite, le pouvoir flottant à l'aventure, voilà quelle situation singulière et formidable venaient de créer deux mois de règne : l'impuissance dans le chaos.

Ici encore, M. Laffitte offrit au roi l'appui d'un dévoûment à toute épreuve. Il se chargea de combiner les éléments d'un ministère, et il était sincère dans les témoignages d'affection qu'il donnait au roi. Car, loin de fatiguer son zèle, la confiance avec la-

quelle on l'invoquait, le touchait jusqu'aux larmes. Grâce à lui, le ministère devint possible : le 2 novembre, la liste suivante fut arrêtée : Laffitte, président du conseil et ministre des finances ; Maison, ministre des affaires étrangères ; Dupont (de l'Eure), de la justice ; Montalivet, de l'intérieur ; Gérard, de la guerre ; Sébastiani, de la marine ; Mérilhou, de l'instruction publique.

Le roi qui, depuis deux jours, faisait de vains efforts pour cacher son trouble, partagé par sa famille, le roi laissa éclater toute sa joie. MM. Sébastiani et Montalivet étaient dévoués non-seulement à sa fortune, non-seulement à sa politique, mais à sa personne. Il pouvait tout sur les généraux Gérard et Maison parce que leur intelligence était bornée, et sur M. Mérilhou parce que son cœur était vulgaire. On sait sous quelle magique influence vivait alors M. Laffitte. Seul, M. Dupont (de l'Eure) était un surveillant incommode ; mais, pour se débarrasser de sa vertu, lorsqu'il aurait cessé d'être nécessaire, la Cour comptait sur le dégoût que lui inspirait le pouvoir.

Il s'était introduit, depuis long-temps, dans le langage politique, un mot que chacun employait, bien que personne n'eût été en état de le définir, pas même ceux à qui on l'appliquait. On avait appelé *doctrinaires* M. de Broglie, M. Guizot, et leurs amis. Cette appellation, qui leur donnait l'importance d'une secte, avait flatté leur orgueil, et ils l'avaient adoptée, tandis que leurs ennemis s'en servaient pour exciter contre eux les plus vives répugnances. Car c'est avec des mots vides de sens qu'on séduit ou qu'on irrite les hommes.

Au fond, les doctrinaires ne faisaient point école. Leur philosophie était celle que le 18e siècle avait prêchée. En économie politique, ils n'allaient pas au-delà de ces étroites et cruelles maximes de laissez-faire, de concurrence illimitée, de crédit individuel, dont Jean-Baptiste Say avait fait habilement prévaloir la formule. Leur politique était tout entière dans ce constitutionnalisme anglais, essayé par l'assemblée constituante, appliqué dans la charte de Louis XVIII, et popularisé par Benjamin Constant. Ils n'avaient donc apporté dans la société rien de nouveau. Ils ne reconnaissaient d'autres principes que ceux qui avaient fondé en France la prépondérance de la bourgeoisie, principes qui leur étaient communs avec MM. Laffitte, Dupont (de l'Eure), Lafayette, et tous ceux dont on faisait leurs adversaires.

Il y avait bien entr'eux et ces prétendus adversaires de leurs doctrines, une différence; mais elle n'avait rien de fondamental, et les partis la grossissaient outre mesure, moins par calcul que par ignorance. Avec une égale appréhension de tout ce qui aurait été de nature à altérer les traditions de 1789, les uns, comme M. Laffitte, les croyaient assez fortes pour qu'on pût sans danger s'abandonner au mouvement des esprits et des choses; les autres, au contraire, avaient la prétention de glacer ce mouvement. On différait dans l'appréciation des moyens; mais il n'y avait ni opposition dans le but, ni diversité dans les principes.

Il est même permis d'affirmer qu'en adoptant une politique de temporisation et de défiance, les doctrinaires répondaient beaucoup mieux à ce senti-

ment conservateur que la bourgeoisie allait pous jusqu'à la frénésie. L'impopularité des doctrinai dans la classe moyenne, dont ils représentaient bien les intérêts et les passions, ne pouvait do tenir à la nature de leur politique; elle naquit leurs défauts personnels, de leur morgue. C'ét l'orgueil qui, chez eux, faisait école.

Aussi, la nouvelle de leur défaite fut-elle accueil avec faveur par la plupart des journaux, la pres ne pouvant vivre que de mouvement et de liber Mais, à la Chambre, gardienne jalouse des intérêts la bourgeoisie, l'impression fut tout-à-fait invers et l'on y saisit avec empressement l'occasion de déclarer.

La lutte commença presque le lendemain de l'i vènement du nouveau ministère, au sujet d'u proposition de M. Bavoux, relative aux journaux écrits périodiques. M. de Tracy demandait q le cautionnement des journaux fût supprim M. Guizot déclara que, selon lui, le cautionneme devait être maintenu parce qu'il était « une garant « destinée à prouver que les hommes qui entrepre « nent un journal font partie d'une certaine clas « de la société. » Ce langage, inconcevable dans u moment où le souvenir du rôle joué par le peupl en juillet palpitait encore, est applaudi par la ma jorité de la Chambre. L'amendement de M. de Trac est rejeté. En vain M. Bavoux demande que le cau tionnement soit réduit au quart; en vain M. Barth propose à ses collègues de supprimer le droit d timbre établi par l'ordonnance de 1816 sur les journaux; toutes ces propositions sont repoussées

avec une sorte de colère systématique. La Chambre se déclarait en guerre ouverte avec la presse; et, pendant ce temps, ceux des membres du ministère qui venaient de succomber préparaient leur vengeance.

L'effet produit par cette discussion fut remarquable. La presse, attaquée directement, se déchaîna contre les députés, et, le 9 novembre, l'assemblée se réunit au milieu d'une agitation générale.

On s'attendait à des paroles ardentes. Cette attente ne fut pas trompée. M. Guizot avait paru à la tribune : il commença en ces termes : « Messieurs, je « viens repousser quelques allégations générales « qui s'adressent, non pas à la question qui nous « occupe, mais à l'ensemble de la situation, et en- « core à la conduite que j'ai été appelé à tenir pen- « dant que j'avais l'honneur de siéger dans les con- « seils du roi. » Ecoutez! écoutez! murmure-t-on dans les diverses parties de la salle. Alors, avec tout le fiel de son âme blessée, M. Guizot accuse ses adversaires de n'avoir pas compris le sens de la révolution de juillet. « Quel est le caractère de cette « révolution, dit-il? Elle a changé une dynastie. Elle « en a cherché le remplaçant aussi près d'elle qu'il « était possible; et c'est l'instinct public qui a poussé « le pays à restreindre ce changement dans les plus « étroites limites. » A ces mots, un mouvement d'indignation s'empare de l'extrême gauche. Le reste de l'assemblée est calme et semble approuver les paroles de l'orateur. Désignant, sans les nommer, ses collègues de la veille, M. Guizot leur reproche d'avoir voulu faire sortir de la révolution des ins-

titutions nouvelles. « Eh bien, mes amis et m
« nous nous sommes refusés à continuer la révol
« tion de la sorte. » A la sensation produite par c
paroles, l'orateur put juger qu'il exprimait les pas
sions de l'assemblée. Aussi, lorsqu'il ajouta : « Nou
« croyons avoir été fidèles non-seulement au cara
« tère primitif de la révolution, mais à l'opinio
« réelle et sincère et aux intérêts de la France.
Oui, oui, s'écria-t-on de toutes parts.

« J'honore la république, messieurs, contin
« l'orateur, c'est une forme de gouvernement qu
« repose sur de nobles principes, qui élève da
« l'âme de nobles sentiments, des pensées gén
« reuses. Et s'il m'était permis de le dire, je répé
« terais ici les paroles que Tacite met dans la bouch
« du vieux Galba : *Si la république pouvait être réta*
« *blie, nous étions dignes qu'elle commençât par nous*
« Mais la France n'est pas républicaine ; il faudrai
« faire violence à ses convictions pour y introduir
« cette forme de gouvernement..... Je respecte le
« théories parce qu'elles sont le travail de la raiso
« humaine ; les passions, je les honore, parce qu'elle
« jouent un grand et beau rôle dans l'humanité
« mais ce n'est pas avec des forces de cette natur
« que l'on fonde les gouvernements.... »

Quand M. Guizot descendit de la tribune, l'émotion était profonde. Un grand nombre de députés arrêtaient l'orateur au passage pour le féliciter et lui presser les mains. Immobiles sur leur banc, les nouveaux ministres assistaient en silence à cette insultante ovation.

M. Odilon Barrot se leva. Il était nouveau à la

ambre. Il déclara que, selon lui, le gouvernement vait s'appuyer sur la classe moyenne, parce que ait « la classe moyenne qui constituait vraiment a nation. » Ces doctrines différaient peu de celles e M. Guizot et ses amis voulaient faire triompher. is les antipathies personnelles et les ambitions s portée trouvaient un aliment dans ces vaines putes, pour lesquelles se passionnait ce nombreux blic qui ne voit, des choses humaines, que la aleur et la surface.

Le lendemain, 10 novembre, M. Laffitte, présint du conseil, prononçait à la tribune les paroles vantes : « Membre de l'ancienne et de la nouvelle administration, nous avons à nous expliquer sur nos intentions et notre conduite, nous serons court et précis.... Tout le monde, dans le conseil, savait et croyait que la liberté doit être accompagnée de l'ordre, que l'exécution continue des lois jusqu'à leur réformation est indispensable, sous peine de confusion. Tout le monde était plein des expériences que la révolution de 1789 a léguées au monde. Tout le monde savait que la révolution de 1830 devait être maintenue dans une certaine mesure, qu'il fallait lui concilier l'Europe, en « joignant à la dignité une modération soutenue ; « il y avait accord sur tous ces points, parce qu'il n'y « avait dans le conseil que des hommes de sens et « de prudence. Mais il y avait dissentiment sur la « manière d'apprécier et de diriger la révolution « de 1830 ; on ne croyait pas généralement qu'elle « dût sitôt dégénérer en anarchie, qu'il fallût sitôt « se précautionner contre elle, lui montrer de la

« défiance et de l'hostilité ; mais sauf cette disp
« tion générale, aucune dissidence fondamentale d
« système ne séparait les membres du dernier ca
« binet. »

Cette déclaration était parfaitement sincère, plu sincère, peut-être, que ne le pensait M. Laffitte lui même. Eh bien ! personne n'y crut. Les partisans le plus fougueux du nouveau cabinet reprochèrent M. Laffitte d'avoir trop ménagé ses anciens collègue d'avoir établi entre leurs doctrines et les sienne une parenté évidemment impossible.

C'était dans ce cercle de malentendus que tournai la politique. La bourgeoisie victorieuse mettait u plaisir frivole à se diviser. On se battait avec des mots, comme pour mieux oublier que les semence d'une guerre sérieuse étaient au fond des choses. Quant au peuple, environné de ténèbres, il écoutai dans le lointain, sans en être irrité, mais sans le comprendre, tout ce bruit de batailles imaginaires. Que les ministres de Charles X n'obtinssent pas le privilége de l'impunité, voilà ce qui absorbait toutes ses pensées.

On ne l'ignorait pas à la Cour ; et Dupont (de l'Eure) y était traité avec des ménagements infinis. On n'y avait pas oublié, cependant, qu'en prenant possession du ministère, il avait refusé les vingt mille francs de frais d'installation que le baron Louis le pressait d'accepter. Refus bien naturel puisque ce genre d'allocation n'ayant pas été voté par la Chambre, passer outre c'était se rendre concussionnaire. Mais les collègues de M. Dupont (de l'Eure) avaient regardé comme une offense ces scrupules qu'ils ne

rtageaient pas. Depuis, le patriotisme de l'intègre inistre était devenu de jour en jour plus ombraeux. Inexorable dans sa vertu, il avait imposé au i des fonctionnaires que le roi ne connaissait que r des procès perdus contr'eux. Inaccessible à toute nsidération personnelle, et même aux séductions l'amitié, on l'avait vu naguère, en pleine Chambre, lever contre une mesure dont M. Laffitte venait se déclarer partisan [1]. Eh bien, malgré tout cela, Dupont (de l'Eure) était comblé de prévenances. n déjouait sa rudesse à force de douceur, et l'on portait le plus grand soin à tourner son puritasme.

Pour gagner M. de Lafayette, il avait fallu moins efforts, sa vanité le faisant esclave de quiconque raissait fléchir sous sa toute puissance ou, seulent, la reconnaître. Cette vanité, du reste, s'alliait bien chez lui à de généreux instincts, qu'on était r de le dominer lorsqu'au désir de lui plaire on pportait une action honorable. Aussi lui avait-on cordé avec empressement la grâce de plusieurs itoyens frappés par la politique de la Restauration. e fut un beau jour pour le vieux général que celui à il vit s'ouvrir, au château, les portes de l'apparment du roi, après que l'huissier de service eut nnoncé d'une voix solennelle : *Messieurs les condamnés olitiques !* On conçoit combien il était aisé de tirer arti de ces nobles enfantillages de M. de Lafayette. a part qu'il prendrait au salut des captifs de Vinennes ne fut pas un seul instant douteuse. Il avait,

[1] M. Laffitte demandait, dans un intérêt purement financier, que l'impôt du timbre continuât à peser sur les journaux.

d'ailleurs, un motif particulier pour désirer que la vie des ministres de Charles X fut épargnée. M. de Polignac l'avait proscrit; et, par une ruse légitime de son amour-propre, il voulait se venger de son ennemi en le sauvant.

Ainsi assurée du concours de Dupont (de l'Eure) et de Lafayette, la Cour vit approcher avec moins d'effroi le moment fatal. On allait jusqu'à penser qu'il était bon peut-être qu'une occasion fût offerte aux passions populaires de s'épuiser en éclatant. La révolution de juillet avait donné à la multitude un vague besoin d'agitation qui ne pouvait s'éteindre de lui-même. N'était-il pas à craindre que le peuple ne portât son énergie sur des objets plus sérieux, au lieu de la mettre tout entière à demander quatre têtes, vœu sans puissance parce qu'il était sans générosité ?

Pour ce qui est de l'impression que des troubles de cette nature allaient produire en Europe, on pensait, à la Cour, que l'essentiel était moins de les prévenir que de les dompter. Plus la sédition serait violente, plus la répression devait être méritoire aux yeux des rois. Car on aurait fait acte de courage, de force. Et, comme on va le voir par la conduite qui fut tenue à l'égard de la Belgique, c'était au désir de se concilier la bienveillance des Anglais que se rapportaient toutes les pensées de la Cour.

CHAPITRE V.

Politique extérieure de la France; son principe. — Nouveau *Congrès de Vienne.* — M. Gendebien à Paris. — Interpellation de M. Mauguin aux ministres; discours de M. Bignon; émotion qu'il produit. — Congrès belge; sa physionomie; indépendance de la Belgique proclamée. — Protocole du 20 novembre; protestation de M. Falk; protestation du roi Guillaume. — Question du Luxembourg; rôle de M. de Talleyrand à Londres. — M. Laffitte éprouve de l'éloignement pour le roi; à quelle occasion; lettre singulière. — Communication ministérielle aux Chambres; détails caractéristiques. — Le principe de non-intervention proclamé solennellement par le président du conseil; sensation en Europe. — Conjuration en Pologne; Wysocki, Zaliwski et leurs compagnons; le grand-duc, son portrait, sa sécurité. — Nuit du 29 novembre à Varsovie. — Chlopicki au pouvoir; sa profonde incapacité. — Fuite de Constantin. — Enthousiasme des Polonais; les clubs. — Frayeurs de Chlopicki; sa violence dans la faiblesse; il s'empare de la dictature. — Royauté future de Czartoryski. — Les doctrinaires de Varsovie. — Lubecki part pour Saint-Pétersbourg. — Ce que la France pouvait pour la Pologne, et ses sympathies; — Entrevue étrange entre M. Biernacki et le consul de France à Varsovie, M. Durand. — La Pologne abandonnée.

Le 2 novembre, jour fixé pour l'installation de son nouveau parlement, le roi de la Grande-Bretagne, après s'être félicité du dénoûment de la révolution de Paris, s'exprimait en ces termes sur la révolution de Bruxelles : « J'ai appris avec un profond regret la situation des affaires des Pays-Bas. « Je déplore que l'administration éclairée du roi « n'ait pu préserver ses domaines de la révolte. »

Deux jours après, M. Van de Weyer étant arrivé à Londres, avec une mission de ses collègues, lord

Aberdeen et lord Wellington lui déclarèrent successivement que l'Angleterre était bien résolue à ne souffrir ni directement ni indirectement l'accession de la Belgique à la France. En prenant ce ton impérieux et menaçant, les nobles lords n'ignoraient pas que leur pays, épuisé, était hors d'état de faire la guerre. Ils comptaient donc sur la pusillanimité de notre gouvernement, sur son ignorance des faits, et, principalement, sur le désir manifesté par Louis-Philippe de se concilier la bienveillance de l'Europe monarchique. Ils ne se trompaient pas.

On a vu dans le chapitre précédent quelles causes avaient amené la formation du ministère du 2 novembre. M. Dupont (de l'Eure) en était le personnage, sinon le plus influent, au moins le plus nécessaire, et il avait une âme toute française. Malheureusement il était absorbé, ainsi que M. Laffitte, par le soin des intérêts du dedans. On lui cachait, d'ailleurs, beaucoup de choses. Le maréchal Maison, ministre des affaires étrangères, prêtait son nom à des actes dont il comprenait peu la portée. De sorte que la politique extérieure était exclusivement dirigée par la Cour.

Le principe de non-intervention fut, dès les premiers jours du nouveau règne, adopté comme fondement de cette politique. C'était un principe étroit, peu généreux. L'empereur Alexandre avait été mieux inspiré lorsqu'il avait pris pour point de départ, dans le traité de la sainte-alliance, la solidarité des peuples et celle des rois. Si l'intention était odieuse, si l'application fut oppressive, la pensée était grande. Mais prendre cette devise égoïste *Chacun chez soi;*

chacun pour soi, la France ne le pouvait sans faire violence à son génie, sans abdiquer son rôle de haute tutelle à l'égard des peuples malheureux.

Cependant, à l'exception de M. Molé, qui n'aurait pas voulu que la France s'enchaînât à l'avance par l'adoption, hautement avouée, d'un principe invariable, tous les personnages importants dans le gouvernement nouveau se déclarèrent pour le principe de non-intervention. Sur ce point, MM. Dupont (de l'Eure) et Laffitte pensaient comme M. Sébastiani, et Lafayette comme Louis-Philippe. Seulement, les uns croyaient que, le principe une fois admis, on le ferait respecter dans toutes ses applications, et, par exemple, que si l'Italie se soulevait, on empêcherait les Autrichiens de fondre sur elle. Les autres y mettaient moins de scrupule, et se réservaient d'agir suivant les circonstances. De là la participation du cabinet français aux actes de la Conférence de Londres. Cette participation ne constituait-elle pas une flagrante violation du principe solennellement proclamé par la France? N'était-ce pas en vertu de la loi diplomatique inaugurée en 1815 que l'Angleterre, la Russie, l'Autriche, la Prusse, s'arrogeaient le droit de disposer souverainement du sort de la Belgique? Chose étrange! On vivait alors en un tel tourbillon d'événements et d'idées, que ce fut à peine si on remarqua cet éclatant démenti donné par le cabinet du Palais-Royal à ses propres déclarations!

Quoi qu'il en soit, la Conférence de Londres s'était mise à l'œuvre. Dans son premier protocole, en date du 4 novembre 1830, elle proposa la cessation des hostilités entre la Belgique et la Hollande, en assi-

gnant à ce dernier pays, comme *ligne de l'armistice*, les limites qu'il avait avant le traité de Paris du 30 mai 1814. L'acte de la Conférence fut apporté à Bruxelles le 7 novembre par MM. Cartwright et Bresson. Il fallait que le gouvernement provisoire se décidât. La situation était délicate. Adhérer à ce premier protocole, c'était reconnaître au nouveau congrès de Vienne une compétence qu'il ne serait plus ensuite possible de décliner; c'était rendre la Belgique vassale des cinq Puissances. Mais que pouvait faire le gouvernement belge? Consulter les ministres français? Ils répondaient : « Gardez-vous « d'attaquer la Hollande, la Prusse accourrait pour « la secourir. Et alors quelle situation serait la « nôtre? Nous serions forcés ou de vous désavouer, « ce qui nous serait pénible, ou de tirer l'épée pour « vous, avec vous, ce qui n'entre pas dans nos des- « seins. » Effrayé par ce langage, le gouvernement belge adhéra au protocole n° 1, subissant ainsi, dans ce qu'elle avait de plus arrogant, cette dictature européenne dont les usurpations avaient la France pour victime et le gouvernement français pour complice.

Les Belges, amis de la France, n'étaient pourtant pas encore tout-à-fait découragés. M. Gendebien fut envoyé à Paris pour savoir si, dans le cas où les Belges adopteraient la forme monarchique, Louis-Philippe consentirait à leur donner pour roi le second de ses fils. L'Angleterre s'était prononcée : on répondit à M. Gendebien que la Belgique ne devait compter ni sur la réunion ni sur un prince français. En même temps, on opposait toutes sortes d'en-

traves aux volontaires parisiens, armés pour la cause de la Belgique, et on envoyait à un négociant de Valenciennes l'ordre de refuser les fusils destinés au *bataillon des amis du peuple*. Tout cela était trop bizarre pour ne point provoquer des explications. M. Mauguin annonça que le 13 novembre il interpellerait les ministres.

Le jour fixé arrive. Il était attendu avec impatience. M. Mauguin monte à la tribune, au milieu d'un silence universel. Il montre d'abord l'Europe partagée entre deux principes ; la France toute seule d'un côté, mais traînant le monde à sa suite, lui communiquant son repos, ou l'agitant quand elle s'agite. Passant aux choses du moment, il relève avec surprise et amertume ces mots du dernier discours prononcé par le roi d'Angleterre : *Je suis déterminé avec mes alliés à maintenir les traités généraux en vertu desquels le système politique de l'Europe a été établi.* — « Quels sont ces traités ? s'écrie l'orateur. Ceux de « 1814 ? Mais ils assurent la possession de la Belgique « à la maison d'Orange. Nous voilà conduits logi- « quement à prendre le parti du Hollandais contre « le Belge.... Triste position où nous a placés une « politique imprévoyante : ou compromettre la paix « de l'Europe, ou combattre nos voisins les plus « chers. » Après avoir fait allusion, avec une indignation contenue, à la conduite du gouvernement à l'égard des réfugiés espagnols, et manifesté quelques craintes sur les vues de l'administration relativement à la conservation d'Alger, « sommes-nous « enchaînés par les traités de 1814, dit M. Mauguin « en se résumant ? que faisons, que ferons-nous

« dans la question belge? Quelle est notre position « à l'égard de l'Espagne? Est-il vrai que les Français « ne jouissent plus dans la péninsule de la protec- « tion qui leur est due? Est-il vrai que l'armée « espagnole ait violé notre territoire? Enfin, que « veut-on faire de la partie de l'Afrique que notre « jeune armée a conquise? »

Une longue interruption succède à ces apostrophes hardies. Les députés se lèvent de leurs bancs. Des groupes tumultueux se forment dans l'hémicycle. Le maréchal Maison veut répondre : il s'embarrase dans le vague de ses réticences et balbutie.

S'emparant à son tour de la tribune, avec l'autorité que lui donnent ses antécédents diplomatiques, M. Bignon se demande d'abord quelles sont les chances pour la guerre, quelles sont les chances pour la paix. « Aurons-nous la guerre? Immédia- « tement non. L'aurons-nous dans trois mois, dans « six mois? là est l'incertitude; hâtons-nous de dire « qu'il dépend de nous en grande partie de ne « l'avoir pas, ou, si elle est inévitable, de n'avoir pas « à la craindre. » Ensuite, comme M. Mauguin, M. Bignon attaque le discours du roi d'Angleterre. Rappelant la qualification de *révolte* appliquée aux événements de la Belgique, « quel gouvernement « sait mieux que le gouvernement anglais, qu'un « mouvement traité d'abord de *révolte* reçoit de la « fortune, quand elle le seconde, le titre de glo- « rieuse révolution? Qui le sait mieux que la maison « d'Hanovre, dont l'élévation au trône d'Angleterre « n'a pas eu d'autre origine? » Parlant de la Conférence de Londres, « de quel droit, continue l'ora-

« teur, ose-t-on prétendre régler à Paris ou à Lon-
« dres ce qui convient au bon gouvernement d'une
« autre contrée? On se propose de *pourvoir à la sé-*
« *curité des autres états*? Messieurs, n'est-ce pas *cette*
« *sécurité des autres états* qu'on invoquait à Troppau,
« à Leibach, à Vérone? N'est-ce pas au nom de cette
« sécurité des autres états que des armées d'exécu-
« tion ont été lancées tour-à-tour sur le Piémont,
« sur Naples et sur l'Espagne? Notre gouvernement
« a proclamé le principe de non-intervention. Quel
« est donc l'objet des délibérations dont on parle?
« N'est-ce pas déjà un oubli, une violation du prin-
« cipe consacré qu'un concert à établir sur les bases
« posées par le gouvernement anglais? » A ces mots,
un mouvement se fait dans l'assemblée. L'orateur
poursuit d'une voix de plus en plus émue. Il com-
pare le droit qu'on voudrait s'arroger d'imposer à
la Belgique affranchie le joug d'une volonté étran-
gère, au droit exécrable qui, en divers pays, a cou-
vert l'Europe de proscrits et dressé des échafauds à
Turin, à Madrid et à Naples. Il combat en passant les
prétentions de la Belgique sur le duché du Luxem-
bourg, mais il demande que, dans les limites de la
justice, la souveraineté du peuple belge soit inviola-
blement respectée. Et puis, l'Europe doit compter
sur la modération de la France. « Supposez, en effet,
« Messieurs, ajoute l'orateur, qu'à la place du roi
« sage qui nous gouverne, la révolution du 30 juillet
« eût enfanté une république, ou porté au pouvoir
« un prince, un soldat heureux, plus jaloux de gran-
« deur pour lui-même que de bonheur pour la
« France, qui eût empêché un chef téméraire de

« république ou de monarchie, le jour où le tocsin « de la guerre a sonné dans la Belgique, de s'y pré- « cipiter à la tête de troupes proclamant la liberté « du genre humain, de jeter d'autres détachements « sur les provinces du Rhin, qui ont été des dépar- « tements français, d'exciter ou plutôt de seconder « le mouvement des peuples contre leurs souverains « actuels, en leur promettant des constitutions li- « bres? Sans doute, c'eût été livrer la France à de « terribles hasards! mais enfin la fortune couronne « souvent l'audace; et qui sait, si à l'heure où je « parle, la France, poussée par un chef entrepre- « nant dans la voie des conquêtes, et ressaisissant « un territoire à sa portée, qui eût été empressé de « se réunir à elle, ne serait pas déjà en état, avec son « nom et ses millions de gardes nationales, de braver « les vains efforts de l'Europe derrière son triple « rempart du Rhin, des Alpes et des Pyrénées? »

L'assemblée était haletante, mais quand l'orateur prononça ces mots : « Si une guerre défensive était « nécessaire, toute notre jeunesse studieuse aurait « bientôt quitté les livres pour le mousquet, et « s'empresserait de payer sa dette à la patrie. » — Oui! oui! cria-t-on des tribunes publiques; les applaudissements retentissaient avec violence : la France guerrière s'était un moment réveillée.

Le caractère modéré de M. Bignon, son âge, les emplois élevés qu'il avait occupés, sa position la veille encore officielle, son expérience des hommes et des affaires, tout contribuait à rendre imposant le viril enthousiasme de son discours. Les éloges obligés qu'il donnait au monarque n'étaient pas de

nature à atténuer la portée des souvenirs de gloire réchauffés par sa parole. La France eut une heure de tressaillement, et pour la dernière fois l'Europe ressentit un grand trouble.

Trois jours avant ces débats, le congrès belge s'était rassemblé. Jamais situation ne fut plus solennelle. Ces députés, réunis pour résoudre les plus graves questions qui puissent agiter le cœur des hommes, comment se sépareraient-ils? Peut-être au bruit d'une révolution; peut-être au milieu de quelque vaste embrasement du monde! Car il suffisait du voisinage de la France pour assurer à la Belgique, royaume de quatre millions d'âmes, le pouvoir de tenir tous les rois attentifs au moindre de ses mouvements. La diversité des passions et des intérêts, les engagements pris ou les espérances secrètement conçues, le patriotisme exalté des uns, les calculs ambitieux des autres, donnaient à l'assemblée nouvellement élue une physionomie tout-à-fait étrange. On y remarquait l'abbé de Haërn, prêtre républicain; M. Séron, d'une honnêteté rude et singulière; l'impétueux M. de Robaulx; M. Van de Weyer, apprenti diplomate et parodiste de M. de Talleyrand; M. Lebeau qu'attendaient des triomphes de tribune; M. Nothomb, qui s'essayait aux affaires; M. Gendebien, que la France était fière de compter au nombre de ses partisans. La première séance du congrès fut remplie par un discours de M. de Potter, dont les derniers mots étaient: « Au nom du peuple « belge, le congrès national est installé! » Les députés applaudirent avec transport à cette déclaration de leur souveraineté toute révolutionnaire. Sur

l'estrade où se trouvait autrefois le trône, il n'y avait qu'un modeste bureau. Deux drapeaux tricolores flottaient au-dessus, en signe de victoire. Les armes de l'ancien royaume des Pays-Bas avaient fait place au lion belge, portant la lance surmontée du chapeau de la liberté. Pour qui sait à quelles puissances puériles obéit le cœur humain, cet appareil était déjà une chance de succès promise aux partisans de l'indépendance.

En effet, le 18 novembre, le congrès, à l'unanimité, proclama l'indépendance de la Belgique, sauf les relations du Luxembourg avec la confédération germanique. Cette décision, pourtant, était loin de répondre à tous les intérêts, à toutes les sympathies. De tous les points des provinces wallonnes on avait envoyé au congrès des pétitions réclamant la réunion; mais que pouvaient les partisans de la réunion à la France, lorsqu'ils avaient contre eux le gouvernement français lui-même ?

A dater de ce jour, la Belgique passa sans retour sous le joug de la diplomatie. Son indépendance rendait son esclavage inévitable. Le congrès ayant déclaré qu'il continuait au gouvernement provisoire les hautes fonctions dont les circonstances l'avaient investi, M. de Potter donna sa démission, ne voulant tenir son autorité que du peuple, et sentant bien que le congrès allait subir les plus tristes influences. En même temps, on créait un comité diplomatique composé de MM. Van de Weyer, de Celles, Destriveaux et Nothomb, ce qui était livrer la Belgique en proie à M. de Talleyrand et aux Anglais.

Vassale de la diplomatie, la Belgique ne pouvait

évidemment se constituer en république. Aussi avait-on prévu d'avance le résultat de la discussion relative à la forme du gouvernement. Et pourtant, l'abbé de Haërn disait un mot profond lorsque, dans cette discussion, il s'écriait : « Le roi est invio-« lable, le peuple est inviolable aussi. Que devien-« dront ces deux inviolabilités en présence l'une de « l'autre ? » Question terrible, qu'une révolution venait de trancher à Paris dans le sang et les ruines! mais rien n'est plus intolérant que les intérêts transformés en passions. L'abbé de Haërn fut écouté avec impatience. M. de Robaulx, plaidant après lui la cause de la république, excita dans l'assemblée des mouvements de fureur. Enfin, la république n'obtint que 15 voix, dans ce pays qui avait fait une si douloureuse et si longue expérience des vices de la monarchie.

Pendant que la Belgique proclamait son indépendance, la Conférence de Londres, dans son protocole du 20 décembre, déclarait le royaume des Pays-Bas dissous. Le protocole, signé par M. de Talleyrand, comme par les autres plénipotentiaires, se terminait par des mots où perçait une défiance injurieuse pour le peuple français : « La Conférence « s'occupera de discuter et de concerter les nou-« veaux arrangements les plus propres à combiner « l'indépendance future de la Belgique avec les « stipulations des traités, avec les intérêts et la « sécurité des autres Puissances, et avec l'équilibre « européen. »

M. Falck protesta au nom du roi des Pays-Bas, qui ajouta une protestation personnelle à celle de

son ambassadeur : « Le roi des Pays-Bas, disait « Guillaume, a appris avec une douleur profonde « la détermination prise à l'égard de la Belgique « par MM. les plénipotentiaires d'Autriche, de « France, de la Grande-Bretagne, de Prusse et de « Russie, réunis en conférence à Londres..... Si le « traité de Paris de 1814 mit la Belgique à la dis- « position des hauts alliés, ceux-ci, du moment où « ils eurent fixé le sort des provinces belges, renon- » cèrent, d'après la loi des nations, à la faculté de « revenir sur leur ouvrage, et la dissolution des « liens formés entre la Hollande et la Belgique sous « la souveraineté de la maison de Nassau se trouva « exclue de leurs attributions. L'accroissement de « territoire assigné aux provinces unies fut d'ailleurs « acquis à titre onéreux, moyennant le sacrifice de « plusieurs de leurs colonies, la dépense exigée pour « fortifier divers endroits des provinces méridio- « nales du royaume, et autres charges pécuniaires. « La Conférence se réunit, il est vrai, sur le désir « du roi, mais cette circonstance n'attribuait point « à la Conférence le droit de donner à ses proto- « coles une direction opposée à l'objet pour lequel « son assistance avait été demandée, et au lieu de « coopérer au rétablissement de l'ordre dans les « Pays-Bas, de les faire tendre au démembrement « du royaume. »

Au point de vue des traités de 1815 et de la sainte-alliance, qu'y avait-il à répondre à cette protestation de Guillaume ? Il était donc prouvé, à la face du monde, que les Puissances signataires au traité de Vienne manquaient à leurs propres principes,

foulaient aux pieds leur œuvre propre, au gré des intérêts du moment, et n'aspiraient, en mettant en avant tous ces grands mots d'équilibre européen et de paix générale, qu'à exercer sur l'Europe une sorte de haut brigandage!

Tout défavorable qu'il était à Guillaume, le protocole du 20 novembre n'en fut pas mieux accueilli à Bruxelles, parce qu'il y était dit : « Ces arrange-« ments ne peuvent affecter en rien les droits que « le roi des Pays-Bas et la confédération germanique « exercent sur le grand duché de Luxembourg. » En enlevant à la Belgique la province du Luxembourg qui se considérait comme belge, avait toujours été réputée partie intégrante des provinces méridionales des Pays-Bas, et n'avait été créée grand duché en 1815 que par suite d'un échange fictif, la Conférence réduisait la Belgique à un état d'impuissance absolue. Le comité diplomatique dut se résigner à une acceptation conditionnelle. Vaine déférence! Les diplomates de Londres répondirent par une note où il était dit : « Les Puissances ne « sauraient reconnaître à aucun état un droit qu'elles « se refusent à elles-mêmes (le droit de s'agrandir). » C'était, en deux lignes, rallier la France et dépouiller la Belgique. M. de Talleyrand signait tout cela.

Au reste, et malgré le mystère dont on s'étudiait à les envelopper, les manœuvres des cours n'étaient pas si secrètes qu'il n'en transpirât quelque chose dans le public. On s'en alarmait à Paris, et les alarmes des patriotes étaient partagées, dans le sein même du conseil, par MM. Dupont (de l'Eure) et Laffitte. Sentant bien qu'on se cachait d'eux, leurs

appréhensions en étaient devenues plus vives. Déjà, d'ailleurs, M. Laffitte commençait à ressentir pour le roi un éloignement qui n'était plus combattu que par le souvenir d'une longue amitié, et nous en dirons la cause, parce qu'elle montre de quelles petites circonstances dépendent les destinées d'un peuple dans les pays monarchiques.

Le roi avait acheté la forêt de Breteuil à M. Laffitte, dont la révolution de juillet avait embarrassé les affaires. Mais il importait au crédit de M. Laffitte que le plus grand secret couvrit cette vente qui, une fois ébruitée, pouvait éveiller les soupçons sur ses embarras financiers, alarmer les créanciers de sa maison, et l'exposer à des remboursements précipités. Il avait donc été convenu que l'acte de vente ne serait point enregistré.

Cependant, quelques banquiers, dont l'élévation de M. Laffitte excitait l'envie, avaient formé le dessein de le perdre. Poussé par eux, un conseiller intime de Louis-Philippe lui représenta que, dans la situation menacée où se trouvait M. Laffitte, traiter avec lui sans précautions était une imprudence; que M. Laffitte avait trop de justesse dans l'esprit pour exiger que son royal acheteur abandonnât le soin de ses intérêts, en renonçant à la formalité protectrice de l'enregistrement.

Quoi qu'il en soit, le 18 novembre, M. Laffitte reçut de Louis-Philippe la lettre suivante :

« Mon cher M. Laffitte,

« D'après ce que m'a dit un ami commun, dont je ne vous dis « rien de plus, vous devez bien savoir pourquoi j'ai profité de

nsistance de M. Janet, à qui le secret de l'acquisition a été fié, non par moi, mais chez vous, pour faire enregistrer le us-seing privé le plus secrètement possible. »

A la lecture de cette lettre, la surprise et la dou-r de M. Laffitte furent au comble. Il cherchait vain quel pouvait être cet ami commun qui avait seillé au roi de faire courir au plus fidèle de ses ets, à son ministre de prédilection, à un homme nt la main lui avait donné une couronne, les ris-es d'une ruine complète. Se rappelant les condi-ns auxquelles la vente s'était faite, il avait peine s'expliquer leur violation subite. Il y avait pour , banquier rompu à la pratique des affaires, quel-e chose d'inintelligible dans cette conciliation que roi jugeait possible entre l'enregistrement et le cret. Devait-il, en ami blessé qui se venge, aban-onner le ministère? Il repoussa cette pensée. Sa etraite, entraînant celle de Dupont (de l'Eure) qui urait sans doute saisi cette occasion avec joie, lui parut une détermination trop grave pour qu'il lui fut permis de la prendre sous l'influence d'un sen-timent personnel. Il poussa la délicatesse jusqu'à se taire sur cette blessure de son cœur. Mais, dès ce moment, son affection pour le roi devint plus vigilante.

Aussi, ne tarda-t-il pas à comprendre que l'excès de sa confiance le compromettait en compromettant son pays, et il résolut, d'accord en cela avec M. Du-pont (de l'Eure) de prendre enfin position vis-à-vis de la France, par une démarche éclatante. M. Thiers fut chargé de rédiger un discours que le président du conseil devait lire à la Chambre et où serait clai-

rement expliquée la politique du cabinet. Ce dis cours fut lu en conseil. On y faisait parler à l France un langage digne d'elle. Pendant la lecture le roi, qui était présent, donnait les signes du plu ardent enthousiasme, se promenant à grands pas et appuyant de la voix et du geste tous les passage belliqueux. Les deux dernières pages lui parurent seules trop passionnées. C'était l'avis de M. Laffitte elles furent supprimées. Au moment où le conse allait se séparer, le roi demanda le discours comm pour le relire, non sans répéter combien il en ap prouvait l'esprit et la lettre. Le lendemain, l'étonne ment de M. Laffitte fut extrême lorsqu'on lui remit de la part du roi, le manuscrit chargé de ratures M. Dupont (de l'Eure) en fut particulièremen affligé. Suivi de M. Thiers, il se rendit auprès d roi, pour lui déclarer que, si les ratures n'étaien point annulées, il offrait sa démission. Le procè des ministres de Charles X n'était pas encore arrivé à son dénoûment : le roi céda, et il fut convenu que le discours serait prononcé tel qu'on l'avait accepté dans le conseil.

Le bruit s'était répandu qu'une communication ministérielle allait être faite aux Chambres. Le 1er décembre, une grande affluence de spectateurs encombrait les avenues du Palais-Bourbon. Plusieurs membres du corps diplomatique s'étaient rendus à la Chambre. M. Laffitte parut à la tribune. Après avoir parlé des craintes de guerre qui s'étaient propagées, des rapports d'amitié qui existaient depuis la révolution entre le cabinet du Palais-Royal et les autres cabinets; après avoir représenté

le trône de Louis-Philippe, élevé par la modération puissante de la France et salué aussitôt par la modération éclairée de l'Europe, « la France, dit le « président du conseil, ne permettra pas que le « principe de non-intervention soit violé. Mais elle « s'efforcera aussi d'empêcher que l'on compromette « une paix qui aurait pu être conservée. Si la guerre « devient inévitable, il faut qu'il soit prouvé, à la « face du monde, que nous ne l'avons pas voulue, « et que nous ne l'avons faite que parce que l'on « nous mettait entre la guerre et l'abandon de nos « principes. Nous n'en serons que plus forts, quand « à la puissance de nos armes nous joindrons la « conviction de notre bon droit. Nous continuerons « donc à négocier, et tout nous fait espérer que ces « négociations seront heureuses. Mais en négociant, « nous armerons. » Des cris d'approbation s'élevèrent. Alors, reprenant avec plus d'énergie : « Sous « très-peu de temps, continua le ministre, nous « aurons, outre nos places fortes approvisionnées et « défendues, cinq cent mille hommes en bataille, « bien armés, bien organisés, bien commandés. Un « million de gardes nationaux les appuieront, et le « roi, s'il en était besoin, se mettrait à la tête de la « nation. » Ici, les applaudissements couvrirent la voix de l'orateur. « Nous marcherions serrés, forts « de notre droit et de la puissance de nos principes. « Si les tempêtes éclataient à la vue des trois cou- « leurs et se faisaient nos auxiliaires, nous n'en « serions pas comptables à l'univers. »

L'enthousiasme excité par ce discours guerrier fut immense. Dans la tribune des diplomates étran-

gers, on crut remarquer des visages émus. M. Laffitte put se féliciter de sa popularité si noblement reconquise. Il avait dit à la Chambre : « Nous avons « pour faire la guerre un budget suffisant ; car nous « pouvons disposer d'un revenu qui représente un « capital d'emprunt de 14 à 1500 millions. » Le parti national était au comble de la joie. Il ne savait pas qu'on tient faiblement compte, en diplomatie, des discours qui ne s'adressent qu'à la multitude. Quelques jours après cette séance mémorable, M. Laffitte reçut de M. de Talleyrand une lettre, relative à des intérêts privés, mais dans laquelle le diplomate avait glissé ces mots d'une insolence polie : « On a beaucoup aimé ici le discours pro- « noncé par M. Laffitte. Il m'a été utile. » C'était la première lettre que le président du conseil recevait de notre ambassadeur à Londres, depuis leur commune entrée aux affaires. M. de Talleyrand ne correspondait qu'avec le roi.

Tel était l'état des choses lorsqu'on apprit qu'une révolution embrasait Varsovie, révolution profonde, dont les détails méritent d'être connus, car elle tendait à renverser pour jamais les traités de 1815, et à faire passer définitivement aux mains de la France le sceptre de l'Occident.

Depuis long-temps une vive fermentation régnait en Pologne. La franc-maçonnerie politique, fondée par le généreux Dombrowski, avait fait en quelques années des progrès rapides. A l'ombre des affiliations philosophiques et littéraires, elle avait gagné la bouillante jeunesse des universités ; par la camaraderie militaire, elle avait envahi l'armée, et, par le

compagnonnage, le peuple. C'était surtout à Varsovie, et dans la corporation des savetiers de la vieille ville, que vivait l'esprit révolutionnaire. Or, après la révolution de juillet, cette agitation avait pris un caractère étrange, et s'était partout répandue. Bientôt, il se fit entre l'université de Cracovie et celle de Wilna un redoutable échange de sentiments courageux et d'espérances hardies. Dans toute l'étendue des palatinats, les esprits obéissaient à l'empire d'une inquiétude vague, mystérieuse, et par cela même plus ardente. Les nobles ruinés, si nombreux en Pologne, s'armaient pour des luttes inconnues; l'attente était universelle, profonde; et des bords de la Vistule à ceux du Niémen, on taillait des bois de lances.

Mais, au centre de ce vaste mouvement, s'était formée une conjuration dont le but était précis et les moyens habilement combinés. Les conjurés appartenaient à l'école des porte-enseignes, comptaient parmi eux plusieurs officiers de la garnison de Varsovie, et avaient à leur tête deux jeunes sous-lieutenants, Wysocki et Zaliwski : le premier, puissant sur la jeunesse par la fermeté de son caractère, la pureté de son âme, la dignité de sa vie; le second, par la fougue de ses allures, son activité, sa persévérance, son audace. Zaliwski, nageur renommé, dirigeait l'école de natation du Marymont, près de Varsovie : là se réunissaient les conjurés. Il fut convenu qu'on éclaterait vers la fin de février 1831. Tout-à-coup arrive un édit impérial qui ordonne que l'armée polonaise soit mise sur le pied de guerre. A cette nouvelle, la Pologne tout entière s'émut. Nul n'y

avait oublié cette longue et glorieuse fraternité d'armes qui rendait une guerre à jamais impossible entre les compatriotes de Poniatowski et ceux de Napoléon. L'ordre donné aux Polonais de se tenir prêts à marcher contre la France comblait, à l'égard de la Russie, la mesure de leurs ressentiments. L'avant-garde, comme le dit plus tard M. de Lafayette, résolut de se retourner contre le corps de bataille. Les conjurés, sentant la nécessité de se hâter, décidèrent qu'on agirait dans la nuit du 29 novembre. Des émissaires furent envoyés dans chaque palatinat. On prépara prudemment les ouvriers de Varsovie à se soulever au premier signal. Enfin, l'appui des généraux patriotes pouvant être décisif, on sonda leurs dispositions. Mais ils ne répondirent qu'avec une extrême réserve : leur fortune était déjà faite. Les destins de la Pologne restèrent donc abandonnés au courage de quelques écoliers ayant à leur tête quelques sous-lieutenants.

Cependant, l'empereur Nicolas faisait contre l'Occident des préparatifs formidables ; il entassait dans la place de Modlin des munitions de guerre qui semblaient annoncer une longue lutte; et ses soldats, appelés sur le Bug, n'attendaient plus qu'un ordre parti de Saint-Pétersbourg pour fondre sur la France en poussant la Pologne devant eux. Les indiscrétions calculées du ministre des finances Lubecki, et les forfanteries du général Krasinski, ne prouvaient que trop la réalité des projets de la cour de Saint-Pétersbourg.

Dès ce moment, Varsovie prit un aspect singulièrement sinistre. La police redoubla d'efforts. Le

sombre génie de Rosniecki par qui elle était dirigée déploya des ressources inattendues. Tout fut inutile. De jeunes conspirateurs, arrêtés presqu'au hasard, furent en vain plongés dans les cachots des Carmes : ils surent y garder, au milieu des tortures, le secret de leurs compagnons. La fureur de Rosniecki était au comble; les courtisans de Czarewicz, saisis d'effroi, sentaient bien que le glaive d'ennemis invisibles était levé sur eux. Seul, Constantin se montrait inaccessible à la défiance, par une bizarre dérogation aux habitudes de son despotisme soupçonneux.

Au reste, le grand-duc était un de ces êtres inexplicables qui, déjouant l'observation, déconcertent également l'amour et la haine. Sa taille, admirablement dessinée d'ailleurs, était athlétique, sa figure effrayante; et pourtant, de ses yeux, enfoncés sous de longs sourcils fauves, jaillissaient des éclairs de bienveillance qui en tempéraient l'expression sauvage. Féroce par humeur, sensible par accès, il avait étonné les hommes en renonçant au trône des Czars pour épouser une jeune polonaise qu'il aimait, et dont il se mit à subir l'empire, soumis comme un enfant, respectueux comme un chevalier. Savant et lettré, il ne gardait que mépris aux gens de lettres et à la science, se servant de ses propres lumières pour les railler, et parlant du génie de l'Occident, dont il semblait posséder les trésors, tantôt avec la légèreté d'un grand seigneur, tantôt avec le dédain brutal d'un barbare. Aussi se plaisait-il aux exercices militaires, aux manœuvres des camps, aux scènes de corps-de-garde; et, quoiqu'il s'emportât quelquefois jusqu'à frapper des officiers, jusqu'à

leur cracher au visage, il aimait l'armée polonaise, dont il était fier, l'ayant lui-même façonnée à la discipline. Il avait surtout pour le 4e régiment de ligne une espèce de tendresse farouche, qui souvent se traduisit en bouffonneries soldatesques ou en caprices de basse familiarité. Quels motifs purent endormir la vigilante tyrannie d'un tel homme, au milieu des préparatifs d'un complot dont le secret se lisait sur tant de visages? Nul ne l'a deviné, nul ne l'a dit.

Le 29 novembre arriva. Il était convenu entre les conjurés que le signal de l'insurrection serait donné: au midi, par l'incendie de la brasserie de Solec; et, au nord, par celui de quelques maisons voisines de l'arsenal.

Les troupes russes se composaient d'un corps de Volhyniens, d'un corps de Lithuaniens, commandés par le général polonais Zymirski, et de trois régiments de cavalerie. Les gardes Volhyniennes et Lithuaniennes campaient au nord de Varsovie, dans le voisinage de l'arsenal. Les cavaliers occupaient, au midi, les casernes de Lazienki, voisines de l'école des porte-enseignes, et du Belvéder, résidence de Constantin. Ce fut donc principalement sur l'arsenal et le Belvéder que dût se porter l'attention des conjurés.

En effet, vers six heures du soir, dix-huit jeunes gens sortent de l'école des porte-enseignes, fondent sur la demeure du grand-duc, terrassent les sentinelles, et pénètrent, la baïonnette au bout du fusil, les uns dans les appartements, les autres dans les jardins. L'alarme se répand; les valets effarés cou-

rent ça et là ; le général Gendre et le vice-président de police, Lubowiski, essaient de s'enfuir et tombent percés de coups. Le grand-duc, couché sur un lit de repos, n'a que le temps de jeter un manteau sur ses épaules nues, et se dérobe par miracle aux vengeances des assaillants, tandis qu'à genoux dans une salle du rez-de-chaussée, la belle duchesse de Lowicz prie pour les jours du prince qui l'a préférée à un empire. Furieux d'avoir manqué leur victime, les dix-huit conjurés courent rejoindre leurs camarades, et tous, sous la conduite de Wysocki, ils se dirigent vers les casernes de la cavalerie, qu'ils espèrent surprendre. Les cuirassiers russes étaient déjà rangés en bataille. L'aventureuse phalange se précipite alors vers la grande rue du *Nouveau-Monde*, où l'attendent, à la tête de leurs compagnies, les sous-lieutenants engagés dans le complot. Mais, partout règne un profond silence. Solec, qui devrait être en flammes, n'a jeté qu'une faible et passagère lueur. Les jeunes gens s'étonnent; ils craignent une trahison, et leurs angoisses redoublent à la vue d'un escadron de lanciers qui s'est mis à leur poursuite. Les écuries de Radziwill étaient sur leur passage : ils s'y retranchent, au nombre de 200, et après une lutte vigoureuse, parviennent à repousser les lanciers. Au même instant, des décharges de mousqueterie retentissent au loin ; un incendie brille au nord. C'est le signal convenu entre Wisocki et Zaliwski. Pleins d'enthousiasme et d'espérance, les porte-enseignes poussent en avant, rencontrent à l'entrée du *Nouveau-Monde* un régiment de hussards, l'enfoncent; et, entonnant l'hymne national : *Non*,

Pologne, tu n'es pas sans défenseurs, ils s'élancent vers le centre de la ville.

L'insurrection en avait gagné la partie septentrionale. Enlevé par deux sous-lieutenants, un bataillon du 4e de ligne se dirigeait vers l'arsenal, dont les avenues se trouvaient déjà occupées par les grenadiers du 5e qui, à la voix du jeune Lipowski, avaient prononcé le serment de mourir pour la cause de la Pologne indépendante. De son côté, l'infanterie russe s'était ébranlée; et pendant que le général Zymirski, se décidant pour la neutralité, conduisait les Lithuaniens au champ de Mars, de manière à les isoler, deux bataillons Volhyniens se précipitaient, en poussant d'horribles imprécations, l'un à la rencontre du 4e de ligne, l'autre à la rencontre des grenadiers de Lipowski. Il y eût là un double combat, un combat terrible, dont l'embrasement des maisons de Nowolipie éclairait les désastres. Mais, du fond de la vieille ville, la foule roulait en colonnes mugissantes, et les élèves de l'école d'artillerie, gagnés à la cause de l'indépendance, arrivaient sur le champ de bataille avec deux pièces de canon. Les Volhyniens plièrent enfin et se retirèrent en désordre vers le champ de Mars abandonnant l'arsenal, dont les portes furent aussitôt enfoncées, et qui livra au peuple plus de cinquante mille fusils.

L'insurrection fut partout, alors. Le cri aux armes! aux armes! avait fait place à des chants de victoire. Les grenadiers jetaient au vent leurs plumets noirs. Les ouvriers, en armes, parcouraient les rues dans une exaltation qui tenait du délire. Les soldats

russes abandonnaient leurs postes de toutes parts et cherchaient dans ce pêle-mêle immense à rejoindre leurs corps. Une invincible terreur s'était répandue dans les demeures des riches, et surtout dans les boutiques de la rue des Franciscains, quartier des juifs. La plupart des généraux se cachaient. Chlopicki, dont le nom était déjà dans toutes les bouches, et qui devait jouer si inglorieusement le plus glorieux des rôles, Chlopicki n'osait sortir du palais du primat, où il s'était retiré. Quant aux ministres du grand-duc, rassemblés au palais de la Banque, ils y délibéraient dans la plus vive agitation.

Au centre de la ville, cependant, la garde à cheval polonaise, commandée par le général Kurnatwski, s'était prononcée en faveur du grand-duc, et elle chassait le peuple devant elle, lorsque les sapeurs, accourant à la hâte, la refoulèrent au fond du faubourg de Cracovie. Le grand-duc n'avait plus qu'un parti à prendre : celui de fondre sur la ville à la tête de ses trois régiments de cavalerie, dont les soldats de Kurnatwski formaient l'avant-garde. Mais cette soudaine tempête semblait l'avoir frappé de vertige. Dans ce camp où il s'était rendu, fuyant son palais ensanglanté, il errait devant le front des troupes, en proie à un désespoir violent et stupide. C'en était fait de son règne. Le jour se leva sur Varsovie indépendante.

La nuit mémorable du 29 novembre venait de couvrir de son ombre des scènes héroïques, mais aussi de tristes massacres. Plusieurs généraux polonais y furent égorgés, et, entr'autres, le vieux Sta-

nislas Potocki. Il haranguait les grenadiers et cherchait à les détacher de la cause de l'insurrection, quand la multitude indignée se précipita sur lui, le renversa de cheval, et ne le laissa aux mains des gendarmes que frappé mortellement. Le ministre Hauke fut tué d'un coup de pistolet. Les généraux Trembicki et Siemiontkowski éprouvèrent un sort non moins funeste. L'insurrection avait surpris ce dernier jouant aux cartes, dans sa maison, avec le général Skrzynecki, si célèbre depuis. Au bruit de la fusillade, il sortit, voulut rappeler avec insulte aux soldats leurs serments de fidélité, et alla tomber mort non loin de la statue de Kopernik.

De tous ceux qui avaient préparé l'insurrection, un seul n'y put figurer. Au milieu de sa patrie en feu, Lelewel eut la douleur d'être retenu au chevet de son père agonisant, dont, cette nuit-là même, il reçut le dernier soupir.

Le lendemain, 30 novembre, le cri de l'indépendance sortait de toutes les bouches; l'aigle-blanc disparaissait partout de la façade des monuments publics; l'ancien conseil administratif s'adjoignait en toute hâte des citoyens populaires; on foulait avec transport ces rues teintes de sang; on pleurait de joie et d'orgueil : Varsovie était libre! Et pendant ce temps, rassemblée aux portes du palais des finances, une multitude innombrable criait : Chlopicki! nous voulons Chlopicki! On le cherchait partout, et en vain : il se cachait. Le général Pac dut prendre, en attendant, le commandement des troupes.

Chlopicki était un général élevé à l'école de Na-

on; il avait servi avec éclat en Espagne, sous maréchal Suchet; plus tard, il avait opposé aux rices du grand-duc Constantin une résistance re : c'étaient ses seuls titres à tant de popula- Mais les hommes du peuple sont aisément tou- par les apparences de la force, et Chlopicki plaisait par sa haute stature, son visage mar-, la brusquerie impérieuse de son geste et son bref. Malheureusement, ces dehors cachaient rit le plus médiocre, le moins propre aux ré- tions. Soldat borné, Chlopicki ne croyait qu'à uissance grossière du nombre combiné avec la scipline, il niait les victoires possibles de l'au- ce, et souriait avec mépris quand on lui parlait ce que peuvent les croyances vives, l'ardeur des ngs ressentiments, l'enthousiasme de la liberté, élan des masses. Aux premiers bruits de cette ré- olution qui le voulait pour chef, il prit un compas, t mesurant sur la carte l'étendue de l'empire des ars, il secoua la tête en disant : « Si la Pologne ose résister, elle est perdue ! »

Il accepta donc le commandement pour négocier, on pour combattre; pour fléchir l'empereur, non our délivrer la Pologne. Et il y fut aidé par le rince Lubecki, homme sans foi, mais habile, qui 'eut pas de peine à dominer complétement le vieux énéral, et se servit de lui pour se maintenir pen- ant quelques jours entre deux trahisons.

Le grand-duc Constantin campait à peu de dis- ance de Varsovie, à la tête d'un corps d'environ uit mille hommes. Anéantir ce corps était facile; 'attaquer était nécessaire, car toute révolution qui

a peur d'aller trop loin est une révolution avortée. Chlopicki aima mieux parlementer. Faute énorme au début d'une révolte, faute irréparable! Une députation composée du comte Ladislas Ostrowski, des princes Lubecki et Czartoryski, et du républicain Lelewel, se rendit au village de Wierzbna, où elle trouva le grand-duc entouré de ses principaux officiers. Constantin était à côté de la duchesse de Lowicz. A l'aspect des députés, il se leva comme pour leur faire honneur, prompt à dissimuler sa colère. Mais, quoique polonaise et d'un caractère naturellement très-doux, la duchesse de Lowicz ne put contenir sa douleur, qui s'échappa en plaintes amères. Lubecki répondit avec le calme d'un sceptique qui subit la loi des faits sans amour et sans haine. Ostrowski fut digne, Lelewel ironique et inflexible. Quant aux résultats de l'entrevue, ils devaient être nuls. Le grand-duc, en consentant à la rentrée des gardes polonaises dans Varsovie, ne faisait que céder à la force des choses; et il trahissait la vérité en donnant à entendre que, si on respectait sa retraite, les Polonais n'auraient pas à redouter les vengeances de son retour.

Ce fut à la suite de cette entrevue que les gardes polonaises, qui avaient suivi l'étendard du Czarewicz, rentrèrent dans Varsovie, ainsi que les patriotiques brigades des généraux Skrzynecki et Szembeck. Ce spectacle avait quelque chose d'imposant et de terrible. Au milieu des Polonais, encore frémissants de leur glorieuse victoire, marchaient, tête baissée, ceux qu'un moment d'erreur avait enlevés à la défense de leur patrie. On remarquait

armi les généraux trop fidèles à la cause du grand-uc, Zymirski dont le sang versé plus tard sur le amp de bataille devait expier la faute, et Kranski, l'un des plus orgueilleux suppôts de la tyannie russe. Lorsque ce dernier parut sur la place e la Banque, une clameur menaçante retentit, et ille bras, prêts à frapper, se levèrent sur sa tête. ui, tombant à genoux, il demandait grâce. Chlocki accourut et le sauva.

Il ne restait plus à Constantin d'autre parti à rendre que celui d'un prompte fuite. Il donna ordre de la retraite. Ses soldats, saisis de stupeur d'effroi, marchaient en silence, tournant de temps temps les yeux vers cette voluptueuse cité de Varvie où plusieurs d'entr'eux laissaient, pour ne plus s revoir peut-être, leurs femmes et leurs enfants.

La fièvre héroïque qui, pendant les premiers urs, anima la capitale de la Pologne, n'a rien analogue dans l'histoire. *En Lithuanie!* avait-on t. Et le peuple, avec son admirable instinct, le euple répétait : *En Lithuanie!* Un club patriotique, ue présidait Bronikowski, entretenait par des disurs véhéments l'ardeur révolutionnaire. Les plus ardis, et par cela même les plus intelligents, diient que la révolution ne pouvait être sauvée u'à force de vigueur; qu'il fallait attaquer pour avoir pas à se défendre; que Chlopicki, en laisnt échapper le grand-duc, s'était placé sur la ente des trahisons; que, pour faire trembler la ussie, dénuée de ressources financières, affaiblie r ses dernières guerres contre les Turcs, et ragée par la peste, il suffisait de lui ôter le temps

de se reconnaître, en poussant droit au Niémen et en soufflant la propagande comme un vaste incendie dans toutes les provinces polonaises. Le peuple applaudissait à l'énergie de ces convictions, et, les regards fixés sur la France, il ne demandait qu'à tirer l'épée, sûr de vaincre. L'élan fut prodigieux. On fit d'incalculables sacrifices. Les moines venaient offrir aux greniers publics une partie de leurs rations. Les femmes donnaient au trésor leurs boucles d'oreilles et leurs bijoux. Les citoyens riches levaient à leurs frais des escadrons. Jamais pareils dangers n'enfantèrent pareilles ressources.

Témoin de ce mouvement, Lubecki crut un moment à la possibilité du succès, et voulant savoir ce dont pouvait être capable ce Chlopicki qu'il avait d'abord effrayé, il lui parla de porter la guerre en Lithuanie, si la guerre lui semblait inévitable. Mais, comme tous les esprits étroits, Chlopicki avait fini par prendre pour des inspirations qui lui étaient propres toutes les frayeurs qu'on avait su lui inspirer, et il apportait à taxer de folie toute mesure énergique l'inexorable violence de son caractère. Irrité de l'immense désordre qui éclatait autour de lui et dont le côté sublime lui échappait, il ne pouvait regarder sans colère cette multitude armée qui roulait sous ses fenêtres en chantant des hymnes de guerre et de liberté. Les hommages mêmes dont on l'entourait, les cris où se mêlait le culte de son nom, lui causaient une impatience brutale. Il ne tarda pas à prendre son parti. Au gouvernement mixte formé dans la nuit du 29 novembre avait succédé un septemvirat dont le prince Czartoryski

et le républicain Lelewel faisaient partie. Chlopicki ordonne un jour une revue des troupes au champ de Mars, se rend au palais du gouvernement, entre tout-à-coup dans la salle des délibérations, annonce à ses collègues, d'une voix ferme et avec un geste dominateur, qu'il s'empare de la dictature, et court aussitôt se faire proclamer dictateur par les soldats. La fermeture des clubs, l'intimidation des patriotes sincères, le ralentissement des efforts patriotiques, le réveil de l'aristocratie et ses menées, tels furent les conséquences immédiates de cet autre 18 brumaire. Puis, pour donner le change à l'opinion, détourner les esprits d'une guerre offensive, et employer, en l'absorbant, l'activité populaire dont il redoutait les manifestations, le dictateur fit travailler aux fortifications de la ville. Le zèle qu'on déploya dans ces travaux fut admirable; mais on s'accoutumait de la sorte à voir la Pologne dans Varsovie. Or, elle ne pouvait se défendre qu'à la condition d'être partout où il y aurait place pour un champ de bataille et pour un camp.

Chose étrange! la popularité du dictateur résista long-temps à ses fautes. Le peuple, avec une obstination de confiance sans exemple dans les fastes de la sottise humaine, ne cessait d'appeler Chlopicki le sauveur de la patrie. La Diète, convoquée dès les premiers jours de l'insurrection, s'étant rassemblée sur ces entrefaites, et Chlopicki ayant voulu, dans un accès d'humeur, déposer la dictature, il fallut presque le supplier de la reprendre. On se contentait de placer au-dessus de la dévorante autorité qu'on lui livrait une délégation de surveillance.

La dictateur brûlait de faire sa paix avec l'empereur de Russie. De son côté, le prince Lubecki avait compris que, faute de se précipiter, la révolution allait périr. Calculateur égoïste, impassible, il s'offrit pour négociateur, sans autre but que d'aller reprendre sa place dans la faveur du maître ; et, accompagné de M. Jezierski, il se mit en route pour Saint-Pétersbourg.

Son départ abandonnait Varsovie à l'empire de la médiocrité. Comme il arrive toujours, les héros du 29 novembre, Wisocky, Zaliwski, avaient vu finir leur rôle avec le danger; et l'effervescence du peuple n'était pas encore calmée, que déjà l'aristocratie[1] nouait ses intrigues, se disciplinait, envahissait les affaires par la diplomatie. Le prince Czartoryski se laissa porter à la tête de ce mouvement par inertie autant que par vanité. Quelques hommes entreprenants eurent pour lui de l'ambition ; ils lui créèrent une royauté dans leurs discours artificieux. On le nomma ministre des affaires étrangères; mais le véritable ministre fut le comte Malachowski, aristocrate actif, intelligent, résolu.

Ainsi, pendant que Chlopicki s'étudiait à glacer au dedans l'esprit révolutionnaire, la révolution allait être représentée, au dehors, par Czartoryski, prince honnête, loyal, mais bercé dans les préjugés aristocratiques, et encore tout plein des souvenirs de l'amitié d'Alexandre. Et comme si ce n'était pas assez de tant d'ennemis, la démocratie

[1] En Pologne, *aristocratie* et *noblesse* sont deux choses fort distinctes : il ne faut pas l'oublier. Voir ce que nous avons dit à cet égard, au Ier Chapitre.

polonaise avait encore à combattre le parti constitutionnel, guidé par Vincent Nemoiowski, traducteur des œuvres de Benjamin Constant, dont il avait popularisé en Pologne les stériles doctrines.

Le soulèvement de Varsovie connu à Paris y fut applaudi avec ivresse. L'héroïsme des Polonais fut célébré sur tous les théâtres; on s'abordait dans les rues avec ce mot : La Pologne est libre. Ce fut en France une fête nationale, une seconde révolution de juillet. Appui à nos frères de Pologne! disait-on de toutes parts.

De fait, si le sens des détails que nous venons de rapporter a été bien saisi, on comprendra combien la France pouvait aisément et efficacement aider la révolution polonaise. Le gouvernement n'avait besoin ni de faire marcher une armée au secours de Varsovie, ni même de parler à l'empereur le langage de la menace; il eût suffi, pour sauver la Pologne, d'y envoyer, en même temps que quelques généraux français, des agents chargés sous main d'appuyer, au nom de la France, le parti démocratique, seul capable de tenir tête aux circonstances par sa hardiesse et son élan. Ce parti, alors, reprenait le dessus; les intrigues de l'aristocratie étaient déjouées; la Pologne soulevée s'armait de la propagande, arme des audacieux; on s'élançait vers la Lithuanie, et Chlopicki tombait, à moins que se voyant encouragé par la France il n'eût changé de système, et déployé, pour fortifier, pour étendre la révolution, l'énergie sincère qu'il mit à en paralyser les ressources et à en comprimer la fougue.

Mais tels n'étaient pas les desseins du Palais-

Royal. Si la Cour parut d'abord s'associer aux sympathies de la France, ce fut uniquement parce qu'il y aurait eu danger à les braver. L'attitude prise en public, on se hâta de la démentir dans les instructions secrètes adressées aux agents extérieurs.

Quelque temps après le 29 novembre, un membre de la diète eut une entrevue avec le consul français. « Que devons-nous attendre des sympathies « du gouvernement de juillet? demanda M. Bier- « nacki. — Rien, répondit froidement le consul. « — Mais si la fortune nous secondait, si nos suc- « cès venaient prouver à l'Europe tout ce qu'il y a « d'énergique dans notre vouloir et de sérieux dans « notre affranchissement? — Je vous répète, mon- « sieur, que vous n'avez à espérer du cabinet que « je représente ni encouragement ni appui. — Vous » chargez-vous, au moins, d'être notre intermé- « diaire auprès de votre gouvernement? — Non, « monsieur. — De lui faire tenir nos dépêches? « — Elles seront ouvertes et lues par l'Autriche. — « Que doit donc, selon vous, faire la Pologne? — » Se soumettre. » — M. Biernacki se retira plein de surprise et d'indignation.

Ainsi se vérifiait déjà, pour la Pologne, grâce à l'égoïsme des gouvernements, cette populaire et touchante formule de son désespoir : « Dieu est « trop haut et la France trop loin. »

Ce que les Polonais pouvaient, si tout appui, même indirect, ne leur eût manqué, on en jugera par les prodiges de leur longue lutte, éternel sujet d'admiration pour le monde, et, pour la France, éternel sujet de douleur!

CHAPITRE VI.

La Cour des pairs constituée en cour de justice. — Essai d'omnipotence judiciaire. Vote impie. — Les ministres sont amenés à Paris; attitude calme du peuple; précautions injurieuses. — Mort de Benjamin Constant; ses funérailles; son extrême misère dans les derniers jours de sa vie; son portrait. — Interrogatoire des ex-ministres devant la Cour des pairs; leur attitude; dispositions formidables. — Scène émouvante jouée par M. de Sémonville. — Réquisitoire. — Incident curieux. — Discours touchant de M. de Martignac. — M. de Peyronnet devant ses juges. — Triomphe oratoire de M. Sauzet. — Indignation dans le peuple. — Audience du 20 décembre; M. Crémieux s'évanouit; terreur dans l'assemblée; le Luxemborrg assiégé par la multitude; émoi à la Chambre des députés. — Eléments pour une révolution : bonapartistes, légitimistes, républicains. — Artillerie de la garde nationale; manœuvres pour la diviser. — Dispositions et aspect de la Cour. — Etranges défiances du château; le préfet de police suspect. — Proclamation menaçante de M. Odilon Barrot, préfet de la Seine. — Mission de M. Madier de Montjau. — Le peuple soulevé; les accusés précipitamment ramenés à Vincennes; frayeur des juges; arrêt. — Nuit du 21 décembre dans la cour du Louvre. — Agitation du lendemain; promenade d'étudiants; Lafayette apaise la foule; il compromet sa popularité. — Destitution de Lafayette; Dupont (de l'Eure) se retire des affaires. — La révolution est close.

La Chambre des pairs s'était constituée en cour de justice, et quatre pairs de France, MM. Pasquier, de Bastard, Séguier et Pontécoulant, avaient été chargés de l'instruction de la procédure relative aux prisonniers de Vincennes.

Ce fut sur un de ses membres, le comte Florian de Kergorlay, que la Chambre haute fit l'essai de son omnipotence judiciaire. Traduit devant elle pour avoir publiquement reproché aux députés leur usurpation du pouvoir souverain, au roi nou-

veau, l'illégitimité de son avènement, à la pairie mutilée, la violation de sa foi, ce fougueux gentilhomme fut condamné à 500 francs d'amende et à six mois d'emprisonnement.

Discuter la royauté, c'est la détruire; dans l'affaire du comte de Kergorlay, M. Persil, procureur général près la cour royale, n'avait eu à opposer à la légitimité prétendue de Charles X que la souveraineté d'un peuple qu'on n'avait pas même consulté. Tous les raisonnements du magistrat accusateur étaient venus aboutir à la théorie du consentement tacite. Or, on lui pouvait répondre que le consentement tacite vaut comme énonciation d'un fait, non comme fondement du droit qui dépendrait alors d'une hypothèse insolente; que ce consentement résulte presque toujours de l'impossibilité où est le peuple de s'entendre pour protester; que c'est un vieux sophisme à l'usage de toutes les tyrannies; que Tibère avait pour lui le consentement tacite des Romains, quand, au premier froncement de ses sourcils, les plus illustres personnages avalaient du poison ou s'ouvraient les veines, sans que le peuple cessât d'être indifférent et le sénat muet; qu'enfin, et pour ne pas remonter si haut, la Restauration elle-même aurait pu, durant quinze années, faire de ce consentement tacite la consécration de ses fureurs.

Le procès de M. de Kergorlay posait, on le voit, des questions redoutables. Les partisans de la monarchie prirent l'épouvante. Le 25 novembre, un projet de loi fut présenté à la Chambre : il interdisait *toute attaque contre l'ordre de successibilité au*

trône et contre les droits que le roi tient du vœu de la nation. On se hâta d'adopter ce projet, qui partait d'une supposition pour mettre à l'abri de l'examen la majesté d'un homme, dans un pays où on laissait en prise la majesté de Dieu. M. Guizot avait appuyé la proposition, chose étrange de la part d'un publiciste qui avait proclamé dans ses écrits la souveraineté de la raison, et qui était protestant !

Le 10 décembre, à huit heures du matin, les ex-ministres étaient transférés du château de Vincennes à la prison du Petit-Luxembourg. Des précautions extraordinaires avaient été prises. Le bois de Vincennes était rempli de soldats. Sur l'ordre qui leur fut communiqué, MM. de Polignac, de Peyronnet et de Guernon-Ranville, montèrent sur-le-champ dans la voiture qui les attendait. Mais M. de Chantelauze était au lit, en proie à de vives souffrances : quand on essaya de le soulever, il poussa des cris aigus ; sa translation ne put avoir lieu que dans la soirée. L'escorte des prisonniers se composait de deux piquets de la garde nationale à cheval amenés pendant la nuit par le général Carbonel, d'un escadron de chasseurs commandé par le général Fabvier, et d'un détachement de canonniers fourni par la garnison de Vincennes. Le ministre de l'intérieur était à cheval. Après avoir suivi la rue du faubourg St-Antoine jusqu'à la Bastille, et avoir traversé le pont d'Austerlitz, les boulevards Neufs, la rue d'Enfer, le cortége entra au Luxembourg par la grille de l'Observatoire. Du fond de leur voiture, les derniers ministres de la Restauration virent la place où avait coulé le sang du maréchal Ney.

Depuis quelque temps la colère du peuples emblait apaisée. On avait bien vu quelques groupes errer silencieusement autour du palais du Luxembourg, mais les murs de la capitale n'étaient plus couverts de placards vengeurs, et on n'entendait plus des cris de mort sortir du sein des carrefours. Comment expliquer en effet qu'un peuple qui, au mois de juillet, s'était montré si magnanime et si fier de sa magnanimité, eût mis à demander quatre têtes une obstination aussi cruelle? Ce n'était pas contre lui, d'ailleurs, que les ordonnances avaient été dirigées. S'il l'avait cru lorsqu'il était descendu armé sur la place publique, on avait assez fait pour le détromper. Aussi le *Journal des Débats* disait-il au sujet de la translation des ex-ministres : « Durant ce « long trajet à travers un faubourg si populeux, et « qui a pris une part si active aux journées de « juillet, aucun rassemblement ne s'est formé, « aucun cri ne s'est fait entendre ; chacun vaquait « à ses travaux comme de coutume ; on eût dit que « la curiosité même avait fait place à un sentiment « profond des convenances ».

Mais tandis qu'on rendait ainsi justice au peuple, en paroles, les défiances du pouvoir se trahissaient dans des mesures dont l'excessive prudence pouvait être considérée par la multitude ou comme un complot, ou comme une injure. On faisait exécuter des travaux militaires aux environs de la capitale. Au château, disait-on, l'ordre avait été donné de préparer des fourgons, dans la prévision d'une fuite. Le général Lafayette, déjà commandant en chef des gardes nationales du royaume, était investi du com-

mandement des troupes de ligne. Son chef d'état-major avait mission de se concerter avec le général Fabvier. Enfin, par une proclamation du 8 décembre, il avait été défendu à tous les gardes nationaux de Paris et de la banlieue de quitter leur uniforme, à partir du 14, et sous quelque prétexte que ce pût être.

Il dut arriver alors ce qui était arrivé déjà lors de la discussion de la peine de mort : la multitude se sentit provoquée, elle s'irrita ; et, comme elle souffrait, ses passions se portèrent sur le premier objet qui leur était offert avec une impétuosité d'autant plus terrible qu'elle était irréfléchie.

C'est un grave et douloureux sujet de méditation que la folie des pensées qui agitent les hommes. Le peuple se livrait tout entier à des préoccupations stériles, et il laissait passer sans y prendre garde une discussion où ses intérêts les plus chers étaient engagés ! Combien de fois, dans leur détresse, les ouvriers n'avaient-ils pas maudit l'inique répartition des impôts ? Depuis l'établissement des droits réunis, pas une famille indigente qui n'eût protesté avec l'accent du désespoir contre cette violence journalière faite à la pauvreté. Or, c'est à peine si on sut dans les faubourgs qu'un projet de loi autorisant la perception des contributions existantes venait d'être présenté à la Chambre ; que l'abolition des impôts indirects y avait trouvé fort peu de partisans et beaucoup d'adversaires ; que M. Charles Dupin y avait parlé d'alléger les charges de la propriété, et de rejeter le poids principal de l'impôt sur les contributions indirectes, c'est-à-dire sur le vin

et le tabac, seules jouissances du pauvre, sur le sel, seul assaisonnement de ses mets; que ces doctrines allaient être celles du régime nouveau, comme elles avaient été celles de la Restauration, celles de l'Empire; que le peuple, en un mot, devait s'estimer très-heureux que la Chambre, en considération des résistances toutes récentes éprouvées par le fisc, voulut bien supprimer le droit d'entrée sur les boissons dans les villes au-dessous de 4,000 âmes, et réduire le droit de la vente en détail.

Ces choses n'intéressaient que le peuple : on en parla peu. La discussion n'avait pas même rempli une séance. La foule, si prompte à se passionner pour des chimères, allait reprendre sans murmure l'ancien fardeau.

Sur ces entrefaites, une grande nouvelle se répandit : Benjamin Constant venait de mourir.

Pour accompagner au séjour suprême la dépouille mortelle d'un homme qui avait bien mérité du libéralisme, la ville entière fut debout. Ministres, généraux, députés, pairs de France, jeunes gens des écoles, tous avaient pris le deuil, tous étaient là faisant honneur à un souvenir. Le peuple aussi était accouru à cette fête funéraire, comme il accourt à toutes les fêtes. Un escadron de cavalerie ouvrait la marche. Les six premières légions de la garde nationale précédaient le cercueil, que chargeaient des couronnes de lauriers; les six dernières légions le suivaient. Des jeunes gens s'étaient attelés au corbillard. Autour marchaient, en silence et la tête nue, M. Delaberge, qui conduisait le convoi, et les dignitaires du royaume. Les crèpes flottant au bout des

drapeaux, les tambours voilés, des milliers de fronts découverts, les compatriotes du défunt portant écrit sur leur bras le mot *Alsace* qui semblait les associer au triomphe de cette poussière, la présence au milieu du cortége d'un détachement de vieux soldats mutilés, tout cela formait un spectacle plein de tristesse et de grandeur. Le convoi s'étendit le long des boulevards avec une lenteur extrême. On eût dit de loin une mer immense, presque immobile. Une harmonie sourde, dominée par le son lugubre du tam-tam, annonçait l'approche des restes vénérés. Des visages émus se montrèrent à toutes les fenêtres; et on laissa glisser sur le cercueil des lauriers ou des fleurs. Mais autour du mort s'agitaient les passions et les projets des vivants. Lorsque le corbillard sortit du temple où l'on s'était arrêté pour prier, il se fit un grand bruit et un grand tumulte. Au Panthéon! au Panthéon! crièrent des voix ardentes. Le préfet de la Seine intervint. « Force restera à la loi », dit-il. Formule terrible qui, plus tard, retentit sur un autre cercueil, d'où se leva la guerre civile! On reprit la route du cimetière. Des étudiants coururent faire sur la place du Panthéon l'essai d'une apothéose. Le temps était humide et sombre; la nuit descendait sur la ville : on s'avança au milieu des tombeaux à la lueur des torches. Lafayette s'était détaché de la foule épaisse des assistants pour les paroles d'adieu. On le vit tout-à-coup chanceler sur le bord de la fosse qui venait de recevoir son ami, et où il fut sur le point de tomber lui-même. Tout fut dit alors! et cette multitude s'écoula dans les ténèbres.

Benjamin Constant était mort de misère, presque de faim.

C'était un homme d'une intelligence singulièrement vigoureuse, d'un tempérament débile et d'un cœur froid. La rectitude de son jugement le conduisait à la haine de l'injustice, et par l'esprit il pouvait s'élever jusqu'à la passion ; mais il déployait rarement de l'énergie, parce qu'elle ne lui était nécessaire ni pour flétrir un abus, ni pour frapper mortellement un ennemi. Habile à tourner les difficultés, possédant toutes les ressources du langage, familier avec les artifices les plus subtils de la pensée, il distillait sans effort le venin caché dans sa bonhomie, se jouant avec une égale complaisance de ses adversaires et des obstacles. Il avait montré dans *Adolphe* l'art du romancier ; dans son livre sur la religion, la science de l'homme d'état ; et la souplesse de son talent semblait l'avoir déterminé dans le choix de ses doctrines. Le régime constitutionnel ne vit que de fictions, de balancements, et, par les complications qu'il fait naître, il donne aux natures déliées l'avantage sur les âmes fortes et simples. Il avait dû par cela même séduire Benjamin Constant. Et en effet, par ses idées, par ses sentiments, par le tour de son esprit, par la légèreté de ses mœurs, par son culte pour Voltaire, par ses habitudes frondeuses, il appartenait à cette école anglaise et protestante dont Mounier fut l'orateur, Necker le financier, madame de Staël l'héroïne, et dont l'empereur Alexandre, élevé par Laharpe, devint un adepte. Les doctrines de cette école, Benjamin Constant sut les formuler avec une incompa-

rable vigueur de style. Mais il y avait chez lui, en dépit de son professorat de libéralisme, un grand fond d'indifférence, et une mobilité sceptique, souvent trahie par des contradictions éclatantes. Un régime violent l'aurait annulé. Car, n'ayant ni l'ardeur qui avait rendu Danton populaire, ni les convictions qui avaient fait Robespierre tout puissant, il n'avait pas non plus cette déplorable sérénité que Barère puisait dans son aptitude à servir tous les partis. La place de Benjamin Constant était donc marquée dans le système représentatif, où il paraissait appelé à jouer toujours un rôle d'opposition, à cause de son goût pour la popularité et de ses sympathies pour la jeunesse.

Tel était l'homme à qui l'on venait de rendre des honneurs si extraordinaires que Mirabeau, mort dans toute sa gloire, n'en avait pas obtenu de plus grands. Du reste, comme à Mirabeau, on put lui reprocher de n'avoir pas su repousser jusqu'au bout les largesses de la Cour. Mais il ne se vendit point : son âme eût été incapable d'une action vile. Seulement, un penchant trop vif pour le jeu, joint à cette ignorance des affaires naturelles aux penseurs, l'avait précipité dans une détresse dont il dut subir toute l'amertume. Bien qu'il possédât à Paris plusieurs maisons et qu'il fût entouré des apparences de la richesse, tel était quelquefois son dénûment qu'un jour un ami le surprit déjeûnant avec un peu de pain durci qu'il trempait dans l'eau. Les détails de cette misère au sein de laquelle s'éteignit sa vieillesse, étaient si poignants, que nul de ses amis n'osa, quand il fut mort, en révéler le se-

cret. On se contenta de parler des chagrins qui avaient assombri la fin de sa carrière; on rappela les paroles mélancoliques qu'il avait prononcées à la tribune, le jour où il y avait paru pour la dernière fois.

Quoi qu'il en soit, dans ces pompeuses funérailles, le libéralisme venait de se célébrer lui-même. On étonne le peuple avec ces grands spectacles, étalage de force. Toute solennité est un moyen de gouvernement.

Le jour du procès était arrivé. Interrogé sur le genre de châtiment que, suivant lui, on devait infliger aux accusés, M. Mauguin avait répondu : la mort. Cette réponse fut bientôt connue à la Cour; et la chambre, qui se défiait de la fougue tribunitienne de M. Mauguin, saisit cette occasion pour lui substituer M. Persil, lorsqu'il fut question de transformer les juges-instructeurs en accusateurs publics. Au reste, le rapport présenté le 29 novembre par M. de Bastard indiquait assez clairement les vues de la pairie. « Le code pénal est hors « du procès, » avait dit le rapporteur, et il avait eu soin d'attribuer à la Cour des pairs une omnipotence judiciaire qui, en la plaçant au-dessus des lois, lui permettait la clémence.

Ce fut le 15 décembre que les débats s'ouvrirent. Dès neuf heures du matin la foule avait envahi la salle d'audience. Un huissier parut tenant à la main une petite baguette surmontée d'une boule d'ivoire, dont il frappa trois coups. Les juges entrèrent. On se montrait du doigt, du haut des tribunes, ceux d'entr'eux qui avaient porté contre le maréchal

ey ce fameux arrêt de mort qui fut un assassinat. e greffier de la Cour fut remarqué, lui aussi : c'était même qui avait lu au prince de la Moskowa la tale sentence. Michel Ney semblait ainsi se venger e ses juges et des Bourbons.

Les accusés furent introduits à leur tour. Leur ontenance ne parut ni arrogante ni timide. M. de hantelauze, qui était malade, avait le visage couvert e pâleur. A côté du prince de Polignac, qu'on disinguait à je ne sais quelle sérénité candide, M. de eyronnet ne cessa pas un seul instant de se monrer maître de lui. Et, comme s'il eût été indifférent à ces derniers accidents d'une infortune à peu près épuisée, M. de Guernon-Ranville ouvrit une brochure qu'il se mit à lire attentivement.

Les interrogatoires furent tels qu'on devait s'y attendre. M. Pasquier, homme de cour, combina ses questions de telle sorte qu'il fût possible aux accusés de se justifier en rejetant sur Charles X la responsabilité de tous les désastres. Mais ils se gardèrent du piége tendu à leur honneur pour protéger leur vie; et les réponses qui sortirent de leur bouche furent comme un dernier témoignage de fidélité envers leur maître absent et malheureux.

Aux interrogatoires succédèrent les dépositions. C'était la révolution qui allait passer vivante sous les yeux des ministres de Charles X pour leur demander compte du sang versé. Il y eut là, pour eux, des moments terribles. Les témoins étaient nombreux. L'un disait comment la lutte s'était engagée, et combien de familles, dès le premier jour, avaient été plongées dans le deuil. Un autre rappelait des

scènes étranges, formidables : le peuple ivre d'héroïsme et de colère, les cavaliers courant éperdus par la ville, les soldats tombant ça et là sous les balles parties de chaque angle des rues, les pavés pleuvant du haut des maisons sous l'effort des enfants et des femmes, la guerre partout enfin, et Paris s'agitant au sein du cahos. Un troisième décrivait en vives paroles le fanatisme tranquille du prince de Polignac au plus fort du carnage, et le criminel étourdissement de Marmont. Un père vint raconter comment, sorti de sa demeure où il laissait son fils plein de vie, il n'y était rentré que pour voir ce fils tout sanglant et le pleurer.

De tous ces témoignages accusateurs, le plus accablant fut celui de M. Arago, rapportant ce mot insensé de M. de Polignac : *Si la troupe se joint au peuple, eh bien! il faut tirer aussi sur la troupe.* M. de Martignac, défenseur du prince, avait cherché à répandre sur ce fait quelques nuages ; M. Arago le prit à part et lui dit tout bas : « Je vous demande respect « pour mon témoignage et pour celui de M. De- « larue, qui le confirme. Au nom de votre client, « ne me forcez pas à faire connaître toute la vérité ; « elle serait un arrêt de mort. Savez-vous bien que « M. de Polignac disait le 28 à M. Blanchard, connu « pour la beauté de sa voix, et qui venait de faire « tirer le canon sur la place de Grève : *Votre voix* « *jamais ne m'a été au cœur comme aujourd'hui.* — « Est-il possible? s'écria M. de Martignac consterné. « — Et savez-vous que voyant la douleur où tant « de scènes affreuses jetaient le général Tromelin, « il lui dit : *Que craignez-vous? Les révoltés une fois*

« *réunis sur la place Vendôme, ils sont perdus. Je les payerais pour faire ce qu'ils font.* » M. de Martignac cacha sa figure dans ses mains, et M. Arago, qui ne voulait point la mort des accusés, promit de ne pas ajouter à sa déposition ces redoutables confidences.

Depuis quelques jours le bruit s'était répandu que M. de Sémonville avait à révéler beaucoup de choses significatives et singulières. La curiosité était vivement excitée. Elle redoubla lorsqu'il fut appelé à la barre. Il s'avança d'un pas chancelant, affaissé sur lui-même, et comme écrasé sous le poids de ses souvenirs. Sa figure, qui portait les traces de la vieillesse, avait en ce moment une expression particulière d'exaltation et de souffrance. A demi-agenouillé sur la chaise qui lui devait servir d'appui, il fit entendre une voix languissante et faible. Il avait à raconter la démarche qui, dans la journée du 28, l'avait conduit d'abord auprès du conseil des ministres, ensuite à St.-Cloud. Arrivé au moment où Charles X l'avait reçu, il s'arrête tout-à-coup, invinciblement ému. L'assemblée était en suspens. « Je « ne sais si je dois continuer, dit-il. » Mais sur l'ordre du président, il reprend son récit. Il représente Charles X résistant d'abord à toute transaction, puis s'attendrissant au souvenir de la fille infortunée de Louis XVI, baissant la tête sur sa poitrine, et se résignant avec angoisse à l'humiliation de rendre l'épée de la monarchie. La sensation produite par ce tableau fut profonde, des larmes coulèrent; ceux qui connaissaient M. de Sémonville ne virent dans son récit et dans son attitude qu'une scène habilement préparée.

La discussion allait s'engager entre l'accusation et la défense, mais on n'y apportait de part et d'autre ni dignité ni bonne foi.

En reprochant aux ministres de Charles X la violation de la charte et en partant de là pour les maudire, les accusateurs manquaient déjà évidemment à la vérité, car c'était en vertu de l'article 14 de la charte que le ministère Polignac avait suspendu la constitution du pays.

De leur côté, en invoquant cet article, les accusés adoptaient un système de défense bien peu loyal, car, lorsque les lois cachent dans leur texte le renversement de toutes les libertés, le mépris du peuple, le despotisme, la guerre civile, ne pas toucher à ces lois devient un devoir, et les exécuter, c'est un crime.

Si donc il n'y avait eu dans l'enceinte où allait se dérouler ce grand spectacle que des âmes viriles, les accusateurs se seraient contentés de dire : « Vous « avez voulu le despotisme. Pour y arriver, vous « avez tout osé. Par vous, des milliers de citoyens « ont péri. Vous avez fait sortir du sein des institu- « tions la haine, le carnage, tous les déchirements, « tous les malheurs. Quelle loi peut autoriser de « tels forfaits ? et s'il est une loi qui les autorise, qui « vous absoudra du crime de l'avoir appliquée ? « Vous avez compté sur le glaive ; vaincus, subissez « la loi du glaive : préparez-vous à mourir ! »

Et à ce langage, les accusés avaient-ils autre chose à répondre que ceci : « Ce que nous avons fait, nous « avons cru le devoir faire pour le salut de la mo- « narchie. C'était une partie dans laquelle il était

« tout simple que chacun de nous apportât sa tête
« comme enjeu. Vous êtes vainqueurs; et nous
« savons qu'il est puéril de raisonner contre la force:
« si l'échafaud nous attend, nous sommes prêts. »

Mais il est rare que, dans les pays monarchiques les partis s'élèvent à ce degré de franchise et de courage. Ici les accusés ne comprirent pas que l'échafaud seul pouvait les amnistier en mêlant leur sang à celui qu'ils avaient fait répandre. Et quant aux accusateurs, leur but étant de faire croire que la révolution s'était opérée seulement pour le maintien de la charte, ils s'attachèrent à ne parler que de la constitution violée.

Ce fut sur cette violation prétendue que M. Persil fit reposer tout le système de l'accusation; et il s'égara de la sorte dans un dédale de contradictions, de subtilités, de sophismes.

Pour prouver que les ministres de Charles X n'étaient pas sortis des termes de la charte, on avait cité l'article 14 qui donnait au roi le droit de faire les règlements et ordonnances nécessaires pour la sûreté de l'État. M. Persil refusa de reconnaître l'autorité de cet article, et il le combattit au moyen de l'article suivant qui dispose que le pouvoir législatif s'exerce collectivement par le roi et les Chambres. L'argumentation était évidemment vicieuse, puisque l'article 14 se rapportait aux circonstances exceptionnelles, et l'article suivant aux cas ordinaires. On n'aurait donc pu reprocher aux ministres que d'avoir perfidement apprécié les nécessités du moment, d'en avoir exagéré les périls pour dominer à l'aise, d'avoir donné mensongère-

ment pour prétexte à leur audace la sûreté de l'État qui n'était point compromise, ou même, sans aller si loin, d'avoir commis une de ces erreurs qui, en politique, sont des crimes. Mais avec ce système, on renonçait à la politique adoptée par la Cour depuis 1830. Si on consentait à ne point considérer les ordonnances comme une violation du texte même de la charte, on risquait d'enlever à la révolution ce faux caractère de légalité qu'il était dans les vues de la politique nouvelle d'opposer aux élans généreux, aux espérances hardies, à tous les projets des novateurs. Toutefois, et par une inconséquence bien extraordinaire, M. Persil, après avoir nié d'une manière absolue la portée de l'article 14, ne craignit pas de s'écrier : « Ce n'est pas que nous « allions jusqu'à prétendre que, s'il se présentait « quelque grand danger, le roi n'eût pas le droit « de s'emparer momentanément de tous les pou- « voirs de l'État ; mais nous disons que ce ne serait « pas en vertu de l'article 14, qui suppose l'usage « des moyens légaux, mais en vertu de la nécessité, « qui ne reconnaît ni temps, ni lieux, ni condi- « tions. » Paroles remarquables qui révélaient dans les hommes du régime nouveau l'intention de mettre en réserve pour eux-mêmes cette dictature de circonstance dont ils accusaient leurs adversaires de s'être emparé !

On avait dit encore, pour prouver que la charte couvrait les accusés : « D'après la constitution, le roi « est inviolable, et les ministres sont responsables. » L'inviolabilité de Charles X a-t-elle été respectée ? N'a-t-on pas frappé sa vieillesse d'un exil éternel ? Ne

l'a-t-on pas châtié jusque dans son petit-fils, qui était innocent? N'a-t-on pas à jamais proscrit sa race? La responsabilité des ministres a donc été détournée, rejetée sur la tête de leur maître, qui l'a par ses malheurs absorbée tout entière. A cela M. Persil répondit que sans l'intervention des ministres, sans leur signature, l'impuissance du monarque eût fait taire sa volonté. « Qu'importe après « cela, ajouta-t-il, le sort réservé au roi et à sa dy- « nastie? Le droit est ici d'accord avec la morale « la plus vulgaire. L'un et l'autre ne permettent « pas de confondre ce qui est distinct, ni d'absoudre « des coupables ou des complices, parce que l'au- « teur principal du fait imputé à crime aura subi « la peine due à sa témérité. » Au point de vue de la morale, M. Persil avait raison sans doute; mais il avait tort, au point de vue de la charte, qui déclare le roi et ses ministres inégalement responsables lorsqu'ils ont été coupables également. Mais quoi! cette charte, M. Persil ne la dénonçait-il pas au monde comme une œuvre d'iniquité, en affirmant, à la face de tous, que la communauté du crime entraîne celle du châtiment?

Une autre difficulté se présentait. La charte consacrait bien, à la vérité, la responsabilité des ministres pour fait de trahison ou de concussion; mais elle remettait à des lois ultérieures, qui n'existaient pas encore en 1830, le soin de spécifier cette nature de délits et d'en déterminer la poursuite. Comment suppléer au silence de la constitution? Le rapporteur de la Chambre des pairs avait résolu la question en proposant de conférer à la pairie, devenue cour

crimes? Ils avaient violé la charte? Mais l'article 14 était-il tellement clair qu'on fût sans excuses pour l'avoir interprété au profit du trône ébranlé, au profit de cette antique monarchie des Bourbons encore une fois poussée dans les tempêtes?

Passant ensuite au souvenir de la guerre civile si audacieusement provoquée, puis attisée, M. de Martignac en avoua d'une voix gémissante toute l'horreur; mais, pour laver son client de l'affreux reproche de l'avoir voulue, il rappela tout ce qui, dans la vie de M. de Polignac, appartenait aux inspirations de la bonté, montrant jusque dans ses plus grandes fautes la tendresse téméraire de son cœur. On demandait, pourtant, la tête de cet homme. Pourquoi? qu'ajouter à cette vengeance qui avait mis entre la France et une dynastie qu'elle repoussait les vastes mers et les événements plus vastes que les mers? Ces trois couronnes brisées dans trois jours, ce drapeau de huit siècles déchiré en une heure, n'étaient-ce point là des trophées suffisants? A quoi bon rendre la force cruelle? N'y aurait-il aucun danger à accoutumer les yeux à l'appareil des supplices? « Vous jetez les fondements d'un trône nouveau, « s'écria M. de Martignac en terminant, ne lui don- « nez pas pour appui une terre détrempée avec du « sang et des larmes. Le coup que vous frapperiez « ouvrirait un abîme, et ces quatre têtes ne le com- « bleraient pas! ».

Le lendemain, 19 décembre, M. de Peyronnet ayant demandé la parole, un mouvement singulier se fit dans l'auditoire. On s'attendait à des paroles hautaines; cette attente fut trompée: le discours

de M. de Peyronnet était un appel à l'indulgence de l'opinion publique et des juges. Il raconta sa vie avec une modeste approbation de lui-même. Jeune, il avait employé l'ardeur des vives années à consoler des douleurs cuisantes et à protéger les malheureux. Mêlé plus tard aux affaires publiques, il y avait apporté, en même temps qu'une conviction ferme, une âme ouverte à la pitié. C'était par lui qu'avaient été provoquées et obtenues, sous la Restauration, les deux amnisties; c'était lui qui avait détourné de la tête du général Pailhès, d'Olanier, de Fradin, le glaive, déjà levé, des vengeances royalistes. Aujourd'hui, placé par le sort à quelques pas de l'échafaud, il lui était permis de rappeler que plus de trois cents condamnés lui avaient dû la liberté ou la vie. Dans sa carrière politique, sa conscience ne lui montrait rien qu'il fût de son intérêt de taire ou de son devoir de désavouer. La loi du sacrilége, loi sanguinaire, il ne l'avait présentée qu'entraîné par le flot irrésistible des préjugés et des préoccupations de l'époque. La loi sur la presse, qui, sous le nom de loi d'amour, avait été flétrie, il ne l'avait livrée aux débats que défigurée, et son dévoûment seul lui avait fait affronter la responsabilité d'une conception qui n'était pas la sienne. S'était-il enrichi dans les affaires publiques? Non : il en était sorti avec des dettes; la munificence royale avait pourvu à l'établissement de ses enfants; et il avait le droit de répéter après Sunderland : « J'ai occupé un poste d'un grand « éclat, sans pouvoir et sans avantages, pendant « que j'y étais, et pour ma ruine à présent que j'en

« suis dehors. » M. de Peyronnet lut ensuite un travail que, vers la fin du mois d'avril, il avait publié sur ce qui constitue l'illégitimité des coups d'état; et, témoin des malheurs nés de celui auquel il avait concouru, il s'écria : « Le sang a coulé : « voilà le souvenir qui pèse à mon cœur. Un mal- « heureux, frappé comme moi, n'a guère plus que « des larmes, et l'on doit peut-être lui tenir compte « de celles qu'il ne garde pas pour lui-même. »

Ce discours rendait à peu près superflue la plaidoirie de M. Hennequin, qui ne fit, en effet, que reproduire, sous une forme nouvelle et ingénieuse, les considérations déjà développées par son collègue et par son client.

L'auditoire, d'ailleurs, était impatient d'entendre le défenseur de M. de Chantelauze, jeune avocat du barreau de Lyon, qu'avait précédé à Paris une grande réputation de libéralisme et d'éloquence. Dès le début de M. Sauzet, l'attention de tous fut captivée. La taille haute de l'orateur, sa figure pâle et fatiguée, les paroles à la fois pathétiques et brillantes qui sortaient pressés de sa bouche et semblaient poussées par la conviction du triomphe, le continuel balancement de son corps, attribué à l'élan d'une émotion malaisément contenue, tout cela frappait cette partie frivole du public qu'on gouverne avec des mots et qu'on entraîne par les apparences.

Après avoir passé rapidement sur ce qu'il y avait de personnel à M. de Chantelauze dans cet important procès, M. Sauzet proclama sans détour le dogme de la nécessité humaine. Il dit que la néces-

sité était l'interprétation vivante des chartes ; qu'une société ne pouvant jamais se commander à elle-même le suicide, il était des crises où il la fallait bouleverser, sous peine de la détruire ; que l'article 14, par conséquent, régissait le monde, et se trouvait écrit dans la nature des choses, lorsqu'il ne l'était pas dans les constitutions ; que les peuples, après tout, avaient leur article 14 comme les rois, les révolutions n'étant que la contre-partie des coups d'état. Il n'y avait donc qu'une question à examiner : les ordonnances avaient-elles été rédigées sous la loi de cette nécessité souveraine ? Ici le doute était impossible. La dynastie des Bourbons aînés aurait pu se maintenir, sans doute, par des concessions habilement ménagées, si la source de ses périls n'avait été qu'à la surface de la société, si elle avait eu seulement à lutter contre l'hostilité des libéraux du parlement ou l'orgueil irrité des électeurs, si elle n'avait eu à se défendre que contre quelques trames obscures, si elle n'avait été forcée pour son salut qu'à faire un peu plus large la part de la liberté. Mais non : la dynastie de Charles X était fille de l'invasion. Voilà ce qui l'environnait d'abîmes, voilà ce qui faisait pulluler autour d'elle des ennemis indomptables, et ne lui laissait d'alternative qu'entre le despotisme et le suicide. On ne pouvait nier que le lendemain de la révolution, la bourgeoisie n'eût tout-à-coup changé d'allures, passant du culte de la liberté à celui du pouvoir, entourant le trône avec amour et repoussant avec une sombre vigilance toutes les hardiesses de l'esprit. Ce n'était donc ni l'ordre ancien, ni le principe monarchique, ni les conséquen-

ces de ce principe qu'on avait entendu frapper dans Charles X, mais bien plutôt l'œuvre insolente des ennemis de la France, un moment vainqueurs. Dès lors, comment la dynastie de Charles X aurait-elle pu désarmer ce sentiment de nationalité si violemment soulevé contre elle, sentiment d'ailleurs bien fort dans notre pays, puisqu'il avait jadis vaincu jusqu'au fanatisme de la ligue et déjoué le machiavélisme de l'espagnol Philppe II? De là l'orateur concluait qu'entre la royauté et la nation la lutte, sous Charles X, avait eu tous les caractères de la fatalité. S'imposer devenait ainsi une nécessité : si ce fut un crime, ne le pas commettre était au-dessus des forces humaines. Et Charles X s'embarquant à Cherbourg, suivi de sa famille en pleurs, laissait-il quelque chose à ajouter à l'expiation?

Tel fut, quant au fond des idées, le système de défense présenté par M. Sauzet. L'orateur avait dit vrai quand il avait représenté la révolution comme une revanche de Waterloo; mais il avait prêté aux chefs de la bourgeoisie des sentiments qui ne s'étaient guère trouvés en réalité que dans le peuple. Vive la charte! avait-on crié au-dessus des hommes en haillons, cri qu'ils avaient répété sans le bien comprendre; mais c'était chez eux qu'elle avait éclaté cette haine généreuse du drapeau blanc, devenue implacable. C'était de leur sein qu'étaient sortis, durant les trois jours, ceux qu'on avait vu tomber à genoux devant l'étendard tricolore ou en couvrir de baisers et de pleurs les lambeaux sacrés. Pour ce qui est du dogme de la fatalité, proclamé avec tant de succès par l'orateur, il n'était certes pas

nouveau, ce dogme, car l'Europe tressaillait encore au souvenir de l'application héroïque et sanglante qu'il avait reçue sous le comité de salut public.

Quoi qu'il en soit, l'effet produit fut immense. Les pairs quittaient leurs places et se précipitaient au-devant de l'orateur pour le féliciter. Parmi les plus empressés était le duc de Fitz-James. Dans les tribunes, où l'on avait entendu à diverses reprises des applaudissements retentir, l'émotion était au comble.

Les journaux répandirent au-dehors les détails de ce triomphe, en y applaudissant. L'indignation, alors, ne connut plus de bornes chez tous ceux qui avaient pris la révolution au sérieux. Quoi! ce procès devenait pour les défenseurs le sujet d'une joûte oratoire, et, pour les accusés, une occasion d'apothéose! Quoi! la défense était transformée en panégyrique, et on n'avait remué tous ces souvenirs de deuil que pour faire du tombeau des victimes un piédestal aux hommes contre qui le sang versé criait vengeance! Les esprits droits se révoltaient à l'idée d'une pareille insulte faite aux ressentiments les plus légitimes.

Si, comme l'avait affirmé M. Sauzet, Charles X se trouvait placé entre la nécessité d'abdiquer et celle de s'imposer, que n'avait-il su se décider pour l'abdication? Au lieu de sacrifier le peuple à son orgueil, que n'avait-il sacrifié son orgueil au peuple? La fatalité de sa situation pouvait bien le condamner à déposer la couronne, mais non l'absoudre des moyens violents pris pour la conserver. Il n'avait

donc pas fait seulement violence à la nation, il avait voulu faire violence au destin, double attentat dont maître et serviteurs avaient affronté volontairement les suites. La fatalité, d'ailleurs, n'excuse rien ou elle excuse tout. Les convictions? Elles servent à l'homme devant Dieu; mais si la justice devait se désarmer devant elles, l'impunité serait assurée à tous les crimes, et le meurtrier, par exemple, n'aurait, pour établir son innocence, qu'à prouver la sincérité de sa haine. Voilà ce que l'instinct du peuple, supérieur à tous les raisonnements, avait à opposer aux sophismes pompeux des rhéteurs.

M. Sauzet reprit et acheva, dans l'audience du 29, sa plaidoirie que, la veille, la fatigue avait suspendue. M. Crémieux lui succéda, et laissa voir, en élevant le bras, l'uniforme du garde national caché sous la robe de l'avocat. L'inquiétude, au reste, était sur tous les visages, et les juges faisaient, pour cacher leur préoccupation, des efforts qui la rendaient plus alarmante. M. Crémieux avait commencé sa plaidoirie par ces mots : « Il faut que je « parle, et j'écoute encore. » Son discours, d'abord substantiel et logique, s'était insensiblement élevé à une poésie touchante et vague..,.. Tout-à-coup sa voix s'éteint : il chancelle : on le transporte évanoui dans la salle voisine. Toute l'assemblée est debout. On croit entendre un bruit sinistre....., c'est le tambour qui annonce l'insurrection.

La foule, en effet, inonde les abords du palais, s'amoncèle aux grilles, et pousse des clameurs terribles. Sur ces entrefaites un chariot de l'imprimerie royale entre dans la principale cour du palais,

ouvre ainsi accès à la multitude qui se précipite en grondant. La garde du Luxembourg s'avance pour la contenir. Des cavaliers partent au trop pour aller avertir le général Lafayette. Les menaces de pillage ont été habilement semées parmi les commerçants. Au son du tambour qui les appelle, des milliers d'hommes sortent des boutiques, le fusil à la main. Sur la rive gauche de la Seine, tout semble se préparer pour la guerre civile.

La confusion était dans l'intérieur du palais. M. Bérenger y avait repris contre les accusés le réquisitoire de M. Persil, mais sans sortir de la discussion froide et subtile des fictions constitutionnelles. L'assemblée était évidemment distraite. Du fond d'un cabinet où il s'était retiré pour rédiger quelques notes, un journaliste, M. Eugène Briffault, faisait passer à ses camarades, sur de petits bulletins, les nouvelles qu'il recevait du dehors. Ces bulletins sont jetés dans le parquet de la cour. La frayeur exagérant le péril, les assistants se disent l'un à l'autre à voix basse que dix mille hommes vont escalader le palais. Les juges tremblent sur leurs siéges. La séance est un moment suspendue. C'est en vain que le commandant en second du Luxembourg, M. Lavocat, cherche à calmer cette terreur; c'est en vain qu'il répond du maintien de l'ordre, et représente la garde nationale accourant de toutes parts; M. Pasquier, dans son trouble, entend tout le contraire de ce qu'on lui dit, et, rentrant dans la salle d'audience : « Messieurs, la « séance est levée; M. le commandant de la garde

« me prévient qu'il ne serait pas prudent de tenir « une séance de nuit. »

La Chambre des députés s'est réunie de son côté; et l'inquiétude n'y est pas moins grande. M. Laffitte essaie d'y rassurer les esprits, en attribuant les mouvements de la capitale à des agitateurs peu nombreux; mais à peine est-il descendu de la tribune, que les députés l'entourent avec des signes de douleur et d'effroi. M. Dupin aîné s'écrie que puisque la représentation nationale est menacée et qu'on parle d'envahir la demeure royale, il faut de la fermeté, et que céder une fois, c'est se résigner d'avance à céder toujours. « Séparons le peu- « ple de ceux qui veulent l'égarer », ajoute M. Odilon Barrot dans un discours vivement applaudi. Le président se lève à son tour pour inviter la Chambre à reprendre avec calme le cours de ses délibérations. Mais l'agitation était extrême, et nul n'osait arrêter sa pensée sur les orages prévus pour le lendemain.

Il y avait à Paris, à cette époque, un bravo nommé Fieschi, espèce de scélérat bel esprit, âme basse, cruelle et audacieuse à l'excès. Cet homme qui n'appartenait à aucun parti, et mêlait une exaltation grossière à une cupidité sans bornes, était, cependant, né en Corse, pays habité par une noble race, par une race aussi loyale qu'intrépide. Il avait rassemblé autour de lui quelques misérables, dignes de lui servir de soldats, et ils se tenaient prêts pour un coup de main.

Du reste, et en dehors de ces factieux de hasard, recrues de l'émeute, trois partis pouvaient des-

cendre dans l'arène : les légitimistes, les bonapartistes et les républicains.

Les premiers étaient peu redoutables, à cause de leurs grandes richesses. Leur intérêt politique était que le gouvernement nouveau fût renversé ; mais leur intérêt social demandait qu'il ne s'écroulât point sous l'effort d'un peuple déchaîné. Exposés à voir leurs fortunes englouties dans la tempête, s'ils avaient l'imprudence de l'exciter, ils étaient dans une position singulièrement fausse et contradictoire : conservateurs et factieux à la fois, amis du désordre pourvu qu'il consentît à expirer au seuil de leurs opulentes demeures, révolutionnaires tout pleins de la haine des révolutions, forcés, en un mot, de pousser à l'anarchie avec le désir de ne pas réussir trop complétement.

Quant au parti bonapartiste, composé d'hommes graves, il avait des racines partout, dans le peuple, dans l'administration, dans l'armée, jusque dans la pairie. Mais il avait un drapeau plutôt qu'un principe. C'était là l'invincible cause de son impuissance. Ceux, d'ailleurs, qui étaient naturellement appelés à la guider avaient déjà une position faite, qu'il leur importait de ménager. C'étaient des généraux de l'Empire, vieux pour la plupart, plus propres aux batailles qu'aux insurrections, et en qui la passion de l'imprévu se trouvait amortie sinon épuisée. Ajoutez à cela que le gouvernement leur avait laissé peu de chose à désirer.

Le parti le plus redoutable était donc le parti républicain. Faible et presque imperceptible au mois de juillet, il s'était, depuis, rapidement accru. Ses

chefs manquaient encore d'expérience; mais ignorer les obstacles donne souvent la puissance de les vaincre. Si les républicains n'avaient pas toute la science qui se puise dans la pratique des affaires, ils avaient en revanche toute l'énergie et tout le dévoûment qu'on y perd. Il y avait aussi dans leur position cela de favorable qu'ils descendaient la pente de la révolution au lieu de la remonter. Ils agissaient sur le peuple par la générosité de leurs sentiments et sur les écoles par l'impétuosité de leurs allures. Ils dominaient dans les associations patriotiques. Le goût de la popularité, dont ils étaient les dispensateurs, leur asservissait des personnages influents. Ils tenaient le pouvoir en échec par leur audace, et ils avaient su se créer dans la garde nationale elle-même une position forte. Sentant bien qu'ils s'annuleraient en se dispersant, ils s'étaient fait inscrire de préférence sur les cadres de l'artillerie nationale. Des quatre batteries qui la formaient, MM. Bastide et Thomas commandaient la troisième; la deuxième, sous les ordres de MM. Guinard et Cavaignac, leur appartenait tout entière; et ils s'étaient ménagé les moyens d'entraîner les deux autres, bien que, pour combattre leur influence, le duc d'Orléans fût entré dans la première.

Lors du procès des ministres, une association d'hommes tout-à-fait nouveaux, entreprenants toutefois et résolus, avait pris naissance au sein de l'école de médecine. Des ouvertures furent faites à la *Société des Amis du peuple.* Marcher sur le Palais-Bourbon, s'emparer de la personne des députés, proclamer la dictature, tel était le plan proposé. C'était

un dix-huit brumaire, moins Bonaparte et des noms connus. De telles propositions eussent été ridicules, si l'anarchie, qui était partout, n'eût rendu réalisables les projets en apparence les plus téméraires. Celui-ci ne trouva dans la *Société des Amis du Peuple* qu'un accueil ironique. Le fait est qu'aucun parti n'avait alors assez de consistance pour prendre l'initiative d'une seconde révolution. Cette initiative ne pouvait venir que du peuple, dans le cas où l'irritation produite par le procès des ministres le pousserait à un soulèvement semblable à celui de juillet. Suivre le mouvement, le seconder; mettre à la disposition de la multitude, s'il le fallait, des armes et des canons; surtout, préparer le lendemain..., les plus hardis ne pouvaient sans extravagance oser davantage. Les républicains ne conspiraient donc pas, ils se tenaient prêts.

Quoi qu'il en soit, ils étaient devenus l'objet d'une surveillance active, qu'appuyait un système persévérant d'insinuations malveillantes et de calomnies. Comme leur influence était grande dans l'artillerie de la garde nationale, dissoudre ce corps était depuis quelque temps un des plus ardents désirs de la Cour. Et loin de combattre ce projet, le comte de Pernetti, colonel de l'artillerie, ne songeait déjà qu'aux moyens de le réaliser promptement. Le 19 décembre, le général Lafayette, apprenant de M. de Montalivet, frère du ministre de l'intérieur, qu'un complot était formé dans le but d'enlever les pièces de canon, avait envoyé M. Francis de Corcelles en prévenir M. Godefroy Cavaignac et ses amis. Ceux-ci, qui entendaient parler depuis quelques jours

d'une conspiration bonapartiste, avaient promis de prendre leurs mesures; et dans la journée même, M. Cavaignac, au Louvre, avait jeté sur une table d'écarté un paquet de cartouches, que les artilleurs de la 2e batterie s'étaient partagé. A cette nouvelle, les hommes du château éprouvent ou feignent d'éprouver une frayeur extrême. On répand les suppositions les plus odieuses, les plus gratuites, parmi ceux des artilleurs qui ne partagent pas les opinions républicaines; on les amène à convenir entr'eux d'un signe particulier de reconnaissance; des promesses d'argent sont faites; de l'argent est distribué; enfin, un ancien militaire, nommé Bicheron, s'engage, dans un entretien avec le général Rumigny, à former une bande d'hommes déterminés pour enclouer les pièces au premier mouvement.

Le roi, au milieu de cette tourmente, conformait aux besoins de sa politique la manifestation de ses espérances ou de ses craintes. Il témoignait des appréhensions à ceux dont trop de sécurité aurait endormi le zèle, et montrait au contraire beaucoup d'assurance devant ceux qui, plus spécialement compromis, pouvaient redouter le dénoûment. Ainsi, tandis qu'il écrivait lettres sur lettres à M. Laffitte, pour lui apprendre qu'un complot se formait dans l'artillerie; qu'il s'agissait pour les conspirateurs de livrer les canons au peuple; que la situation était grave; il avait avec M. Madier de Montjau des conversations où il apportait un visage souriant et des paroles confiantes. L'effervescence populaire dont on lui parlait paraissait lui causer peu de souci; il affectait même de s'en réjouir, et,

dans son langage qu'il aimait à faire descendre aux formes d'une familiarité pittoresque, il comparait les élans du peuple à certains mouvements auxquels les maquignons reconnaissent la vigueur d'un étalon.

Cela ne l'empêchait pas de tout préparer pour une répression prompte. Au fond, il était peut-être bien aise de se poser devant l'Europe comme un roi conservateur, lui qui jusque-là n'avait été, à l'égard des autres monarques, que le représentant couronné d'une révolte heureuse.

Une seule chose l'inquiétait : il se croyait mal secondé. Toute révolution éveille chez les subalternes l'esprit d'aventure, et crée par conséquent, chez les ambitieux que la fortune a salués, une certaine disposition à ne voir partout que trahisons et complots. Une défiance excessive régnait à la Cour de Louis-Philippe; et le besoin de contrôle qui en résultait, avait fait naître plusieurs polices diverses dont les rapports se croisaient, se contredisaient les uns les autres, et rendaient tout incertain. C'étaient à chaque instant des récits absurdes ou mensongers et mille dénonciations n'ayant d'autre motif que la nécessité, pour les dénonciateurs, de gagner leur salaire en prouvant leur importance. C'est ainsi que le général Fabvier avait été désigné à la Cour comme un homme qui nourrissait des projets dangereux. On lui avait, cependant, confié le soin de veiller sur la vie des ministres de Charles X, peut-être pour déconcerter, en lui imposant des obligations d'honneur, les pensées inquiètes qu'on lui supposait.

M. Taschereau, secrétaire-général de la préfecture de la Seine, était aussi soupçonné de connivence avec les républicains. Il fut appelé au château, demanda qu'on le confrontât avec ses accusateurs, et offrit sa démission. On la refusa : on attendait que la crise fût passée.

Mais nul n'inspirait plus de défiance que M. Treilhard, préfet de police. Et cette défiance allait si loin, qu'un jour, sans l'intervention officieuse de M. Laffitte, le préfet de police aurait été arrêté jusque sur les marches du Palais-Royal.

Il est vrai que M. Treilhard concourait, comme fonctionnaire, au succès d'une politique dont il ne pénétrait pas le sens caché. Dans la proclamation qu'il publia le 20 décembre, on remarquait ce passage : « Citoyens, vous ne pouvez l'ignorer, nos « ennemis ont, dès long-temps, marqué l'issue de « ce procès comme l'écueil où l'ordre public vien- « drait se briser. Déjà ils avaient compté sur les « rigueurs de l'hiver ; mais votre patience a trompé « leur coupable espoir, comme votre courage les « avait confondus en juillet. » Rien n'était plus propre que ces paroles à retenir le peuple soulevé. Mais elles ne pouvaient guère obtenir l'approbation de la Cour, qui, toujours préoccupée des nécessités de la politique extérieure, tenait bien plus à remporter une victoire sur les républicains qu'à compléter celle qu'on avait remportée, en juillet, avec leur concours. Pour les hommes habiles du régime nouveau, l'essentiel était de dompter ce qu'ils appelaient l'anarchie, ou plutôt, de paraître la dompter. Or, cette politique était mal servie par des ma-

gistrats qui, comme M. Treilhard, rejetaient de préférence sur les vaincus de juillet, c'est-à-dire sur les anciens conservateurs, la responsabilité des troubles.

M. Odilon Barrot, de son côté, avait publié une proclamation, et elle contenait des menaces. « Je « déclare, disait le préfet de la Seine, que le pre- « mier acte d'agression serait considéré comme un « crime; s'il se rencontrait au milieu de nous un « homme assez coupable pour attenter à la vie de « ses concitoyens, qu'il ne se considère pas comme « soumis aux chances d'un combat, il sera simple- « ment un meurtrier, et jugé comme tel par la « cour d'assises, selon la rigueur des lois. » C'était invoquer contre les agresseurs, hommes du peuple, cette inflexible sévérité de la loi, dont, en ce moment même, il était question de préserver les agresseurs du mois de juillet, ministres et grands seigneurs. Un tel langage aurait donc pu trouver grâce auprès des courtisans; mais ils ne pardonnaient pas à M. Odilon Barrot d'avoir dit dans la même proclamation : « Sorti de vos rangs, en par- « faite sympathie d'opinions et de sympathies avec « vous, ce que vous éprouvez, je l'éprouve. Je ne « suis étranger ni à votre impatience de voir se réa- « liser, au milieu de nous, des institutions promises, « ni à vos justes ressentiments, ni au besoin popu- « laire d'une grande réparation, mais la réparation « que notre généreuse nation avait le droit d'exi- « ger est-elle donc seulement dans le sang de quel- « ques malheureux? » M. Odilon Barrot parlait de promesses dont il attendait l'exécution. C'était

assez pour qu'à la Cour on le considérât presque comme un factieux. Et pourtant, il résistait à la fougue de quelques-uns des hommes qui l'entouraient. « Le moment est favorable, lui disait-on, « pour faire des conditions et réclamer des garan- « ties. La royauté nouvelle a besoin de nous. Met- « tons un prix à notre concours. La politique le « commande, et les intérêts de la liberté l'exigent. » Ce langage était particulièrement celui de M. Taschereau, esprit net et pratique. Mais la loyauté de M. Odilon Barrot était excessivement timide. Novice dans les affaires, et tremblant de violer les lois de la discipline administrative, il chancelait entre ses devoirs de fonctionnaire public et ses convictions de citoyen.

Ainsi, l'anarchie était dans le pouvoir aussi bien que dans la société.

La garde municipale, dont les rangs s'étaient ouverts à un grand nombre de combattants de juillet, paraissait peu disposée à s'armer contre le peuple. On n'avait plus de gendarmes. Les soldats, on leur avait trop répété en juillet que tirer sur le peuple est un crime, pour qu'on pût compter sans réserve sur leur appui. La Cour devait donc attendre avec impatience le terme de la crise.

On y touchait. Il ne restait plus que quelques formalités à remplir. Quoique membre de la commission d'accusation, M. Madier de Montjau avait pris parti pour la clémence : on le savait. Quant aux pairs, leur décision n'était pas douteuse. Seulement, il fallait leur rendre facile l'accomplissement de leur rôle; il fallait, par des éloges habilement

calculés, donner au jugement qu'on espérait l'éclat d'une décision souveraine, exceptionnelle, sans appel. C'est ce que M. Madier de Montjau comprit parfaitement. Devant la Cour des pairs, il représentait un des trois pouvoirs de l'Etat. Il pensa que son langage pouvait avoir quelqu'influence sur l'opinion publique, et il résolut de faire en termes solennels l'apologie des juges, pour montrer quel respect était dû à l'arrêt qu'ils allaient rendre.

Le roi fut mis dans la confidence de ce projet, et il en ressentit une satisfaction inexprimable. Il prit les mains de M. Madier, les serra dans les siennes avec effusion, et lui prodigua, en paroles flatteuses, les marques de sa royale reconnaissance.

La journée du 21 décembre devait être décisive. Aussi le gouvernement avait-il pris des mesures formidables. La rue de Tournon, la rue de Seine, la rue des Fossés-Monsieur-le-Prince, étaient remplies d'hommes armés, ainsi que les places St-Michel, de l'Odéon et de l'Ecole de Médecine. Six cents hommes de la garde nationale de la banlieue et deux escadrons de lanciers avaient été placés à la porte du Luxembourg, du côté de l'Observatoire. Deux bataillons de ligne couvraient la grande avenue. Le jardin était occupé par la garde nationale. En un mot, tous les abords du palais avaient été rendus inaccessibles à la multitude, et plus de trente mille baïonnettes brillaient sur la rive gauche de la Seine. Autour de cette armée bourdonnait une foule immense.

L'audience ayant commencé, les accusés furent introduits. Les nombreux spectateurs qui remplis-

saient les tribunes étudiaient avec curiosité sur le visage des anciens ministres l'impression des scènes dont ils étaient l'occasion et le sujet. Ils ne parurent pas plus émus que les jours précédents. On remarqua même que M. de Chantelauze avait perdu de sa langueur. M. Madier de Montjau s'avança. Il était fort souffrant. Il refusa néanmoins de parler assis. Dans son discours, il sut masquer avec beaucoup d'art par la véhémence des attaques l'indulgence des conclusions. Il reprocha énergiquement à la défense d'avoir été fière, provocatrice, agressive; d'avoir dénaturé le caractère des événements de juillet en les faisant considérer comme l'inévitable résultat des vices de la charte et la preuve d'une incompatibilité absolue entre la dynastie de Charles X et la nation. A l'énumération des obstacles sans nombre qui, selon les défenseurs, n'avaient laissé à la royauté d'autre ressource qu'un coup d'état, il opposa le tableau animé des tentatives dont la Restauration s'était gratuitement rendue coupable envers la liberté. Il se déclara surpris et presqu'indigné que les défenseurs n'eussent témoigné, au nom de leurs clients, d'autre regret que celui de la bataille perdue. Quand il en vint à l'histoire des malheurs nés de la violation des lois, il raconta cette histoire telle qu'elle était : tragique et sanglante. Mais, à mesure qu'il approchait des conclusions, son langage devenait moins sévère et sa pensée moins précise. Il termina par ces paroles significatives : « Ce n'est pas seulement par votre position, mes-« sieurs, que vous êtes élevés au-dessus de toutes « les magistratures, c'est encore plus par cette sa-

« gesse et cette expérience politique à laquelle rien « ne peut suppléer dans une telle cause et au mi- « lieu de si vives passions. Aussi, messieurs, quel que « soit votre arrêt, il subjuguera notre conviction. « Nous nous plaisons à vous offrir l'hommage so- « lennel de cette respectueuse confiance qui est le « plus beau de vos droits, et que nous avons re- « gardé comme le premier de nos devoirs. » M. de Martignac répliqua d'une manière touchante, et retomba épuisé sur son siége. M. Sauzet garda le silence par fatigue. MM. Hennequin et Crémieux ajoutèrent quelques paroles à l'improvisation de M. de Martignac. Alors, M. Bérenger se levant au nom des trois commissaires, dit d'une voix grave : « Pairs de France, notre mission est finie, la vôtre « commence. L'instruction est sous vos yeux. Le « livre de la loi y est aussi. Le pays attend, il es- « père, il obtiendra bonne et sévère justice. » A ces mots, le président ordonne qu'il en sera délibéré. Les accusés se retirent, et le public s'écoule profondément préoccupé.

Une voiture attendait les ministres à la porte du guichet du petit Luxembourg. Elles les reçut tous les quatre, et s'avança d'abord lentement à travers la garde nationale. Mais parvenue à l'extrémité de la rue Madame, où l'attendait une escorte de deux cents chevaux commandée par le général Fabvier, elle prit avec une extrême vitesse la route de Vincennes. M. de Montalivet, ministre de l'intérieur, et le lieutenant-colonel Lavocat galopaient à la portière. Il était aisé de plonger dans cette voiture, simplement fermée de glaces, et l'on craignait tout

de la colère du peuple. On n'eut garde de traverser Paris, et l'on gagna rapidement les boulevards extérieurs en évitant le faubourg St.-Antoine.

La nouvelle de cette fuite, répandue dans Paris, y produisit une sensation extraordinaire. Le bruit avait couru d'abord que les ministres venaient d'être frappés d'une condamnation capitale, et l'on avait vu, sur la place St.-Michel, la garde nationale en témoigner sa joie. Mais lorsqu'à l'annonce d'une condamnation a succédé celle d'une fuite, l'indignation s'empare de toutes les âmes. La foule, s'avançant en colonnes serrées, cherche à se faire jour au travers des bataillons qui environnent le palais. La garde nationale tient ferme, et les baïonnettes sont croisées. Le peuple irrité crie de toutes parts *Mort aux ministres!* s'enivre de ses propres clameurs, et ne voit plus dans ces soldats-citoyens qu'on lui oppose qu'une garde prétorienne. Eux-mêmes, pour la plupart, ils sont en proie aux sentiments les plus divers. La protection accordée aux accusés les exaspère; la crainte du pillage les possède. Un rassemblement d'hommes, armés de gourdins, s'est formé sur la place du Panthéon. M. François Arago accourt à la tête d'une compagnie. Il veut haranguer la foule, mais elle ne lui répond que par ces cris : *Au Luxembourg! Au Luxembourg! Mort aux ministres!* M. Arago cherche à calmer les plus ardents. « Nous sommes de la même opinion, leur « dit-il. — Ceux-là, crie une voix, ne sont pas de « la même opinion, dont l'habit n'est pas de la « même étoffe. » La querelle s'échauffe; M. Arago reçoit un coup violent dans la poitrine, et ne par-

vient qu'à force d'énergie et de patience à contenir les groupes de plus en plus menaçants. Sur un autre point, le général Lafayette se présente, plein de confiance dans l'autorité de son nom. Il engage les groupes à se dissiper; c'est en vain. « Je ne re-« connais pas ici, dit-il, les combattants de juillet. « — Je le crois bien, lui répond un homme du « peuple, vous n'étiez pas parmi eux. »

Cependant un coup de canon retentit. Il apprenait au roi que les captifs de Vincennes étaient en sûreté. Les républicains, réunis dans la rue Dauphine, croient entendre le signal, et ils se précipitent vers le quai, en criant : *aux armes!* Une grande masse de peuple les suivait, et ils comptaient sur les pièces de canon, dont leurs camarades disposaient dans la cour du Louvre. Mais les grilles en avaient été fermées, et toute communication était coupée entre les artilleurs et le peuple.

Aucun engagement n'avait encore eu lieu. Seulement, des rixes avaient éclaté. Le comte de Sussy, colonel de la onzième légion, avait été frappé, au sortir du palais du Luxembourg, de deux coups de maillet dans la poitrine; le sergent Dehay reçut un coup de couteau; un garde national, dans la rue Tirechappe, fut frappé d'un stylet; on tira un coup de pistolet entre le quai des Augustins et le Pont-Neuf, et des blessures furent faites avec des fleurets démouchetés. Mais là se bornèrent les accidents de cette grande bataille à laquelle on s'attendait.

Ainsi, une foule innombrable venait de descendre sur la place publique; la colère était dans les cœurs; des cris de vengeance remplissaient les airs; les

partis s'agitaient, sinon pour diriger les passions de la multitude, au moins pour en mettre à profit l'explosion ; et c'est à peine si, durant plusieurs heures d'attente mortelle, quelques gouttes de sang avaient coulé.

L'histoire n'offre peut-être pas de plus étonnant spectacle. Pour le comprendre, il faut se rappeler qu'en France les destinées du peuple avaient toujours été subordonnées à celles de la bourgeoisie. Toujours, si ce n'est en 1793, époque exceptionnelle, époque sublime, effroyable et sans nom, les hommes du peuple avaient combattu pour le compte de la bourgeoisie et à sa suite. La révolution de juillet elle-même n'avait été que l'effet de cette alliance tacite et sans conditions. Ici, pour la première fois, les deux puissances se rencontraient face à face, et elles s'arrêtaient, étonnées de se trouver ennemies.

Cependant la nuit est venue. Des feux s'allument dans les rues et sur les places. La garde nationale bivouaque comme sur un champ de bataille. Soit crainte, soit prévoyance, la plupart des habitants de ce quartier, devenu un camp, placent des lampions à leurs fenêtres. Réunis dans la galerie de Rubens, les pairs délibèrent. La délibération devrait durer plusieurs jours, si les formes ordinaires étaient suivies ; mais les moments sont précieux ; les juges, du haut des croisées du palais, peuvent voir briller de nombreux faisceaux d'armes : il faut absolument que l'arrêt soit prêt dans la soirée. Soutenus par ce point d'honneur, hypocrisie de la crainte, ils ont tous été fidèles à l'appel ; mais à mesure que le dénoûment approche, le courage les abandonne. Au

moment où l'arrêt va être prononcé, ils se précipitent en tumulte vers la porte de la salle. « C'est in-« décent, s'écrie M. Pasquier. Qu'on ferme les por-« tes : l'audience n'est que suspendue. » Inutile avertissement! l'effroi est parmi les juges. Ils prennent des déguisements divers et se dérobent par de secrètes issues. A dix heures, M. Pasquier entre dans la salle d'audience. Elle est presqu'entièrement déserte. Juges, accusés, spectateurs, tous ont disparu. Le lustre à demi éteint ne jette plus sur les banquettes vides qu'une clarté douteuse. C'est au milieu de la solitude et des ténèbres que M. Pasquier prononce l'arrêt qui condamne tous les accusés à la prison perpétuelle, et frappe le prince de Polignac de mort civile. [1]

En marge de cet arrêt, la main d'un haut personnage avait écrit au crayon : « *Tâcher d'indiquer* « *d'une manière plus précise que le roi Charles X est le* « *seul auteur des malheurs qui, pendant trois jours, ont* « *désolé Paris.* » [2]

Ce fut à Vincennes que les accusés apprirent leur condamnation. Après la lecture de l'arrêt, M. de Chantelauze dit à M. de Guernon-Ranville : « Eh « bien, mon cher, nous aurons le temps de faire des « parties d'échecs. » M. de Chantelauze avait trop d'esprit pour prendre à la lettre sa condamnation et celle de ses collègues. Plus naïf dans sa loyauté, M. de Polignac parut vivement affecté. Loin de sa-

[1] Voir aux documents historiques.

[2] Ce fait singulier a été révélé par M. Briffault, qui a tenu entre ses mains la minute de l'arrêt, immédiatement après le prononcé.

voir gré à la Cour des pairs de tant d'indulgence, il se considérait comme une victime innocente de la fureur des haines de parti.

L'arrêt ne fut pas plutôt connu à Paris, que tout s'y agita d'une manière terrible. La Cour était au comble de la joie. Elle ne connaissait pas tous ses dangers. L'indignation était passée du peuple à la garde nationale, qui se voyait jouée. Nous nous sommes armés, disait-on dans les rangs, pour maintenir l'ordre, pour faire respecter la loi; mais non pour protéger des coupables et faciliter à la pairie le moyen de condamner la révolution de juillet en épargnant à ceux qui l'ont provoquée un châtiment trop mérité. Et en disant ces mots, les uns jetaient au loin leurs fusils, les autres brisaient leurs sabres jusque sur les bornes du palais. Les gardes rentrèrent dans leurs foyers, sous l'impression des plus sinistres pressentiments. La ville était illuminée, et les familles passèrent la nuit dans d'horribles angoisses, car on prévoyait la guerre civile pour le lendemain.

L'intérieur du Louvre avait, surtout, un aspect menaçant. Pour contenir les artilleurs de la 2e batterie, que les gens du roi soupçonnaient de vouloir livrer les pièces au peuple, on avait fait entrer dans la cour, par la rue du Coq-Saint-Honoré, des troupes qui furent placées dans la partie latérale gauche, et qui étaient munies de cartouches. Ces précautions ayant paru insuffisantes, on fit aussi venir dans la cour du Louvre des compagnies de la garde nationale; et M. de Rumigny, aide-de-camp du roi, envoya des caisses de cartouches au commandant du Louvre,

M. Carrel. De leur côté, les artilleurs républicains avaient leurs mousquetons chargés. Pleins de colère, de bravoure et de générosité, ils se tenaient prêts à faire le sacrifice de leur vie. Mais la division n'existait pas seulement entre la garde nationale et l'artillerie, elle existait au sein de l'artillerie elle-même. La deuxième batterie était républicaine, ainsi qu'une partie de la troisième : quant à la première et à la quatrième, elles étaient en général dévouées au gouvernement et à la dynastie. La veille, le commandant Barré était allé prendre les ordres du colonel. « L'on sait, lui avait dit M. de Pernetti, que « le peuple doit marcher sur nos pièces, pour tenter « de les enlever. Il faut les gerber, les enclouer, en « ôter les S, si le peuple pénètre dans le Louvre. « — Gerber les pièces, les enclouer, avait répondu « M. Barré, ce serait insulter l'artillerie ; mais on « peut enlever les S. » Et il s'était chargé de cette mission. Il l'accomplit, en effet, dans la soirée du 21. Tout-à-coup le capitaine Bastide arrive dans la cour, et s'avançant vers la 5e batterie, il lui ordonne de sortir du carré. Elle s'ébranle à cet ordre. Alors, le commandant Barré s'approche du capitaine, et lui dit vivement : « Qui commande ici ? Est-ce vous « ou moi ? — Je ne vous connais pas ! répond M. Bas- « tide avec énergie ; et, si vous ne remettez à l'ins- « tant les S que vous avez fait enlever, je me porte « à quelque extrémité. » La situation était critique : quelques mots de plus et le sang allait couler. Déjà des canonniers de la 4e batterie menaçaient M. Bastide ; ceux de la 3e, le sabre à la main, se disposaient à le défendre : le commandant Barré fit rapporter

les S, et courut remettre son commandement au colonel, qui refusa de le recevoir. A tout instant, la lutte pouvait s'engager. Une proclamation républicaine, rédigée par le maréchal-des-logis-chef de la 2e batterie, et lue sur une table du corps-de-garde par un artilleur, fut déchirée par un autre : on pensa en venir aux mains. Les propos les plus étranges circulaient. Les allées et venues de quelques officiers recevaient une interprétation inquiétante. Le soupçon était dans les esprits; et, à la lueur des feux brillant, dans la cour, sur la neige amoncelée, on lisait la défiance sur tous les visages. Des hommes couverts de manteaux parurent vers le milieu de la nuit; ils traversèrent en silence les rangs de la garde nationale, et allèrent se mêler aux artilleurs. C'était le fils aîné du roi, suivi de quelques courtisans. Il était sans doute venu juger par lui-même de la disposition des esprits et animer par sa présence ceux qu'il croyait fidèles à la fortune de son père.

Le 22 décembre, les journaux ayant propagé dans tous les quartiers de la capitale l'arrêt rendu par la Cour des pairs, l'agitation recommença, et avec un caractère bien plus alarmant encore que la veille. Un drapeau noir fut déployé sur la place du Panthéon. Autour du Palais-Royal, autour du palais du Luxembourg, la foule s'entassait en poussant des clameurs confuses. Le tambour appelait partout la garde nationale sous les armes. Mais elle était épuisée de veilles, de fatigues, et mécontente. Dans ce danger, on eut recours aux écoles. Leur popularité était fort grande depuis le mois de juillet, et, en cette

occasion, le gouvernement pouvait compter sur leur appui. Imbus des doctrines peu savantes du libéralisme, et animés d'une générosité de sentiments, qui ne laissait guère place aux calculs d'une politique profonde, les étudiants n'avaient vu, pour la plupart, que le côté chevaleresque de la question posée devant la France. D'ailleurs, on avait parlé de pillage, et ils pensaient qu'il serait beau, de leur part, après avoir en juillet défendu la liberté, de se précipiter de nouveau dans la rue pour défendre l'ordre! On conçoit tout ce que devait avoir d'attrayant pour de jeunes hommes ce rôle modérateur qui semblait ajouter à leur importance et attribuer à leur jeunesse les vertus de l'âge mûr. Ils se réunirent donc, firent une adresse qu'ils publièrent avec l'autorisation expresse du préfet de la Seine, se formèrent en bataillons civils, et, mêlés à la 12e légion, se mirent à parcourir la ville, demandant respect pour la loi, prêchant le calme, et invitant la multitude à rentrer dans ses foyers. Les élèves de l'École polytechnique avaient revêtu ce magique uniforme que, cinq mois auparavant, les hommes du peuple couraient saluer avec enthousiasme. Les élèves des autres écoles, pour se faire reconnaître, portaient leurs cartes à leurs chapeaux. Suivaient dix ou douze mille ouvriers qui, comprenant à peine les intentions des jeunes gens qui leur servaient d'avant-garde, faisaient retentir l'air de provocations et de menaces. Ainsi avaient reparu dans le Paris moderne ces processions de puissants écoliers par où s'était jadis manifestée l'anarchie du moyen-âge. Car, jusque dans cette mission de paix adoptée

par les étudiants, il y avait un principe de désordre.

La Cour le sentait bien sans doute; mais sa politique étant alors une politique d'expédients, elle ne repoussait rien de ce qui pouvait lui faire gagner du temps, et conduire sa destinée jusqu'au lendemain.

Aussi, lorsque la députation des écoles vint au Palais-Royal, le roi l'accueillit avec beaucoup de grâce, et la renvoya charmée de la simplicité affectueuse de ses manières.

Dans toute civilisation fausse ou imparfaite, le peuple, pour marcher au combat, a besoin d'avoir des chefs qui ne soient pas sortis de ses rangs. Les positions supérieures ont beau peser sur lui, il est dans sa nature, après en avoir envié l'éclat, d'en subir volontiers l'empire. Au mois de décembre, la foule n'attendait peut-être que des chefs en habit bourgeois. Comme il ne s'en présentait point, et qu'elle trouvait au contraire pour contradicteurs tous ceux qui portaient un costume différent du sien, elle fut aussitôt déconcertée, et se dissipa, son plus sérieux embarras étant de n'avoir à compter que sur elle-même.

Le soir, tout était rentré dans l'ordre, selon le langage des dominateurs du jour. La ville était illuminée comme la veille; mais, chez les heureux, les sombres préoccupations avaient fait place à une sorte de joie fanfaronne et grossière.

Entre le péril qui cesse et la sécurité qui commence il est un court moment où l'on peut se donner le mérite du courage sans en courir les mau-

vaises chances. Le roi avait, pour saisir ce moment, un tact admirable. Dans la soirée du 22 décembre, accompagné de six laquais portant des flambeaux et d'un grand nombre de courtisans, il descendit dans la cour de son palais, où se pressaient quelques centaines de curieux. Et le *Journal des Débats* ne manqua pas de dire, en racontant cette démarche : « Son peuple le voyait, le touchait, et semblait lui « demander pardon de tous les excès commis en « son nom. » Avant la révolution de 1830, les formules de l'adulation n'étaient certainement pas plus serviles; mais les hommes qui, comme MM. de Lafayette, Odilon Barrot, Dupont (de l'Eure), s'indignaient du langage des nouveaux courtisans, comprenaient mal les nécessités de la monarchie qu'ils avaient voulue.

Le lendemain, 23 décembre, M. Dupin aîné proposait à la Chambre des députés de voter des remercîments à la garde nationale de Paris; et M. Laffitte, président du conseil, demandait qu'on votât aussi des remercîments à la jeunesse des écoles. Mais on avait publié, au nom des étudiants, des proclamations qui exprimaient le vœu de voir la liberté garantie quand l'ordre aurait été rétabli. Les députés du centre laissèrent percer le mécontentement que leur inspiraient ces conditions mises par la jeunesse à son concours. La proposition de M. Laffitte fut accueillie, cependant. Mais les étudiants, irrités, réclamèrent hautement la responsabilité des proclamations blâmées par le centre; et, rappelant ce qu'ils avaient fait au mois de juillet pour cette liberté qu'on leur marchandait, disaient-ils, et qu'ils

avaient payée argent comptant, ils repoussèrent avec dédain les remercîments de la Chambre.

La Cour s'émut faiblement de cette opposition tardive, et donna ordre à ses journaux de traiter en écoliers mutins ceux dont, la veille, elle avait artificieusement glorifié la sagesse.

Pour ce qui est de M. de Lafayette, que dire de son rôle dans ces récentes commotions? Candide comme un enfant, quoique vieilli au milieu des luttes politiques, nul n'avait autant que lui contribué à un dénoûment qui devait être le tombeau de ses plus chères espérances. Vainement quelques-uns de ses amis l'avaient-ils supplié de regarder au fond des choses, de se défier de la Cour, de ne pas attendre, pour dicter des conditions, que le trône pût se passer de son appui; à ces exhortations et à ces prières il n'avait cessé de répondre que son plus pressant devoir était d'empêcher la révolution de juillet de se déshonorer; qu'il serait toujours temps pour lui de venir en aide à la liberté en péril, et qu'il répugnait à sa loyauté d'abuser, à l'égard de la Cour, du besoin qu'elle avait de lui. Jamais l'aveuglement ne fut poussé si loin, mais il est juste de reconnaître qu'il s'y mêla une pensée généreuse. M. de Lafayette n'ignorait pas le coup qu'il allait porter de ses propres mains à sa popularité, et pour un homme tel que lui, le sacrifice était immense. Ce sacrifice, cependant, il le fit sans hésitation et avec une sérénité touchante. Dans son ordre du jour du 19 décembre, il avait dit que ses frères d'armes le retrouveraient ce qu'il fut à dix-neuf ans : « L'homme de « la liberté et de l'ordre public, aimant sa popu-

« larité beaucoup plus que sa vie, mais décidé à sa-
« crifier l'une et l'autre plûtot que de manquer à
« un devoir ou de souffrir un crime. » Avec une intelligence plus élevée, M. de Lafayette aurait compris qu'un homme politique n'a pas le droit de renoncer légèrement à sa popularité; que c'est une force dont il est tenu de rendre compte à son pays; qu'il se doit de la ménager, dans l'intérêt public; et que, s'il y a bassesse d'âme à se la proposer pour but, il y a faiblesse d'esprit, quand on la possède, à ne la point considérer comme un instrument.

L'imprudence de M. de Lafayette était donc inexcusable : il en fut cruellement puni. Le 24 décembre, alors que la ville encore émue, quoique calmée, attestait la grandeur du service qu'il venait de rendre à la royauté, le titre de commandant général des gardes nationales du royaume fut aboli par la Chambre des députés. On destituait Lafayette. Plusieurs amendements avaient été présentés pour faire consacrer en sa faveur une exception à la règle : ils furent tous rejetés l'un après l'autre. Le ministère vint, à son tour, proposer qu'on laissât le roi libre de conférer à M. de Lafayette, par une ordonnance nouvelle, le *commandement honoraire*. Proposition dérisoire par laquelle le gouvernement semblait, en la voulant justifier, confesser son ingratitude!

Il est certain que l'autorité dont on dépouillait M. de Lafayette était exorbitante. Son ami, M. Eusèbe Salverte, l'avait hautement déclaré à la tribune. Lui-même, il avait avoué autrefois que le commandement irresponsable de toute la bourgeoisie armée du royaume ne pouvait être confié à un simple ci-

toyen, sans danger pour les libertés publiques. Mais il était singulier qu'on ne se fût aperçu des inconvénients de son pouvoir que le lendemain du jour où il venait d'en faire, à ses risques et périls, un usage aussi profitable aux Chambres, au ministère, à la royauté. Il y avait dans ce rapprochement quelque chose de bizarre à la fois et d'odieux. Pourquoi, d'ailleurs, pendant tout le cours du procès des ministres, avait-on laissé croire à Lafayette que son commandement ne finirait qu'avec sa vie? Pourquoi avait-on mis tant de soin à résoudre la question de cette sorte, et dans la première commission nommée pour l'examen du projet de loi sur la garde nationale, et dans le conseil du roi auquel fut porté le projet que cette commission venait d'élaborer? On avait donc trompé le vieux général! On n'avait donc si long-temps caressé son amour-propre, que pour le compromettre au service d'une politique qui n'était pas la sienne, sauf à le destituer après l'avoir compromis! Voilà ce que pensèrent, ce que dirent à haute voix tous les amis de M. de Lafayette, et ce qu'on répéta bientôt partout dans le public.

M. de Lafayette était absent de la Chambre au moment du vote dont il avait été l'objet. Pour le frapper, on ne l'avait ni averti, ni attendu. Quand il apprit la résolution de ses collègues, il se sentit blessé jusqu'au fond du cœur, et, comme la destitution qui l'atteignait n'était pas directe et littérale, il envoya sur-le-champ au roi sa démission. Gentilhomme même dans son dépit, il n'eut garde de laisser percer dans sa lettre au monarque la profondeur de ses ressentiments. Peut-être aussi était-il

bien aise de mettre à une dernière épreuve l'affection que lui devait Louis-Philippe.

Voici la réponse que le roi lui adressa le lendemain, 25 :

« Je reçois à l'instant, mon cher général, votre « lettre qui m'a peiné autant que surpris par la dé- « cision que vous prenez. Je n'ai pas encore eu le « temps de lire les journaux. Le conseil des mi- « nistres s'assemble à une heure : alors je serai li- « bre, c'est-à-dire entre quatre et cinq que j'espère « vous voir et vous faire revenir sur votre détermi- « nation. »

Cette lettre parut inexplicable à M. de Lafayette. Il savait que le roi prenait une part active aux affaires publiques ; qu'aucune mesure importante n'était adoptée par ses ministres, sans qu'il l'eût connue et approuvée. Que signifiait donc cette phrase : *je n'ai pas encore eu le temps de lire les journaux?* Le roi se disait surpris de la décision du général ! Mais cette décision, de sa part, n'avait rien de spontané : elle n'était que le résultat nécessaire de sa soumission aux volontés de la Chambre. A cause de ces obscurités, la lettre de Louis-Philippe, au lieu de calmer M. de Lafayette, ne fit qu'ajouter à son irritation.

Aussi bien, il était entouré d'hommes qui cherchaient à aigrir en lui le sentiment de son injure : les uns par dévoûment à sa personne, les autres par flatterie, quelques-uns par patriotisme, et pour l'engager irrévocablement dans la cause du peuple.

Il se rendit, pourtant, au Palais-Royal. Louis-Philippe le reçut avec les plus vifs témoignages d'affection, marqua son regret des défiances de la

Chambre, et blâma la maladresse de ses ministres. Mais, écartant de l'entretien tout ce qui lui était personnel, le général parla de la liberté menacée, de la révolution mal comprise, du gouvernement égaré dans de fausses voies. C'était rompre définitivement avec la Cour.

L'attitude de M. de Lafayette prouvait assez qu'il avait pris son parti, et qu'il résisterait d'autant plus qu'on ferait plus d'efforts pour le ramener. Le président du conseil, le ministre de l'intérieur, un aide-de-camp du roi, M. de Laborde, M. de Schonen, allèrent successivement le presser de garder, non le commandement des gardes nationales du royaume, mais celui de la garde nationale de Paris. « Songez-« y-bien ! lui dit M. Laffitte, aujourd'hui, et en uni-« forme, vous êtes le premier citoyen du royaume. « Demain, confondu avec la foule, vous ne seriez « plus, en combattant le pouvoir, que le premier « des anarchistes. »

Ainsi qu'on l'avait dû prévoir, ces tentatives furent vaines; mais elles semblaient rejeter tous les torts de la rupture sur l'obstination et l'orgueil de Lafayette. Ses ennemis en profitèrent pour le calomnier; sa destitution ne fut plus qu'une démission toute volontaire, fruit d'une humeur chagrine, et on triompha doublement, à la Cour, et de sa retraite et de la couleur qu'on était parvenu à lui donner.

Le 26 décembre, la proclamation suivante fut publiée.

« Braves gardes nationaux, mes chers compa-« triotes,

« Vous partagerez mes regrets, en apprenant que

« le général Lafayette a cru devoir donner sa dé-
« mission. Je me flattais de le voir plus long-temps
« à votre tête, animant votre zèle par son exemple
« et par le souvenir des grands services qu'il a ren-
« dus à la cause de la liberté. Sa retraite m'est d'au-
« tant plus sensible, qu'il y a quelques jours en-
« core, ce digne général prenait une part glorieuse
« au maintien de l'ordre public, que vous avez si
« noblement et si efficacement protégé pendant les
« dernières agitations. Aussi ai-je la consolation de
« penser que je n'ai rien négligé pour épargner à la
« garde nationale ce qui sera pour elle un sujet de
« vifs regrets, et pour moi-même une véritable
« peine.

« Louis-Philippe. »

L'effet moral que produisit sur l'opinion la retraite de Lafayette trompa les espérances de la Cour. La surprise fut universelle.

M. Dupont (de l'Eure), indigné, se démit aussitôt de ses fonctions de ministre de la justice. On désirait cette démission : elle fut acceptée avec empressement, M. Dupont (de l'Eure) n'étant plus nécessaire.

Le coup qui venait d'être frappé était le signal d'un mouvement contre-révolutionnaire qu'on se proposait de pousser aux extrêmes.

Au reste, les services de M. de Lafayette étaient trop connus pour qu'on les lui pardonnât. Tel est le vice des monarchies que, si on les sert d'une manière éclatante, on les menace. Le reproche d'ingratitude est frivole, adressé à la personne des rois : c'est au principe même de la royauté qu'il convient

de l'adresser. Tout roi qui se montrerait reconnaissant à l'égard d'un sujet, citoyen illustre, créerait par là au trône une position subalterne.

Le commandement de la garde nationale de Paris fut conféré au général Lobau. M. de Treilhard fut remplacé à la préfecture de police par M. Baude. On accepta la démission de M. Taschereau qui, offerte déjà par lui, avait été refusée. Seul de tous les hommes dont on redoutait le caractère indépendant, M. Odilon Barrot fut conservé. On avait dit de lui au château : « Il ne sera plus à craindre lorsqu'il « n'aura plus au-dessus de lui M. de Lafayette, et « au-dessous de lui M. Taschereau. »

Ainsi se dénoua ce procès qui avait si fortement tenu en éveil toutes les passions et fait courir à la monarchie nouvelle de si grands risques. Il servit à mettre en relief la fougue et la puissance des intérêts bourgeois. Il prouvait clairement deux choses : la première, que le peuple n'était encore ni assez éclairé, ni assez sûr de lui-même pour avoir une volonté ; la seconde, qu'on pouvait tout obtenir de la bourgeoisie, en s'adressant à ses instincts de conservation et en lui faisant peur. L'épreuve était donc complète, et d'autant plus heureuse pour la Cour, qu'on allait dire désormais aux ambassadeurs étrangers : « Écrivez à vos souverains que l'esprit révo- « lutionnaire est vaincu. »

Ce résultat fut vanté comme le fruit d'une politique habile. Il n'avait rien pourtant dont le pouvoir fût en droit de se faire honneur. Pour paraître en armes dans les rues et contenir le peuple, la bourgeoisie n'avait eu qu'à suivre l'impulsion de ses

craintes. Et quant à la multitude, il était naturel qu'abandonnée à elle-même, elle se retirât du champ de bataille par ignorance, étonnement et lassitude.

C'est une politique assurément très-vulgaire et à la portée des intelligences les plus médiocres, que celle qui consiste à flatter la force et à se mettre à sa suite : c'est ce que le pouvoir venait de faire en s'effaçant derrière les baïonnettes de la bourgeoisie. La situation de Paris avait été violente sans doute; mais, à cause de sa violence même, il était impossible qu'elle fût de longue durée; et les passions de la foule, alors même qu'elles n'auraient pas trouvé dans celles de la classe moyenne une résistance aussi vive, se seraient éteintes faute d'aliment, faute de direction, surtout. De quoi le gouvernement pouvait-il tirer vanité? Manier les entraînements populaires avec vigueur, s'en servir en les dominant, les diriger sans les affaiblir, voilà ce qui est difficile et glorieux, voilà où se reconnaît l'art de gouverner les hommes. Mais tout pouvoir qui ne s'étudie qu'à amortir les élans du peuple, prouve qu'il se sent incapable de les féconder : il avoue de la sorte son impuissance; et dans sa conservation matérielle je ne vois plus que la honte de son abdication morale. Après la révolution de juillet qui laissait tant de problèmes à résoudre et fournissait tant de passions à employer, quelle gloire pour celui qui, poussé au pouvoir par la tempête, aurait saisi, au sortir de la crise, cette société frémissante, et, loin de l'arrêter, l'aurait guidée en l'apaisant!

CHAPITRE VII.

Belgique : candidatures du duc de Nemours et du duc de Leuchtemberg. — Démenti donné à M. Sébastiani dans le congrès belge. — La Belgique protestant contre la politique de la France ; enthousiasme des Belges pour le duc de Leuchtemberg. — M. Bresson et lord Ponsomby à Bruxelles. — Envoi de M. de Lœvestine en Belgique ; il promet l'acceptation de la couronne pour le duc de Nemours, et engage sa parole d'honneur. — Le duc de Nemours est élu par le congrès et la candidature du duc de Leuchtemberg écartée. — Le roi des Français refuse la couronne offerte à son fils. — Joie des Anglais ; situation critique de l'Angleterre à cette époque. — La Belgique à jamais irritée. — Pologne : manifeste polonais. — M. de Mortemart nommé ambassadeur à Saint-Pétersbourg ; étranges circonstances de cette nomination ; lettres curieuses et inédites de MM. Nesselrode et Pozzo di Borgo. — Chlopicki dépose la dictature, à Varsovie ; Radzivill nommé généralissime de l'armée polonaise ; la diète prononce la déchéance de la maison de Romanoff ; sensation produite en France par ces nouvelles. — Accablement de l'empereur Nicolas ; il craint la guerre ; il craint son frère. — Entrée de Diébitch en Pologne. — Bataille de Grochow.

Il n'y avait alors en Belgique que deux candidatures sérieuses : celle du duc de Nemours et celle du duc de Leuchtemberg. L'un et l'autre convenaient à la France. Roi des Belges, le duc de Nemours était un lien naturel entre les deux pays. Le duc de Leuchtemberg, fils d'Eugène Beauharnais, était d'un sang cher à la nation française : roi des Belges, il pouvait un jour demander à la France une plus brillante couronne, et lui offrir en échange un beau royaume.

Mais l'intérêt de la France ici ne se combinait

pas avec celui de la dynastie de Louis-Philippe. Consentir au couronnement du duc de Nemours, c'était offenser l'Angleterre, qu'on désirait avant tout ménager. Consentir au couronnement du duc de Leuchtemberg, c'était courir les risques du voisinage d'un Bonaparte.

Aussi M. Sébastiani n'hésita-t-il pas à déclarer à M. Firmin Rogier, au nom de Louis-Philippe, 1° que la réunion était impossible, parce qu'elle était contraire à la volonté des Anglais; 2° que le prince Othon de Bavière était le roi qui convenait le mieux à la Belgique; 3° que le roi des Français n'accorderait jamais une de ses filles au fils d'Eugène Beauharnais, et que les Belges, en couronnant ce prince, s'exposaient à être privés de la puissante amitié de la France.

M. Firmin Rogier fit connaître cette réponse au comité diplomatique par deux lettres adressées au comte de Celles, lettres confidentielles, mais dont le congrès exigea la lecture. La seconde de ces lettres contenait le passage suivant :

« Je crus devoir demander à M. Sébastiani si ses paroles avaient « un caractère *officiel* qui me permît de les rapporter. « Oui, « sans doute, reprit-il, et vous allez en juger. » Alors, faisant « appeler son secrétaire, il lui dicta, pour M. Bresson, une lettre « que j'expédie avec cette dépêche, et dans laquelle les intentions « du gouvernement français relativement au projet de réunion, « à la candidature du duc de Nemours, et à celle du duc de « Leuchtemberg, sont clairement et formellement exprimées. « M. Bresson est, je crois, autorisé à vous communiquer cette « lettre, qui, d'ailleurs, ne renferme pas autre chose que ce que « je vous écris aujourd'hui. C'est sans doute avec intention que « M. Sébastiani l'a dictée devant moi à voix haute. »

La publicité inattendue donnée à ces étranges détails jeta le trouble au Palais-Royal. M. Sébastiani se vit réduit à contester dans le *Moniteur* la fidélité du récit de M. Firmin Rogier, qui, à son tour, opposa un démenti formel au démenti de M. Sébastiani. Devant le scandale de ces affirmations contraires l'opinion publique hésitait, lorsque tous les doutes furent éclaircis, en faveur de M. Rogier, par la lettre suivante adressée au comte d'Aërschot, président du comité diplomatique :

« M. le comte, le congrès national ayant, dans sa prudence, jugé convenable de consulter le gouvernement de S. M. le roi des Français, dont les sentiments d'intérêt et de bienveillance envers la Belgique lui sont connus, je m'empresse de vous donner communication d'une dépêche que je viens de recevoir de M. le comte Sébastiani. Agréez, etc.

« Bruxelles, 23 janvier 1831.

« Signé BRESSON. »

La dépêche adressée par M. Sébastiani à M. Bresson, était datée du 11 janvier 1831, et commençait ainsi :

« Monsieur, la situation de la Belgique a fixé de nouveau l'attention du roi et de son conseil. Après un mûr examen de toutes les questions politiques qui s'y rattachent, j'ai été chargé de vous faire connaître d'une manière précise les intentions du gouvernement du roi. Il ne consentira point à la réunion de la Belgique à la France; il n'acceptera point la couronne pour M. le duc de Nemours, alors même qu'elle lui serait offerte par le congrès. Le gouvernement de S. M. verrait dans le choix de M. le duc de Leuchtemberg une combinaison de nature à troubler la tranquillité de la France. Nous n'avons point le projet de porter la plus légère atteinte à la liberté des Belges dans l'élection de leur souverain; mais nous usons aussi de notre droit

« en déclarant, de la manière la plus formelle, que nous ne reco
« naîtrions point l'élection de M. le duc de Leuchtemberg. S
« doute, de leur côté, les Puissances seraient peu disposée
« cette reconnaissance. Quant à nous, nous ne serions déterm
« dans notre refus que par la raison d'état, à laquelle tout d
« céder lorsqu'elle ne blesse les droits de personne, etc.

Cette dépêche qui, comme les lettres précédente fut lue au congrès, était celle dont M. Firmin Rog avait parlé et que M. Sébastiani avait dictée deva lui à voix haute. Tous les membres du congr furent frappés de stupeur. Ils se demandaient av indignation s'il était permis de se jouer à ce poi d'un peuple ami. Se rappelant les dénégations ha taines de M. Sébastiani, les uns en admiraient l'au dace, les autres cherchaient à les expliquer par c genre d'abnégation absolue, propre aux courtisan Tous se soulevaient contre les prétentions d'un gou vernement qui, né de la liberté, voulait la détruir chez les autres peuples. « Je demande, sécria M. De « veaux, je demande l'impression de la pièce qu « vous venez d'entendre, pour que l'Europe en « tière, et surtout la nation française, sachent com « ment le gouvernement français entend la liberté « des peuples. Je demande l'impression, afin que « M. Sébastiani, qui a osé nier les communications « officieuses faites à notre envoyé, ne puisse pas « nier les communications officielles. »

Comme il arrive presque toujours, en commettant une injustice, le gouvernement français venait de commettre une faute. Son penchant, bien connu pour la paix, rendait ses menaces vaines, sans les rendre moins irritantes. La force du parti de Leuchtem-

berg s'en accrut. Ce qui n'avait été jusque-là pour la Belgique qu'une affaire de calcul devenait une question d'honneur, et les injonctions blessantes du cabinet du Palais-Royal faisaient naturellement passer du côté des Leuchtembergistes toute l'autorité des sentiments généreux, toute la puissance des entraînements patriotiques. Déjà le protocole du 9 janvier, par lequel la Conférence enjoignait aux Belges de renoncer à leur entreprise sur Maëstricht; et au roi de Hollande, de rétablir la libre navigation de l'Escaut, avait excité dans le congrès le plus terrible orage, et n'avait été accepté qu'au milieu d'un frémissement universel, comme on accepte les lois de la violence. Or, si les Belges s'indignaient des prétentions de la diplomatie, avec quel surcroît de douleur et de colère ne devaient-ils pas voir ces prétentions dépassées par celles de la France, dont ils n'avaient attendu qu'amitié, secours et protection! Bientôt l'éloge du fils d'Eugène vola de bouche en bouche. Son buste fut couronné au spectacle, en présence de tout un peuple qui faisait retentir l'air de ses acclamations, tandis que les partisans de la France n'osaient plus élever la voix, honteux qu'ils étaient du rôle impopulaire que venait de leur imposer le gouvernement français.

Ce résultat, si facile à prévoir, jeta la consternation au Palais-Royal; on y mande M. de Lœvestine. C'était un homme loyal, de mœurs militaires; et on le savait très-estimé en Belgique où il avait longtemps vécu. M. de Lœvestine reçut des instructions secrètes, et partit pour Bruxelles.

M. Bresson qui y avait été envoyé par la Confé-

rence de Londres, y était sans influence. Lord Ponsonby, au contraire, y jouissait, comme représentant de la Grande-Bretagne, d'une autorité fort grande, et dont il faisait le plus triste usage. Lord Ponsonby était un diplomate très-versé dans la science des petits moyens et des roueries vulgaires. Ajoutant ses propres passions à celles de son pays, et animé contre la France d'une haine qu'il affichait avec une légèreté arrogante, il avait embrassé la cause du prince d'Orange, dont il se disait parent par sa femme. Et cette cause, il la servait avec autant de puérilité que d'ardeur, lançant ses domestiques dans tous les lieux publics pour y semer des propos factieux, et ne dédaignant pas lui-même d'aller de boutique en boutique faire l'apologie du fils aîné de Guillaume, ou exciter contre le nouvel état de choses et ses désordres, l'âme sordide des marchands. Mais les membres les plus notables du Congrès n'en couraient pas moins chaque jour adorer, dans lord Ponsonby, le victorieux ascendant de l'Angleterre. Il était entouré, surtout, par ceux des Belges qui, se piquant d'être des hommes politiques, comptaient, pour leur fortune, sur les bonnes grâces de la diplomatie. Plus d'une fois il fit fermer sa porte à MM. Van de Weyer et Nothomb, dont il goûtait fort peu l'érudition diplomatique, relativement au grand duché de Luxembourg, et que, dans les épanchements de l'intimité, il appelait des pédants.

M. de Lœvestine vint en aide à l'influence expirante de M. Bresson, et tout ce qu'ils purent imaginer pour ruiner la candidature du duc de

Leuchtemberg, ils le mirent en œuvre, aidés, du reste, en cela par lord Ponsonby; car l'Angleterre ne voulait pas pour roi des Belges d'un prince qui aurait pu devenir roi des Français.

En dépit de tous ces efforts, le parti du duc de Leuchtemberg allait se fortifiant chaque jour, parce que les habiles refusaient de compromettre leur avenir en se prononçant contre un candidat sans concurrent. M. de Lœvestine écrivit donc au Palais-Royal que l'élection du fils d'Eugène était assurée, si on ne lui opposait pas formellement le duc de Nemours.

Cette lettre fut envoyée aussitôt à M. de Talleyrand. Il répondit que l'Angleterre ne voulait à aucun prix du duc de Nemours. Il fallait se décider pourtant. Les minutes étaient précieuses. Sur l'invitation de M. de Lœvestine, M. Bresson fit un voyage à Paris, et en rapporta l'autorisation expresse de promettre que la couronne, si elle était offerte au duc de Nemours, serait acceptée pour lui par son père.

Dès ce moment, les difficultés s'aplanirent devant M. de Lœvestine. L'acceptation, présentée comme certaine, attirait les ambitions par l'appât d'un succès facile. Les amis de la France reprirent courage, et une fraction du parti orangiste se réunit à eux, en haine des patriotes. Il restait, toutefois, dans beaucoup d'esprits une défiance invincible. « Prenez garde, disaient les partisans du duc de « Leuchtemberg et les républicains, on vous trompe. « M. de Lœvestine est un honnête homme sans « doute; mais ne serait-il pas l'instrument aveugle « de quelque intrigue? Il affirme officieusement

« que le duc de Nemours nous serait accordé, mais « les dépêches officielles de M. Sébastiani n'annon- « cent-elles pas le contraire? Et n'est-ce pas le « comble de l'imprudence que d'ajouter aux décla- « rations d'un particulier plus de foi qu'à des docu- « ments diplomatiques? » Cette objection avait été prévue. On fit écrire, de Paris, à tous les membres du Congrès, des lettres signées par les plus hauts personnages, et qui toutes avaient pour but de confirmer le témoignage de M. de Lœvestine. Lui-même, dans sa candeur, il n'hésita pas à déclarer, devant les membres du gouvernement provisoire, que sa mission était autorisée; et, comme on balançait encore, il engagea sa parole, sa parole d'honneur.

Ce fut sous l'influence de ces menées que s'ouvrit la discussion relative au choix d'un souverain. Elle fut vive et passionnée. La crainte et l'espoir agitaient les âmes tour-à-tour. On savait que, de cette urne, placée devant l'assemblée, pouvaient sortir, non-seulement la prospérité ou le malheur de la Belgique, mais un changement profond dans les destinées de l'Europe. Les orateurs qui appuyèrent le plus vivement la candidature du duc de Nemours, étaient MM. de Mérode, Charles Rogier, Charles de Brouckère. On remarqua parmi eux M. Van de Weyer qui, devenu le représentant de la diplomatie en Belgique, semblait devoir garder le silence. Le duc de Leuchtemberg eut pour lui MM. de Stassart, Jottrand, de Gerlache, de Rhodes, et M. Lebeau, dont la parole remua puissamment l'assemblée.

Pendant ces débats, lord Ponsonby continuait à miner, au profit du prince d'Orange, l'influence du

parti français, un moment ressuscité, soit qu'il ignorât le secret de la politique dont ce parti était le jouet, soit que, dans l'exagération de ses haines, il enviât à la France l'honneur d'un vote favorable, quoique stérile. Un mouvement orangiste qui éclata, dans la ville de Gand, fut attribué à l'ambassadeur anglais, et aussitôt réprimé.

Ce qui est certain, c'est que le jour même où le Congrès allait se décider, lord Ponsonby faisait traduire par un de ses secrétaires, M. Oury, un *memorandum* dirigé contre l'élection du duc de Nemours, et qu'il se disposait à aller lire à l'assemblée.

M. Bresson, de son côté, pour faire pencher la balance en faveur du prince français, donnait communication au congrès d'une lettre de M. Sébastiani. Il était dit que le gouvernement de Louis-Philippe n'adhérait pas au protocole du 20 janvier, et qu'il considérait le consentement libre des deux états comme nécessaire pour la solution de toutes les difficultés entre la Hollande et la Belgique. Cette déclaration était trompeuse, ainsi que la suite le prouva; mais l'effet n'en fut pas moins décisif. On crut encore une fois aux sympathies du gouvernement français.

Des messagers allaient et venaient sans cesse du palais des représentants à l'hôtel de lord Ponsonby, qui brûlait d'impatience et se plaignait amèrement des retards de son traducteur. Enfin, le travail était près d'être terminé, et la voiture de l'ambassadeur anglais l'attendait, lorsqu'on vint lui apprendre que c'en était fait, et qu'à un second tour de scrutin, l'assemblée, à la majorité d'une voix,

venait de proclamer le duc de Nemours, roi des Belges.

Cette décision fut accueillie avec le plus vif enthousiasme. Elle arrachait la Belgique aux convulsions de l'anarchie. La ville fut illuminée. Des acclamations joyeuses se mêlèrent, dans tous les quartiers, au bruit du canon. Les partisans du duc de Leuchtemberg s'associèrent à la joie de ce triomphe, les uns par désintéressement et par loyauté, les autres parce qu'ils avaient à se faire pardonner un vote hostile au candidat victorieux.

Les Belges ne se doutaient pas que, dans le temps même où, par ces démonstrations touchantes, ils témoignaient de leurs sympathies pour la France, M. de Talleyrand signait, à Londres, le protocole du 7 février, protocole où se trouvaient démenties les dernières assertions de M. Sébastiani sur la liberté de la Belgique, protocole qui excluait du trône de Belgique tout prince français.

La Conférence fut obéie. L'opinion des ministres, à Paris, était pour l'acceptation, et cette opinion trouvait dans le fils aîné de Louis-Philippe un appui énergique. Mais une volonté plus forte planait sur la France. A l'élection du duc de Nemours, M. Sébastiani fut chargé de répondre par un refus. Et telle était la dépêche, que le jeune homme qui servait de secrétaire au ministre, refusa de la transcrire, par un courageux sentiment d'orgueil et de pudeur.

La députation, qui devait offrir la couronne au duc de Nemours, était déjà en route pour Paris. Le roi des Français la reçut avec affabilité, et refusa

formellement la couronne offerte à son fils. Il motivait son refus sur son peu d'ambition, sur la nécessité de conserver la paix.

Toute la partie saine de la nation française fut consternée. Les Anglais furent transportés de joie.

Pour comprendre combien le refus de Louis-Philippe dût être agréable à l'Angleterre, il suffit de considérer quelle était alors la situation de ce royaume. Ses finances étaient si obérées, qu'une suppression de deux cent dix places dans la trésorerie avait été résolue, et que, dans ce pays tout monarchique, on se préparait à faire subir à la liste civile une réduction offensante pour la royauté. La misère des classes ouvrières avait atteint cette limite funeste où commence le désespoir. La récolte des pommes de terre venait de manquer en Irlande, où le peuple ne mange pas de pain, et les propriétaires tremblaient au sein de leur opulence oppressive; car on ne voyait plus dans les campagnes qu'une errante et pâle multitude de pauvres en armes. Puis, O'Connell s'était levé, du milieu de tant de ruines, orateur violent, cœur indomptable et orageux, homme tout puissant par l'excès de ses haines, par l'excès de son audace, demi-dieu d'un peuple d'affamés. « Le rappel de l'union! » avait-il crié, d'une voix qui faisait tressaillir tous les Irlandais; et ce cri semblait présager les horreurs d'une espèce de guerre civile. A cette agitation d'esclaves à jamais irrités répondait, en Angleterre, celle des partis se débattant dans une mêlée furieuse. Le ministère de lord Wellington, renversé, triomphait déjà de l'épuisement convulsif qu'il léguait

au ministère de lord Grey. Ici les tories, ardents à la vengeance; là les whigs, absorbés par le soin de se faire absoudre de leur bonheur; au-dessous, les radicaux insultant à la défaite des premiers, menaçant les seconds de leur appui, entraînant le peuple à leur suite; et pour prétexte à ces déchirements, la réforme électorale, fatal problème, sacrifice fait à l'inçonnu, première atteinte portée par le génie des innovations modernes à cette aristocratie anglaise par qui vivait l'Angleterre.

De là pour les Anglais impossibilité absolue de faire la guerre, d'y songer même. De sorte qu'en attirant à elle la Belgique, la France leur eût infligé la double humiliation de leur impuissance constatée et de leurs menaces punies. Aussi s'empressèrent-ils de bénir la fortune. Plus que jamais M. de Talleyrand put se croire un homme de génie : il était populaire à Londres.

Quant aux Belges, menacés par M. Bresson, trompés par M. Sébastiani, trompés au moyen de M. de Lœvestine, humiliés, rebutés, ils accusèrent la France de tous les maux où ils se voyaient replongés, et séparant peu, commé il arrive souvent, la nation française du gouvernement qui la représentait, ils lui jurèrent dès ce moment la même haine qui animait déjà contre elle l'âme de tout fidèle Espagnol.

Pendant ce temps, une horrible tempête se formait au nord et menaçait la Pologne éperdue. Investi du souverain pouvoir, Chlopicki ne l'avait exercé, comme on l'a vu, que pour arrêter la marche ascendante de la révolution. Plein de respect

sur la majesté du Czar, il continuait à se considérer comme son lieutenant, et c'était dans la crainte de rendre les négociations impossibles qu'il retardait l'organisation de l'armée. Les chauds patriotes murmuraient de cette obstination à temporiser, et la popularité du dictateur en souffrait. Il multiplia ses ennemis en faisant arrêter momentanément le républicain Lelewel et en refusant de sanctionner la rédaction du manifeste polonais. Ce manifeste, depuis si fameux, était pourtant rédigé avec beaucoup de dignité et de modération. Les droits et les malheurs de la Pologne y étaient exposés sur un ton de tristesse magnanime dont tous les peuples de l'Europe furent touchés. Mais le dictateur était une âme sans poésie et un esprit sans portée. Il défendit l'impression du manifeste : on fut réduit à le lithographier clandestiment. Il se terminait par ces mots :

« Convaincus que notre liberté et notre indépendance, loin « d'avoir jamais été hostiles vis-à-vis des états limitrophes, ont, « au contraire, servi, dans tous les temps, d'équilibre et de bou- « clier à l'Europe, et peuvent lui être plus utiles que jamais, « nous comparaissons devant les souverains et les nations, avec « la certitude que la voix de la politique et de l'humanité se fe- « ront également entendre en notre faveur..... Si la Providence « a destiné cette terre à un asservissement perpétuel, et si, dans « cette dernière lutte, la liberté de la Pologne doit succomber « sous les ruines de ses villes et les cadavres de ses défenseurs, « notre ennemi ne régnera que sur des déserts ; et tout bon Po- « lonais emportera en mourant cette consolation qu'il a, du « moins, par ce combat à mort, mis à couvert pour un moment « la liberté de l'Europe menacée. »

Ce grand et mélancolique appel s'adressait particulièrement à la France. Tournée du côté de l'Oc-

cidents, la Pologne invoquait le génie tutélaire de ce peuple français qui jadis était allé sauver les chrétiens de Terre Sainte; qui avait rempli de la valeur de ses chevaliers toute l'histoire du moyen âge; qui, à la veille d'une révolution profonde et mémorable, avait envoyé les plus nobles d'entre ses enfants au secours de la jeune liberté du Nouveau-Monde; qui, sur la fin du 18e siècle, avait pour propager une doctrine de fraternité, inondé de son sang les champs de bataille et les échafauds; qui, sous l'Empire, enfin, s'était consumé en efforts mortels, pour ouvrir aux nations les plus faibles les libres routes de l'Océan. Peuple d'ardents soldats et d'aventuriers généreux! Mais, par un bizarre concours de fatalités historiques, sur ces soldats et ces aventuriers pesait un gouvernement de froids calculateurs. Dans le moment même où, des bords de la Vistule, tous les bras étaient tendus vers nous, le cabinet du Palais-Royal laissait mettre à sa réconciliation avec la cour de Russie les conditions les plus humiliantes et les plus dures.

Dans sa haine pour la maison d'Orléans, l'empereur Nicolas avait envoyé un ordre de rappel à son ambassadeur en France, M. Pozzo-di-Borgo. Cette nouvelle consterna le château. Mais on y était instruit de l'estime et de l'affection que l'empereur de Russie portait au duc de Mortemart. Nul doute que la paix ne fût obtenue si on employait un semblable intermédiaire. Nicolas le désignait comme le seul qu'il fût disposé à recevoir favorablement. On sonda les dispositions du duc de Mortemart. Il ne voulait point partir pour St.-Pétersbourg, et on

ût employer, pour l'y déterminer, les sollicitations les plus pressantes. Il s'obstinait dans son refus, lorsqu'une lettre du comte Nesselrode vint lui apprendre que son acceptation serait agréable à l'empereur. M. Pozzo-di-Borgo, de son côté, lui écrivait : « Après votre nomination *et son insertion au Moniteur*, je présenterai immédiatement mes lettres de créance. [1] »

[1] Nous avons sous les yeux les originaux des lettres de MM. Nesselrode et Pozzo-di-Borgo, lettres précieuses et inédites que M. de Mortemart veut bien nous communiquer, et que voici :

« L'Empereur me charge, mon cher duc, de vous témoigner de sa part combien la mission qui doit vous ramener en Russie lui est personnellement agréable. Dans cette circonstance il a daigné se rappeler, qu'en prenant congé, vous lui avez donné l'assurance que si jamais l'occasion se présentait de rendre un service spécial à l'union entre la Russie et la France, vous seriez prêt à revenir auprès de sa Majesté, afin de consacrer tous vos efforts pour obtenir un résultat aussi conforme aux intérêts des deux Empires, qu'il serait d'accord avec les intentions et les vœux de l'empereur.

« Vous venez de prouver, mon cher duc, que vous tenez à remplir votre promesse. Sa Majesté se plaît à vous le dire. Elle aimera encore davantage à vous le répéter de vive voix. Je n'ajouterai rien de plus aujourd'hui, car vous connaissez trop bien les sentiments de l'Empereur à votre égard, pour ne pas être sûr de la satisfaction avec laquelle sa Majesté verra de nouveau auprès d'elles un compagnon d'armes de la guerre de Turquie, qu'elle se plaît à honorer de son estime et de sa confiance.

« Permettez-moi, en mon particulier, de vous exprimer le plaisir bien sincère que j'aurai à renouer avec vous, mon cher duc, des relations auxquelles j'ai toujours attaché tant de prix.

« Recevez-en l'assurance, ainsi que celle de ma haute considération et de ma sincère amitié.

« *Signé :* NESSELRODE.

« Saint-Pétersbourg, ce 11 décembre 1830. »

« Mon cher duc,

« Un courrier qui m'est arrivé cette nuit apporte la nouvelle que l'Empereur vous recevra avec la plus vive satisfaction, vous en trouverez une preuve de plus dans la lettre ci-jointe pour vous du comte de

La crainte de voir une guerre s'allumer entre la Russie et la France, si on n'obtempérait pas au désir de l'empereur, vainquit les répugnances du duc de Mortemart. Nommé ambassadeur de France à St.-Pétersbourg par le gouvernement français, après l'avoir été en quelque sorte par le gouvernement russe, il se mit en route. Ses instructions étaient de nouer aussi étroitement que possible l'alliance des deux cabinets, sur les bases posées par les traités de Vienne, et, à l'égard de la Pologne, d'implorer la clémence de l'empereur.

M. Sébastiani feignait de croire que la Pologne n'attendait que pitié de celui qui avait été si longtemps son maître. Il savait, cependant, par Wolicki, agent polonais, que la mission pacifique de Lubecki et de Jezierski auprès du Czar n'était due qu'aux hésitations personnelles du dictateur de Varsovie. Quant à la Pologne, Wolycki n'avait pas caché au ministre qu'elle n'attendait rien que de son épée.

A son passage par Berlin, le duc de Mortemart rencontra un agent diplomatique de la Pologne, qui lui fit part d'une proposition soumise à la diète et relative à la déchéance de la maison de Romanoff. Tremblant à la vue des dangers que la Pologne ap-

Nesselrode. Je viens de communiquer ces heureux renseignements au général Sébastiani qui est allé en rendre compte au roi. Après votre nomination et son insertion au *Moniteur*, je présenterai immédiatement mes lettres de créance. Gardez en attendant tout cela pour vous seul. Parlez-en cependant avec le roi et le ministre, et hâtez ce qui doit précéder votre départ.

« Agréez mes compliments bien sincères et tous mes sentiments.

« Votre très-dévoué,

« *Signé :* Pozzo-di-Borgo.

« Jeudi 7 janvier,

pelait sur elle, et persuadé que, le gouvernement français l'abandonnant, elle allait s'abîmer dans une impossible résistance, M. de Mortemart s'attacha vivement à déconseiller toute mesure violente. Il était trop tard : la Pologne en était déjà venue au point de ne plus écouter que son désespoir.

D'ailleurs, la réponse de Nicolas, si long-temps attendue, était arrivée à Varsovie le 15 janvier 1831.

Le Czar y encourageait la fidélité du dictateur par d'adroites flatteries, mais il entendait que la Pologne se rendît à discrétion. Chlopicki paraissait disposé à obéir; la diète, au contraire, voulait courir les chances d'une guerre à mort. Une rupture éclata donc, le 19 janvier, entre la diète et Chlopicki; et celui-ci déposa la dictature, après une scène terrible où il s'était emporté jusqu'à frapper les portes de la botte et du poing. Czartoryski essaya vainement de l'apaiser; vainement il le supplia d'accepter, du moins, le commandement de l'armée, « Non, non, s'écria-t-il, je serais un *gredin* si j'ac-« ceptais. » A cette nouvelle, les soldats montrèrent une affliction profonde; les hommes du mouvement cherchèrent à ameuter le peuple contre l'ex-dictateur, et quelques-uns allèrent jusqu'à l'accuser de trahison. Lui, sûr de sa vertu, il affichait son mépris pour de tels soupçons, et il se promenait sans uniforme dans les rues de Varsovie, tranquille et respecté.

Il fallait un généralissime; on jetta les yeux sur le prince Michel Radziwil, excellent Polonais, mais timide par modestie, et incapable par irrésolution. On le choisit à cause de sa parenté avec la maison

de Prusse et du bon effet que produirait sur l
puissances un aussi grand nom. Chlopicki, d'ai
leurs, en le désignant au choix de la diète, s'eng
geait à l'aider de ses conseils. Cela fait, on s'occup
dans la séance du 25 janvier, de la proposition d
nonce Roman Soltyk, tendante, à ce que la Pologn
fût déclarée indépendante, et la maison de Romano
à jamais exclue du trône. Czartoryski a tout mis e
œuvre pour faire retirer cette motion qui l'épou
vante. Il a vu Soltyk; il lui a représenté les chanc
de la guerre, et que tout espoir d'accommodeme
serait fermé sans retour; il a voulu le toucher p
des considérations de famille, ou le séduire en c
ressant sa vanité. Soltyk est resté inébranlable.

Cependant la Diète était incertaine; elle hésita
devant ce grand acte qui ne lui laisserait plus d'a
tre force que l'héroïsme. L'un des négociateurs en
voyés à St.-Pétersbourg, Jesierski, parle de son en
trevue avec le Czar, puis il lit à la diète le mémoi
qu'il avait remis à Nicolas, et que l'empereur l
avait fait rendre chargé de notes écrites de sa mai
Une de ces notes était ainsi conçue: « Je suis roi d
« Pologne, *je la roulerai*. Le premier coup de cano
« tiré par les Polonais anéantira la Pologne. » L
lecture de cette note fait courir un frémissemen
dans l'assemblée: on en lit d'autres où les auteurs
de la révolution sont injuriés, traités de misérables, etc. Alors un membre se présente à la tribune, et frappant sur la poignée de son sabre, il demande s'il est permis à un souverain d'insulter des gens de cœur. L'assemblée est immobile: elle regarde l'orateur en silence. Antoine Ostrowski se

ve pour soutenir la motion, et il rappelle vivement les paroles de son père à Alexandre, en lui mettant la charte : « Ce pacte est sacré. Malheur à qui le violera! » Wolowski veut parler à son tour; mais déjà l'émotion a gagné tous les cœurs; silence a succédé une agitation formidable. Tout-coup on entend la voix tonnante de Leduchowski ui s'écrie : *Il n'y a plus de Nicolas!* En ce moment us les nonces sont debout, et tous répètent ce cri rrible : *Plus de Nicolas! Plus d'empereur!* A cette uvelle que les nonces coururent répandre dans ville, une clameur immense s'éleva du sein du uple. Le soir Varsovie fut illuminée. Il y régnait n enthousiasme lugubre et cette grande ardeur lée d'un grand trouble qui s'empare d'une nation, quand elle a le pressentiment de sa fin.

De tels événements étaient du plus haut intérêt our la France; elle s'en montra fière à la fois et quiète. De toutes parts s'élevaient des accents de mpathie pour nos anciens compagnons d'armes; aque jour de nouvelles luttes s'engageaient pour x à la chambre. M. Mauguin interpellait vivement ministère; il lui demandait s'il voulait soutenir u abandonner la Pologne, si la France pouvait ncevoir quelque espérance pour ce peuple qu'elle vait toujours aimé.

« La Pologne a des droits à l'amitié de la France, répondait M. Sébastiani; seule, elle nous est restée fidèle aux jours de l'adversité. Ses douleurs retentissent au fond de nos âmes; mais que pouvons-nous pour elle? Quatre cents lieues nous séparent de ce peuple infortuné. Faut-il tenter, les

« armes à la main, la conquête de tout le nord
« l'Europe? Ce sont les campagnes de Napol
« qu'on nous propose. » Mais Lamarque, Bign
répondaient avec beaucoup de chaleur et d'
quence. Ils rappelaient, indignés, ce partage d
Pologne qui fut le plus grand attentat du 18e siè
Tous deux soutenaient que les droits de la Polo
découlaient des traités de 1815, qui avaient prom
ce peuple une organisation distincte, une *national*
et dans lesquels Alexandre s'était engagé à le g
verner comme *Etat uni*. Ils prouvaient que le C
n'était que le roi constitutionnel de la Pologn
« Irons-nous braver le colosse du nord, s'écriait
« général Lamarque? mais ce colosse redoutab
« chez lui, où les frimats le protègent, ne saur
« long-temps se mouvoir sans le secours des Angla
« Abandonné à lui-même, il connaît ses points vu
« nérables. Un langage ferme, d'habiles négociatio
« pourraient le ramener à la justice, à la modér
« tion. Ces vertus ne sont pas étrangères au jeu
« conquérant qui a franchi les Balkans. Il sait, d'a
« leurs, que la Suède songe encore à la Finland
« que la Turquie est toujours prête à repasser l
« Danube; que la Perse reviendrait bientôt sur l'A
« raxe; que les Circassiens, les peuplades belliqueu
« ses du Caucase, les Tartares qui frémissent sou
« le joug, invoquent le moment de courir aux ar
« mes; et que si l'Angleterre et la France voulaient
« intervenir ensemble, quelques vaisseaux de ligne,
« quelques frégates, franchissant les Dardanelle
« et le Bosphore pour entrer dans la mer Noire,
« porteraient la terreur sur ses rivages, et détrui-

« raient Sébastopol et son escadre, Odessa et ses « magasins. »

Ces discours étaient applaudis avec enthousiasme. Ils entretenaient, ils enflammaient l'opinion, et à force de désirer le salut de la Pologne, on finissait par l'espérer. Mais avoir de son côté la justice n'est, pour les peuples comme pour les individus, qu'une médiocre chance de triomphe !

Et pourtant, la puissance de la Russie était en réalité beaucoup moins formidable qu'en apparence ; et les orateurs de l'Opposition, tels que MM. Lamarque, Bignon, Mauguin, ignoraient eux-mêmes jusqu'à quel point la généreuse politique conseillée par eux était une politique savante, une politique d'affaires. Le Czar connaissait trop bien les ressources de son empire pour n'avoir pas conçu, des choses qui se passaient en Pologne, un immense effroi. Tant qu'il avait vu la Pologne s'agenouiller devant sa colère dans la personne de Chlopicki, il avait déployé cet orgueil démesuré propre aux despotes, et c'était alors qu'il avait écrit ces mots sauvages : « Je la roulerai. » Mais quand il apprit que les Polonais en appelaient à Dieu et à leur épée ; que la dictature de Chlopicki ne pouvait l'emporter sur la révolution, et que la déchéance de la maison de Romanoff était prononcée, il tomba tout-à-coup dans le plus étrange abattement. M. de Mortemart, dont la voiture avait été arrêtée par les neiges entre Kœnigsberg et Memel, et qui n'était arrivé à St-Pétersbourg qu'après les résolutions énergiques prises par la diète de Varsovie, M. de Mortemart fut surpris de la tristesse de l'empereur. Nicolas

s'ouvrit à l'ambassadeur français des concessions qu'il eût été dans son désir de faire à la Pologne insurgée. Entr'autres avantages, il lui aurait assuré celui de n'être gouvernée à l'avenir que par un Polonais, que lui, Czar, aurait choisi sur une liste de trois candidats présentés par la Diète. Quel bonheur pour la Pologne, si, par une médiation énergique et même menaçante, le cabinet du Palais-Royal eût tiré parti de ce qu'il y avait, en de pareilles dispositions, de favorable pour les Polonais!

Aussi bien, l'empereur Nicolas était le moins guerrier de tous les princes de son temps. Manœuvres, revues, parades, il aimait tout cela, et pouvait être vanté comme le premier caporal de l'Europe. Mais la vue d'un champ de bataille l'accablait. Il craignait aussi l'issue que les bouleversements de l'Europe auraient ouverte aux ambitions haineuses qui veillaient dans sa propre famille. Car Constantin, par l'insolence de son attitude et, quelquefois, par la hauteur de ses refus, semblait reprocher au Czar le bienfait d'une couronne cédée. Une vive dissidence était venue, lors de la guerre de Turquie, ajouter à l'aigreur des rapports qui existaient entre les deux frères : le grand-duc n'avait pas voulu détacher de l'armée polonaise des régiments qu'on lui demandait, mais dont il avait besoin, dans l'excès de sa bizarrerie, pour son amusement et ses parades.

Ce fut dans les premiers jours de février que le feld-maréchal Diébitch Sabalkanski entra en Pologne avec 120,000 Russes et 400 pièces de canon. La révolution polonaise n'avait à opposer à cette in-

vasion formidable que 55,000 hommes d'infanterie, 10,000 cavaliers et 136 bouches à feu. Le reste de ses forces, s'elevant à 15,000 hommes, était dispersé dans les garnisons de Praga, de Modlin et de Zamosc.

L'armée de Diébitch avait passé sur la glace les marais de la haute Narew, et elle se trouvait resserrée entre la Narew et le Bug, marchant vers le confluent de ces deux fleuves; mais une nuit de dégel ayant tout-à-coup amolli les terres et entrouvert les glaces, le feld-maréchal changea brusquement son plan de campagne et résolut de transporter sa ligne d'opération sur la rive gauche du Bug, laissant en arrière toute son aile droite, composée de 25,000 grenadiers sous les ordres du prince Szachoskoï. Chlopicki a deviné ce grand mouvement. Il propose d'aller passer le Bug et de tomber sur les colonnes russes à mesure qu'elles arriveront, ou bien de se tenir sur la rive gauche, de culbuter l'ennemi dans la débâcle du fleuve, et d'en défendre le passage de manière à renfermer Diébitch entre deux larges courants qui allaient devenir infranchissables. D'autres pensaient à brûler Varsovie; on aurait déplacé le théâtre de la guerre; on serait allé joindre les Lithuaniens en révolte; on aurait poussé, au besoin, jusqu'à Constantinople, et, de là, soulevant la Turquie, on aurait tenu en échec ce grand empire du Czar, embarrassé de son étendue. Hardiment exécuté, ce plan pouvait sauver la Pologne; mais Radziwill ne songea qu'à ramasser toutes ses troupes autour de la capitale et à livrer sous Praga une bataille décisive. Intelligence timide, il ne

savait pas que les peuples en révolution se sauvent par les moyens qui feraient périr les peuples régulièrement gouvernés.

Le 19 février, l'armée polonaise se déployait sur toute la ligne qui s'étend des marais de Zastaw à Kavenczyn. Chlopicki, généralissime de fait, comptait choisir son champ de bataille entre Grochow et *le bois d'aunes;* mais à peine le comte Pahlen a-t-il débouché à la tête de 50,000 hommes, de la forêt de Milosna, que le général Szembec fond sur lui à la hauteur de Wawer, suivi de près par la division Zimirski. Au lieu d'un simple engagement, c'est un combat acharné qui se livre sur la lisière de la forêt. Attaqués à l'arme blanche, les Russes sont repoussés dans le bois et n'en sortent que pour y être refoulés encore, jusqu'à ce que Rosen arrivant à leur secours avec trente pièces de canon, les agresseurs sont forcés de se replier sur Grochow, favorisés dans leur retraite par le général Krukowiecki.

Le lendemain, 20 février, l'armée polonaise qui n'avait perdu qu'un quart de mille de terrain, s'appuyait à droite sur la Vistule, à gauche sur le bois d'aunes. Derrière elle était Varsovie qui lui offrait un asyle, mais il était effrayant de penser qu'en cas de revers, une armée de 45,000 hommes n'aurait qu'un seul pont pour opérer sa retraite. La victoire était pour la Pologne une nécessité.

Diébitch veut emporter le bois d'aunes qui est la clef du champ de bataille. Là se trouvent Skrzynecki et la brigade de Gielgud qui occupe la lisière du bois. Rosen s'y porte avec six régiments d'infanterie, soutenus par trente-six pièces de canon qui

couronnent les mamelons de Dombrowa-Gora. La lutte s'engage corps à corps, à la baïonnette. Les grenadiers de Rosen entrés dans le bois en sont trois fois repoussés et la lisière se couvre de morts. Arrive pour les soutenir la cavalerie du comte Witt, mais l'artillerie polonaise se développe en croissant, l'écrase de son double feu, la met en fuite, et la sépare par une ligne de sang des grenadiers russes qui ne peuvent plus ni reculer ni avancer.

Surpris, furieux de voir ses troupes décimées par un ennemi aussi inférieur en nombre, Diébitch mit fin au combat, et résolut d'attendre l'arrivée du prince Szachoskoï qu'il avait laissé en arrière. La plaine était jonchée de cadavres ; il y avait des régiments russes que la mitraille avait réduits au chiffre d'un bataillon ; les deux armées conclurent une trève de trois heures pour enterrer leurs morts ; mais épuisées de fatigue, après un carnage de trente-six heures, elles prolongèrent la trève pendant trois jours. Le prince Szachoskoï dont le généralissime n'avait pas su arrêter la marche, arriva le 25 février à Nieporent, après avoir passé la Narew sans obstacles.

Le 25 au matin, le soleil trouva les deux armées rangées en bataille. Quarante-cinq mille Polonais faisaient face à plus de cent mille Russes. Le silence régnait dans les deux camps. Rassemblés dans une masure, les généraux polonais tiennent conseil ; mais la partie est trop inégale, et le découragement est dans leurs cœurs. Chlopicki, désespérant du salut de son pays, pleure de rage. Cependant les divisionnaires sont à leurs postes. Skrzynecki occupe le centre avec sa division renforcée par les faucheurs.

Szembec est à la droite, tenant Grochow et s'appuyant sur les marais de la Vistule. A l'aile gauche Zimirski est en possession du bois d'aunes.

A neuf heures du matin, la bataille s'engage sur toute la ligne. Diébitch veut s'emparer à tout prix du bois d'aunes, qui est la clef de la position. Chlopicki envoie l'ordre de le défendre jusqu'à la dernière extrémité. La division de Zimirski s'y bat à outrance et lui-même y est frappé mortellement. Alors, à force de soldats, à force de canons, le feld-maréchal se rend maître du bois, y loge son artillerie, et attaque la seconde ligne des Polonais, commandée par Skrzynecki. Ce général reçoit l'ordre de repousser les Russes et de reprendre le bois d'aunes. Chlopicki lui vient en aide et tous deux se mettent à la tête des grenadiers, s'avancent au pas de charge, la baïonnette haut, fondent sur la droite du bois, et en chassent les Lithuaniens qui se replient en désordre, communiquant leur frayeur à toute l'armée. C'est le moment de lancer sur eux la cavalerie. Chlopicki envoie dire au général Lubienski de charger, mais celui-ci refuse d'obéir. Désespéré, Chlopicki se jette dans les rangs ennemis, et répond aux aides-de-camp qui viennent prendre ses ordres : « Allez en demander à Radziwill ; pour moi, je ne cherche que la mort. » Bientôt il est renversé de cheval par un éclat d'obus, et on l'emporte mystérieusement du champ de bataille; mais la nouvelle de sa blessure se propage dans l'armée et y répand la consternation.

Cependant, le feld-maréchal a mis en mouvement toutes ses réserves; le prince Szachoskoï, qui a été

battu toute la matinée à Bialolenka, a trompé la vieille expérience de Krukowiecki, lui a masqué ses manœuvres, et, lui laissant son arrière-garde pour occuper ses triomphes, il a enfin opéré sa jonction avec Diébitch. Entouré, foudroyé par une batterie de 40 pièces qui le prend d'écharpe, Skrzynecki bat en retraite et abandonne le bois. Diébitch appelle alors ses 15,000 hommes de cavalerie qui s'élancent dans la plaine, poussant devant eux 58 pièces volantes. On distingue dans la masse les fameux cuirassiers du prince Albert, les mêmes qui, en 1814, étaient entrés dans Paris en tête des alliés. L'infanterie polonaise s'est reformée et présente un nouveau front qui demeure impénétrable aux hulans; mais chargée par une nuée de hussards, la division Szembec fléchit et se replie en bon ordre sur Praga, pendant qu'un bataillon de recrues s'enfuit lâchement sur les glaces de la Vistule, et va porter la terreur dans Varsovie. En ce moment tous les yeux se tournent vers le nord, on s'attend à voir venir la division de Krukowiecki victorieuse à Bialolenka: Krukowiecki reste immobile, comme Grouchy à Waterloo. Pour comble de malheur, les avenues de Praga sont encombrées; les paysans effarés s'y pressent en foule; les morts et les mourants sont entassés pêle-mêle; toutes les issues sont obstruées par des équipages de luxe qui ont servi au transport des blessés et qu'inonde le sang plébéïen. Le désordre est immense, la nuit est venue, l'air est plein de fumée et retentit de gémissements. Pour démasquer les batteries de la tête du pont, Malachowski met le feu aux édifices de Praga, et les flammes de

l'incendie viennent éclairer cette scène de désastre, cette Bérésina de la Pologne. Les femmes et les enfants de Varsovie poussent des cris de désespoir; mais du fond de la vieille ville accourent des ouvriers armés de haches; en un instant ils renversent les obstacles, enlèvent les décombres, et les barrières sont libres. Alors l'infanterie se remet en ligne et arrête les cavaliers russes par un feu nourri. Les cuirassiers d'Albert franchissant les intervalles des carrés ont poussé imprudemment jusqu'à la seconde ligne des Polonais. Engagés dans la boue, leurs pesants escadrons sont bientôt cernés de toutes parts. Sillonnée par les fusées à la congrève, chargée avec furie par les lanciers blancs, toute cette fière cavalerie du prince Albert est anéantie, et l'on entend les *hourras* des faucheurs qui viennent abattre tout ce qui a échappé aux lances et aux baïonnettes. Ainsi la France est vengée, et c'est de la main des Polonais que périt écrasée l'ancienne avant-garde de l'invasion. Terrible journée où périrent cinq mille Polonais et qui coûta aux Russes l'élite de leurs officiers et plus de dix mille hommes mis hors de combat.

La nuit est close, la canonnade a cessé. Skrzynecki et Szembec veulent poursuivre la victoire un instant ressaisie. Ils proposent au généralissime de tomber sur les Russes à la faveur des ténèbres. Radziwill craint que l'unique pont de Praga ne soit emporté par les glaces : il ordonne la retraite, et passe sur la rive gauche de la Vistule, tandis que Diébitch fait rentrer son armée dans la forêt.

CHAPITRE VIII.

Définition du système politique de la France. — Budget de 1831. — Situation intellectuelle et morale de la société : Saint-Simoniens; républicains-démocrates; église française. — M. de Lamennais; son caractère; ses doctrines; procès de l'*Avenir*. — Travaux législatifs : loi sur le jury; loi municipale; conditions du pouvoir mal comprises.— Agitations.— Le parti légitimiste renaît à l'orgueil. — Service funèbre à Saint-Germain-l'Auxerrois; l'église envahie; inertie singulière du pouvoir; ses véritables causes; mot du roi.— Pillage de l'archevêché; système de laissez-faire; profonds calculs. — La cathédrale sauvée. — Aspect de Paris dans les saturnales du mardi-gras.— Scènes législatives. — La Bourse complice de l'émeute; ordre d'arrestation lancé contre M. Ouvrard. — Fleurs de lys effacées; croix abattues. — Le roi sacrifie ses armoiries. — Troubles dans Paris. — Portrait de M. Dupin. — Loi électorale; ses vices. — Loi sur la garde nationale. — Révolution d'Italie; son importance; son caractère. — Le fils aîné du roi confident des conspirateurs italiens. — Le duc de Modène complice douteux de Menotti. — Nuit du 3 février à Modène. — L'insurrection se propage dans toute l'Italie.— Rome menacée; une lettre du Palais-Royal; on abandonne les insurgés après les avoir encouragés. — Retraite de M. Laffitte; causes réelles de cette retraite.— Jugement sur le ministère de M. Laffitte.

Au milieu de ces événements qui tenaient l'Europe attentive, le roi des Français s'occupait de consolider sa dynastie, et poursuivait avec sérénité l'accomplissement de ses desseins. Voyant les chefs de la bourgeoisie se presser autour de son trône par frayeur, ignorance et petitesse de vues, il avait cessé de leur rendre flatterie pour flatterie. Il apportait moins de réserve dans ses manières; son langage devenait de jour en jour plus conforme à ses senti-

ments. La popularité qu'on avait si ardemment recherchée d'abord, non par goût comme Lafayette, mais par calcul, on paraissait maintenant la compter pour peu de chose. On commençait même à laisser volontiers percer dans les discours les principes d'une politique jusqu'alors à demi-cachée dans les actes.

A cette époque, des députations étaient envoyées au roi, de tous les points du royaume. Celle de la ville de Gaillac lui ayant dit : « Au dehors, la France « veut être indépendante de l'étranger ; au dedans « elle veut l'être des factions », il répondit : « Si les « besoins de la patrie me mettaient dans le cas « d'appeler les gardes nationaux et tous les ci- « toyens à défendre notre indépendance contre une « agression étrangère, je ferais cet appel avec une « entière confiance, mais j'espère que cette nécessité « n'existera pas. Nous ne devons pas seulement chérir « la paix, nous devons encore éviter tout ce qui « pourrait provoquer la guerre. Quant à la politique « intérieure, nous chercherons, ajouta-t-il, à nous « tenir dans un juste milieu. » Le mot du système venait d'être prononcé.

Ces paroles du roi retentirent dans la France entière. Quelques-uns pensèrent que le monarque n'était pas fâché de se faire honneur auprès des cabinets étrangers de son courage à braver les entraînements populaires. Tous remarquèrent la précision inaccoutumée de son langage.

Restait à savoir de quelle manière on refoulerait les passions actives qui demandaient à la révolution un aliment et une issue. Dans la situation violente où se trouvait la société française, il lui fallait, à dé-

aut d'un gouvernement guerrier, un gouvernement novateur. Or, le pouvoir enfanté au hasard par les trois journées, ne vivait que de la haine des innovations et de la crainte d'une guerre. On devait donc s'attendre à quelque explosion terrible; et dans l'impuissance de la prévenir, on prépara les moyens de la réprimer. On parla d'acheter des armes, d'approvisionner les places fortes, de lever des troupes, de renforcer les garnisons. Les préparatifs de guerre ne s'étaient jamais faits avec tant d'ardeur que depuis qu'il y avait parti pris de laisser dans le fourreau l'épée de la France. Le gouvernement, en effet, avait besoin ou de soldats contre l'Europe, ou de soldats contre l'émeute. La garde nationale elle-même ne suffisait plus aux défiances du pouvoir et à l'impunité de ses fautes.

Mais les armements devaient entraîner des dépenses considérables. Le budget de 1831, présenté par M. Laffitte, vint tout-à-coup montrer la profondeur de l'abîme. Ce budget ne s'élevait pas à moins de un milliard cent soixante-sept millions.

C'étaient trois cents millions ajoutés au fardeau que, sous la Restauration, avait porté le pays.

Au fond, il n'y avait là rien d'effrayant. Car ce qui importe, dans les impôts, c'est moins leur quotité que leur emploi; et puisqu'en concentrant les capitaux on centuple leur puissance, entre les mains d'un pouvoir intelligent et probe, les impôts les plus forts sont les plus féconds. Mais, pendant quinze ans, le libéralisme avait combattu sans relâche le principe d'autorité, et les doctrines libérales avaient germé dans les esprits, appuyées qu'elles étaient par

le spectacle d'un pouvoir follement prodigue. Le chiffre du budget fut en conséquence accueilli avec crainte, avec mécontentement. Les égoïstes regrettaient la chimère du gouvernement à bon marché. Les jeunes gens se plaignaient d'une paix aussi coûteuse qu'une guerre, et que pour l'inaction les charges fussent les mêmes que pour la gloire.

Les légitimistes, de leur côté, insistaient sur le ridicule de tant de déceptions. Ils gémissaient triomphalement : d'une part, sur les dépenses devenues plus considérables; de l'autre, sur les recettes diminuées. Ils rappelaient avec un orgueil mêlé de pitié que, dans les sept premiers mois de 1830, les recettes avaient offert un excédant; que dans les cinq derniers mois, au contraire, le déficit avait été : en août, de 5,651,000 fr.; en septembre, de 6,881,000; en octobre, de 5,454,000; en novembre, de 1,041,000; en décembre, de 12,377,000. Puis, ajoutant au chiffre de tous ces déficits celui de 50,000,000 prêtés au commerce, et celui de 54,000,000, surcroît présumé des dépenses de 1830, ils sommaient le génie révolutionnaire de présenter son bilan, et montraient au seuil même de l'année qui s'ouvrait un déficit de plus de cent millions, gouffre immense que, suivant eux, la révolution seule avait creusé.

Les intérêts moraux de la société paraissaient encore plus compromis que ses intérêts matériels. Tout n'était plus que trouble et confusion dans le domaine des intelligences. L'esprit d'examen ne connaissait plus de bornes à ses envahissements, et mettait à s'égarer je ne sais quel étrange raffinement d'audace. Mêlant à des vérités hardies des erreurs cyni-

ques, les Saint-Simoniens ébranlaient, dans le *Globe*, toutes les vieilles bases de l'ordre social. Que l'industrie fût réglementée au gré d'un pouvoir issu en quelque sorte de lui-même et juge de sa propre légitimité ; que la production fût concentrée à l'excès et que ses bénéfices fussent répartis proportionnellement aux mérites; que la transmission des biens fût néantie comme celle des emplois ; que le mariage, légalisation de l'adultère, fît place à la souveraineté des penchants et à l'émancipation du plaisir; que l'empire de la société fût substitué à celui de la famille ; voilà les doctrines qu'élaboraient alors des jeunes gens mystiques et sensuels, mais pleins de talent, de verve et d'ardeur. Leur morale, ils la résumaient dans ces mots : « A chacun suivant sa capacité, à « chaque capacité suivant ses œuvres » ; et témoins indignés des vices d'un ordre social où les récompenses étaient presqu'en raison inverse des services, ils se félicitaient de l'apparente sagesse de leur formule ; en attendant qu'une école plus exaltée vint proclamer les lois d'une morale supérieure, et faire aboutir la diversité des aptitudes, non pas à l'inégalité des droits, mais à l'inégalité des devoirs.

Ces brûlantes investigations se poursuivaient, du reste, au milieu de mille anxiétés stériles et de combats furieux quoique singulièrement frivoles. Les libéraux, vainqueurs, s'étaient divisés en deux camps, celui du *mouvement* et celui de la *résistance*, mots sonores qui ne répondaient guère qu'à des instincts, mots vagues au moyen desquels les combattants se faisaient illusion sur l'incertitude de leur but et le vide de leurs croyances.

Puis venaient, à côté d'un petit nombre de rép blicains-démocrates prenant déjà pour devise l'ab lition du prolétariat, les républicains-bourgeoi logiciens du libéralisme, et qui se contentaient crier à leurs amis de la veille : l'œuvre de destru tion n'est pas complète ; pourquoi la royauté debo quand tout le reste est par terre ? Enfin, et pour q rien ne manquât à cette guerre pleine de bruit et ténèbres, on avait vu descendre dans la lice des ho mes qui invoquaient l'Empire au nom de la liber

Dans ce vaste tourbillon où roulaient les intér et les idées, il était difficile que la religion ne f pas emportée, elle aussi. Des réformes religieus étaient tentées : les unes futiles, les autres sérieuse Un prêtre, nommé Chatel, s'était avisé d'introdui la langue usuelle dans la liturgie, schisme sans po tée, sans intelligence, parce qu'il dépouillait de to mystère, c'est-à-dire de toute poésie, la prière qu du fond des âmes simples, monte jusqu'à Dieu.

Mais, parmi les réformateurs religieux de l'ép que, il y en avait un qui remplissait le siècle de s nom. Tandis que, dans le *Globe*, les Saint-Simonie parlaient de régénérer la société, M. de Lamennai avec bien plus d'autorité, de science, et non moi d'éclat, parlait dans l'*Avenir* de régénérer l'Égli Déplorant les écarts de l'illustre Bossuet, et at quant dans le Gallicanisme une doctrine qui n'a vait jamais donné qu'à la tyrannie des rois ce qu'el prétendait enlever à la haute tutelle des papes M. de Lamennais et son disciple l'abbé Lacordai demandaient que l'Église devînt indépendante d l'État ; que l'influence du pouvoir cessât de peser su

juridiction et l'enseignement ecclésiastiques ; que clergé relevât plus directement du Saint-Siége ; e les prêtres fussent payés par les fidèles ; mais même temps ils déclaraient exécrable cette xime des Gallicans qu'un prince une fois établi ut tout se permettre impunément, comme si la rannie ne devait avoir d'autre remède que la vo-nté du tyran même ; ils applaudissaient d'avance à utes les révolutions nées d'une juste résistance à la rce brutale ; en un mot, ils s'avouaient partisans e la souveraineté du peuple, s'appuyant en cela de autorité de Saint-Thomas, et sans s'inquiéter si la uveraineté du peuple en politique ne conduisait oint à la souveraineté des fidèles en religion. On oit tout ce qu'il y avait d'heureuse témérité en ces rédications. C'était l'ultramontanisme appelé au ecours de la liberté ; c'était le despotisme des rois mmolé, par l'ordre de Dieu, à ces deux grandes puissances, le pape et le peuple. L'*Avenir* fut saisi, défendu avec éloquence par M. Janvier, approuvé dans ses doctrines par le ministère public, et acquitté. Triomphe qui ne faisait qu'ouvrir à M. de Lamennais la carrière des persécutions !

Mais que pouvait la persécution sur un homme de cette trempe ? Pour savoir ce qu'il était capable de souffrir par l'âme et par la pensée, il suffisait de voir combien son corps était débile, combien sa voix était faible, combien était malade et sillonné son visage, où une fermeté indomptable se révélait, pourtant, dans l'énergique dessin de la bouche et la flamme du regard. Doué d'une sensibilité composée en quelque sorte de violence et

de tendresse, plein de fougue et de charité tout-à-la-fois, ardent et résigné tour-à-tour, chez lui le tribun s'élevait jusqu'à l'apôtre et le soldat jusqu'au martyr. Variable, d'ailleurs, dans ses convictions, à force de dévoûment et de sincérité, il apporta dans sa passion pour le vrai ce genre de despotisme que donne l'habitude des méditations solitaires et sans ménagements pour les erreurs, y compris les siennes, il était prêt à tout oser contre les autres et contre lui-même.

Au sein de cette agitation et en présence de tels adversaires, le pouvoir se rapetissait de jour en jour. Au lieu de se mettre à la tête du mouvement qui emportait les esprits, pour le régler et le diriger, seul moyen d'en prévenir les dangers sans en étouffer la sève, il n'opposait aux idées naissantes que des taquineries ou de l'indifférence. Le ministère de l'intérieur, occupé par M. de Montalivet, était absorbé tout entier par des intrigues de cour, des détails d'administration ou de petite police. Nulle direction venue d'en haut, nulle initiative vigoureuse. L'autorité ne comptait plus que comme obstacle, et de là son discrédit. Car c'est le sort des gouvernements nés d'une révolution de n'être respectés qu'à la condition de prouver leur importance et de suppléer par l'éclat de leurs services au prestige d'une origine indépendante.

Les chambres, cependant, poursuivaient leurs travaux. Une loi fut portée [1] qui disposait qu'à l'avenir

[1] Loi relative à la composition des cours d'assises et aux déclarations du jury. — Adoptée provisoirement par la chambre des députés, le 11 janvier 1831; amendée par la chambre des pairs le 11 février 1831, et définitivement adoptée le 26 février 1831.

le nombre des conseillers ou juges, dans les cours d'assises, serait réduit de cinq à trois; que la décision du jury se formerait contre l'accusé à la majorité de plus de sept voix, et que certains articles du code d'instruction criminelle seraient abrogés comme attentatoires à la souveraineté du jury. Suivant l'esprit de l'institution du jury, les jurés, on le sait, sont appelés à déclarer si le délit existe, et c'est aux juges d'appliquer la peine. Eh bien, d'après le code d'instruction criminelle, les juges du droit devaient participer, dans un cas déterminé, à la déclaration du fait. Et ainsi se trouvait altérée sinon détruite, entre les juges du droit et les juges du fait, une distinction fondamentale. En la faisant revivre, les Chambres opéraient une réforme utile quoique partielle.

Déjà, grâce aux actives et persévérantes sollicitations de M. Patorni, avocat, une ordonnance du 12 novembre 1830, contresignée Dupont (de l'Eure), avait rétabli le jury en Corse, où il avait été suspendu par Bonaparte.

C'était trop peu de ces concessions pour relever le pouvoir de son impopularité. Elle s'accrut, lorsqu'on vit les Chambres adopter avec empressement une loi [1] qui transformait en impôt de quotité la contribution personnelle, jusque là rangée au nombre des impôts de répartition [2]. Sans doute le temps avait introduit

[1] Loi sur l'impôt direct votée par la Chambre des députés, le 26 janvier 1831, et adoptée définitivement le 17 mars 1831.

[2] L'impôt de répartition est celui dont l'autorité législative fixe d'avance le chiffre, et qu'elle répartit entre les départements. L'autorité départementale répartit à son tour le contingent qui lui est échu, entre les arrondissements; l'autorité d'arrondissement entre les communes, et les communes entre les individus.

dans la répartition des contingents de graves abus, d choquantes inégalités, et on pouvait citer, à l'app de la loi nouvelle, tel département riche où la co tribution personnelle était seulement dans le ra port de 94 centimes par tête d'individu, tan qu'elle était, pour un département beaucoup pl pauvre, dans le rapport de 1 fr. 87 c. Mais subs tuer, dans l'assiette et le recouvrement de l'imp personnel, l'intervention directe, inexorable, d agents du fisc, aux arrangements fraternels des co tribuables associés, n'était-ce pas enlever aux ma heureux le bénéfice d'une protection nécessair rendre la perception dure, difficile, aléatoire su tout? Et s'il était vrai que des départements fusse trop chargés relativement, pourquoi ne pas procé der à une répartition plus équitable, et modifie l'application du système sans en ruiner brusque ment le principe? Voilà ce qu'on opposait à la loi et, comme son but avoué était d'augmenter les re cettes, on maudissait dans cette innovation la tyran nie déguisée du fisc et une attaque à l'existence d pauvre.

De plus hautes discussions occupèrent bientôt l'attention publique.

La centralisation, établie par la Convention et

Pour l'impôt de quotité, pas de contingents fixés d'avance; chaque individu se trouve immédiatement en contact avec le fisc, qui lève sur lui l'impôt conformément aux conditions établies par la loi.

Dans l'impôt de répartition, qui est un véritable abonnement du gouvernement avec les localités, le fisc ne peut pas toucher plus que la somme fixée, mais il ne peut pas toucher moins.

Dans l'impôt de quotité, au contraire, il a les embarras de la perception, et en court, bonnes ou mauvaises, toutes les chances.

rtée par Napoléon à ses plus extrêmes limites, ait fait pendant un quart de siècle la force et la oire de la France. A l'unité les Montagnards aient dû d'épouvanter et de vaincre l'Europe. De nité venaient tous les prodiges de la grande avenre impériale. Et pourtant, le jour où il avait cessé être nécessaire que la France fût un soldat, l'excès e la centralisation était devenu pour la nation une use d'énervement. A l'époque dont nous écrivons histoire, la plupart des communes de France véétaient dans un état, à peine croyable, d'ignorance, égoïsme, de misère et de langueur. Plus d'esprit e corps, plus de passions collectives, plus de traitions. Le sang s'était retiré de toutes les parties du orps social pour refluer vers le cœur, où il bouilonnait. Et qu'en était-il résulté? Une ardeur merveilleuse aboutissant à l'impuissance et au scepticisme; la concentration de toutes les forces devenue elle de toutes les ambitions; le désir de briller oussé jusqu'à l'effronterie; pour un peu de rayonement une absorption immense, et les intelligences les plus originales perverties par la manie de l'imitation, l'amour du gain, le despotisme de la mode ou l'impatience du succès; la concurrence et ses fraudes, le charlatanisme et ses opprobes, des excitations sans nombre, mais pour le mal plus que pour le bien; des ressources incalculables, mais plus propres à entretenir des illusions folles qu'à satisfaire de légitimes espérances; la civilisation, enfin, épuisant ses mensonges et ses miracles pour rendre l'homme coupable et malheureux, telle était, sous l'influence d'une centralisation mal comprise, la vie

de la capitale. La France autour de Paris, c'était vide autour du chaos.

Quant aux causes de cette situation, elles datai déjà de loin. Environnée de complots, d'embûc et de trahisons, n'apercevant qu'ennemis au deda au dehors, autour d'elle, à ses pieds, la Convent avait dû tout connaître et tout régler. Aussi l'ava on vue supprimer la Commune, pénétrer dans familles par ses agents; et, s'emparant de la des citoyens, leur donner son propre souffle à re pirer. Non contente de faire aboutir à elle les int rêts généraux, ce qui constitue la centralisati politique, régime de force, elle avait concentré ses mains la direction de tous les intérêts locaux, qui constitue la centralisation administrative, régim d'étouffement.

Puis était venu Napoléon; et il n'avait eu gard de séparer les deux systèmes, parce qu'il avait be soin, comme la Convention, d'une dictature déve rante, les hommes n'étant plus que des chiffres dan les calculs de son génie.

Napoléon enchaîné, la France, qui se mouvai dans lui, avait soudain perdu tout mouvement, considérée dans son ensemble. Mais comme Paris restait le centre de toutes les affaires, même les plus petites, il avait gardé du passage de l'Empire une agitation désordonnée. Ainsi la centralisation politique, qui est un bien, était morte; la centralisation administrative, qui est un mal, survivait. On avait eu, par conséquent, au lieu du despotisme en grand, le despotisme en petit. Une autorité féconde en ses excès avait fait place à une tyrannie

perassière, stérile, et un gouvernement d'hommes état se trouvait avoir légué la première nation du onde à un gouvernement de commis.

Le problème à résoudre consistait donc à établir centralisation politique sur de larges bases et à truire, au contraire, la centralisation administrave. En d'autres termes, il fallait 1° conférer à tat le droit d'agir souverainement dans toutes s grandes choses; de diriger moralement les esits par le culte, par l'éducation, par les fêtes, par s spectacles; de se mettre à la tête de l'industrie, de lui imposer des lois; d'établir le crédit public ar la suppression des banques individuelles; d'enreprendre, exclusivement à toute compagnie partiulière, le creusement des canaux, la construction les chemins de fer, l'exploitation des mines, etc.; 2° nférer à la commune le droit de pourvoir, sinon n dehors de toute surveillance, du moins par ellemême, à la réparation de l'église et de l'hôtel-deille, à l'entretien du cimetière, à l'embellissement de la cité : en un mot, à tous les intérêts d'une nature spéciale.

Malheureusement, les Chambres qui abordaient cet important problème étaient incapables nonseulement de le résoudre, mais de le bien poser. Déjà, en décrétant dans la charte l'égalité des cultes, la liberté de l'enseignement, la concurrence industrielle, elles avaient anéanti la véritable centralisation politique et dépouillé l'État de ses plus naturelles, de ses plus hautes, de ses plus nécessaires prérogatives. Pour achever cette œuvre de folie, il ne leur restait plus qu'à fortifier la cen-

tralisation administrative, en ôtant à la commu toute liberté d'action, tout principe de vie. C'é ce qu'elles firent dans la loi sur l'organisation mu nicipale.

Dans la Chambre des députés, la discussion fu laborieuse, confuse. Les uns, et c'était le plus gran nombre, voulaient qu'à l'égard du pouvoir centr la commune fût placée dans une dépendance com plète. Ils demandaient, en conséquence, que l maire et les adjoints fussent nommés par le r dans les villes considérables, et dans les villes d moindre importance, par le préfet. Quant à la fo mation du conseil municipal, ils n'osaient trop ou vertement repousser le principe électif, mais il n'en admettaient qu'une application très-restreint Les autres soutenaient que la commune ne sera fortement organisée que lorsque tous les habitan seraient appelés à élire le maire, les adjoints et le conseillers municipaux.

L'opinion de ces derniers était évidemment con forme aux vrais principes de gouvernement; mai ils posaient mal la question. Au lieu de représen ter la commune dans ses rapports avec la société tout entière, ils la défendirent au point de vue du droit individuel. Au lieu de prouver qu'il suffisai de la constituer vigoureusement, pour qu'en faisant ses propres affaires elle fît celles de l'État, ils partirent, comme leurs adversaires, de cette supposition qu'entre la commune et l'État il existait une hostilité naturelle. Supposition gratuite et absurde dans la bouche des orateurs de la minorité! Car prévoir une lutte et demander que la commune

la mise en mesure de la soutenir énergiquement, était se donner le tort de vouloir l'organisation de l'anarchie.

Comme on devait s'y attendre, un vote déplorable sortit des ténèbres de cette longue discussion. Voici ce qui fut décidé [1] : Les conseillers municipaux devaient être élus par une assemblée d'électeurs, composée des citoyens les plus imposés aux rôles des contributions directes de la commune, en nombre égal au dixième de la population dans les communes de mille âmes et au dessous. Ce nombre devait s'accroître : de cinq par cent habitants, en sus de mille jusqu'à cinq mille; de quatre par cent habitants, en sus de cinq mille jusqu'à quinze mille; de trois par cent habitants au-dessus de quinze mille. On adjoignait à cette assemblée d'électeurs, uniquement recommandés par leur fortune, certains citoyens censés plus capables que les autres, tels que médecins, avocats, notaires, juges, avoués, officiers de la garde nationale, fonctionnaires jouissant d'une pension de retraite, etc., lesquels, néanmoins, ne pourraient exercer leurs droits d'électeurs qu'en vertu de leur domicile réel établi dans la commune depuis un laps de temps déterminé. Elus pour six ans, et composés de membres ne pouvant avoir moins de 25 ans accomplis, les conseils municipaux devaient être, tous les trois ans, renouvelés par moitié. Pour ce qui est du maire et des adjoints, ils devaient être choisis parmi les conseillers

[1] Loi sur l'organisation municipale votée par la Chambre des députés, le 17 février 1831, adoptée sans modification par la Chambre des pairs le 1er mars 1831, et définitivement adoptée le 4.

municipaux; mais leur nomination était attribuée au roi, dans les chefs-lieux d'arrondissement et dans les communes de trois mille habitants ou au-dessus; au préfet, dans les communes moins considérables. Nommés pour trois ans, les maires et les adjoints pouvaient être suspendus par arrêté du préfet, et révoqués par ordonnance du roi. Enfin, c'était au préfet et au sous-préfet qu'était confié le droit de prescrire toute convocation extraordinaire du conseil municipal, qui était réduit, dans ce cas, à ne s'occuper que des objets pour lesquels on le convoquait spécialement.

Cette loi, hérissée de détails dont je supprime l'inutile et fastidieuse énumération, souleva d'universelles clameurs. Une assemblée de notables élue par une autre assemblée de notables et dirigée par des agents ministériels, voilà quelle était l'économie de la nouvelle loi; c'est-à-dire qu'elle appuyait le pouvoir ministériel sur près de trente-quatre mille petites oligarchies bourgeoises. Tous les démocrates s'émurent : Quoi! s'écriaient-ils, ce sont là les voies dans lesquelles on ose engager la révolution! La France va donc passer sous le joug des notabilités d'impôts et des notabilités de places! Que signifient ces capacités municipales qui se révèlent par la cote des contributions ou par un diplôme de licencié? Un avoué sait mieux qu'un laboureur dépouiller un dossier; mais sait-il mieux qu'un laboureur ce qui concerne le partage des communaux, par exemple, ou les coupes de bois? Quel insolent arbitraire dans toutes ces classifications! On est déclaré notable quand on connaît le code de procédure ou qu'on a

étudié la médecine; on ne l'est pas quand on possède l'architecture, ou la botanique, ou l'astronomie! Quelles seront, d'ailleurs, les attributions des conseils municipaux? Puisqu'on s'avise de classer arbitrairement les capacités, au moins devrait-on nous apprendre sur quels objets leur activité s'exercera. Mais non. Les attributions seront réglées plus tard. De sorte qu'au lieu de créer le pouvoir pour la fonction, on crée la fonction pour le pouvoir! Aussi bien, faire du droit électoral un monopole, c'est forger un instrument de tyrannie. Mieux vaut briser le principe électif que le corrompre. Si les riches dominent dans les conseils municipaux, on aura organisé une protection pour les intérêts qui ont le moins besoin d'être protégés. L'absurdité est manifeste, l'iniquité flagrante.

Les réclamations des légitimistes n'étaient pas moins vives. Sur cette liste de notabilités présumées où le législateur venait de mettre des sous-lieutenants en retraite, ils cherchaient en vain le curé, et s'étonnaient que, dans leur aristocratique dédain pour la *canaille*, les libéraux eussent frappé de la même exclusion le pasteur du village et le maréchal-ferrant. Invoquant les souvenirs de l'ancien régime, ils montraient les vignerons, les perruquiers, les laboureurs, appelés par l'édit de mai 1766 à prendre part aux affaires de la commune; et le libéralisme des législateurs du jour leur faisait regretter celui du contrôleur-général Laverdy, mort pourtant dans la tempête révolutionnaire.

A ces critiques dont chaque parti faisait tourner la logique au profit de ses espérances ou de ses

haines, se joignaient celles de quelques hommes graves qui, portant leurs regards au-delà du présent, voyaient dans cette ardeur aveugle de la bourgeoisie à tout envahir le germe de sa ruine et le signal des plus affligeants désordres. La loi qui venait d'être votée préparait, en effet, l'anéantissement de la commune, et cet anéantissement fut consommé, comme on le verra plus tard, par la loi sur les attributions municipales.

Ainsi, dès ses premiers pas dans la carrière législative, le gouvernement de la bourgeoisie était convaincu d'égoïsme et d'imprévoyance. Car, chose étrange! pendant qu'on s'ingéniait si péniblement pour régulariser les fléaux de la centralisation administrative, les derniers vestiges de la centralisation politique avaient disparu. L'impulsion odieuse, mais hardie et persévérante, que les congréganistes, sous la Restauration, avaient donnée à la société, faisait place à des oscillations infinies. Les libéraux, à peine vainqueurs, avaient eu hâte de réaliser leur fameuse théorie de l'athéisme dans la loi, sans songer que tout ce qu'on retranche, dans l'état, à la souveraineté de Dieu, on l'ajoute à la souveraineté du bourreau. L'égalité des cultes, [1] consécration nécessaire des plus grossiers charlatanismes, faisait insensiblement passer, des esprits dans les consciences, le trouble qui naît de toute commotion violente; et la

[1] Il ne faut pas confondre la liberté de conscience avec l'égalité des cultes. La conscience est un sanctuaire que nul pouvoir humain n'a le droit de violer; mais il y a loin de ce respect pour le culte individuel et domestique à la suppression de toute *religion de l'Etat*. L'Etat se doit de diriger les intérêts moraux de la société comme il dirige ses intérêts matériels. S'il se déclare indifférent, il abdique.

liberté de l'enseignement, proclamée avec faste, préparait aux générations à venir le triste héritage des divisions et des haines dont la vie de la génération présente était tourmentée. Aux pompes du catholicisme, si puissantes sur le peuple qu'on gouverne par l'âme et par les sens, nulles fêtes n'avaient été substituées. Le théâtre restait exploité par des particuliers. Le chant des processions ne dominait plus, même aux jours solennels, le bruit de la rue; et rien ne remplaçait cet appel mystique aux émotions populaires, énergique moyen de gouvernement. La société, en un mot, ne vivait plus que sur les ruines qu'elle venait de faire.

Au reste, le mal n'avait pas sa source seulement dans les débordements de la controverse et dans la sceptique indifférence des pouvoirs nouveaux. La Restauration avait si témérairement invoqué les choses saintes à l'appui des misérables vanités de ce monde, elle avait tellement compromis dans sa querelle la majesté divine, et tellement accoutumé le peuple à maudire Dieu dans le prêtre, que l'impiété avait revêtu le caractère d'une résistance légitime à l'oppression. L'orgueil des hauts dignitaires de l'Église, l'arrogance et l'astuce des jésuites, le fanatisme calculé de la congrégation, les intrigues de sacristie, n'avaient fait qu'exalter ce sentiment d'indépendance que le siècle de Voltaire nous avait légué.

Un événement inattendu vint mettre en relief ce qu'une situation semblable recélait de désordres. Depuis quelque temps les légitimistes semblaient renaître à la confiance. Leur langage devenait de

jour en jour plus hautain. Ils parlaient déjà du retour de Henri V avec une assurance pleine d'insulte, et le changement qu'on remarquait dans l'attitude de Louis-Philippe recevait de leurs présomptueux désirs l'interprétation la plus singulière. L'empereur de Russie ayant demandé, comme on l'a vu, qu'on lui envoyât M. de Mortemart pour ambassadeur, et le Palais-Royal n'ayant pas osé désobéir, les légitimistes répandirent le bruit que Louis-Philippe se proposait de rendre la couronne à Henri V, et que le duc de Mortemart était envoyé à Nicolas pour l'instruire de ce dessein. En même temps, des démonstrations factieuses avaient lieu sur divers points. A Rodez, on arrachait pendant la nuit un arbre de liberté ; à Collioure, on déployait le drapeau blanc; il était question de gardes nationaux sur qui s'était levée, à Nîmes, la canne de quelques verdets ressuscités. Ces faits peu importants par eux-mêmes puisaient dans les allures générales du parti vaincu je ne sais quelle signification alarmante. Le clergé, d'ailleurs, commençait à se montrer remuant, et il était clair pour tous que les carlistes allaient faire, à la première occasion, quelqu'audacieux essai de leurs forces.

On touchait au 14 février, anniversaire de la mort du duc de Berri. La *Gazette de France* et la *Quotidienne* annoncèrent que, ce jour-là, un service funèbre serait célébré à l'église St.-Roch. Le ministre de l'intérieur en écrivit au préfet de police. Le ministre des cultes, à son tour, fit savoir à l'archevêque de Paris que la cérémonie projetée pouvait devenir une provocation à l'émeute. Le curé de Saint-Roch crut donc devoir s'abstenir. Il n'en fut pas de même du

curé de St.-Germain-l'Auxerrois, vieillard qui avait accompagné à l'échafaud Marie-Antoinette. Le 14 février, des hommes, placés sur les marches de l'église St.-Roch, distribuaient aux arrivants des cartes destinées à leur apprendre que le rendez-vous était à Saint-Germain-l'Auxerrois. D'un autre côté, un grand nombre de brillants équipages encombraient déjà les avenues de cette église. Couvrant sous la solennité d'un deuil public la satisfaction d'une vengeance essayée, une foule élégante envahit le temple, et le service funèbre commença. A quelques pas de là dormaient dans leurs tombeaux ceux qui, au mois de juillet, étaient tombés morts devant le Louvre. On fit une quête, dans l'église, au profit des soldats de la garde royale blessés dans les trois jours. La cérémonie s'achevait en silence lorsque, s'avançant vers le catafalque qui s'élevait au milieu de l'église, un jeune homme y attacha une lithographie représentant le duc de Bordeaux. Une couronne d'immortelles fut placée au dessus de ce portrait, et des militaires y vinrent fixer leurs décorations.

Cependant, des divers quartiers de Paris étaient accourus sur la place Saint-Germain-l'Auxerrois des agitateurs qu'attirait la nouvelle d'un complot de sacristie, et qu'avait suivis la foule, toujours avide de bruit. On apprend ce qui se passe dans l'église; le récit en vole de bouche en bouche, commenté d'une manière injurieuse, ou habilement exagéré. Bientôt des imprécations retentissent; la multitude devient de minute en minute plus animée et plus épaisse. Averti, le préfet de police accourt sur la place, il

trouve la cérémonie achevée et les fidèles dispersés; mais le tumulte croissait : M. Baude fait ranger des gardes municipaux devant le portail et fermer la grille. Un pâle jeune homme, vêtu de noir et aux cheveux flottants, était en ce moment sur la place, muet, immobile, et paraissant contempler avec ironie le spectacle de cette multitude impatiente. Au jésuite! crie une voie. Aussitôt un hourra terrible s'élève. On entoure le jeune homme, on le saisit, on l'enlève : il va être précipité dans la Seine, et déjà il se débat avec angoisse sur le parapet du fleuve. Le préfet de police s'élance pour le sauver suivi de quelques hommes. Une lutte s'engage. Elle dura plus d'une heure, et Paris resta sans préfet de police pendant que la foule, roulant le long des quais comme une avalanche, et débouchant de toutes les rues, venait se heurter, avec mille cris confus, contre les portes, les grilles et les murs de la vieille église.

C'était le gouvernement de la bourgeoisie que les carlistes venaient de menacer. Aussi cette émeute n'avait-elle pas la physionomie exclusivement populaire du mouvement insurrectionnel de décembre. Des bourgeois en habit noir et en gants jaunes y figuraient à l'avant-garde. L'impiété rieuse de la jeunesse des écoles s'y mariait à la rude licence du peuple. Les autorités elles-mêmes encourageaient au mal par l'affectation de leur indifférence et le scandale de leur apathie. Ce fut sur l'ordre d'un magistrat de la cité qu'on abattit la croix qui surmontait l'église. Les troupes semblaient se cacher. Tout pouvoir était absent. La garde nationale, si ardente à protéger la boutique, laissait libre la route

qui allait conduire la multitude à la dévastation d'un temple.

Il ne tarda pas à être envahi, ce temple, et de honteuses saturnales y révélèrent le désordre moral qu'avait jeté dans les esprits le long combat soutenu, pendant quinze ans, par l'incrédulité contre l'hypocrisie. Abattre l'autel, briser la chaire, mettre en pièces balustrades et confessionnaux, renverser chaque saint de son piédestal, déchirer les tableaux pieux, fouler aux pieds les riches tentures, tout cela fut l'œuvre d'un moment. On riait, on hurlait, on se provoquait mutuellement à des hardiesses cyniques. Quelques-uns blasphêmaient Dieu : tous lançaient anathème aux prêtres. La sacristie, prise d'assaut, avait livré à des vandales bouffons ses plus opulentes dépouilles, et des hommes furent vus dansant en habits sacerdotaux. Une petite troupe de gardes nationaux, commandée par deux citoyens nommés Clavaux et Boissière, représentait seule, dans un aussi triste et bruyant pêle-mêle, ce principe d'ordre si brutalement violé, cette fois, par la bourgeoisie. Du reste, pas un vol nè fut commis, pas un acte d'improbité ne fut remarqué. Une aigle dorée fut trouvée dans les débris et fidèlement portée au gouverneur des Tuileries. Au milieu d'une société cupide et sans foi, le désintéressement n'avait pas cessé d'être la vertu des pauvres !

Le sac de St.-Germain-l'Auxerrois avait été précédé par l'invasion du presbytère. On le dévasta, mais le peuple s'arrêta, plein de respect, sur le seuil d'un appartement situé au même étage que celui du curé. Cet appartement était habité par l'abbé Para-

vey, le même qui, au mois de juillet, avait béni le cimetière du Louvre et prié pour ceux qui étaient morts en combattant.

Sur ces entrefaites, le préfet de police, après avoir sauvé le faux jésuite, s'était rendu au Palais-Royal, le cœur plein d'émotion et les vêtements en désordre. Il trouva le roi parfaitement calme. Au fait, les événements de la journée ne pouvaient qu'être favorables au maintien de la nouvelle dynastie. Ils montraient aux carlistes combien vaines étaient leurs espérances; et au clergé, de combien de périls le menaçait son alliance obstinée avec un trône abattu. D'autre part, la violence impunie de ce mouvement était une indication donnée aux cabinets étrangers des difficultés insurmontables que rencontrerait en France le rétablissement de la monarchie légitime.

Toutefois, le roi crut devoir retenir à dîner le préfet de police, et se fit adresser ainsi directement tous les rapports de la soirée. Parmi ces rapports, les uns annonçaient que le lendemain l'archevêché serait envahi; les autres, qu'une attaque serait tentée sur le Palais-Royal, d'après des instructions parties du sein des sociétés secrètes. « Il faut faire la part du « feu, dit le roi à M. Baude; ne songez qu'au Palais-« Royal. » En conséquence, le préfet de police, à peine de retour dans son hôtel, écrivit au commandant de la place de disposer autour de la demeure du prince toutes les troupes de la garnison, et de n'ordonner aucun mouvement, quoiqu'il pût advenir.

Pendant la nuit du 14, quelques coups de fusil

rent tirés ; on désarma deux ou trois postes, et une ande d'hommes violents fit, sur la maison de I. Dupin aîné, une tentative que la force publique ut à peine le temps de venir réprimer. Tout préageait donc un orage pour le lendemain.

Et en effet, dès que le jour parut, des groupes menaçants se formèrent aux environs du Palais-Royal ; mais toutes les avenues en étaient soigneusement gardées. Aucune mesure, au contraire, n'avait té prise pour protéger la demeure de l'archeêque. Des agitateurs mystérieux se mêlent au peuple. Habiles à manier ses ressentiments, ils le détournent du Palais-Royal, et l'entraînent à l'archevêché. Le rappel avait été battu mollement dans la matinée, et la garde nationale, ses chefs absents, ne s'était point rassemblée. Cependant, un détachement de la 12e légion, commandé par M. François Arago, descendait du Panthéon à la Cité. Au petit pont, l'adjudant du bataillon, le comte de Clonard, atteignit, par un mouvement involontaire, en agitant son sabre, un homme du peuple. Le malheureux tombe mortellement blessé. On s'empresse autour de lui ; on le porte sanglant au milieu de la foule répandue sur la place du Parvis, et tous de s'écrier : « Vengeance ! vengeance sur l'assassin ! » Le comte de Clonard avait disparu dans le tumulte. M. Arago fit porter le mourant à l'Hôtel-Dieu, où il l'accompagna ; mais à peine eut-il reparu qu'on l'entoura, en l'accusant du meurtre. Entraîné vers le fleuve où on le voulait précipiter, il ne dut son salut qu'à son esprit d'à-propos et à sa fermeté. La colère du peuple, un moment apaisée, pouvait

se rallumer à la plus légère provocation. Quan M. Arago et ses compagnons d'armes arrivèrent l'entrée du jardin, là où se trouvaient les écur les assaillants étaient déjà en pleine possess de l'archevêché, dont ils achevaient la démolit avec une sorte de frénésie. Une masse d'homm robustes, s'attachant à la grille, l'avait pliée en de par un soudain et puissant effort. En un clin-d'o les appartements avaient été envahis, les lustres m en pièces, les portraits déchirés, les marbres b sés, les tables et les fauteuils rompus, les boiseri arrachées; de vastes pans de murs s'écroulaie tout-à-coup comme poussés par une force magiqu les glaces volaient en éclat; on voyait tournoyer l'air et tomber dans le jardin, lancés de toutes l fenêtres, livres rares, manuscrits précieux, riche crucifix, missels, chasubles, soutanes, ornement de toute espèce. Piller, personne n'y songeait; mai l'ardeur de détruire s'était, ainsi qu'une fatal ivresse, emparée de tous les esprits. Plusieurs compagnies de la 9e légion, commandées par M. d Schonen, avaient pénétré dans l'archevêché; mais, isolés les uns des autres par le flot irrésistible des démolisseurs, les gardes nationaux erraient ça et là, par petits groupes, au milieu des décombres, et ne faisaient qu'assister l'arme au bras à cette immense destruction. Du reste, là, comme la veille à Saint-Germain-l'Auxerrois, c'étaient les bourgeois qui avaient imprimé le mouvement et qui donnaient l'exemple. Ce qui fut perdu pour l'art et pour la science, dans ce jour de folie, est incalculable. Jamais dévastation n'avait été plus extraordinaire,

plus complète, plus rapide, plus joyeusement insensée; car toutes ces choses s'accomplissaient au milieu d'une effroyable tempête de bravos, de rires, d'exclamations burlesques ou de cris furieux.

Trop faible pour lutter contre les démolisseurs, M. Arago envoya le frère de M. de Montalivet demander du renfort au commandant-général de la garde nationale de Paris. L'envoyé ne reparut pas; il écrivit que les secours allaient arriver : ils furent vainement attendus. La surprise de M. Arago était extrême : il s'expliquait malaisément que le pouvoir se fît complice de l'émeute. Des ouvriers étaient occupés à abattre la croix de la cathédrale, il voulut les en empêcher : ils répondirent qu'ils ne faisaient qu'obéir à l'autorité, et montrèrent un ordre signé du maire de l'arrondissement.

Du sac de l'archevêché à celui de la cathédrale il n'y avait qu'un pas. Le peuple menaçait de forcer les portes de Notre-Dame où s'étaient réfugiés quelques gardes nationaux commandés par M. de Schonen. M. Arago laisse sa compagnie dans la rue de l'archevêché, s'avance vers le parvis de Notre-Dame, à travers la foule qu'il dominait de toute la tête, et élevant la main. « Vous voyez cette croix qui « s'ébranle sous les coups répétés des démolisseurs; « l'éloignement la fait paraître petite, en réalité, « elle est énorme. Attendrez-vous qu'elle tombe, et, « avec elle, cette lourde balustrade en fer qu'entraî- « nera certainement le poids de sa chute? Retirez- « vous donc, ou, je vous le jure, ce soir plus d'un « fils pleurera son père et plus d'une femme son « mari. » En disant ces mots, M. Arago prend la fuite

comme frappé d'épouvante. La foule, effrayée, se précipite, tandis que, prévenus de ce qu'ils avaient à faire, les gardes nationaux s'élancent sur la place et s'établissent à toutes les issues. La cathédrale était sauvée.

Mais, à l'archevêché, les démolisseurs poursuivaient leur œuvre avec une fureur croissante. Témoin de cette lugubre comédie, M. Arago frémissait de son impuissance, et comme savant et comme citoyen. Convaincu, enfin, qu'il y avait parti pris, de la part du pouvoir, de favoriser l'émeute, il allait donner ordre à son bataillon d'avancer, décidé à tout plutôt qu'à une résignation grossière, lorsqu'on vint l'avertir que quelques personnages marquants, mêlés aux gardes nationaux, les engageaient à laisser faire. On lui cita particulièrement M. Thiers, sous-secrétaire d'état au ministère des finances. Il l'aperçut, en effet, se promenant devant ces ruines avec un visage satisfait et le sourire sur les lèvres.

Vers trois heures, une légion de la garde nationale parut, mais pour parader seulement autour de l'édifice ; et comme M. Arago invitait le commandant, M. Talabot, à entrer dans l'archevêché pour que l'émeute fût du moins chassée du théâtre de ces dévastations. « J'ai ordre, répondit M. Talabot, de « paraître ici et de m'en retourner. »

Rien de plus étrange que l'aspect de Paris durant cette journée. Partout les croix chancelaient au dôme des églises ; partout les fleurs de lys étaient effacées. La Seine charriait des monceaux de papiers, des étoles, des matelas, des linges blancs figurant des hommes qui se noient. Penchés sur leurs bateaux, des pêcheurs recueillaient çà et là les débris

du catholicisme insulté ; et de tous côtés on se pressait vers les ponts pour jouir de ce spectacle. Le peuple avait envahi, au palais de Justice, la salle des pas perdus, et il allait renverser la statue de Malesherbes, la prenant pour la statue d'un saint. « C'est un ami du peuple » ! s'écria, en s'élançant avec courage au-devant de la foule, un jeune magistrat, M. Hortensius St-Albin. Et l'image du vénérable Malesherbes fut respectée. On était en plein carnaval : aux émotions de l'émeute se mêlaient toutes les extravagances du mardi-gras ; le pavé des quartiers opulents résonnait sous la roue des équipages ; les masques couraient tumultueusement par la ville. Le soir tout Paris fut illuminé. Sur le point où l'archevêché s'élevait la veille, il n'y avait plus que des ruines.

Quelques jours après, et quand l'étourdissement public fut passé, les partis, avec leur mauvaise foi ordinaire, commencèrent à s'accuser réciproquement. Les légitimistes reprochaient au pouvoir d'avoir lui-même présidé au soulèvement, dont, à les entendre, une cérémonie toute pieuse avait été le prétexte hypocrite. Les libéraux de l'Opposition dénonçaient, non pas la complicité du pouvoir, mais sa faiblesse, fruit de ses divisions. Les hommes du château, de leur côté, honteux de la nature de leur triomphe, affectaient contre les carlistes une indignation douloureuse, sur laquelle renchérissaient mensongèrement ceux qui étaient le plus intimement initiés à la politique occulte de la cour. « Vous n'êtes pas seulement cou-
« pables de vos folies, s'écriait le *Journal des Débats*
« avec une feinte colère et en s'adressant aux légiti-

« mistes, vous êtes coupables des folies des autres.
« Quand Guillaume monta sur le trône d'Angle-
« terre, le parlement écossais s'assembla en conven-
« tion à Edimbourg. Voyant l'assemblée décidée à
« couronner Guillaume, le comte de Dundée sortit
« de la salle. Un de ses amis courut après lui. « Où
« allez-vous ? » lui dit-il. Le comte alors ôtant son
« chapeau et levant les yeux au ciel. « *Où me con-*
« *duira l'ombre de Montrose.* » Voilà de la franchise
« et de l'honneur !... Et vous aussi, vous avez, pour
« vous conduire, des ombres généreuses ; allez où
« vous conduiront les mânes des Cathelineau et des
« Larochejacquelein ; faites la guerre civile ! cela
« vaut mieux que de machiner d'obscurs complots. »

A ces déclamations stériles de la presse se joignirent celles de la tribune, plus stériles encore et plus haineuses. Violemment interpellé sur sa conduite, M. Baude ne répondit que par de longues divagations, aimant mieux sans doute se sacrifier que révéler des secrets qui eussent rejeté sur d'autres têtes une responsabilité pleine de scandale et de péril. Les interpellations n'avaient point épargné le ministre de l'intérieur, M. de Montalivet : il se défendit en imputant tout le mal à la négligence du préfet de la Seine, qui, à son tour, se plaignit de n'avoir été ni consulté, ni prévenu, et d'avoir été si complétement mis à l'écart par M. de Montalivet, que les journaux seuls lui avaient appris les instructions adressées aux maires pendant l'émeute. Alors fut joué devant la chambre attentive un drame triste et singulier. Pendant qu'à la tribune où il s'était élancé pour la seconde fois, M. de Montalivet,

le corps frémissant et l'œil en feu, insultait avec arrogance aux *susceptibilités d'étiquette* qui armaient contre lui son *inférieur*, M. Odilon Barrot, de sa place, jetait en quelque sorte sa démission au ministre, d'un air à la fois dédaigneux et irrité. Durant plusieurs jours, les débats continuèrent entre les meneurs de la bourgeoisie sur un ton d'aigreur où éclatait l'anarchie que portaient dans leurs flancs toutes les puissances nouvelles. M. Dupin aîné et M. de Lafayette, M. Guizot et M. Laffitte, vinrent successivement se reprocher les uns aux autres les malheurs d'une situation qu'ils s'accordaient tous également à représenter sombre, incertaine et terrible.

L'arbitraire n'est qu'une forme de l'anarchie. Pour donner le change au public, le pouvoir déploya une violence étourdie. Il fit arrêter, sans cause sérieuse, des républicains, des légitimistes, et fournit de la sorte à ses ennemis l'occasion de se dire persécutés. Conduite téméraire! car rien ne révolte plus que la faiblesse qui s'emporte au-delà des droits même de la force! L'arrestation de M. Ouvrard eût probablement soulevé des récriminations moins vives. On racontait que ce financier célèbre jouait à la Bourse pour son compte et pour celui de M. de Talleyrand, qui, de Londres, assurait-on, lui faisait secrètement passer toutes les nouvelles. Il poussait fortement à la baisse depuis 1830, et on lui supposait un intérêt direct dans toutes les agitations. A ceux auprès de qui cette opinion s'était accréditée, la coopération d'un joueur aux troubles de février paraissait chose fort naturelle, la haine du crucifix et l'outrage à Dieu pouvant être, selon

les temps, une très-heureuse spéculation à la baisse! Ce qui est certain, c'est que, sur un rapport du préfet de police, un ordre d'arrestation fut lancé contre M. Ouvrard. Mais il sut échapper aux poursuites.

Cependant, les croix étaient partout abattues, sous les yeux de l'autorité. Et elle laissait faire, méconnaissant ce qu'il y a de philosophique dans cette majesté d'un gibet que le monde avait adoré comme un sublime et touchant symbole du dévoûment.

Il est vrai que, dans la pensée des démolisseurs, la proscription des croix se liait à celle des fleurs de lys. Mais si, de la part des novateurs audacieux, la guerre aux fleurs de lys était concevable, elle l'était beaucoup moins de la part des hommes qui avaient la prétention d'opposer aux envahissements de l'esprit moderne le prestige des traditions monarchiques. La cour n'en consentit pas moins à renier cet emblême. Doublement infidèle à des souvenirs de famille et à des souvenirs de monarchie, elle souffrit que l'émeute vînt injurieusement vérifier l'armure de Condé et raturer le bouclier de Duguesclin. Une ordonnance parut au *Moniteur*, qui donnait au *sceau de l'état* une physionomie plus bourgeoise. Les voitures du roi sortirent du palais avec des armoiries grattées, et le successeur des Capets fit disparaître les fleurs de lys qui ornaient les balcons en fer de sa demeure.

Ces actes de condescendance avaient pour but de plaire à la bourgeoisie, qui en parut réellement flattée; mais ils furent désapprouvés par ceux des meneurs qui, dans une politique d'expédients, ne

aient qu'une politique sans dignité. M. Cham-
le, secrétaire de la présidence à la chambre des
utés, étant allé voir sur ces entrefaites M. Casimir
ier : « Eh bien, lui dit M. Périer, avec un em-
portement dont les convenances nous forcent de
modérer l'expression, le roi sacrifie ses armoiries?
C'était le lendemain de la révolution qu'il fallait
s'y résoudre, et je le lui conseillais, moi! Mais non.
Il ne voulait pas alors qu'on les effaçât, ces fleurs
de lys, auxquelles il tient plus encore que les
aînés. Maintenant, l'émeute passe sous ses fenêtres,
et le voilà qui jette son écusson dans le ruisseau! »
Depuis le 15 février, Paris vivait d'une vie brû-
ite, dont plusieurs mouvements tumultueux ré-
lèrent l'ardeur sans l'épuiser. Dans un de ces
ouvements, excité par la fausse nouvelle que les
lonais venaient d'être battus, l'ambassadeur de
ussie fut insulté et les vitres de son hôtel furent
isées à coups de pierres. Mais des démonstrations
us dignes de la France témoignèrent de ses sym-
thies pour la Pologne : un grand nombre d'étu-
ants, sur l'appel de M. Allier, parcoururent la
lle, tristes, silencieux et recueillis : ils portaient un
apeau tricolore entouré d'un crêpe, et l'allèrent
poser sur les fosses creusées au pied du Louvre.
ers le même temps, de pauvres ouvriers se rassem-
lèrent aux environs du Palais-Royal. Ils ne descen-
aient dans la rue, ceux-là, ni pour abattre les croix
t dégrader des monuments, ni pour faire asseoir
carnaval sur l'autel; ils criaient seulement : *de
ouvrage et du pain!* On marcha sur eux la baïonnette
u bout du fusil.

Quant au roi, il ne manquait jamais, le lend
main des émotions populaires, de se montrer sur
places publiques, accompagné de ses enfants : il
coutumait ainsi les esprits à confondre le rétablis
ment de l'ordre avec la conservation de sa person
et de sa race.

Au reste, la cour avait, pour détourner d'elle
colères de l'Opposition, non-seulement l'obscur
qui couvrait encore une partie de sa politiq
mais l'impopularité croissante de la chambre,
surtout, l'impopularité des hommes qui la di
geaient.

De ces hommes, le plus influent était M. Du
aîné. Composée de bourgeois peu délicats par l'
prit et par les mœurs, la majorité de la chamb
aimait dans M. Dupin aîné un geste impatient,
mouvements brusques, une rusticité pleine de f
une figure expressive et dure, une éloquence do
rien ne modérait l'âpreté, une certaine façon au
étroite que pittoresque de présenter les questio
un heureux bon sens, l'art enfin de relever par u
saillie décisive ou un tour vif des idées triviales
des sentiments vulgaires. M. Dupin avait les quali
et les défauts qui réussissent dans une assembl
d'hommes de robe et de marchands. Car son go
pour l'argent se traduisait en principes d'économi
il parlait avec turbulence de protéger l'ordre,
professait avec colère une fausse théorie de mod
ration. Dévoué au roi sans scrupule, il apport
dans son rôle de courtisan une rudesse qui en ma
quait l'humilité. Les esprits superficiels prenaie
aisément pour de l'indépendance les accès de

woûment boudeur, et les services que M. Dupin ndait à la cour n'en étaient que plus précieux. était l'orateur qui convenait le mieux à la poli- que du château, parce qu'il en suivait à merveille phases changeantes, grâce à une mobilité d'o- nion excessive et à des aptitudes d'avocat. A la ambre, M. Dupin soutenait les prérogatives de représentation avec une hauteur, une susceptibilité de zèle, qui rappelaient la fougue des anciens rlementaires. Mais, au lieu de défendre, comme , les priviléges du parlement contre le roi, Dupin les défendait contre le peuple. Au sur- s, il semblait avoir hérité de toute la haine s vieilles magistratures pour la noblesse d'épée le sacerdoce. A part la rigidité de la conscience et sprit de suite, M. Dupin était un janséniste en litique.

Une assemblée, personnifiée par un tel homme, it l'expression vraie du gros de la bourgeoisie; et n conçoit combien elle devait être odieuse à tous ux dont la révolution de juillet avait exalté le eur et agrandi les désirs. Aussi tonnait-on contre e de toutes parts. On lui reprochait d'être restée la tête des affaires au nom d'un principe qui la ndait illégitime; d'avoir fait survivre son impor- nce aux circonstances qu'elle donnait pour prétexte son usurpation. On lui reprochait sa répugnance our les véritables artisans d'une révolution dont le profitait, son égoïsme, son orgueil, peu justifié r sa capacité, son dédain pour le peuple, dont le négligeait les intérêts et refusait d'interroger la olonté. Bientôt la dissolution de la chambre devint

le sujet de toutes les conversations et le champ
bataille de tous les partis.

Plus que personne, le président du conseil, M. L
fitte, était intéressé à ce que la chambre fût prom
tement dissoute. Isolé dans le ministère depuis la r
traite de M. Dupont (de l'Eure), entouré de collègu
qui parlaient de résistance quand il parlait de mo
vement, sans influence sur les affaires de l'intérie
que M. de Montalivet lui-même ne réglait qu'
sous-ordre, sans influence sur les affaires de l'ex
rieur qui obéissaient à une impulsion aveuglém
secondée par M. Sébastiani, sans autre consolati
que les éclairs d'une popularité prête à s'éteind
M. Laffitte assistait avec une mélancolie secrète
la ruine de ses espérances. Les témoignages d'u
auguste amitié ne suffisaient plus à son âme d
venue soupçonneuse, et il serait volontiers rent
dans la vie privée où le rappelait le soin de sa fo
tune, s'il n'eût été retenu par cette croyance que s
pays avait encore besoin de lui, dernière et touchan
illusion d'un patriotisme trop facile!

Mais cette illusion même allait pour jamais s'évan
nouir. M. Laffitte, je l'ai dit, ne différait pas essen
tiellement par ses opinions de la majorité de
chambre. Cependant, il avait de plus qu'elle u
honorable penchant à se rapprocher du peuple,
servir timidement sa cause, à mériter son estim
Voilà ce qu'on ne lui pardonnait pas. Beaucou
d'ailleurs, croyaient flatter le roi, en combattai
un homme auquel le roi devait tant de reconnai
sance.

La chambre et le ministère se trouvaient don

lement menacés dans leur existence, et il fallait
rvoir d'avance aux nécessités de la crise prévue.
s les salons, dans les journaux, à la Bourse,
s tous les lieux publics, on ne parlait plus que
a chambre à dissoudre et du mode suivant lequel
chambre nouvelle serait formée. La question
t solennelle : on n'en pouvait soulever de plus
re. Entre la domination du peuple par le suf-
e universel et le règne de la bourgeoisie par un
nopole électoral basé sur la fortune, il s'agissait
décider. Les partis comprirent qu'ils touchaient
moment suprême, et de toutes parts ce cri fut
ussé : *la réforme électorale!*

Logiciens rigoureux et interprètes fidèles du prin-
pe de la souveraineté du peuple, les républicains
emandaient pour tout citoyen le droit de suffrage :
représentaient quelle force et quel éclat puiserait
ns son origine même une assemblée dont la légi-
mité résulterait de la volonté de tout un peuple ;
loi devant être faite pour tous, ils avaient peine à
ncevoir qu'elle ne fût pas faite par tous ; ils mon-
aient l'autorité législative devenant, si on la concen-
ait aux mains des riches, une massue avec laquelle
écraseraient les pauvres, et ils adjuraient la nation
prendre garde à la tyrannie de la loi, plus dan-
reuse que celle de l'homme, parce qu'elle dure
vantage et qu'elle étend son joug sur plus de têtes
la fois. La tyrannie de l'homme, en effet, est ca-
icieuse comme toute passion individuelle ; elle a
s moments d'intermittence, quelquefois de pru-
nts retours. Sa durée, d'ailleurs, se peut mesurer
définir. Où finit Vitellius, Vespasien commence. La

tyrannie de la loi, au contraire, emprunte à
solennité de certaines formes sacramentelles
caractère de force, de fixité, qui la rend plus im
sante, moins facile à détruire, et fait dépendre
disparition non d'un accident particulier, mais d'u
secousse sociale.

Plaidée vivement par les républicains, la ca
du suffrage universel l'était avec non moins d'
deur par les légitimistes. Mais comme les vues étai
différentes, les modes d'application proposés n
taient pas les mêmes. Les légitimistes voulaient l
lection à deux degrés, bien convaincus qu'elle
vrerait le gouvernement de la société aux gran
influences locales, le peuple des campagnes éta
soumis à l'ascendant de la fortune par ses besoin
et à celui du clergé par son ignorance.

La bourgeoisie, dans ce qui constituait sa pu
sance politique, se défendit avec moins de sincér
que de passion. Les écrivains voués au triomp
définitif de ses intérêts n'hésitèrent pas à refuser
peuple cette aptitude électorale que lui avait, po
tant, reconnue Montesquieu, le premier publici
de la monarchie constitutionnelle; ils exagérère
les difficultés matérielles que présenterait l'appli
tion du suffrage universel, et, faisant revivre l
plus sinistres souvenirs de la terreur, sans ten
compte des circonstances exceptionnelles qui
avaient fait tantôt un moyen de salut, tantôt un en
couragement à l'héroïsme, ils insistèrent sur ce q
la domination de la multitude a de tumultueux,
sauvage et, presque toujours, de sanglant.

Ainsi apparaissait dans tout son jour l'énorm

malentendu qui, au mois de juillet 1830, avait réuni dans de communes colères la bourgeoisie et le peuple. Plus on avançait, plus il devenait manifeste qu'en 1830 la bourgeoisie n'avait cherché qu'à maintenir ses propres priviléges contre la ligue du trône, de la noblesse et du clergé ; de sorte que la révolution récente n'avait même pas été un déplacement d'oppression.

Sous la Restauration, il avait fallu payer 300 fr. de contributions directes pour être électeur et 1,000 fr. pour être éligible : c'était ce système que les libéraux voulaient encore faire prévaloir. Seulement, les libéraux du *mouvement* demandaient que le cens fût abaissé un peu plus ; ceux de la *résistance* qu'il le fût un peu moins. Débat d'une évidente frivolité !

Le projet de loi, si impatiemment attendu, fut enfin présenté. Le ministère vint proposer à la chambre : 1° d'abaisser de 1,000 à 500 fr. le cens de l'éligibilité ; 2° de doubler le nombre des électeurs en accordant un nombre invariable d'électeurs à chaque département, nombre que les plus imposés seraient appelés à former. Un semblable système ne portait aucune atteinte aux priviléges politiques de la bourgeoisie, tels que la charte de 1814 les avait consacrés : il ne faisait que les mettre en rapport avec le changement apporté, depuis lors, dans la distribution des fortunes territoriales par le morcellement non interrompu des héritages. Cependant, la majorité de la chambre en prit alarme. Avec l'aveuglement naturel aux intérêts égoïstes, elle se crut menacée dans la libre jouissance du monopole, et une commission nommée par elle conclut au main-

tien de l'ancienne loi électorale, à cela près que le cens d'éligibilité serait réduit de 1,000 à 750, et le cens électoral, de 500 à 240 fr.

Ce projet de réforme répondait aux sentiments de la majorité de la chambre, précisément parce qu'il était dérisoire. Mais n'y avait-il point péril à l'adopter ? car la controverse provoquée par la loi d'élection était devenue extrêmement aigre et violente. En parlant du travail de la commission, la *Gazette de France* disait : « Avant la révolution, 500 fr. après, 240. Différence en faveur de la révolution, 60 fr. » — Et les légitimistes, commentant ce mot avec d'amères railleries, insultaient à la stérilité des insurrections populaires. Plus sincères que les légitimistes, les républicains ne montraient pas moins d'ardeur, et la doctrine du suffrage universel, qu'ils prêchaient, gagnait les esprits rigoureux tout en émouvant les âmes désintéressées, parce que c'était une doctrine simple, décisive, logique, sans ambages, sans réticences, et propre à exalter la plus active passion de l'homme : l'amour de l'égalité. Braver cette passion était chanceux : il y avait à transiger avec elle, à la flatter par d'apparentes concessions, prudence et habileté. L'opinion qui fixait à 200 fr. le cens électoral avait donc prévalu dans la presse : elle ne tarda pas à prévaloir dans la chambre. M. de Lafayette lui donna publiquement son adhésion, sans dissimuler ses sympathies pour un système beaucoup plus large, et M. de Sade la formula en amendement, dans la séance du 28 février. Ce jour-là plusieurs membres de la majorité étaient absents. La minorité, gagnée à la pro-

position de M. de Sade, voulait en conséquence clore la discussion pour brusquer le vote. Alors, par un de ces petits subterfuges dont l'histoire parlementaire de la bourgeoisie ne devait fournir que trop d'exemples, M. Benjamin Delessert, qui occupait le fauteuil du président, se couvrit et leva arbitrairement la séance. Mais les ruses de ce genre tournent d'ordinaire contre qui les emploie. L'Opposition n'en devint que plus animée; les journaux du mouvement redoublèrent d'énergie, et, le lendemain, le chiffre de 200 fr. fut voté par une majorité formée de la gauche de l'assemblée, de la droite, et d'une fraction du centre intimidée par la presse. La réduction du cens d'éligibilité à 500 fr. fut une seconde victoire des libéraux du *mouvement* sur ceux de la *résistance*. Mais là se bornèrent les concessions de la majorité. Le ministère avait demandé qu'on adjoignît aux censitaires un certain nombre de citoyens dont la profession semblait prouver la capacité. Non contente de restreindre outre mesure le cercle de ces adjonctions et de frapper d'une exclusion injurieuse les professeurs titulaires des facultés de droit, de médecine, des sciences, des lettres, les notaires, les avocats, les avoués, les juges, etc., elle n'admit au nombre des électeurs les officiers jouissant de 1200 fr. de retraite, les membres et les correspondants de l'Institut, qu'à la condition qu'ils paieraient 100 fr. de contributions directes, c'est-à-dire le demi-cens. Cette dernière disposition, adoptée sur la proposition de M. J. de La Rochefoucauld, paraissait ridicule et fut jugée telle par l'opinion publique; mais elle avait une signifi-

cation claire, sérieuse, profonde. La France désormais ne pouvait plus se faire illusion sur la nature du joug qu'on lui préparait. Condamner l'intelligence à céder le pas à la fortune, et placer dans la possession de quelques arpents de terre acquis souvent ou par succession, ou par fraude, ou par procès injustes, ou par agiotage, les garanties de moralité, de lumières, qu'on réclamait pour l'exercice de la souveraineté, c'était dire assez ouvertement sur quelle pente on allait pousser la nation. L'amour de l'argent était dans les mœurs : la tyrannie de l'argent passait dans les institutions, et la transformation de la société en devenait la décadence. Les esprits honnêtes dûrent avoir de tristes pressentiments, car une domination d'un genre tout nouveau allait peser sur le peuple sans le consoler en l'éblouissant. Or, pour une grande nation, un despotisme qui l'écrase vaut mieux qu'un despotisme qui l'humilie.

Du reste, les législateurs de la bourgeoisie avaient oublié qu'ils vivaient dans un pays où la concurrence allait abaissant de plus en plus le niveau des fortunes immobilières, et où le code civil consacrait le morcellement indéfini des héritages. Ils n'avaient pas compris que plus le sol serait divisé, moins il y aurait de propriétaires en état de payer le cens de 200 fr. Quoi de plus chimérique que de vouloir immobiliser la puissance politique en lui donnant pour base la propriété, là ou la propriété était devenue excessivement mobile? Telle qu'on venait de l'adopter, la loi électorale [1] établis-

[1] Adopté par la Chambre des députés le 9 mars 1831, et par la Chambre des pairs le 15 avril suivant.

ait donc entre les institutions politiques de la France et ses institutions civiles une contradiction choquante, et de véritables hommes d'état auraient prévu que le cens détruirait le code, si, tôt ou tard, le code ne détruisait pas le cens.

Quoi qu'il en soit, la puissance politique de la bourgeoisie était fondée, au moins pour un certain temps. Quant à sa puissance matérielle, la loi sur la garde nationale y avait déjà pourvu [1]. Cette loi commençait par des mots caractéristiques. « La « garde nationale est instituée pour défendre la « royauté constitutionnelle. » Elle permettait de placer dans le cadre de réserve ceux auxquels le service ordinaire serait onéreux, et elle mettait à la charge du garde national l'équipement, qu'une ordonnance ultérieure devait régler. Combinaisons habiles, et dont l'ensemble tendait à exclure des rangs de l'armée civile la nombreuse classe des prolétaires qui faisait peur aux heureux.

Après des précautions semblables, la Chambre n'opposa plus qu'une faible résistance aux partis divers qui poussaient à une dissolution. A peu près certaine d'être réélue, le désintéressement lui était facile. Mais, avant de se séparer, elle eut la joie d'assister à la chute du ministère Laffitte, chute dont les circonstances méritent d'être rapportées en détail.

Nous avons dit quelle secousse en 1830 avait été donnée au monde. Nulle part l'impression n'avait été plus vive qu'en Italie. De tous côtés les patriotes italiens s'agitèrent. L'un d'eux, le célèbre et infor-

[1] 6 janvier 1831.

tuné Menotti, était depuis long-temps l'ami de François IV, duc de Modène, et ils avaient formé ensemble des projets dont le but était, pour celui-ci, l'acquisition d'une couronne, pour celui-là, l'indépendance de l'Italie. On a cru que leurs communes espérances s'appuyaient sur des engagements secrets pris en France par de hauts personnages.

Une conversation que le duc de Modène eut avec M. Misley au mois d'octobre, dans un secret réduit du palais ducal, pourra donner une idée des sentiments de ce prince. Le duc accueillit le conspirateur avec une affabilité extrême. « Vous pouvez, « lui dit-il, m'ouvrir toute votre âme : ma parole « d'honneur, que je vous donne ici, vous met à « l'abri de tout danger. » M. Misley répondit que sa confiance était entière; que la facilité avec laquelle il s'était prêté à une semblable entrevue en était la preuve, puisque nul n'ignorait que ses principes étaient républicains. « C'est à cause de ces « principes et de la manière dont vous les avez sou- « tenus, interrompit le prince, que vous *possédez* « *toute mon estime.* » Et l'entretien l'amenant à parler des libéraux italiens en général, il déclara que le *rôle qu'il avait été forcé de prendre en Italie* lui interdisait l'espoir de voir se rallier à lui les libéraux, ceux de la Romagne, surtout, qui, bien injustement, lui attribuaient tous leurs maux. M. Misley s'offorça de persuader au duc que, dans les comités formés en France et en Angleterre pour la réalisation du projet, et même parmi les chefs romagnols, on n'attendait plus que des preuves de la loyauté de ses intentions. Mais le duc de Modène

paraissait craindre qu'après s'être servi de lui comme d'un instrument, les patriotes italiens, au lieu de le couronner roi constitutionnel, ne fissent tourner la révolution à la république. Il termina l'entretien en chargeant M. Misley de ses remercîments pour tous les braves patriotes qui l'avaient investi de leur confiance. Il leur souhaitait bonne chance dans leur entreprise hasardeuse, et désirait « qu'une « occasion s'offrît à lui de montrer qu'il était, lui « aussi, bon Italien, et prêt à tout sacrifice pour le « véritable bien de son pays. Agissez avec prudence, « dit-il à M. Misley en le congédiant, et venez me « voir avant votre départ pour Paris. »

Ainsi, le duc de Modène encourageait secrètement l'insurrection, sans néanmoins s'engager, et de façon à se ménager toutes les chances, selon l'usage des princes.

Menotti n'était pas tout-à-fait dupe de cette tactique; mais le nom du duc lui était utile soit pour donner plus d'importance à ses projets, soit pour séduire par l'appât d'une haute complicité les patriotes douteux. Il entretenait donc avec le duc de Modène des relations fréquentes, exagérait à dessein le profit d'une telle amitié politique, et donnait ainsi une sorte de caractère officiel à ce recrutement de conspirateurs qui était, alors, la grande occupation de sa vie [1].

[1] On nous a communiqué la correspondance secrète de Menotti. Voici ce qu'il écrivait le 29 décembre 1830, à M. Misley, alors à Paris.

« Mon frère t'aura appris mon retour de Florence. J'ai eu un long entretien avec....., et nous avons très-bien disposé tout. — A mon retour, je suis allé chez le duc pour le tenir toujours dans la même position. Il a été content de moi et moi de lui. J'espère être parvenu à lui faire faire quelques grâces pour la nouvelle année; mais je ne crois

Mais dans la partie bizarre que jouaient l'un contre l'autre ces deux hommes le duc de Modène apportait une dissimulation abominable et profonde. Tandis que Menotti faisait, auprès de ses amis les plus défiants, de courageux efforts pour défendre la sincérité du prince mise sans cesse en question, celui-ci ne songeait qu'à interroger les événements. Également prêt à se mettre à la tête des conspirateurs, s'ils étaient les plus forts, ou à devenir, dans le cas contraire, le plus cruel de leurs ennemis, il attendait que la France se prononçât.

Les principaux chefs de l'opposition en France ne faisaient pas mystère de leurs sympathies pour la cause de l'Italie, et le principe de non-intervention, proclamé par M. Laffitte, à la face du monde, devait paraître inviolable. Mais derrière la politique ostensible de la France n'y avait-il pas une politique secrète, dont les vues étaient opposées aux déclarations les plus solennelles des ministres français?

rien tant que je ne verrai. — Tout est tranquille ici, et tout se dispose pour le mieux. — Il y aura un comité central à Bologne. — Sans un centre il était impossible de bien marcher, et moi seul, d'ailleurs, je ne pouvais suffire à tout. — La Romagne est toujours dans la plus grande fermentation, mais elle ne bougera pas. — Les Piémontais sont-ils définitivement d'accord avec nous? Adieu. J'attends impatiemment de tes nouvelles. »

Autre lettre de Menotti, en date du 2 janvier 1831 :

« . . . . . .

« Le seul élément dont nous manquons, c'est l'argent, et avec de l'argent, croyez que nous pourrions effectuer le mouvement quand nous voudrions. — Les vieux libéraux, qui en ont, n'en veulent pas donner. N'importe. Cela ne nous découragera pas ni ne ralentira notre activité. — Le duc est toujours décidé à laisser faire. Aussi nous vivons comme dans une république. On dit que Maximilien (frère du duc) viendra ici; je ne le crois pas. — En Italie tout est tranquille. — La France interviendra-t-elle au cas où les Autrichiens passeraient le Pô? Voilà ce que nous voulons absolument savoir. Organisez-vous le mieux que vous pourrez. — Il nous faut le Piémont. — Faites décider à l'Union. Adieu. »

Des communications ténébreuses n'engageaient-elles pas le cabinet du Palais-Royal envers la cour de Vienne? Le duc de Modène l'apprit ou le crut, car ses dispositions changèrent tout-à-coup, et ce changement se prouva par les plus indignes manœuvres [1].

Menotti et ses amis ne se découragèrent pas, cependant. A vrai dire, ils pouvaient bien compter jusqu'à un certain point sur l'adhésion instinctive du peuple, mais non sur sa coopération active. Car ils n'avaient guère étudié les besoins de ce peuple, qui était heureux matériellement, et ils n'avaient noué avec lui aucun de ces rapports qui servent de fondement à une grande influence. D'un autre côté, l'Autriche seule était en état de comprimer leurs efforts, et pour eux, par conséquent, toute la question était de savoir si la France serait fidèle à ce principe de non-intervention qu'elle avait si bruyamment adopté.

Dans le discours du 1er décembre, que nous avons déjà cité, M. Laffitte, on l'a vu, s'était écrié : « La France ne permettra pas que le principe de « non-intervention soit violé. » Quelques jours après M. Dupin, dont on connaissait les relations avec la Cour, s'était exprimé en ces termes à la tri-

[1] Le 7 janvier 1831, Menotti écrivait à M. Misley :

« J'arrive à l'instant de Bologne. Il faut te dire que le duc est un véritable coquin (*birbante*). J'ai couru le danger d'être tué hier. Le duc a fait répandre par les san-fédistes (secte anti-libérale) le bruit que moi et toi sommes des agents stipendiés pour former des centres et les dénoncer. Cela avait été si bien cru à Bologne qu'on a manqué de m'assassiner. Le fait est qu'en huit jours toute la Romagne avait changé de face, mais elle reviendra à-moi.... Maintenant que je sais que je suis tenu pour un agent du duc, je me réglerai avec tant de prudence que je parviendrai à mon but sans manquer à mes promesses.... Adieu. »

bune, au milieu des applaudissements de l'assemblée : « La France, en se renfermant dans son froid « égoïsme, aurait dit qu'elle n'interviendrait pas, « cela pouvait être une lâcheté, mais dire qu'elle ne « souffrira pas qu'on intervienne, c'est la plus no- « ble attitude que puisse prendre un peuple fort et « généreux[1]. »

« La non-intervention, avait dit à son tour, du « haut de la tribune de la Chambre des pairs, le ma- « réchal Soult, ministre de la guerre, la non-inter- « vention est désormais notre principe. Nous le res- « pecterons religieusement sans doute, mais à la « condition essentielle qu'il sera respecté par les « autres[2]. »

Des déclarations aussi claires parurent suffisantes à des jeunes gens sans expérience et peu versés dans l'art funeste des mensonges politiques. Aussi bien, M. de Lafayette, trompé lui-même, affirmait à M. Misley que le principe de non-intervention serait courageusement maintenu, et qu'à la Cour il en avait reçu l'assurance. Enfin, le fils aîné du roi des Français, le duc d'Orléans, paraissait si bien disposé pour les conspirateurs italiens, qu'il était initié à leurs secrets, et que, dès le mois de novembre 1830, il avait désigné à M. Viardot le jour où l'insurrection de Modène devait éclater[3].

[1] Séance du 6 décembre 1830.

[2] Séance du 8 décembre 1830.

[3] Le 19 janvier 1831, Menotti écrivait à M. Misley :

« Avant-hier, j'ai vu l'ami.... par son entremise j'espère un crédit de 9,000 francs qui est garanti sur hypothèque. — C'est très-bien que d'Orléans nous protège, et c'est aussi avec le plus grand plaisir que j'apprends la bonne intelligence qui existe entre toi et Lafayette, etc. »

C'était une révolution profonde et propre à chan-
er la face du catholicisme, que cette révolution
'Italie qui tendait à rayer le pape de la liste des
ouverains temporels, tout en lui laissant le titre de
hef suprême et inviolable de l'Église. Car la déca-
ence du catholicisme, l'altération de son principe,
a chute de ses traditions, l'alliance adultère de la
our de Rome avec les tyrannies originairement
ombattues par elle, tout cela était le fruit de cette
uissance temporelle des papes, définitivement con-
acrée par Alexandre VI, agrandie par l'épée de
ules II, et maintenue, depuis, à force d'intrigues,
'iniquités, de scandales. Devenus princes au même
itre et de la même sorte que les autres princes de
a terre, les papes avaient dû naturellement subir
e joug des intérêts mondains. Et c'est ainsi que la
apauté, jadis tutrice des peuples, s'était peu à peu
endue complice de leurs tyrans. Enlever son pou-
oir temporel au Saint-Siége, c'était fortifier, en
'épurant, son pouvoir spirituel; c'était le forcer à
eprendre la tutelle du monde.

Sous ce rapport, l'insurrection de la Romagne
ontre le pape avait un caractère essentiellement
lémocratique et universel, un caractère français
ar conséquent. L'appuyer était donc pour la France
t un devoir de sympathie et une affaire de haute
olitique.

Mais le cabinet du Palais-Royal avait des vues
noins élevées, et nourrissait des projets dont les
atriotes italiens ne pouvaient pénétrer le sens ca-
hé. Ils résolurent d'agir.

Il fut décidé que le signal de la révolution parti-

rait de Modène, qu'il serait donné dans la maison même de Menotti. Le complot devait éclater le 7 février; mais des indices trop certains étaient venus prouver aux conspirateurs qu'on était sur la trace de leurs projets. Il y avait parmi eux un citoyen, nommé Ricci, bon Italien, mais servant dans les gardes du duc de Modène, et fils d'un homme désigné d'avance aux ressentiments des conspirateurs. On raconte que, tremblant pour la vie de son père, Ricci l'alla trouver quelques jours avant l'explosion du complot, pour le supplier de s'absenter de Modène dans la journée du 7 février. Surpris des instances de son fils, cet homme conçut des soupçons qu'il s'empressa de communiquer au prince. Ricci fut mandé au palais, accablé de menaces, et on croit que, si ses aveux ne trahirent le nom d'aucun de ses amis, ils compromirent du moins le succès du hardi projet qu'ils avaient formé. Plus tard, du reste, les rancunes mal éteintes du duc fournirent au malheureux jeune homme l'honneur d'une noble expiation.

Quoi qu'il en soit, jugeant que le complot était éventé, à certaines mesures inusitées et notamment à celle qui ordonnait au brave général Zucchi de quitter Modène, Menotti et ses compagnons résolurent de précipiter le dénoûment.

Le 3 février une agitation inaccoutumée régnait à Modène. Tandis que, d'une part, les conjurés faisaient leurs préparatifs en toute hâte et avec une héroïque témérité, de l'autre, le duc de Modène donnait des ordres empressés, fortifiait son palais et consignait les troupes dans les casernes. A huit

res, les conjurés se trouvaient réunis dans la son de Menotti, au nombre de quarante environ. mi leurs complices il y en avait beaucoup, ceux la campagne surtout, qu'on n'avait pas eu le ps de prévenir. Mais, confiants dans leur cou- e et dans la fortune de leur pays, ces généreux iens se disposaient, les uns à envahir le palais al, les autres à marcher aux quatre portes de la e, pour s'en emparer, lorsque les rues qui en- raient la maison de Menotti se remplirent de lats. Les conjurés n'occupant que le premier ge, et le rez-de-chaussée étant habité par une ible famille, composée en grande partie de mes et d'enfants, la porte principale de la mai- de Menotti était restée ouverte. Des dragons es pionniers pénètrent dans la cour, montent premier étage, et essaient d'enfoncer la porte 'appartement qui renferme les conjurés. « Que ire? s'écrie l'un d'eux. » Menotti prend un plet et le décharge. En un instant la porte est, deux côtés, criblée de balles. Courant aux fe- tres, quelques-uns des conjurés font feu sur les upes postées dans la rue, et le combat s'en- ge. C'était un drame terrible et singulier. Au uit de la fusillade se mêlaient, partant à la fois du rez-de-chaussée et du deuxième étage, des s affreux poussés par des femmes, par des en- ts. Les dragons jugeant à la résistance opi- âtre qu'on leur opposait qu'ils avaient affaire à nombreux ennemis, reculèrent enfin, et des- ndirent en désordre l'escalier taché de leur sang. udain, le bruit de la fusillade s'éteignit; les sol-

dats se glissèrent dans l'ombre des portiques : au tour de la maison tout fit silence. Alors, dans l'exaltation de cette victoire étrange, les conjurés se mirent à table, joyeux et mélancoliques tour-à-tour ; et ils burent à la délivrance de leur pays, en attendant la mort. Un moment l'espoir se ranima dans leur âme. Ayant entendu au loin de vagues clameurs, ils crurent que les portes de la ville étaient forcées par les gens de la campagne, leurs complices, et ils montèrent tous au haut de la maison, pour voir venir leurs libérateurs. Ils se trompaient : ces clameurs lointaines étaient poussées par quelques soldats du tyran, et célébraient d'avance son facile triomphe. Tout-à-coup une voix retentit dans la rue : « Qui vive ? crie une « sentinelle. — Menotti ! répondit un homme qui « se laissait couler le long du mur, suspendu à « une corde ; je vais parler au duc. » A ces paroles succède un coup de feu, et Menotti est ramassé sanglant sur le pavé. Pendant ce temps, une scène touchante se passait dans le palais ducal. On avait conseillé au prince de faire sauter l'asyle des conjurés ; mais le ministre Scozia, dont la famille habitait la maison menacée, s'était jeté aux pieds du prince, et il le conjurait avec larmes de ne pas envelopper dans la même vengeance les coupables et les innocents. Le duc envoya pourtant du canon contre les conjurés ; et ceux-ci, pour ne pas compromettre plus long-temps la vie des familles qui étrangères à leurs desseins, se trouvaient associées à leurs périls, coururent se remettre aux mains des soldats. On les traîna au palais en les acca-

blant d'injures et de mauvais traitements. Plusieurs d'entr'eux furent grièvement blessés. M. Ruffini [1] reçut deux coups de baïonnette.

La journée du 4 février fut pour la ville de Modène une journée de deuil. Mais le lendemain on y apprenait qu'une insurrection venait d'éclater à Bologne, et le duc de Modène, après avoir fait brûler les papiers secrets, prenait tout tremblant la route de Mantoue, suivi de l'infortuné Menotti : il devait plus tard s'assurer de la discrétion du conspirateur en le livrant au bourreau.

De Bologne, la révolution s'étendit rapidement dans toute la Romagne. Quelques jours s'étaient à peine écoulés que déjà le drapeau tricolore était arboré à Pérouse, à Spoleti, à Foligno, à Terni; l'insurrection embrassait la province de l'Ombrie, celle de Trasimène; le cardinal Benvenuti, légat *à latere*, tombait, à Cosimo, au pouvoir des insurgés; Ancône se rendait sans coup-férir aux braves colonels Sercognani et Armandi; enfin, Marie-Louise voyait ses états que l'incendie avait gagnés. Bientôt l'étendard glorieux de la jeunesse italienne flotta sur les hauteurs d'Ottricoli, à quinze lieues de Rome, et la terreur fut au Vatican.

Malheureusement, le peuple applaudissait à la révolution sans se passionner pour elle. A demi satisfait de sa destinée dont la honte n'était pas de nature à frapper ses regards, il était plus disposé à saluer au passage ses libérateurs qu'à se faire parmi eux un rôle actif et violent. Les chefs manquaient,

[1] C'est de M. Ruffini lui-même que nous tenons quelques-uns des détails qui précèdent.

d'ailleurs. Pas d'unité, nulle direction. A Bologne, à Modène, à Parme, à Reggio, on avait vu s'improviser autant de gouvernements, non rivaux, mais divers, et auxquels un respect fatal du principe de non-intervention enlevait jusqu'à la pensée de combiner leurs efforts. Propager l'insurrection en Toscane, il n'y fallait pas songer, le peuple étant gouverné dans ce pays avec une sagesse paternelle et jouissant d'une prospérité sans égale.

Dans un tel état de choses et au milieu de tant d'obstacles, l'audace restait aux patriotes italiens comme chance de succès. Il y avait péril et non pas folie à marcher sur Rome : c'est ce que plusieurs proposèrent. Mais le gouvernement de Bologne hésitait : il consulta le colonel Armandi qui se trouvait alors à Ancône, et n'avait pas encore été nommé ministre de la guerre. Le colonel répondit avec l'autorité qu'il puisait dans sa vieille expérience militaire, que les dispositions du peuple qui vit à Rome sous l'entière dépendance de la cour pontificale, défendaient une expédition de ce genre; qu'il était impossible de la tenter heureusement avec une poignée d'hommes inhabiles à la guerre et mal armés; que c'était nuire à la révolution italienne que de courir aussi aveuglément les risques d'un premier revers, alors qu'il s'agissait de hasarder une petite troupe dans une plaine immense, où la nature du terrain ne permettait ni de marcher de poste en poste ni de camper avec sûreté. Cette opinion prévalut.

Au reste, Rome venait subitement de changer d'aspect. Dans les premiers jours de l'insurrection,

le Vatican s'était montré en proie aux plus vives larmes, et on y avait fait des préparatifs de fuite. Soudain des nouvelles arrivent, venant de France, et aussitôt la cour pontificale renaît à l'espoir, à l'orgueil; des proclamations menaçantes partent de la ville éternelle; les Transtéverins sont en armes. « Bonnes nouvelles ! écrit le colonel Ravinetti dans une proclamation adressée aux troupes papales. Le roi de France, par un courrier exprès, donne au Saint-Père l'assurance de sa protection et de son intervention pour maintenir les États-Pontificaux sous le gouvernement du Saint-Siége. » En effet [1], Louis-Philippe, à la première nouvelle de l'insurrection de Bologne, s'était empressé d'écrire au Saint-Père pour lui témoigner son intérêt et sa sollicitude. Fidèle, de son côté, à la politique de son maître, M. Sébastiani avait donné en France des ordres pressants pour empêcher le départ de tous les réfugiés italiens qu'appelaient en Italie les espérances et les dangers de leurs frères.

A cette époque, pourtant, la cause de l'indépendance italienne éveillait en France des sympathies aussi énergiques que généreuses, et une circonstance particulière y rendait plus vive la haine que portaient au gouvernement autrichien les partisans sincères de la révolution de juillet. Un jeune Italien, d'une figure douce et altérée par de cruelles souffrances, était arrivé à Paris. Il se nommait Maroncelli. Les noirs cachots de Spielberg avaient long-temps pesé sur lui, et le récit

[1] Voir aux documents historiques.

des tortures qu'il avait endurées était affreux. Victime innocente de la tyrannie d'un gouvernement soupçonneux, il s'était vu traîner dans un pays étranger où on lui avait donné pour prison une basse-fosse humide et sombre, pour nourriture du pain noir trempé dans de l'eau chaude, pour lit une planche nue, pour vêtement l'habit des galériens. Sa jambe gauche, engagée dans un anneau de fer auquel pendait une chaîne d'un poids de vingt livres, s'était gonflée au point qu'une amputation était devenue nécessaire, de sorte qu'il suffisait de sa présence pour dénoncer la barbarie de ses bourreaux. La publicité donnée à ces détails, dans un moment où tous les cœurs battaient pour l'Italie, produisit une impression universelle et profonde.

Or, le même jour, on apprenait à Paris que M. d'Appony venait d'annoncer au cabinet du Palais-Royal une prochaine intervention des Autrichiens dans le duché de Modène. L'Autriche fondait sa prétention sur le droit de réversibilité que lui avait reconnu l'acte du congrès de Vienne; vain prétexte! un droit éventuel de réversibilité pouvait-il enlever au duché de Modène ce caractère d'*État indépendant* que lui avaient donné les stipulations du congrès de Vienne, et que le gouvernement français s'était engagé à faire respecter, lorsqu'il avait proclamé le principe de non-intervention? M. Laffitte déclara en plein conseil qu'à de telles prétentions, si l'Autriche persistait, il n'y avait qu'une réponse possible, la guerre. Tous les ministres applaudirent. M. Sébastiani lui-même,

ministre des affaires étrangères, s'engagea à répondre en ce sens.

En effet, le maréchal Maison, ambassadeur de France à Vienne, fut chargé de présenter à l'Autriche une déclaration qui lui interdisait, en termes formels, l'entrée des États-Romains. A cette espèce d'*ultimatum* au bout duquel était la guerre, l'Autriche répondit non-seulement avec fermeté, mais avec insulte. Gardien de l'honneur de son gouvernement, et convaincu que la France ne pouvait sans s'avilir laisser fouler aux pieds un principe qu'il avait mission de faire respecter, le maréchal fit sur-le-champ connaître au cabinet du Palais-Royal la réponse du ministre autrichien. En même temps il écrivit au général Guilleminot, ambassadeur de France à Constantinople, que c'en était fait de la paix du monde; que la France était forcée décidément à tirer l'épée pour soutenir l'honneur d'une déclaration repoussée avec menace; que les moments étaient précieux, et qu'il fallait se hâter de chercher partout des ennemis à la Russie.

Le général Guilleminot ne pouvait hésiter. Depuis la révolution de juillet, la situation de l'ambassade française à Constantinople était difficile. Au moment de la révolution qui avait précipité Charles X de son trône, la Russie avait pour ministre plénipotentiaire auprès de la Porte M. de Ribeaupierre. C'était un de ces Russes aux manières élégantes, et un homme de salon avant tout; mais cela ne l'empêcha pas de laisser éclater contre le régime qui venait de prévaloir en France une haine dont la bienséance ne modéra pas toujours les emporte-

ments. Soumis à l'ascendant de la Russie, le Divan s'était d'abord opposé à la substitution du drapeau tricolore au drapeau blanc : le général Guilleminot envoya son gendre, le comte Roger, au plénipotentiaire russe pour demander des explications. Lorsque M. Roger entra, M. de Ribeaupierre était à table, entouré de ses officiers. Ne pouvant contenir l'explosion de ses répugnances, il se mit à attaquer violemment la révolution de France et ses suites. Homme de cœur et tout dévoué à son pays, M. Roger répliqua avec vivacité, comparant à ces mouvements séditieux qui, en Russie, n'aboutissaient qu'à des assassinats, ce glorieux événement de juillet qui avait élevé la France dans l'estime du monde. Quoique fort animée, cette scène n'eut pas de conséquences fâcheuses. Les obstacles qui s'opposaient au changement du pavillon français furent même écartés. Mais une hostilité sourde n'avait pas cessé d'exister entre les deux ambassadeurs. Le général Guilleminot ne fut donc ni surpris, ni affligé de la dépêche du maréchal Maison. Des négociations, habilement conduites, pouvaient créer, soit dans le Caucase, soit en Perse, des moyens efficaces de diversion, et sauver la Pologne; mais l'essentiel était d'amener la Turquie à se déclarer contre les Russes, au premier coup de canon. Dans ce but, des ouvertures furent faites au Divan, et tout fut secrètement préparé, dans la prévision d'une guerre imminente.

Pendant ce temps, la dépêche adressée au Palais-Royal par le maréchal Maison arrivait à Paris. Elle était ainsi conçue : « Jusqu'ici, m'a dit M. de Met-« ternich, nous avons laissé la France mettre en

« avant le principe de la non-intervention, mais il « est temps qu'elle sache que nous n'entendons pas « le reconnaître en ce qui concerne l'Italie. Nous por- « terons nos armes partout où s'étendra l'insurrec- « tion. Si cette intervention doit amener la guerre, « eh bien, vienne la guerre! Nous aimons mieux « en courir les chances que d'être exposés à périr « au milieu des émeutes. »

Le maréchal Maison ajoutait que, pour prévenir les dangers dont la France était menacée, il fallait sans retard prendre l'initiative de la guerre et jeter une armée dans le Piémont.

Cette dépêche, commentée dans le public avec une ardeur passionnée, avait été remise le 4 à M. Sébastiani. Le président du conseil, M. Laffitte, ne la connut que le 8, par hasard pour ainsi dire, et en la lisant dans le *National*. On l'avait donc cachée pendant quatre jours au président du conseil! La surprise de M. Laffitte fut grande. Il demanda des explications. M. Sébastiani ne sut alléguer pour sa justification que des motifs dont la puérilité était offensante, et M. Laffitte résolut de déposer un pouvoir dont on ne lui avait laissé que les périls. Pourtant, toujours dupe de lui-même, il ne put s'avouer qu'à la dernière extrémité une déception aussi amère. Il voulut une fois encore interroger la reconnaissance du prince auquel il avait donné la couronne, et il se plaignit à lui douloureusement de ce qui venait de se passer, mêlant à l'expression de ses griefs personnels la critique adoucie d'une politique qui l'avait eu pour instrument sans l'avoir tout-à-fait pour approbateur. Le roi répondit à

M. Laffitte avec cette familiarité naïve qui lui était ordinaire : il consola doucement l'ami, et parut pénétré du désir de conserver le ministre. Puis, comme s'il eût été entièrement étranger à cette politique dont M. Laffitte blâmait la direction, il l'engagea à s'en expliquer avec ses collègues. C'est ce que fit M. Laffitte dans une réunion qui eut lieu le 9 mars. Mais déjà tout était préparé pour un changement de cabinet. M. Casimir Périer jugeait que son heure était venue, et M. Bouvier-Dumolard avait sur ce point reçu ses confidences. M. Laffitte fut accueilli froidement par ses collègues. Il comprit bien alors tout ce qu'il avait livré en livrant son pays, et il se retira des affaires, le cœur à jamais blessé.

Ainsi tomba ce ministère qu'une révolution avait enfanté. La dépêche cachée au président du conseil fut le prétexte et non la cause de sa retraite. M. Laffitte tomba parce que les services qu'il pouvait rendre à la nouvelle dynastie étaient épuisés. Et comment se serait-il maintenu ? D'une part, si ses sentiments le portaient vers le peuple, ses opinions l'en éloignaient ; de l'autre, l'amitié d'un roi était pour sa sensibilité une épreuve trop dangereuse. M. Laffitte avait une haute capacité financière, un esprit pénétrant, une facilité d'élocution remarquable, une bienveillance remplie de grâce et d'élévation. Il joignait, chose rare, à la science des affaires, des connaissances littéraires fort étendues. Dans un autre milieu et sous d'autres influences, il aurait pu rendre les plus grands services à son pays. Mais, partagé entre le soin de cultiver sa popula-

rité et celui de ménager son crédit, il devait manquer également de vigueur et pour le bien et pour le mal. C'est ce qui arriva. Il fut irrésolu dans un moment où les interêts avaient hâte de se classer et les passions de se produire. Il fut condamné à n'agir que par autrui, alors qu'il fallait dompter, en la sauvant, une société incertaine, tourmentée, et au sein de laquelle durait encore le frémissement des luttes de la veille. Le nom de M. Laffitte était respecté : on le compromit. Son influence était décisive : on la fit servir au triomphe des plus regrettables desseins. Et voilà comment son ministère marqua, dans l'histoire de son pays, comme une période malheureuse.

Ce fut, en effet, durant cette période que s'établit, par l'abandon successif de toutes les nations opprimées, le système diplomatique qui tendait à faire descendre la France au rang des Puissances secondaires, pour faire accepter par les Puissances principales la dynastie de Louis-Philippe. Ce fut aussi dans cet intervalle que la bourgeoisie se mit en mesure de commander aux affaires. Par la loi sur les municipalités, ellè paralysa du même coup dans les communes l'action du peuple et le règne des grandes influences locales. Par la loi sur les élections, elle s'empara exclusivement du pouvoir. Par la loi sur la garde nationale, elle se réserva la domination de la place publique. Dirigée par des meneurs sans entrailles, dont ses instincts servaient merveilleusement les calculs, elle s'arma contre l'insurrection, au 21 décembre, pour contenir les républicains, et elle encouragea l'émeute, au 14 fé-

vrier, pour effrayer les légitimistes : ennemie et amie de l'ordre tour-à-tour, selon les besoins du moment. Ce que l'égoïsme d'une pareille conduite devait avoir de fatal et aux intérêts de la classe asservie, et à ceux de la classe dominante elle-même, on le verra par la suite de cette histoire. Mais d'aussi hardis envahissements n'eussent jamais été possibles, au sortir d'une révolution faite par le peuple, s'il n'y avait eu aux affaires des hommes dont la réputation fût de nature à donner le change aux mécontents et à dérouter l'opinion. Ces hommes furent, à des titres divers et avec une part inégale de responsabilité, MM. de Lafayette, Dupont (de l'Eure) et Laffitte. Grâce à leur honorable mais impuissant triumvirat, beaucoup prirent pour une transition nécessaire ce qui n'était au fond qu'un déplacement de tyrannie. Les chefs du parti républicain ne s'y trompèrent pas; mais ils n'avaient été jusque-là ni assez forts pour s'imposer, ni assez écoutés pour faire prévaloir la sagesse de leurs défiances.

CHAPITRE IX.

Seconde phase du gouvernement de la bourgeoisie. — Casimir Périer premier ministre; son ascendant sur la chambre; ses rapports avec le roi; son programme. — Séance du 18 mars. — L'Italie abandonnée; les réfugiés italiens persécutés à Lyon et à Marseille. — Les Autrichiens envahissent l'Italie. — Piége tendu au gouvernement de Bologne; il fait désarmer les Modenais. — Mission confiée à M. Hubert; M. Hubert à Paris. — Les Autrichiens à Bologne. — Convention d'Ancône. — Vengeances et perfidie du Vatican. — Comment le gouvernement français est jugé en Italie. Rappel du général Guilleminot; véritables motifs de ce rappel. — Violences de Casimir Périer. — Histoire des sociétés populaires; *Société des Amis du Peuple*. — Progrès du parti républicain; son but; sa physionomie; son premier procès. — Décoration de juillet: troubles. — Eloignement de Casimir Périer pour le roi. — Le roi s'absente de la capitale; son passage à Metz. — Menaces adressées au maréchal Soult par Casimir Périer. — Dissolution de la chambre.

Continuer la politique de la ruse était désormais impossible. A quoi bon, d'ailleurs? Toute la force que peut contenir le mensonge des concessions nécessaires, le régime nouveau la possédait : il était fondé, il ne s'agissait plus que de le défendre. Le cours naturel des choses appelait donc au pouvoir un ministre violent. M. Laffitte se retirait de la scène : M. Casimir Périer y monta.

Il arrivait aux affaires avec une colère immense, un orgueil sans bornes et je ne sais quelle impatience farouche d'écraser ses ennemis. Banquier opulent et toujours en éveil, le bruit des factions lui avait causé de mortelles alarmes et il brûlait de

s'en venger. Tant que la situation était restée incertaine, il avait épié le pouvoir avec anxiété, et ne s'était point senti la hardiesse d'y porter la main. Mais lorsqu'il crut voir que le peuple s'ignorait; que la puissance des partis ne répondait pas à leur fougue; que les ressources de l'esprit de révolte étaient incomplètes, éparses; que la résistance ne serait ni efficace, ni durable, contre tous ces éléments réunis de domination, les capitaux, le crédit, l'organisation, les positions acquises, la discipline.... il prit son parti impétueusement, et ne songea plus qu'à prouver à la bourgeoisie tout ce qu'elle pouvait, par l'excès de ce qu'il allait tenter pour elle, en la traînant à sa suite; car il manquait de courage, non de vigueur; et s'il tremblait devant l'humiliation d'une défaite possible, devant les dangers d'une lutte inégale, il n'était pas homme, du moins, à perdre les avantages de la force par défaut de résolution et de nerf.

Bien convaincu, du reste, que dans les intérêts de la classe moyenne c'étaient les siens propres qu'il venait sauver, il apportait dans le combat sa personnalité tout entière. Le trône, il le voulait sauver aussi, et il accourait pour le défendre, mais sans illusions, sans dévoûment, sans amour, et tout simplement parce qu'il couvait dans la royauté une institution protectrice de la banque.

Président de la chambre, il avait déjà montré, en mainte occasion, combien intraitable était son égoïsme et sauvage son orgueil. Un jour, par exemple, tandis que l'émeute grondait, il arrive au Palais-Bourbon qu'il trouve entouré de soldats. Aussitôt

ı regard s'enflamme; il va droit aux questeurs, d'une voix tonnante : « Des soldats, messieurs? Et en vertu de quels ordres? — C'est, répondent les questeurs? le ministre... — Quel ministre? Vous n'avez d'ordres à recevoir ici que de moi. » Et M. de Bondy lui faisant observer que police de la chambre entrait dans les attribu-ns de la questure, « la police de la chambre! monsieur, s'écria-t-il avec insulte, dites la po-lice des corridors. » Voilà ce qu'était cet homme. fit croire à tous qu'il était né pour le com-ndement, à force de fierté, de brusquerie et de dain. Il est juste d'ajouter qu'il atteignit quel-ıefois à la grandeur, et que s'il lui arriva de endre pour instruments des êtres méprisables, ne fut jamais sans les accabler de son mépris. 'emier ministre, il mit le pied sur la législature, mme il l'avait mis, président de la chambre, sur ministère; et il en vint au point de ne plus vre que dans son despotisme et dans ses rancunes, ır à ses serviteurs autant qu'implacable pour s adversaires, conspuant les hommes de cour, ırlant en maître à ses collègues, et n'accordant au ı lui-même qu'une coopération hautaine et un spect amer.

Le lendemain du jour où il avait saisi le pouvoir, étant rendu au château, il fut frappé de n'y ncontrer que des visages où se peignaient le mé-ıntentement et la défiance. Les courtisans chu-ıottaient, sur son passage, d'une manière inju-euse; on le suivait avec des regards de haine. Il rrive dans le salon où l'attendait la famille royale.

Le roi est souriant, la reine polie et grave; m
madame Adélaïde affecte un maintien glacé, et
duc d'Orléans laisse percer dans son attitude la r
pugnance que le nouveau ministre lui inspire.
cette vue, Casimir Périer frémit; et le front pâle, l
lèvres contractées par la fureur, il s'approche
monarque, et lui demande quelques moments d'e
tretien secret. Ils passent dans une pièce voisin
alors Casimir Périer, d'une voix brusque : « Sire,
« vous donne ma démission. » Le roi se récri
interdit et troublé. Mais Casimir Périer continuan
« Des ennemis dans les clubs, des ennemis à
« cour, c'est trop, sire, c'est trop. Faire face à ta
« de haines à la fois est impossible. » Le roi l
coutait avec anxiété. Il sentait bien qu'un par
ministre serait un instrument indocile, si même
n'aspirait à l'empire. Et d'un autre côté, quel moy
de repousser les brûlants services de cet homm
Comment affronter l'éclat de son inimitié, et
scandale de sa démission qu'on apprendrait avec
nouvelle de son avènement? Le roi, se répandant
paroles bienveillantes, essaya d'adoucir Casim
Périer. Le trouvant inflexible, il appelle sa sœur
son fils, leur dit l'irritation de son ministre, ce qu
est convenable de faire pour le calmer. Casim
Périer attendait, jouissant déjà de son triomphe.
consentit à rester ministre; mais il ne quitta le pal
que satisfait et vengé.

Les collègues de M. Casimir Périer furent,
ministère de la guerre, le maréchal Soult; a
affaires étrangères, M. Sébastiani; aux finances,
baron Louis; à la justice, M. Barthe; à l'instructi

lique et aux cultes, M. de Montalivet; au com-
ce et aux travaux publics, M. d'Argout; à la
ne, M. de Rigny. De ces ministres, aucun n'é-
en état de lutter contre l'ascendant du prési-
du conseil. Seul le maréchal Soult avait assez
portance pour l'oser impunément. Mais il pa-
hit disposé à renoncer à la suprématie dans le
net, pourvu que, dans la sphère de son auto-
, on le laissât librement exercer son adroit des-
me et accroître sa fortune. Car, à côté d'une
ce militaire incontestable et des plus hautes
ités de l'administrateur, il y avait dans ce sol-
heureux tous les défauts des anciens chefs de
bares qui envahirent les Gaules : la rudesse,
dité, la ruse.

ssuré de son empire, Casimir Périer ne songea
qu'à en faire l'épreuve sur la Chambre, où,
his l'émeute de février, le parti de la résistance
montrait qu'indécision et frayeur. Casimir Pé-
se présenta au Palais-Bourbon le 18 mars.
nd il parut à la tribune, ému et impérieux, il
t un moment d'attente solennelle. On sentait
n que le ministère d'un tel homme ne pouvant
qu'un long duel, son programme allait être
défi. On ne se trompait pas. Il commença par
r avec une franchise pleine de fiel que le prin-
e de la révolution de juillet fût un principe
surrection. Il annonça hautement sa résolution
briser les partis, de faire faire silence autour du
voir. Les peuples insurgés à notre exemple, il
abandonnait à leurs destinées. Ainsi, avec l'Eu-
e monarchique, une paix obstinée; avec la

France démocratique, une guerre à mort, vo
qu'il venait promettre.

« Le sang français n'appartient qu'à la Fran
s'était-il écrié au milieu de son discours. Parol
pie! blasphême de l'ignorance et de l'incapa
le génie de la France ayant toujours été dan
cosmopolitisme, et le dévoûment lui ayant été
posé par Dieu comme un élément de sa puiss
comme une condition de sa vie.

Pourtant, la majorité de la chambre appl
avec transport. C'est en vain que le général Lafa
vient opposer à ce programme de l'égoïsme e
lire, un touchant appel à tous les sentiments g
reux; c'est en vain qu'il commande au gouverne
le respect de ses promesses, la fidélité, l'honn
c'est en vain qu'il montre les Italiens soulevé
la foi de nos déclarations, et les Polonais a
pour notre querelle. La majorité reste immo
froide, silencieuse. La Pologne, continue le
général, c'est l'avant-garde qui s'est retou
contre le corps de bataille. Et il lit des l
trouvées dans le portefeuille de Constantin,
loureux témoignages des dangers qui menaç
l'Occident, lorsque la Pologne, se jetant au-de
du czar, s'était offerte en holocauste. Des ap
dissements partent des bancs de la gauche. A
laissant tomber sur les ministres un regard
sateur: « Est-il vrai, demande Lafayette, q
« gouvernement a déclaré qu'il ne consen
« jamais à l'entrée des Autrichiens dans les
« actuellement insurgés de l'Italie? » A cette
droyante apostrophe, tous les yeux se portent

ébastiani. « Entre ne pas consentir et faire la
erre, répond le ministre embarrassé, il y a une
ande différence. — Et moi, reprend l'orateur
ec force, je dis qu'après une déclaration offi-
lle, laisser violer l'honneur de cette déclaration
ı se contentant de dire « Non, je n'y consens
s, » est incompatible avec la dignité, avec
onneur du peuple français. » Une extrême
tion suivit cette lutte parlementaire, et elle eut
etentissement qui se prolongea long-temps dans
e l'Europe.

asimir Périer ne pouvait plus douter de son
adant sur la chambre : il s'élança, la tête haute,
la voie qu'il s'était tracée ; mais il avait peu à
méter de la partie diplomatique de son système.
volonté supérieure à la sienne avait déjà tout
é, et l'abandon de l'Italie, par exemple, était
lu.

ans les derniers jours de février, un grand
bre de réfugiés italiens s'étaient réunis à Lyon.
expédition en Savoie fut concertée entre eux
ctivement préparée. Les uns devaient mar-
sur Grenoble où les attendaient avec impa-
ce des patriotes français. Les autres devaient se
embler à Tenay et pénétrer dans la Maurienne.
cueil qu'ils avaient reçu à Lyon avait singuliè-
ent exalté leurs espérances. De toutes parts leur
aient des marques de sympathie et des excita-
s puissantes. Des compagnies de volontaires se
haient pour les escorter. Le préfet de Lyon lui-
me, M. Paulze d'Yvoi, leur prêtait une noble
stance, croyant répondre en cela aux vues du

gères, entrait dans cette ville où, en témoignage d sa perfidie, allait couler le sang de Menotti, deven sa victime pour n'avoir pas voulu devenir s meurtrier; enfin, les insurgés de Modène se dir geaient sur Bologne, apportant à leurs frères d légations le secours de leurs armes et d'un resse timent immortel.

Ce fut alors qu'apparut clairement le piége tend aux Italiens par le principe de non-interventio Après l'occupation de Ferrare par les Autrichien le gouvernement de Bologne avait envoyé l comte Bianchetti à Florence, avec mission d sonder, sur les dispositions de l'Angleterre et de l France, les représentants de ces deux pays. La ré ponse avait été favorable; les cœurs étaient rempl d'espérance et de joie. Convaincu que la parol donnée au monde par un ministre du roi des Fran çais était inviolable, mais que, pour avoir droit à l protection du principe de non-intervention, les Ita liens devaient le respecter les premiers, le gouvern ment de Bologne ferma les yeux sur l'interven tion de l'Autriche à Modène, et, quand les Mod nais commandés par le noble général Zucchi s présentèrent, il les désarma. Il alla plus loi encore. Trompant la tendresse inquiète de leur parents, Napoléon et Louis Bonaparte, fils du comt de St-Leu, s'étaient jetés vivement dans l'insurrec tion et avaient déployé aux avant-postes un brillan courage: ils furent rappelés en toute hâte par l général Armandi, tant on mettait de soin à con jurer le mauvais vouloir de la diplomatie et à déli vrer le Palais-Royal de tout sujet d'alarmes!

On préparait, du reste, avec vigueur, les moyens de défense. Mais comment le gouvernement de Bologne, livré à lui-même, aurait-il résisté à l'Autriche? Sept mille hommes, dont un tiers seulement se composait de soldats de ligne, de gendarmes et de douaniers, voilà tout ce qu'avaient à opposer aux forces de l'invasion les chefs de l'insurrection italienne. Les armes manquaient, d'ailleurs. Il n'existait, dans toute l'étendue des provinces insurgées, que six mille cinq cents fusils. Les piques que le général Grabinski avait fait fabriquer ne pouvaient servir efficacement contre l'ennemi. La Toscane avait refusé de laisser passer quatre cents fusils et quatre cents sabres, achetés à Livourne. Le sort de l'Italie flottait donc au gré de tous les hasards, ou, plutôt, il dépendait de la France. Le gouvernement de Bologne avait prié lord Normanby d'agir en faveur des patriotes italiens auprès du cabinet de Londres : on confia la même mission auprès du cabinet de Paris à M. Hubert, officier de l'état-major général de la confédération suisse. C'était un touchant spectacle que celui de la faiblesse appelant ainsi la force au secours du droit violé. Car enfin, en vertu de quel principe l'Autriche envoyait-elle ses armées au-delà des Alpes terminer une querelle qui n'était pas la sienne? Elle n'avait pas même ici, comme à Modène, un prétexte dont elle pût couvrir ses violences. Sa conduite, sauvage et inhumaine à l'égard de l'Italie, était en outre, à l'égard de la France, pleine d'orgueil et d'insulte, puisque le cabinet de Vienne, en foulant aux pieds le principe de non-intervention, ne se donnait même plus la peine

d'atténuer par le mensonge de ses prétentions l'i solence de ses dédains. M. Hubert se rendit à Pa Il y plaida la cause confiée à sa loyauté, avec bea coup d'énergie et de noblesse. Le gouverneme français ne devait-il pas, au moins, s'offrir comm médiateur entre le Saint-Siége et les provinces i surgées ? L'insurrection italienne avait eu des mot incontestablement légitimes. Éteindre l'embra ment de l'Italie, en y faisant triompher la justice et la sauvant des ravages d'une invasion brutale, qu rôle plus digne d'un pays tel que la France ! Une p litique généreuse et fière était, d'ailleurs, de tout les politiques la plus sûre, la plus prudente. Fai bénir le nom français par le midi de l'Europe n pouvait être d'un médiocre avantage. Où sont l alliés naturels d'un peuple en révolution si ce n'e dans les contrées où le souffle de l'esprit révolu tionnaire a passé ? Mais on avait hâte, au Palai Royal, de faire tomber les agitations produites p la grande secousse de 1830. L'intérêt dynastiqu dominait tous les calculs de la sagesse aussi bien qu tous les conseils du devoir. M. Hubert fut reçu po liment par MM. Casimir Périer et Sébastiani, et n put rien obtenir. Non content d'empêcher les Ita liens qui se trouvaient sur notre sol d'aller a secours de leur patrie, le gouvernement françai laissait les Autrichiens fondre sur Bologne. C'étai aider nos ennemis à violer contre nos amis le prin cipe proclamé par nous-mêmes.

Le 21 mars, les Autrichiens entrèrent à Bologne Le gouvernement provisoire courut se réfugier à Ancône, dernier asile ouvert à la liberté italienne.

is la place n'était pas tenable. Démantelée en 15 par les Autrichiens, qui avaient seulement nservé la vieille enceinte, après en avoir fait ater les saillants, elle n'était protégée que par une adelle étroite et à demi-ruinée. Le général ppert, qui s'avançait pour la réduire, était le ême qui en 1815 l'avait occupée. Elle était à la lle d'être attaquée par terre et par mer; et la mbreuse armée qui la menaçait traînait à sa ite, outre un matériel considérable, un équipage la congrève. La garnison ne se composait que de it cents hommes de troupes de ligne, d'une comgnie de canonniers et de quelques centaines de lontaires. Le général Armandi, ministre de la erre, essaya néanmoins des préparatifs de dénse. Le général Busi, qui commandait sous lui, nna ordre de monter à la pointe du môle une tterie qui donnait un double rang de feux sur ntrée du port. L'ennemi approchait : bientôt ut fut confusion dans la ville. Ici, c'étaient des mmerçants furieux de leurs périls; là, c'étaient s patriotes enthousiastes qui demandaient à grands is l'emploi des moyens décisifs. Les uns, avec cet nportement naturel aux partis dans le malheur, prochaient au gouvernement provisoire sa molsse, ses illusions, et de n'avoir pas su compromettre révolution pour la sauver, de n'avoir pas cru sez fermement au salut de l'Italie. Les autres parient de pousser les choses à l'extrême et de transrter la résistance dans les montagnes de l'Apennin, accessibles à des troupes régulières. Au milieu de mouvement, MM. Vicini, Armandi, Orioli, Sil-

vani, Bianchetti, Sarti, Zanolini, Sturani, Mami ni, qui composaient le gouvernement provisoir se décidèrent à résigner leur pouvoir et nommère un triumvirat. Mais ce triumvirat n'eut pas le tem d'entrer en fonctions. La nouvelle du traité conc le 5 mars entre la cour de Rome et celle de Vienn étant venue dissiper l'espoir que les plus confian avaient placé dans la loyauté du gouvernement d France, le général Armandi va trouver ses collègue leur expose tout ce que la situation a d'inévitabl tout ce qu'une lutte inégale entraînerait de désa tres, et leur propose de traiter avec le Saint-Siég Cette opinion prévaut. Une députation composée d MM. Armandi, Bianchetti, Sturani et Silvani, s rend auprès du cardinal Benvenuti, prisonnier d gouvernement provisoire depuis les premiers jour de la révolution; et c'est avec leur captif, deven tout-à-coup le représentant diplomatique du Pape que les chefs de l'insurrection arrêtent les bases du traité par qui l'insurrection était close. Dans la con vention d'Ancône, le cardinal Benvenuti accorda aux insurgés amnistie pleine et entière, il engageait à l'exécution fidèle de la convention sa parole sacrée, et il prenait le titre de légat *à latere*. Ces garanties parurent suffisantes à tous les membres du gouvernement provisoire, un seul excepté, le comte Mamiani : il refusa sa signature. Le lendemain 27 mars, Ancône appartenait à l'autorité du Pape.

La capitulation ne fut pas plus tôt connue à Rome, qu'on y prit la résolution de la déclarer nulle. Mais on dissimula, pour mieux frapper les victimes désignées aux vengeances pontificales. Les

atriotes, trompés, se livrèrent de toutes parts. a colonne, commandée par le général Sercognani, déposa les armes dans les forts de Spoleto et de Perouse. Alors seulement éclata la perfidie des rancunes du Vatican. Le cardinal Benvenuti avait his un honorable scrupule à tenir sa parole : les engagements pris par lui furent considérés comme non avenus. De sanglants édits jetèrent la consternation dans les états du Pape. Les personnes, les biens, tout fut frappé avec une rage aveugle, avec un inconcevable mépris de la foi des traités. Et comme si ce n'était pas assez de la part indirecte de responsabilité que ces horreurs faisaient peser sur le gouvernement français, le nom de son ambassadeur à Rome fut mêlé aux phrases cruelles des proclamations du cardinal Bernetti, sans qu'un démenti de cet ambassadeur vînt couvrir l'honneur de la France. Quant à l'Autriche, elle sut rendre son triomphe plus sauvage encore que son agression n'avait été inique. Quatre-vingt-dix-huit Italiens s'étaient embarqués sur un navire pontifical, avec le consentement formel du légat, et munis de papiers en règle visés par le consul de France. Ces infortunés furent capturés dans la mer Adriatique par les Autrichiens, et plongés comme des malfaiteurs dans les cachots de Venise. De quel crime s'étaient-ils rendus coupables envers l'Autriche? Faisaient-ils la guerre à cette Puissance? l'avaient-ils offensée? Voilà ce qu'on se demanda bientôt avec indignation, mais à voix basse, dans toute l'étendue de l'Italie, redevenue silencieuse et morne. On pensait aussi au jeune Napoléon Bonaparte,

subitement enlevé par une maladie mystérieuse, au moment où son apparition sur la scène politique était venue donner des ombrages à l'implacable diplomatie des cabinets. De son côté, le duc de Modène livrait Menotti au bourreau, et son ambition déçue se consolait par le sang versé. Le monde assistait avec étonnement à ce spectacle lugubre, et l'on regardait du côté de la France.

Mais le rôle providentiel de ce grand peuple semblait épuisé. Sa diplomatie, semblable à celle des plus faibles nations, s'usait en condescendances et n'osait pas même s'élever aux artifices. Nous avons laissé le général Guilleminot préparant tout à Constantinople pour une guerre prévue. Soldat, cet homme nourrissait un sentiment très-vif de la dignité de son pays. L'embrasement de l'Europe, si on le rendait nécessaire, ne lui paraissait pas une calamité beaucoup plus terrible que le déshonneur immortel d'un peuple dont l'inviolabilité importait à la liberté du monde. Le 19 mars, l'ambassadeur français avait remis au Divan une note dans laquelle il engageait la Turquie, non pas à se déclarer précipitamment en hostilité avec les Russes, mais à se tenir prête pour les combats. Le langage de la note était à la fois habile et noble. On faisait observer à la Turquie que, pour secouer un vasselage qui lui pesait, l'occasion était favorable ; que, dans une conflagration générale, sa neutralité serait sa perte, et que prendre résolûment un parti la sauverait du danger de fournir, au moyen de son territoire partagé, les indemnités de la guerre finie. Dans la situation où elle se trouvait, il fallait donc

ne la Turquie armât son escadre, fît trève à son ssentiment contre le pacha de Bagdad, ordonnât Grand-Visir d'en finir avec les Albanais et d'augenter ses troupes.

Cette communication fut accueillie par le Divan vec faveur, mais non sans trouble. On lui propoait des résolutions hardies. Accoutumé à chercher uprès de l'internonce autrichien un appui ou des nseils, il se voyait poussé hors de toutes ses habidudes diplomatiques. Dans ses perplexités, il crut deoir s'adresser à lord Gordon, ambassadeur anglais, t il lui fit part des ouvertures du général Guilleminot. La démarche du Divan était justifiée par les harques de sympathie que se donnaient réciproquement à Constantinople, depuis la révolution de 830, les Français et les Anglais. Naguère encore, une vaste tente avait été dressée, et, dans un repas somptueux, les deux peuples avaient fraternisé. Malheureusement, lord Gordon était tory et anglais dans l'âme. Son intention fut-elle de trahir la France? Ou bien, ne fit-il qu'obéir aux habitudes de la diplomatie anglaise? Quoi qu'il en soit, une dépêche adressée par lui à l'ambassadeur d'Angleterre à Vienne fut mise sous les yeux de M. de Metternich, qui écrivit à Paris pour se plaindre et menacer.

Les ambassadeurs étrangers se rassemblent aussitôt chez M. Sébastiani. Le ministre, vivement interpellé par eux sur la conduite de notre ambassadeur, conduite si peu conforme aux assurances pacifiques qu'on leur donnait, le ministre déclare que le général Guilleminot a désobéi aux instructions qu'on lui avait envoyées; il se joint aux ambassadeurs

étrangers pour blâmer l'ardeur jalouse avec laquelle un représentant de la France a servi les intérêts de son honneur; et, pour mieux prouver la sincérité de son indignation, il prend le parti de frapper le général Guilleminot d'une destitution éclatante et brutale.

La stupeur du général, quand il reçut son ordre de rappel, fut à peine égalée par sa colère. Une destitution! et pourquoi? S'il avait cru le gouvernement français capable de faire respecter ses plus solennelles déclarations; s'il l'avait jugé assez soigneux de sa dignité pour ne pas revenir sur un ultimatum; s'il avait ressenti, comme le maréchal Maison, l'injure dans laquelle le maréchal Maison avait vu l'imminence de la guerre.....; étaient-ce donc là des crimes irrémissibles? C'est aux gouvernements nouveaux, surtout, qu'est imposé le devoir de ne point faiblir : un ambassadeur français était-il donc si coupable d'avoir compris que, souvent, la fermeté n'est que le côté noble de la prudence? Le général Guilleminot revint à Paris, le cœur ulcéré. Mais il ne sut ni obtenir justice ni tirer vengeance d'un gouvernement qui n'était fort que contre la France et contre lui-même.

Ces choses furent donc tenues dans l'ombre. Aussi bien, l'importance des négociations diplomatiques disparaissait au milieu des préoccupations que la politique intérieure du nouveau cabinet avait enfantées. Casimir Périer tenait la France en haleine et la remplissait du bruit de ses violences. Il s'était absorbé, d'abord, dans le soin de raffermir le pouvoir. Jusqu'à lui, les fonctionnaires avaient

ménagé l'opinion : il leur enseigna le mépris de la popularité et les rangea sous une discipline sévère. Des attroupements menaçaient la tranquillité de la capitale : il arracha aux frayeurs de la chambre une loi qui, après trois sommations, prescrivait le feu[1]. Une association nationale, dont les patriotes de Metz avaient fourni le plan et donné l'exemple, s'était formée à Paris, dans le but avoué de rendre à jamais impossible le retour des Bourbons, mais en réalité pour tenir la contre-révolution en échec; et cette association publiait des listes qui se couvraient de signatures, elle avait une caisse qu'alimentaient une foule de cotisations mensuelles, elle dominait dans la presse, elle élevait à côté du gouvernement un gouvernement rival : Casimir Périer courut au parlement la dénoncer comme factieuse, il la combattit par une circulaire véhémente, destitua les fonctionnaires dont elle avait obtenu l'adhésion, et lui opposa, d'après un projet financier exposé par M. Henri Rodrigues, une association de tous les citoyens amis du pouvoir, ligue de prêteurs dont il se déclarait en quelque sorte le chef. Appeler trente mille individus à réaliser un emprunt de cent vingt millions, en prenant chacun, et au pair, une inscription de deux cents francs de rente, tel était le système proposé par M. Henri Rodrigues. Il tendait manifestement à éloigner des emprunts l'intervention ruineuse des banquiers, à ébranler leur souveraineté avide; et, sous ce rapport, il devait déplaire à Casimir Périer.

[1] Loi sur les attroupements adoptée par la chambre des députés le 2 avril 1831, et par la chambre des pairs le 9 avril de la même année.

Mais c'était, dans la situation critique où l'on se trouvait, un puissant moyen de lutte : à ce point de vue Casimir Périer l'adopta, se réservant d'y renoncer, quand serait produit l'effet moral qu'il en attendait. L'emprunt de cent vingt millions ne tarda pas en effet à être adjugé à une compagnie de banquiers. Les souscriptions n'avaient pas atteint le chiffre de vingt-un mille francs. Circonstance heureuse pour cette oligarchie financière dont le président du conseil était l'âme !

Au reste, Casimir Périer, à cette époque, vivait tout entier dans le désir d'abattre le parti républicain. Au fond, la puissance de ce parti était devenue formidable, et tout avait contribué à la servir. Dès le lendemain de la révolution de juillet, un grand nombre de sociétés politiques s'étaient formées. L'*Association des Écoles*, dirigée par deux hommes d'un patriotisme énergique, MM. Eugène Lhéritier et Marc Dufraisse, demandait avec fougue la destruction de l'Université. Un étudiant, nommé Sambuc, avait fondé dans le quartier latin la *Société de l'ordre et des progrès*, véritable complot ayant pour but de rendre au peuple l'exercice de sa souveraineté : chaque membre de cette association devait avoir chez lui un fusil en état et cinquante cartouches. Avec un caractère moins agressif, et à l'abri des formes légales, l'*Union* poursuivait à peu près le même but; tandis qu'à côté d'elle, et sous la présidence de M. Cauchois-Lemaire, qui avait posé avec tant d'éclat devant la royauté mourante de Charles X la candidature du duc d'Orléans, la *Société constitutionnelle* poussait à

abolition de la pairie héréditaire, à la suppression les monopoles, à une meilleure répartition de l'impôt et à une réforme électorale prudemment limitée. La *Société aide-toi*, si célèbre sous la Restauration, subsistait encore et n'avait rien perdu de son empire sur l'opinion, grâce à l'activité merveilleuse de MM. André Marchais et Garnier-Pagès. Toutefois, l'esprit qui l'animait n'était plus tout-à-fait le même, et le parti républicain y dominait, depuis qu'elle ne renfermait plus dans son sein, ni M. de Broglie, ni M. Guizot, ni aucun de ceux qui ne l'avaient traversée que pour arriver au succès.

Mais de toutes les sociétés populaires la plus active sans contredit et la plus importante était celle des *Amis du Peuple*. Peu de temps après la révolution de juillet, on avait vu les membres de la *Loge des amis de la vérité*, dont M. Cahaigne était alors *vénérable*, descendre sur la place publique, déployer leurs symboliques bannières, et entraîner une multitude émue, sur cette place de Grève où coula le sang précieux des quatre sergents de la Rochelle. Cette cérémonie fut solennelle et touchante. M. Buchez y prononça un discours dont chaque mot était un ressouvenir. Mais la *Loge des amis de la vérité* venait de rendre pour la dernière fois témoignage d'elle-même. Embarrassée de ses formes mystiques, qui répondaient peu aux sentiments de la plupart de ses membres, elle alla bientôt se fondre dans la *Société des Amis du Peuple*, société hardie, bruyante, que composaient tous ces héroïques jeunes gens qui avaient guidé, en juillet, les coups du peuple, et à laquelle il fut donné de

faire revivre un instant les traditions du club des Jacobins. Dans les premiers mois de la révolution de juillet, les séances de la *Société des Amis du Peuple* avaient été publiques. Elles se tenaient au manége Pellier, dans une vaste salle où la foule toujours très-nombreuse des auditeurs n'était séparée des membres de la société que par une mince balustrade. Là étaient accourus, tout d'abord, pour s'essayer à la vie publique, et ceux qu'emportait l'élan d'une conviction sincère, et ceux qui, impatients de tout rôle obscur, brûlaient d'agrandir leur destinée. Là, au milieu de beaucoup d'accusations déclamatoires et de propos frivoles, s'étaient produits des discours sérieux, des plaintes éloquentes, et quelquefois des projets d'une savante audace. MM. Guizot, de Broglie, en ce temps-là, siégeaient encore, dans le ministère, à côté de MM. Laffitte et Dupont (de l'Eure). Les doctrinaires prennent soudain l'alarme. M. Guizot propose contre les sociétés populaires des mesures de rigueur. M. Dupont (de l'Eure) combat les inspirations de cette politique violente. Mais pendant ce temps des agents subalternes du pouvoir sont parvenus à ameuter contre la *Société des Amis du Peuple*, les marchands craintifs de la rue Montmartre. Le 25 septembre 1830, la société se trouvant réunie au manége Pellier, un grand bruit éclate au-dehors. Un capitaine de la garde nationale est introduit, et d'un ton respectueux: « Messieurs, « dit-il, je n'ai aucun ordre à vous donner. Mais « votre séance est l'occasion d'un rassemblement « de deux mille personnes dans la rue Montmartre;

peut-être feriez-vous bien de l'ajourner. » — J'appuie cette proposition, crie une voix. » Un ficier d'état-major entrant alors dans l'assemblée, conjure de se séparer; il se présente, dit-il, au om du général Lafayette. La *Société* délibère. Il ut résister, disent les uns. Montrons-nous amis e l'ordre sans pourtant laisser prescrire nos roits, répondent les autres. Enfin, le second de es deux avis l'emportant, la société décide que sa prochaine séance aura lieu sur convocation à domicile, et les membres se séparent en silence, au milieu d'une grande foule diversement agitée.

Il y avait donc long-temps que la *Société des Amis du Peuple* n'existait plus *comme assemblée publique*, lorsque Casimir Périer monta au pouvoir; mais elle était loin d'avoir perdu son influence. Nous avons dit dans un précédent chapitre qu'elle avait armé à ses frais un bataillon, et l'avait envoyé au secours de la Belgique. Un de ceux qui partirent alors comme chefs sous ce populaire drapeau ne devait plus revoir son pays! Il se nommait Caunes, et avait rédigé à Paris un journal intitulé le *Moniteur des faubourgs*. L'indépendance de la Belgique le compta bientôt au nombre de ses martyrs. Fidèlement secondée par l'intelligence de M. Félix Avril, son secrétaire, et membre du comité, la *Société des Amis du Peuple* entretenait avec les départements des relations assidues, ralliait les combattants épars, soutenait les convictions chancelantes, et tenait sans cesse le gouvernement en échec par une série de vives publications; attaques d'autant plus redoutables qu'on ne savait y répondre que par les pamphlets

impurs de la police, ou par des calomnies. Car le ministère public osait à peine provoquer à une lutte judiciaire, devant la magistrature de Charles X, conservée, des hommes que la révolution de juillet avait entourés d'une sorte d'auréole et qui touchaient la multitude par leur courage. « Messieurs, avait dit un jour [1], en plein tribunal, « le président de la *Société des Amis du Peuple*, « M. Hubert, traduit pour un placard où la chambre était offensée, c'est un étrange spectacle que « de voir citer devant vous, deux mois après la révolution de juillet, des hommes qui n'ont pas « été étrangers au succès de nos grandes journées. « Que ceux qui n'ont pas reculé devant cette « funeste anomalie en portent la peine! Quant « à moi, je n'aurai pas l'inexcusable faiblesse de « vous accepter pour juges et de me défendre devant vous... Juges de Charles X, récusez-vous: le « peuple vous a dépouillés de la toge en rendant « la liberté à vos victimes, et vous-mêmes avez sanctionné sa sentence en fuyant lorsqu'il se battait. « Voyez les rubans tricolores dont nous sommes « parés: il y a deux mois encore, vous les eussiez « flétris comme des insignes de sédition. Comment « osez-vous, avec la même confiance, juger ceux « qui les ont portés au mépris de vos vengeances? « Comment osez-vous affronter, sur vos siéges, « dont les fleurs-de-lys ont été arrachées, ceux qui « ont chassé l'idole à laquelle ont été sacrifiés tant « de proscrits? » Tel était le langage de ces hommes audacieux. Les juges auraient tremblé d'avoir à leur

[1] Audience du 2 octobre 1830.

liger des condamnations sévères, et le peuple applaudissait à leur fierté.

Les agitations, quand elles naissent d'un naturel ranlement du peuple, tournent presque toujours profit des partis extrêmes : républicaines et stitutionnelles, toutes les sociétés populaires ient également ajouté à la force du parti répucain, et il était déjà d'un grand poids dans la lance des destinées nationales lorsque Casimir rier jura sa ruine. Ce parti avait des représenits distingués, et même illustres, dans le parlent, à l'Institut, dans la presse, dans l'armée, ns les sciences, dans les arts, dans l'industrie. is c'est surtout comme parti militant que le parti publicain mérite d'être envisagé dans cette pélode de notre histoire.

Une grande, une sérieuse pensée occupait les hefs de la milice républicaine et allait remplir ur vie. Ils voulaient renouer cette chaîne des ées modernes que l'Empire avait si brutalement risée. Ils voulaient faire rentrer dans l'histoire ette merveilleuse époque de notre première rélution, sur laquelle étaient passés les coups d'éat du général Bonaparte. Leur gloire, on le verra, ut d'accomplir ce dessein profond par le sacrifice bsolu de leurs personnes. Service incalculable, qui uffirait pour marquer à jamais leur place dans le récit des plus fécondes vicissitudes de la société française !

Du reste, c'étaient, pour la plupart, des hommes brillants, spirituels, d'une bravoure chevaleresque, et qui reproduisaient plus fidèlement que le parti

légitimiste lui-même l'ancien type national. Parmi eux s'étaient réfugiés, dans une société que le mercantilisme avait envahie, ces traditions de légèreté moqueuse et de turbulence intelligente, ce goût des aventures, cette impétuosité dans le dévouement, cette gaîté dans le péril, ce besoin d'agir, ces vives façons de traiter les choses sérieuses, qui constituaient autrefois les caractères saillants de la nation. Ainsi, par un contraste bizarre, la préoccupation des choses de l'avenir se voyait précisément chez ceux dont les qualités personnelles rappelaient le mieux le côté brillant du passé.

Mais ces qualités, qui n'excluaient assurément aucun genre d'aptitude politique, étaient loin de répondre aux tendances grossières et matérialistes de la classe dominante. Le parti républicain, d'ailleurs, était difficile à conduire. S'il avait les vertus de tout ce qui est fort et viril, il avait, en revanche, des vices graves : une exubérance d'ardeur, de l'étourderie dans le courage, une aveugle foi dans l'efficacité des coups de main, un secret penchant à se défier des hommes supérieurs, l'intolérance, l'indiscipline. Ces vices, une habile direction les eût fait sans peine servir à l'accomplissement des plus vastes desseins. Malheureusement les chefs du parti se trouvaient dans un milieu où tout leur était obstacle. Repoussés par le gros de la bourgeoisie qui les traitait de rêveurs dangereux, sans action sur l'ensemble des affaires, privés de la consistance que donnent les positions acquises, incessamment menacés par le pouvoir ou calomniés par la police, il ne leur fut loisible ni de régler leur

marche, ni de combiner savamment leurs efforts, ni d'enrégimenter l'armée frémissante qui s'offrait à eux, ni de choisir leurs alliés. Dans un parti qui a déclaré la guerre et au gouvernement établi et à toutes les tyrannies acceptées, les défections sont d'autant plus à craindre qu'elles sont bien moins souvent punies que récompensées. De là, pour les chefs du parti républicain, la nécessité de ménager, dans chaque auxiliaire de la veille, l'ennemi possible du lendemain. Il fallait transiger avec des préjugés qu'on déplorait, se laisser porter trop loin par les passions de la masse, pour ne les pas avoir contre soi; il fallait être faible par calcul, et, devant des entraînements dont on était affligé, céder une portion du commandement sous peine de le perdre tout entier. Situation difficile d'où naissaient naturellement les embarras et les dangers! Il est certain que ce ne fut pas toujours sur la fraction la plus sûre du peuple que le parti républicain s'appuya. Il lui arriva même de voir se glisser dans ses rangs des citoyens indignes d'y figurer, et qui étendirent sur lui une solidarité funeste.

Que le parti fût circonspect dans ses choix, réservé dans ses alliances, c'est ce qu'auraient voulu quelques hommes qui, comme MM. Charles Fortoul et Charles Teste, unissaient aux plus hautes vertus civiques un naturel soupçonneux et cette amère science de la perversité que donnent les longues luttes. Mais à tout système d'épuration s'opposaient, chez la plupart, et le désir de battre puissamment en brèche un pouvoir détesté, et l'impatience d'arriver au but.

Quoi qu'il en soit, et avant d'entrer d'une manière irrévocable dans l'ardente carrière ouverte à leur courage, ces hommes hardis résolurent de confesser hautement leur foi. L'occasion en fut bientôt fournie à quelques-uns d'entre eux. A la suite des troubles de décembre, dix-neuf citoyens avaient été arrêtés, parmi lesquels MM. Trélat, Cavaignac et Guinard, tous trois jeunes encore, mais mûris par l'épreuve des persécutions. Lors du procès des ministres de Charles X, deux d'entre eux, MM. Guinard et Cavaignac, commandaient la deuxième batterie, dont M. Trélat faisait partie en qualité de simple artilleur. Et on les accusait d'avoir voulu substituer violemment la république à la monarchie. Sous le poids de cette accusation, seize citoyens[1] comparaissaient avec eux devant la cour d'assises dans les premiers jours d'avril. Des étudiants, des ouvriers, des hommes de toutes les conditions les attendaient aux portes de la salle d'audience. De nombreux détachements de gardes municipaux occupaient et l'intérieur et les abords du Palais-de-Justice. Les cours situées sous les voûtes étaient remplies de cavaliers. Quand les accusés parurent, mille bras s'agitèrent pour les saluer au passage ; ils étaient accompagnés de leurs avocats, républicains comme eux : MMes Marie, Dupont, Boussy, Plocque, Boinvillers, Rittiez, Michel (de Bourges); et on remarquait avec sympathie la sérénité empreinte sur ces visages à la fois si nobles et si fiers. Sur le

[1] C'étaient MM. Sambuc, Francfort, Audry, Pénard, Rouhier, Chaparre, Gourdin, Guilley, Chauvin, Pécheux d'Herbinville, Lebastard, Alexandre et Charles Garnier, Danton, Lenoble, Pointis.

bureau étaient déposés des carabines, des pistolets et quelques paquets de cartouches.

Après une courte allocution du président, M. Hardoin, qui crut devoir recommander le calme aux acteurs du drame judiciaire qui allait se dérouler, les interrogatoires commencèrent. Mais il était aisé de juger à l'attitude des prévenus combien ils comptaient sur l'ascendant de leur patriotisme et de leur intrépidité. Loin de songer à se défendre, ils attaquèrent, tour à tour amers et véhéments, ironiques et passionnés. Les débats durèrent plusieurs jours, et l'émotion du peuple allait croissant. On s'était armé contre les accusés d'un prétendu projet de complot formé, disait-on, sous le Pont-des-Arts : le ridicule de cette accusation fut mis en relief avec beaucoup de bonheur par un des témoins, M. Degousée. M. de Lafayette fut appelé, lui aussi, à la barre comme témoin ; et, à son aspect, toute l'assemblée se leva par un mouvement spontané de respect et d'affection. Le vieux général venait protéger de sa présence et de son témoignage les prévenus, qu'il connaissait presque tous, et qui, tous, lui envoyaient, de leurs places, des gestes et des regards amis.

Ce procès donna lieu à des scènes d'un grand intérêt. Dans l'audience du 7 avril, le président ayant reproché à un des accusés, M. Pécheux d'Herbinville, d'avoir eu des armes à sa disposition et d'en avoir distribué : « Oui, répondit-il avec chaleur, « j'ai eu des armes, beaucoup d'armes, et je vais « vous dire comment je les ai eues. » Alors, rappelant la part qu'il avait prise aux combats des trois

journées, il dit comment, suivi de ses camarades, il avait désarmé des postes, soutenu de glorieuses luttes, et comment il avait, quoique peu riche, équipé à ses frais des gardes nationaux. Il restait encore au sein du peuple quelque chose de l'ardeur que la révolution de juillet y avait excitée; on s'animait à de tels récits : les paroles du jeune homme furent accueillies avec exaltation. Lui-même, en terminant sa courte défense, il avait le visage rayonnant d'enthousiasme et les yeux pleins de larmes.

Tout cela rendait les plaidoiries presque superflues. Cependant, MMes Bethmont, Rouen, Marie, Rittiez, Boussy, Plocque, Dupont, Michel (de Bourges), prirent successivement la parole, et jamais cause n'avait été plaidée avec une éloquence plus mâle, plus altière.

MM. Trélat, Cavaignac et Guinard furent aussi entendus. Un talent grave, une admirable sévérité de mœurs, une conviction dont l'énergie se mêlait à beaucoup de tendresse et de charité, distinguaient M. Trélat dans le parti auquel il appartenait. Médecin, il avait plus d'une fois visité les réduits sombres où languit le peuple des grandes villes; plus d'une fois, il était allé s'asseoir au chevet du pauvre gémissant et abandonné : il fit une pathétique peinture des souffrances dont il avait été le témoin; il rappela des promesses solennelles qu'on n'avait point tenues, de grands services qu'on avait oubliés.

M. Cavaignac se leva ensuite. Quoique doué d'une organisation d'artiste, qui se révélait par la grâce originale de ses manières, l'imprévu de ses écrits,

et une conversation d'où jaillaissent mille étincelles, M. Cavaignac se plaisait aux études approfondies et avait donné à sa vie une direction, avant tout, sérieuse. Fils du conventionnel de ce nom, il veillait avec un soin jaloux sur l'honneur de souvenirs si cruellement calomniés pendant la Restauration et l'Empire.

« Mon père, dit-il en commençant, fut un de ceux « qui, dans le sein de la Convention nationale, pro- « clamèrent la République, à la face de l'Europe, « alors victorieuse. Il la défendit aux armées. C'est « pour cela qu'il est mort dans l'exil, après douze « années de proscription; et tandis que la Res- « tauration elle-même était forcée de laisser à la « France les fruits de cette révolution qu'il avait « servie, tandis qu'elle comblait de ses faveurs les « hommes que la République avait créés, mon « père et ses collègues souffraient seuls pour la « grande cause que tant d'autres trahissaient. Der- « nier hommage de leur vieillesse impuissante à la « patrie que leur jeunesse avait si vigoureusement « défendue! Cette cause, Messieurs, se lie donc à « tous mes sentiments comme fils; les principes « qu'elle embrassait sont mon héritage. L'étude a « fortifié cette direction donnée naturellement à « mes idées politiques; et aujourd'hui que l'occa- « sion s'offre enfin à moi de prononcer un mot que « tant d'autres proscrivent, je le déclare sans affec- « tation comme sans crainte, de cœur et de con- « viction : je suis républicain. »

Après ce noble début, M. Cavaignac repoussa avec une singulière élévation de pensée tous les repro-

ches adressés au parti républicain. On l'accusait de conspirer? Accusation futile! Depuis qu'on faisait des révolutions, les conjurations étaient trop peu de chose. Le parti républicain était trop sûr de l'avenir pour manquer de patience et ne se point reposer sur la fortune des peuples. Il aimait bien mieux laisser la monarchie conspirer pour lui par un entassement d'inévitables fautes et d'iniquités fatales. Pourquoi le parti républicain se presserait-il? Lui était-il permis d'ignorer qu'il existait dans la société un dissolvant si énergique de tous les moyens de pouvoir, que le pouvoir était à refondre tout entier? Ne savait-il pas qu'en présence des besoins immenses et nouveaux qui tourmentaient le monde, un Dieu même trouverait plus difficile de le gouverner que de le refaire? On évoquait, contre les républicains, les souvenirs sanglants de 93! Mais les gens sensés, ceux qui jugent l'histoire par ses résultats, n'avaient pas oublié sans doute que la Convention avait défendu le sol, étendu la France jusqu'à ses limites naturelles, fécondé le germe de toutes les grandes pensées politiques; et que, de tous les gouvernements tour à tour poussés sur la scène dans l'espace de trente-six ans, seul le gouvernement de la Convention s'était retiré parce qu'il l'avait voulu, triomphant, et abdiquant au bruit du canon de vendémiaire! Des ambitieux déçus, disait-on en parlant des républicains! C'étaient les ambitieux repus qui disaient cela. Passant à des considérations d'une autre nature, M. Cavaignac montra ce qu'il y avait de réfléchi, de pratique dans l'opinion républicaine, trop éclairée pour antidater son

programme et pour vivre des réminiscences de Rome ou d'Athènes. Il combattit la monarchie, considérée dans son action nécessaire, non sur la France, mais sur les nations de second ordre. Grâce au ciel! la France portait en elle de quoi surmonter les plus déplorables épreuves; mais qu'allaient devenir les peuples naturellement placés sous son égide, et qu'il était dans les nécessités de la monarchie de sacrifier? « La révolution, s'écria M. Cavaignac en terminant, c'est la nation tout entière « moins ceux qui l'exploitent; c'est notre patrie « remplissant cette mission d'affranchissement qui « lui a été confiée par la providence des peuples; « c'est toute la France qui a fait son devoir envers « eux. Pour nous, Messieurs, nous avons fait notre « devoir envers elle, et elle nous trouvera toutes les « fois qu'elle aura besoin de nous : quoiqu'elle nous « demande, elle l'obtiendra. » Une explosion d'applaudissements couvrit ces dernières paroles. Et l'impression ne fut pas moindre, après le discours de M. Guinard, un de ces jeunes gens à la taille élevée, au front noble, qui montraient réunies en eux les fortes vertus du républicain et l'élégance du gentilhomme.

Comme on l'espérait, les prévenus furent acquittés. Ce ne furent alors qu'acclamations, pleurs d'enthousiasme et mouvements passionnés. Les spectateurs se mêlant aux accusés, on voulut reconduire ceux-ci en triomphe. MM. Guinard et Cavaignac et les élèves des écoles parvinrent à se soustraire à l'ovation qu'on leur préparait. L'adjudant Guilley fut reconnu et porté à bras jusqu'à sa demeure, mal-

gré ses exhortations et ses efforts. Plus de trois mille personnes couvraient la place du Palais-de-Justice et le Quai-aux-Fleurs.

MM. Trélat et d'Herbinville étaient montés en voiture avec trois de leurs amis, MM. Achille Roche, Avril et Lhéritier. La voiture partit avec vitesse, mais une foule impatiente la suivait. Bientôt des fleurs pleuvent de tous côtés. On arrête les chevaux; on les dételle. M. Trélat et ses amis essaient en vain de rappeler la multitude à ce sentiment de réserve qui convient à un peuple libre; on les traîne à la course jusqu'à la porte de M. Trélat, à travers les applaudissements et les cris de joie. Le soir, un grand nombre de maisons furent illuminées dans Paris. Le triomphe était complet.

Le procès que les républicains venaient de gagner n'annonçait qu'une partie de l'œuvre qu'ils allaient entreprendre. Ils n'avaient touché, dans leur déclaration de principes, qu'aux questions purement politiques et nationales; ils n'avaient point abordé celles qu'indique, en les résumant, ce mot redoutable et profond, le prolétariat. Mais il était facile de prévoir qu'ils ne resteraient étrangers à l'examen d'aucun des problêmes sociaux dont la solution importait au peuple. La suite de cette histoire montrera combien fut hardie et féconde l'intervention du parti républicain dans l'élaboration des doctrines par qui devaient être à jamais discrédités les vices fondamentaux des sociétés modernes. En attendant, c'était une grande victoire que celle qu'ils venaient de remporter. Les destinées de la monarchie en France venaient d'être remises en question

ix yeux des souverains étrangers, et la consterna-
on fut grande au château.

Le lendemain, 16 avril, Paris fut sur pied. D'une
irt, la population s'entassait sur tous les points;
e l'autre, gardes nationaux, cavaliers et fantassins
mettaient en mouvement. La lutte, toutefois, ne
engagea point.

Casimir Périer avait espéré, par un fastueux dé-
loiement de force, intimider, du moins, le parti
publicain. Mais ce parti, conduit par des hommes
ont l'audace grandissait par le péril même, redou-
la de fougue et sut bientôt trouver l'occasion d'a-
iter puissamment les esprits. La décoration in-
ituée par la loi du 15 décembre 1830 allait être
mise aux plus valeureux combattants de juillet : il
it décidé, à la cour, que la croix de juillet porte-
ait pour légende : *Donnée par le Roi*, et entraînerait
formalité du serment. A cette nouvelle, les répu-
licains se réunissent, s'organisent pour la résis-
ance, puis courent répandre partout la colère qui
s anime. On osait donc faire revivre l'ancien droit
onarchique : tout par le roi, pour le roi! La ré-
olution de juillet n'existait donc plus que par le
on plaisir d'un prince, sans qui elle s'était faite,
ue nul n'y avait vu figurer et qui n'aurait pu y
gurer que comme le premier des rebelles! A quoi
ongeait-on de transformer en hochet de cour ce
ui ne devait être qu'un impérissable témoignage
e l'impuissance du despotisme et de la fragilité des
rônes? Que signifiait ce serment qui associait des
entiments serviles au souvenir d'un événement par
ù avait éclaté la souveraineté du peuple, du peu-

ple en armes? On s'excite ainsi mútuellement, s'encourage à l'énergie. Des pétitions véhémen circulent de main en main. Des protestations s rédigées. On donne des banquets publics, joy essais de révolte. Plusieurs des citoyens qu'atte la décoration, se montrent hardiment un ruban b à la boutonnière, comparaissent devant le jury, s acquittés. Réunis au passage du Saumon au nom de près de douze cents, sous la présidence de M. G nier-Pagès, les décorés jurent de n'admettre ni l' bligation du serment ni la légende. Bientôt to Paris est en émoi. Le chant de la *Marseillaise* r tentit le long des boulevards que parcourent d bandes d'hommes exaltés. La place Vendôme est pouvoir du peuple, et, pour le disperser, on n'o employer que des pompes à incendie, le meurt pouvant donner aux troubles l'importance d'u insurrection.

Le lendemain, jour de l'Ascension, le calm était sur la place publique, mais non dans l cœurs. L'ébranlement de la veille recevait pa tout des commentaires moitié plaisants, moitié si nistres. Les ridicules moyens de répression mis e œuvre par le maréchal Lobau pour dissiper l multitude, donnèrent lieu à un nombre infini d caricatures où la majesté royale elle-même fut livré en proie à la gaîté française. La cour s'effraie l'idée de la légende est abandonnée; les maires son chargés de distribuer les médailles : le pouvoir s'avouait vaincu.

De tels faits avaient une signification profonde Il était clair que, dans cette circonstance, les me-

ps de la classe moyenne s'étaient abstenus. C'est
n effet la cause de la royauté ici ne se confon-
pas avec celle de la bourgeoisie. Au fond,
ique le roi n'eut pris en juillet 1830 aucune
ative, quoiqu'il n'eût couru personnellement
n danger, quoique la fortune l'eût salué vain-
ur sans l'avoir fait combattant, il était dans
conditions du régime monarchique qu'on lui
ibuât l'honneur de toutes les belles actions faites
lui. Au point de vue de la monarchie, cela
t non-seulement admissible, mais nécessaire. Si
ourgeoisie ne le comprit pas, c'est, je l'ai dit,
e qu'elle n'avait cessé de poursuivre la réalisa-
de cette frivole utopie : une royauté en sous-or-
une royauté qui fut un instrument plutôt qu'un
cipe.

ette erreur était celle de Casimir Périer. Et par
'explique la mollesse que, contrairement aux ha-
des de sa politique, il venait de montrer. Peut-
aussi ressentait-il une satisfaction secrète du
p qui atteignait la personne du roi. Car il avait
r ce prince une aversion qu'il ne prenait aucun
de dissimuler, parlant de lui en termes qui
luaient également toute modération et toute dé-
ce, et paraissant n'être son ministre que pour être
s à portée de se faire son détracteur.

e roi, de son côté, regrettait chaque jour davan-
e M. Laffitte, dont il se rappelait, non sans quel-
s retours amers, les manières affectueuses, la
té d'âme, le langage persuasif, et les services mo-
tes. Forcé de subir Casimir Périer, il apportait
s ses relations avec cet homme indomptable une

contrainte que ne masquait pas toujours suffis ment sa prudence profonde. Casimir Périer, d leurs, jetait plus d'éclat qu'il ne convient dans monarchie où tout se doit rapporter au monarq Il occupait trop de place dans les haines.

Soit que le roi voulut ramener à lui l'atten publique trop long-temps distraite, soit qu'il bien aise d'interroger par lui-même les sentim de la France, il résolut tout-à-coup de s'éloig de la capitale. Après avoir, dans un premier voy parcouru la Normandie, il se dirigea vers les partements de l'est. Il ne manqua pas d'aller vis le champ de bataille de Valmy. Là il parut s'a ter avec complaisance sur l'emplacement des teries qu'il avait jadis commandées en avant l'ouest du moulin. Arrivé au pied de la pyram qui consacre la mémoire de Kellermann, il y tro un vieux soldat qui, à la bataille de Valmy, av eu un bras emporté par un boulet de canon. roi détacha aussitôt le ruban qu'il portait à sa b tonnière et en décora le soldat, comme avait c tume de faire Bonaparte. C'est la règle dans monarchies d'accorder une importance capital ces imperceptibles épisodes d'un drame immen Les feuilles de la cour faisaient grand bruit moindres détails du voyage entrepris par l'an compagnon d'armes de Dumouriez. On s'attac beaucoup à occuper la France de son roi.

Au reste, le passage du cortége provoqua part les manifestations de ce banal enthousiasme, fantillage éternel éternellement pris au séri A Metz, cependant, la réception faite au roi

que impérieuse. C'était dans cette ville qu'a-
été rédigé par le maire, M. Bouchotte, par
Charpentier, président de la cour royale, par
Voirhaye, avocat-général, et par M. Dornez,
premier plan d'association nationale. La desti-
ion dont M. Casimir Périer avait frappé, à ce
et, MM. Bouchotte et Voirhaye avait accru l'irri-
ion des patriotes, parmi lesquels comptaient la
part des conseillers municipaux, tous les offi-
rs supérieurs de la garde nationale et plusieurs
litaires de la garnison. Le roi répondit sèche-
nt au corps municipal qui, dans son allocution,
tait élevé contre l'hérédité de la pairie. La garde
tionale ayant voulu exprimer, par l'organe de
Voirhaye, la même opinion, le roi interrompit
c impatience l'orateur, et lui arrachant l'adresse,
La garde nationale, dit-il, ne doit pas s'occuper
de questions politiques. Cela ne la regarde pas.
— Sire, reprit M. Voirhaye, ce n'est pas un avis
quelle donne, c'est un vœu qu'elle exprime. —
La garde nationale n'a point de vœux à former;
les délibérations lui sont interdites; je ne veux
pas en entendre davantage. »

Cette sortie imprévue produisit dans la ville de Metz
plus vive sensation. Les officiers supérieurs de la
rde nationale ayant été invités à la table du roi, un
ul se rendit à l'invitation. Louis-Philippe ne pro-
ngea pas son séjour à Metz. Il en sortit à cheval,
r une pluie battante. A quelque distance de la
ille, le cheval d'un jeune homme mêlé au cortége
tant venu heurter violemment sa tête à la jambe
u roi, il y eut un moment d'anxiété générale. On

avait craint une tentative dirigée contre les jours
Louis-Philippe.

Ce fut pendant ce voyage que Casimir Péri
dont une circonstance particulière avait excité
mécontentement, écrivit au maréchal Soult, qui
compagnait le roi : « Si cela continue, je vous b
« comme verre. »

Le 14 juillet, jour anniversaire de la prise de
Bastille, le projet formé de planter un arbre d
liberté donna lieu, dans Paris, à des scènes
multueuses. Un jeune homme, nommé Désirab
s'était élancé un pistolet à la main à la rencon
du magistrat qui, suivi d'un détachement de g
des nationaux, voulait s'opposer à cette desmont
tion populaire. Ce jeune homme fut entouré par
gardes et tomba percé de plusieurs coups de baï
nettes. On n'eut pas à déplorer d'autre malheur,
les rassemblements se dissipèrent après avoir f
redouter un moment quelque grande catastrophe

La chambre des députés avait été prorogée
20 avril; le 3 mai, elle fut dissoute. On a vu s
quelles bases elle avait assis la domination de
bourgeoisie. Casimir Périer lui imposait irrésistibl
ment la loi de son orgueil, il avait obtenu d'elle pr
de treize cent millions par provisoire, et se ten
d'autant plus assuré de la conduire, qu'elle l
obéissait sans l'aimer. Mais on pensa que cela mêm
la rendait importune au roi, qui, d'ailleurs, co
ronné par elle, lui devait une reconnaissance do
il était, peut-être, secrètement offensé.

CHAPITRE X.

mbre nouvelle. — M. Odilon Barrot et M. Mauguin. — Préoccupations de la France : événements extérieurs. — Comment la France pouvait intervenir en Pologne. — Victoires de Dwernicki. — Skrzynecki nommé généralissime: choix funeste. — Combats de Waver et de Dembewilkie; bataille d'Iganie. — Invasion du choléra; envoi de médecins français en Pologne. — L'Europe épouvantée. — L'Autriche viole le principe de non-intervention : Dwernicki désarmé. — Mouvements des armées russe et polonaise; bataille d'Ostrolenka. — Arrivée d'Orloff au camp de Pultusk; mort subite de Diébitch. — Mort de Constantin. — Rumeurs. — La princesse de Lowicz. — Un couronnement à Moscou. — La France insultée par Don Miguel; expédition du Tage. — L'amiral Roussin. — Histoire de la Conférence de Londres.

Parmi les hommes nouveaux que semblait appeler à la tribune la session qui allait s'ouvrir, on remarquait : le général Lamarque, orateur méridional, dont la parole vive, abondante, colorée, se ressentait toujours du ressouvenir des batailles et des réminiscences de l'antique, homme d'état d'une mince portée, mais représentant chaleureux de ce militarisme impérial dont le patriotisme était resté monarchique par l'habitude de la discipline; M. François Arago, si célèbre dans les annales de la science, et dont le nom avait tant de retentissement en Europe; M. Duvergier de Hauranne, appartenant à cette famille d'où était sorti le fondateur de Port-

Royal janséniste; M. Thiers enfin et M. Garnier-Pag qu'attendaient des destinées si diverses, et qui, l'u et l'autre, devaient occuper une place important dans l'histoire de leur pays.

L'Opposition se présentait sans chef réel et re connu. M. Odilon Barrot, cependant, en était déj le membre le plus influent. Loyauté, tenue, désin téressement, désir du bien, il avait toutes les vertu de l'homme privé. Mais son patriotisme avait quel que chose de languissant; son honnêteté était ti mide, et sa sincérité ingénue. Ce qui aurait dû êtr sa volonté n'était que son désir. Ses inspiration étaient plutôt louables que magnanimes, et il ne s montrait capable ni d'audace, ni de passion. On l disait peu instruit, peu versé dans la science de affaires. Et comme il n'avait ni la sécheresse de esprits pratiques, ni la fougue des âmes qu'empor tent leurs élans; traité de rêveur par les uns, d calculateur par les autres, il perdait à la fois tous se avantages. Orateur, il résumait volontiers les dis cussions, et ne les précisait pas; ou bien, il généra lisait le débat sans l'agrandir. Mais son éloquence laissait une trace durable, parce qu'elle était toujours saine, élevée et forte. D'ailleurs, malgré s figure sombre, sa lèvre légèrement dédaigneuse, la raideur apparente de son maintien, il y avait chez lui une naïveté d'impressions, une ignorance du mal, une noblesse de cœur et de caractère, qui lui donnaient une grande puissance d'attraction sinon d'entraînement. On oubliait de lui porter envie.

M. Mauguin était, dans l'Opposition, le naturel émule de M. Odilon Barrot. Et autant le second était

circonspect, stérile en ressources et ami des ménagements; autant le premier était prompt à l'attaque, impétueux et inventif. Mais, avec plus d'initiative et plus de feu que son rival, M. Mauguin avait moins de consistance. Sa vigueur même devait tôt ou tard éloigner de lui la plupart des membres de l'Opposition qui tremblaient qu'on ne les conduisît trop loin; car les plus énergiques, dans la chambre, avaient besoin de croire que le régime constitutionnel pouvait être amélioré sans être affaibli. Genre d'illusion que M. Odilon-Barrot poussait plus loin que personne, non par insuffisance mais par candeur!

Quoi qu'il en soit, ce fut à M. Mauguin qu'appartint le premier rôle, tant que dura le mouvement révolutionnaire des peuples. Il se fit, à la chambre, le centre du parti militaire; et nous le verrons, soutenu par le général Lamarque, porter au pouvoir des coups terribles. Nul, d'ailleurs, ne suivait plus assidûment que M. Mauguin, sur la carte d'Europe, les expéditions lointaines et les marches savantes; nul ne se plaisait davantage à pénétrer les intrigues des cours, à dévoiler les artifices de la diplomatie; nul ne remuait plus le monde en pensée.

Or, à cette époque, la France vivait plus de la vie des autres nations que de la sienne propre. Les événements qui agitaient alors la Pologne, le Portugal, la Belgique, occupaient les esprits d'une manière à peu près exclusive, et sur ces événements allaient rouler tous les débats de la session qui était à la veille de s'ouvrir. Nous vivions surtout en Pologne.

Glorieux privilége de ce noble pays de France, d'avoir pour histoire celle de tous les peuples qu'on opprime!

Depuis la bataille de Grochow, les débordements de la Vistule avaient suspendu la guerre; mais, dans le courant de février, le général Dwernicki, commandant l'aile droite des Polonais, avait tenu la campagne à la tête d'un petit corps de 3,000 chevaux. Entouré des républicains de l'armée, cet homme héroïque fit des prodiges. Poussant l'audace jusqu'au génie et prompt comme la foudre, avec 3,000 soldats il sut en épouvanter et en disperser 20,000. Le 14 février, il avait battu Geismar dans les vallons de Sieroczyn. Le 17, il avait passé la Vistule, il avait couru à la rencontre du général Kreutz dans le palatinat de Sandomir, et, l'atteignant sous la forêt de Nowawies, il l'avait mis en fuite. Le 2 mars, il le rejoignait à Pulawy, et y écrasait les dragons du prince de Wurtemberg. Partout victorieux, il alla s'établir à Zamosc, où le reléguaient des ordres jaloux.

Il était question à Varsovie de remplacer Radziwill, chef impuissant à qui personne n'osait plus faire un crime de son incapacité, depuis qu'il se l'était reprochée lui-même avec une modestie qu'ennoblissait son malheur. Quel successeur allait-on lui donner? Le comte Pac, ancien aide-de-camp de Napoléon, le grand mathématicien Prondzyński, Krukowiecki, tels étaient les rivaux opposés à Skrzynecki, encore tout rayonnant de sa gloire récente. Les républicains présentaient Dwernicki; mais, appuyé sur le parti des aristocrates de Var-

sovie, et recommandé à la Diète par Chlopicki, dont les blessures rachetaient les fautes, Skrzynecki l'emporta.

Si le gouvernement français avait eu pour la Pologne les mêmes sympathies que la France, il aurait rendu à la cause polonaise un incalculable service, en soutenant de son influence le parti démocratique et en travaillant à faire échouer l'élection de Skrzynecki. Nul genre d'intervention ne pouvait valoir celui-là. Car, ce qu'il fallait, pour le triomphe de la Pologne, en de telles circonstances, c'était un gouvernement de furieux. Il est des temps où la sagesse ordinaire perd les empires. Ce que Chlopicki avait commencé, Skrzynecki le continua [1].

C'était un homme d'un esprit délié, rompu à toutes les roueries des cercles diplomatiques, ne prisant que les manières polies, les titres nobiliaires et les beaux dehors. Il étalait avec complaisance le luxe de sa charge, passait des revues en calèche, et s'entourait d'une jeunesse dorée qui avait adopté, pour lui plaire, des airs parisiens et le langage des hauts salons. Imbu de ce jésuitisme qui, sous la

[1] Nous ne saurions trop insister sur ce point de vue. Quand l'Opposition, en 1831, reprochait si vivement au gouvernement français sa conduite à l'égard de la Pologne, l'Opposition plaidait une excellente cause; mais elle la plaida par de mauvaises raisons, et cela parce qu'elle ignorait ce qui se passait à Varsovie, où nous avions un consul dévoué aux Russes. Soutenir, dès le principe, par ses agents, le parti des *exaltés*, voilà ce qu'aurait dû faire M. Sébastiani et ce qu'il était raisonnable d'exiger de lui. En demandant plus, on s'égara dans des déclamations, trop faciles à réfuter. Ce qui est certain, c'est que la Pologne a été perdue par son aristocratie, patriote sans doute, mais inintelligente. Quand une révolution pareille a éclaté, ceux-là seuls qui ne craignent pas de l'exagérer la sauvent.

poursuivit Rosen au grand trot, à travers les villes de Minsk et de Kaluszyn, et porta jusqu'à onze mille le nombre des prisonniers. Inhabile à profiter de ses avantages, et ne sachant pas suppléer au nombre par l'audace des entreprises, Skrzynecki fut accusé d'indécision, et, en effet, il ne comprit pas le parti qu'il pouvait tirer de l'enthousiasme des Polonais victorieux et du découragement des Russes, que semblait lui livrer l'incapacité de Diébitch. Les troupes russes étaient tellement démoralisées par les revers imprévus qu'elles avaient essuyés, que le 10 avril ayant été attaquées au village d'Iganie par le général Prondzinski, elles se débandèrent; et l'on vit l'élite de l'infanterie russe, ceux que l'empereur appelait *les lions de Warna*, depuis la guerre de Turquie, mettre bas les armes et jeter les aigles qu'ils arrachaient de leurs schakos, pour s'enfuir ou se rendre.

La victoire d'Iganie où l'on prit aux Russes 2,500 hommes et quelques pièces de canon n'eut pas le résultat qu'on en pouvait espérer, à cause des lenteurs que mit le généralissime à exécuter le mouvement convenu. A chaque instant, Prondzynski s'attendait à le voir arriver de Siedlce par Bohimie, d'après le plan qu'avaient arrêté entre eux les deux généraux. C'en était fait du corps de Rosen, si au lieu de perdre un temps précieux à réparer les ponts du Kostrzyn, Skrzynecki eût débouché plus tôt de la forêt : il eût coupé la retraite des Russes et détruit tout un corps d'armée.

Mais déjà un fléau plus terrible que la guerre allait fondre sur les Polonais. Venu des Grandes-

Indes, le choléra-morbus s'était mis en marche pour dévaster le monde. Au nord, il s'était avancé dans la Sibérie ; au sud, il avait étendu ses ravages jusque sur les côtes de la Nouvelle-Hollande ; à l'est, il avait franchi la grande muraille de la Chine pour aller se déclarer à Pékin ; à l'ouest, traversant la mer Caspienne, il avait infecté Tiflis et la Nouvelle-Georgie, passé le Caucase, envahi l'empire russe, éclaté à Moskou ; et l'armée de Diébitch le portait dans son sein. Ce fut à la bataille d'Iganie que les Polonais contractèrent cette maladie épouvantable ; elle commença par les régiments le plus engagés, et bientôt elle se communiqua au reste des troupes. On eût dit que la mort des champs de bataille ne suffisait plus à l'animosité de ces combats.

Informé de la contagion qui s'avançait, notre gouvernement s'en émut ; il semblait que la peur du fléau le fît sortir de cette indifférence où le laissaient les dangers de la Pologne. Le 19 mai, sur la demande de M. d'Argout, ministre du commerce, une commission de médecins français fut désignée par l'Académie royale de médecine pour aller étudier en Pologne le choléra-morbus [1]. Cette commission, présidée par M. Londe, arriva au mois de juin à Varsovie. Elle y trouva ce qu'on nomme la basse classe, entassée, comme partout, dans les quartiers de la vieille ville, quartiers sales, mal pavés, couverts d'eau croupissante ; le peuple y vivait dans un air humide et insalubre, se nourrissant de pain noir, de viandes malsaines, de fruits acides et non

[1] Elle se composait de MM. Charles Londe, Casimir Alibert, Boudard, Dalmas, Dubled et Sandras.

mûrs. Ce fut sur cette classe, la plus malheureuse, que le choléra sévit d'abord, et sévit le plus longtemps, car la fortune s'attaque de préférence à ceux qu'elle a déjà frappés. Le reste de la Pologne présentait le même spectacle. C'était dans les lieux où règne la misère, où l'hygiène est impossible, où sont agglomérées les familles, toujours nombreuses, des pauvres, que la maladie était le plus terrible. Le paysan polonais la voyait pourtant sans frayeur et la supportait sans se plaindre. L'éducation du despotisme l'a endurci à toutes les fatigues de la vie, et rendu insoucieux de ses maux; vêtu d'une espèce de blouse bleue, serrée par une ceinture, les pieds nus ou dans des chaussures déchirées, il s'en va aux champs, dès l'aurore, muni d'une pipe et d'un peu d'eau-de-vie de grain; et il vit ainsi, misérable et résigné.

Le premier soin des médecins français fut de rechercher si le choléra était contagieux, c'est-à-dire s'il tenait à un virus communicable. Pour cela, ils essayèrent de s'inoculer la maladie, et avec ce courage qui a de tout temps honoré la science, ils s'imprégnèrent du sang des cholériques, ou des autres fluides émanés de leurs cadavres; mais aucun d'eux n'en souffrit. Et comme le choléra n'atteignait ni les médecins qui assistaient les malades, ni les infirmiers qui les soignaient, ni aucun de ceux que la charité conduisait dans les hôpitaux, ils conclurent de ces faits que le fléau n'était pas contagieux.

L'opinion contraire prévalut cependant parmi le peuple. On disait que le choléra avait été importé à Dantzig par des navires venant de Russie; on fai-

ait remarquer que l'armée polonaise l'avait gagné en se mêlant à l'ennemi, et que le choléra se déclarait dans les villes précisément aussitôt après le passage des Russes. Les médecins français furent obligés eux-mêmes de reconnaître que les mouvements de troupes, la présence sur un point d'une grande masse d'hommes traînant avec eux une atmosphère spéciale, pouvaient avoir une influence que n'avait point un cholérique isolé. Ces hardies hypothèses, dont s'emparait la passion, avaient augmenté la fureur des Polonais, qui accusaient les Russes d'avoir pris pour allié un mal inconnu.

Vraie ou fausse, cette opinion se répandit en Europe, et la France l'accueillit avidement. On réclama, au nom de l'humanité, la fin d'une guerre impie, entreprise par l'orgueil d'un seul homme. On s'indignait de l'appui que la Prusse avait prêté à l'armée russe, tandis que l'Autriche paraissait observer du moins une neutralité honorable. Les journaux du gouvernement français demandaient avec ironie si les Puissances voulaient répondre à la propagande des principes par la propagande des contagions; et le *Journal des Débats* s'écriait: « Qui se rappellera que le roi de Prusse est le beau-père de « l'empereur Nicolas, le jour où le fléau marchera « sur Berlin, comme il marche déjà sur Vienne? « Ce sont là des liens de famille qui coûtent trop « cher aux peuples. »

Mais les Puissances fermaient l'oreille à ces cris arrachés par la peur. Déjà l'Autriche, comme si elle eût voulu démentir les sympathies qu'on lui supposait pour la Pologne, avait saisi l'occasion que

lui offraient les événements que nous allons
conter.

Depuis que Dwernicki occupait Zamosc, la
blesse de la Volhynie, de la Podolie et de l'Ukrai
encouragée par son voisinage, préparait une va
insurrection, dont la pensée généreuse allait ju
qu'à l'affranchissement des serfs. Pousser à ce gra
mouvement, le régulariser, soutenir le patriotis
de ces contrées couvertes de forêts et habitées par
rudes chasseurs, c'était là ce que Dwernicki dev
accomplir avec sa petite troupe, si faible, qu'
paraissait, en lui donnant de pareils ordres, av
conjuré sa perte.

Quoi qu'il en soit, résolu de passer à travers
trois armées qui le menaçaient, Dwernicki sort
Zamosc le 3 avril, et arrive le 16 à Boremel, où l'a
teint bientôt le corps de Rudiger. Là se livre u
de ces combats que la furie polonaise rend seu
explicable. Laissant son infanterie dans le villag
Dwernicki, à la tête de deux mille lanciers républ
cains, fond sur les 9,000 hommes de Rudiger; e
deux charges il le met en déroute et lui prend hu
pièces de canon. Le lendemain, Dwernicki se dir
geait vers la Podolie, poursuivi par Rudiger qui v
nait d'opérer sa jonction avec Kaysaroff. Au midi,
général Roth s'avançait pour lui barrer le passage.
Kolodno, le général polonais apprit qu'on voulait
couper des frontières de Gallicie. Il pousse à Lulinc
mais, dans la nuit du 25 avril, Rudiger, violant
territoire autrichien, ordonne à un détachement d
se porter en arrière des Polonais. Le 27 au matin
quand fut dissipé le brouillard qui avait masqu

s manœuvres des Russes, Dwernicki se vit enveoppé par 25,000 hommes. Alors, il franchit la frontière, mais les troupes autrichiennes, qui avaient toléré la violation de leur territoire par les Russes, environnèrent et le forcèrent de mettre bas les armes. Les populations que traversa ce petit corps, quand on l'emmena prisonnier, l'accueillirent avec enthousiasme; les dames de Presbourg, arrachant les boutons de l'uniforme de Dwernicki, les portaient suspendus à leur cou par des chaînes d'or.

Le désastre de Dwernicki fit manquer l'insurrection des provinces méridionales. Celle des Lituaniens attira dès-lors toute l'attention des Polonais.

Après la bataille d'Iganie, Skrzynecki perdit un temps précieux. Il pouvait, avec toutes ses forces réunies, se porter successivement sur chacun des grands corps de l'armée russe, qui étaient toujours fort éloignés l'un de l'autre, et les battre séparément, grâce à la double supériorité de la valeur et du nombre.

La garde russe était cantonnée entre le Bug et la Narew, à vingt lieues au nord du quartier-général de Diébitch. Elle occupait le terrain qui s'étend de Lomza à Zambrow, et Diébitch ne pouvait la joindre qu'en passant le Bug. Cette garde, forte de 20,000 hommes, était commandée par le grand-duc Michel et renfermait toute la noblesse russe. La détruire, c'eût été frapper au cœur l'empereur de Russie, et l'exposer à la haine des grandes familles, déjà mécontentes. Ce corps était donc celui que le généralissime polonais devait attaquer de préfé-

rence, d'autant plus qu'en allant lui livrer batai on pouvait jeter des secours dans la Lithuanie surgée.

Skrzynecki avait perdu un mois en tergiver tions : il résolut enfin d'agir. Le 12 mai, il qui son camp de Kaluszyn, et marcha sur Serock, vi située au confluent du Bug et de la Narew. Il av avec lui 46,000 hommes et cent pièces de canon Pour masquer à Diébitch ce grand mouvement, laissa le général Uminski à Kaluszyn avec un ride de troupes.

Arrivé à Serock le 14, sans que rien eût transpi de ses desseins, ni dans l'armée russe, ni dans V sovie même, Skrzynecki divisa son armée en de colonnes, et, se jetant dans le terrain compris ent les deux fleuves, il marcha sur les gardes, ayant Bug à sa droite et la Narew à sa gauche. L'une ces colonnes, sous les ordres de Lubienski, se diri du côté de Nur, pour observer Diébitch et l'emp cher de passer le Bug. L'autre colonne, sous les o dres de Skrzynecki lui-même, marchait sur Lom pour y surprendre les gardes, menaçant à sa gauc Ostrolenka, petite ville située sur la rive gauche la Narew, et environnée de dunes et de marécage

Cette ville était occupée par une division de 7,0 hommes, sous le commandement de Sacken, q était ainsi séparé de la garde russe par toute la di tance d'Ostrolenka à Lomza.

Au lieu de dépasser le corps de Sacken, qu'o

[1] Ses forces s'étaient beaucoup accrues depuis le commencement la guerre. Elles s'élevaient en tout, dans ce moment, à 86,000 homm environ.

rait écrasé plus tard dans son isolement et que aintenait une division polonaise précédemment voyée sur la rive droite, Skrzynecki fit la faute e détacher contre Sacken le général Gielgud, ce ui était du même coup affaiblir l'armée polonaise forcer les Russes de Sacken à rejoindre les gar- s en se repliant sur Lomza. Déjà, du reste, les rdes, profitant de la lenteur de Skrzynecki, vaient gagné une marche et mis le fleuve entre les et l'ennemi.

L'expédition contre les gardes était donc manquée ar défaut de vigueur et d'audace. De son côté, Dié- itch est enfin averti de ces grands mouvements. pourrait, par une diversion formidable, marcher r Varsovie : il aime mieux aller secourir les gardes. sort brusquement de son camp de Siedlce, et ssi prompt cette fois qu'il était lent d'ordinaire, s'avance vers le Bug, passe le fleuve au-dessus de ur, et cour attaquer Lubienski dans la plaine. Lu- ienski, à la tête de ses 10,000 hommes, soutient bra- ement le choc jusqu'au soir. Enveloppé par la cavale- ie du comte Witt, il refuse de se rendre, il ouvre les olonnes ennemies à la baïonnette, pendant que les ucheurs abattent les cuirassiers russes, et, se sau- ant au milieu des ténèbres, il va rejoindre le généra- ssime. Celui-ci entendant le canon du côté de Nur, retirait déjà sur Ostrolenka; et, dans la nuit du 25 ai, il passait la Narew sur les deux ponts de cette ille, avec le gros de son armée et toute son artil- erie, évitant une bataille, mais laissant, par une réoccupation inexpliquée, le corps de Lubienski olé sur la rive gauche.

Cependant, revenus de leur frayeur et trouvai libre le terrain compris entre les deux fleuves, l gardes avaient opéré leur jonction avec Diébitch ét, le 26 mars au matin, toute l'armée russe s'avan çait sur Ostrolenka.

En avant de la ville s'étend une plaine où s trouvent, comme nous l'avons dit, des dunes, d marécages et quelques mamelons boisés. C'est dan cette plaine que se déployait, en attendant le Russes, la cavalerie de Lubienski, derrière la di vision d'infanterie du général Kaminski.

A neuf heures du matin, la grande armée russ arrivait en masse dans la plaine, déroulée en éven tail et flanquée par des nuées de Cosaques. L'affair fut engagée par les troupes du général Berg, qu l'infanterie de Kaminski reçut vigoureusement Mais les Russes, menaçant de tout envelopper pa leur nombre, il fallut céder le terrain. La cavaleri se replia la première sur Ostrolenka, et le génér Pac lui ordonna de passer sur la rive droite. Suivai l'infanterie de Kaminski. Placé à l'arrière-garde le 4e de ligne reculait lentement, et, s'arrêtan par intervalles pour repousser la cavalerie russe qu l'inondait, il faisait feu de tous ses fronts et regagnait Ostrolenka, tandis que les troupes dont i protégeait la retraite, se précipitaient, à travers l ville, vers les deux ponts, pour aller rejoindre le gros de l'armée polonaise qui campait, dans la plu parfaite sécurité, sur la rive droite.

Mais les Russes entraient par divers points sur les traces de l'arrière-garde. Le désordre commençait. Des barricades inachevées obstruaient les rues;

s obus éclataient de toutes parts, et les maisons Ostrolenka étaient en flammes : on se battait au ilieu de l'incendie. Pendant qu'on débouche par utes les issues vers les ponts, les grenadiers d'Asakan, déjà logés dans les maisons voisines du uve, tirent à bout portant sur les bataillons en traite. Mêlés aux Polonais, les Russes encombrent s avenues, et dressent leurs batteries sur la rive.

Resté seul dans la ville, le 4e de ligne avait à se re jour à travers cette foule amoncelée. Il épaissit s rangs, et, poussant des *hourras*, il charge cette sse d'hommes à la baïonnette, en fait une bouerie sans nom, et se fraie un passage. Le pont est uvert de morts. La Narew, ensanglantée, ne char- plus que des cadavres ou des mourants.

Il est onze heures du matin. A la suite du 4e de me, les grenadiers d'Astrakan et de Souwaroff se tent pêle mêle sur les ponts fléchis et délabrés. s cannoniers polonais, qui ont plusieurs fois bayé le passage, ont été tués un à un par les tirailurs, et sont étendus morts à leurs places. C'est tour de leurs pièces que s'engage le combat sur la re droite. Les Russes sont protégés par le feu de atre-vingts pièces de canon qu'ils ont rangées en à cheval sur la rive gauche, grâce à la concavité fleuve. Tout-à-coup arrive au milieu des Polonais généralissime éperdu. Tranquille tout-à-l'heure ns son quartier-général, il croyait entendre le bruit n simple engagement. Les troupes assises auur de leurs bivouacs n'avaient pas mangé depuis ente heures. En apprenant que l'armée russe enhit la rive droite, on s'assemble en tumulte ; les

bataillons se précipitent au-devant de l'ennemi sa
ordre, sans ensemble. Désespéré, Skrzynecki cou
rait ventre à terre d'une colonne à l'autre en criant
*à moi Rybinski! à moi Malachowski! En avant! en avo
tous!...* Lui-même, son habit troué de balles, il s'élan
vers le pont par où débouchent à chaque instant d
nouvelles masses, et prenant successivement s
bataillons, il les engouffre un à un dans la mêlé
Les généraux donnent l'exemple; Langermann, Pac
Muchowski, Prondzynski, exécutent des charg
furieuses, mais inutiles : l'artillerie polonaise n
bientôt plus de munitions; la seule batterie du co
lonel Bem porte la mort dans les rangs ennemi
On se bat corps à corps, à coups de sabre et d
faulx. Une sorte de délire s'empare des Polonai
On voit des centaines d'officiers se ruer au pre
mier rang, l'épée à la main, en chantant la *Varso
vienne.* Les lanciers veulent charger à leur tour
et le généralissime les pousse à bride abattue; ma
leurs chevaux vont s'enfoncer jusqu'au poitra
dans un terrain vaseux, et ils sont exterminés sa
combattre.

La nuit tombait, le champ de bataille n'était pl
qu'un immense cimetière. Skrzynecki était parven
à empêcher l'armée russe de passer tout entière su
la rive droite. Il restait maître du terrain. Mais
lui en avait coûté 7,000 hommes. Les généraux Kic
et Kaminski étaient morts. 270 officiers avaien
péri. Les Russes repassèrent la Narew dans la nuit
ayant perdu plus de 10,000 hommes. Le généralis
sime polonais ordonna la retraite sur Varsovie, et
montant en voiture avec Prondzynski, il répéta

d'un air sombre ces fameuses paroles de Kosciusko : *Finis Poloniæ.*

Retiré dans le camp de Pultusk, où le choléra l'avait suivi, et accablé de ses pertes, Diébitch était tombé dans une mélancolie profonde. Ne doutant plus que la faveur du maître ne se fût retirée de lui, il cherchait dans l'ivresse l'oubli de ses anxiétés, de ses humiliations. Tout-à-coup on apprit que le comte Orloff était arrivé au camp. L'envoyé de l'empereur portait un nom sinistre. Orloff comptait deux assassinats de princes dans ses traditions de famille. Chacun vit dans l'apparition soudaine de cet homme l'annonce d'un mystérieux arrêt de mort.

Le comte et le feld-maréchal eurent une entrevue, s'assirent à la même table, et le 11 juin, le général Toll prenait le commandement de l'armée russe. Diébitch venait de mourir au milieu d'horribles souffrances. Succombait-il à la peste, ou à cette haine des grands de la terre, fléau redoutable aussi ? Les peuples crurent à un empoisonnement.

De Pultusk, le comte Orloff se rendit à Minsk où se trouvait le grand-duc. Ils eurent une entrevue, s'assirent à la même table, et Constantin mourut.

La princesse de Lowicz aimait son époux, tigre qu'elle avait dompté. Ne lui voyant partout que des ennemis, elle l'avait entouré d'une tendresse vigilante et courageuse, avec cette admirable puissance de dévoûment qui rend précieux aux femmes ce qui est fragile ou menacé. Constantin mort, elle ne se sentit ni la force ni le désir de lui survivre ; et comme elle perdait le but de son existence, elle s'éteignit dans une douleur pieuse, muette et calme.

Il y eut bien des larmes versées sur le tombeau de cette Polonaise si belle et si tendre. La noblesse de ses amours et leur bienfaisante influence n'était un secret pour personne. Quant à Constantin, la malédiction publique, qui n'avait cessé de peser sur sa vie, n'épargna point sa mémoire. Malédiction si terrible qu'elle étouffa jusqu'à cet intérêt qu'inspirent les hautes victimes! Car, comme celle de Diébitch, la mort du grand-duc fut attribuée à quelque noir forfait. Et, ce forfait, il faut le dire, un étrange concours de circonstances le rendait vraisemblable aux yeux de la masse qui croit volontiers à l'excès du mal.

Nicolas, cependant, et le comte Orloff, son favori, étaient des hommes que ceux qui les connaissaient bien jugeaient incapables d'une perfidie. On avait peine, d'ailleurs, à concilier l'affreuse idée d'un fratricide avec les souvenirs qui se rattachaient au couronnement de l'empereur, souvenirs auxquels on nous pardonnera de remonter ici, parce qu'ils peuvent servir à l'éclaircissement d'un problême qui, en 1851, a occupé toute l'Europe [1].

Quoique Constantin eût renoncé à la couronne des czars du vivant même d'Alexandre, Nicolas n'avait point osé, quand il apprit que l'aîné de la famille venait d'expirer, monter sur un trône dont la route ne lui était ouverte que par une renonciation douteuse. Constantin, à cette époque, était en Pologne. Nicolas lui envoya un aide-de-camp, nommé

[1] Les détails que nous allons donner sur le couronnement de l'empereur Nicolas nous ont été fournis par un témoin oculaire attaché au corps diplomatique.

Sabouroff, avec mission de lui apporter la nouvelle de la mort d'Alexandre, et de le saluer empereur. En s'entendant traiter de majesté par l'envoyé de Nicolas, Constantin entra dans une fureur épouvantable. Partagé entre le désir de régner et celui de ne point trahir sa promesse, il ordonna qu'on le laissât seul. La princesse de Lowicz elle-même ne put lui parler dans ce moment solennel, ni l'approcher; mais, de loin, elle lui fit signe et joignit ses mains d'une façon suppliante. Renfermé dans son appartement, Constantin en sortit deux heures après. Les meubles brisés, les glaces en pièces, attestaient la manière dont s'étaient épuisés les transports de cette âme sauvage. Maintenant il montrait un visage tranquille. Il marcha vers la princesse de Lowicz, tout entière à ses perplexités, et lui dit : « Rassurez-vous, Madame : vous ne régnerez pas. »

Sabouroff revint dans la capitale des czars. Sûr de l'assentiment de son frère, et vainqueur d'une conspiration qui mit la famille des Romanoff à deux doigts de sa perte, Nicolas se voyait décidément empereur. Il ordonna les préparatifs de son couronnement. Mais, pour qu'il ne restât aucun doute sur sa légitimité dans l'esprit des vieux Russes dont son frère reproduisait plus fidèlement que lui la physionomie et le caractère, il aurait fallu que Constantin vînt à Moscou répondre par sa présence à tous les soupçons. Nicolas l'attendit pendant long-temps avec anxiété. Enfin, la veille du jour d'abord fixé pour le couronnement de l'empereur, Constantin descendait de voiture, accompagné d'un seul aide-de-camp. Nicolas s'avança radieux et attendri; mais sa sur-

prise fut extrême lorsqu'il entendit le grand-duc déclarer d'un ton sec qu'il venait uniquement pour assister à la cérémonie et que le soir même il retournerait en Pologne. Pour comble d'embarras, Nicolas dut apprendre à son frère que les préparatifs n'étant pas achevés le couronnement n'aurait lieu qu'au bout de huit ou dix jours. A cette nouvelle, Constantin laissa éclater son mécontentement avec une franchise grossière, mais en assurant toutefois qu'il se résignerait. Pendant ce temps, le bruit de l'arrivée de Constantin s'était répandu dans Moscou; et les vieux Russes, les hommes à barbe, accourant sur les places, faisaient retentir son nom avec un sombre enthousiasme. Dévoré de soucis, Nicolas ne savait comment adoucir l'humeur farouche de ce frère qui l'outrageait, tout en lui donnant une couronne. Pour charmer les loisirs de Constantin, il ordonna de grandes manœuvres militaires qui, chaque jour, les conduisaient l'un et l'autre hors de Moscou. Mais à peine étaient-ils sortis de la ville, que Constantin se séparait brutalement de l'empereur, entraînant à sa suite le flot de la population, et ne laissant au czar, ému et humilié, d'autre escorte que celle du corps diplomatique. Les choses en étaient là, lorsque Constantin apprit par hasard que, dans l'église où la cérémonie se préparait, Nicolas avait ordonné qu'en face de son trône et à côté de celui de l'impératrice-mère, on en élevât un pour son frère aîné. Dès ce moment, on crut remarquer une altération profonde sur le visage et dans les manières de Constantin. La veille du couronnement, l'empereur étant descendu

sur la place du Kremlin pour voir, comme à l'ordinaire, défiler la parade, il arriva que le bataillon qui devait être passé en revue faisait partie du régiment dont Constantin était le chef. Le titre de chef d'un régiment en Russie étant purement honoraire, et pouvant être donné même à des princesses, il n'y avait pas obligation pour le grand-duc d'aller prendre rang. L'émotion fut donc universelle quand on le vit se placer derrière le maréchal Sacken et à la droite du premier grenadier de la seconde ligne. Le bataillon s'ébranla. Sur les gradins disposés pour la prochaine cérémonie s'agitait une foule inquiète de spectateurs. A l'extrémité de la place du Kremlin, l'empereur attendait, immobile, veillant sur lui-même, mais le cœur plein de trouble. Constantin traversa toute la place, conservant son rang, et emboîtant le pas. Arrivé devant celui qu'il faisait empereur, il élevait respectueusement la main pour le salut militaire : Nicolas lui saisit le bras, et Constantin se courbant pour baiser la main de son frère, devenu son maître, l'empereur l'attira vivement sur sa poitrine : ils confondirent leurs embrassements. Alors, beaucoup se mirent à verser des larmes, et le peuple, touché de la grandeur de ce spectacle, poussa des acclamations qui se prolongèrent long-temps dans la place du Kremlin. Le lendemain, dans l'église, le grand-duc laissait vide le trône préparé pour lui, et allait se ranger modestement à côté du grand-duc Michel. Jamais investiture n'avait été plus touchante et plus héroïque.

On conçoit quel démenti donnait à l'hypothèse d'un lâche assassinat le souvenir de semblables

scènes, chez ceux qui en avaient gardé l'impression. D'un autre côté, il y avait plusieurs années déjà que ces choses s'étaient passées, et, depuis, les relations des deux frères n'avaient pas été sans nuages. Il importe d'ajouter que, dans la guerre de Pologne, la conduite de Constantin avait présenté quelque chose d'inexplicable. On raconte que, loin de contribuer aux succès des Russes, il se réjouissait de leurs revers, et ne s'en cachait pas, soit que le rôle subalterne qu'on lui avait assigné dans cette campagne eût irrité son orgueil outre-mesure, soit qu'il fût bien aise de montrer ce que pouvaient dans les combats ces guerriers polonais qu'il se vantait d'avoir formés à l'art de la guerre, et qu'il continuait à appeler ses enfants.

Quelqu'éloigné que fût de la France le théâtre de ces événements, la nation française les suivait avec une attention passionnée, dont elle se laissait à peine distraire par le ressentiment de ses propres injures. Des faits graves, cependant, et qui la touchaient de près, avaient lieu en Portugal. Don Miguel y régnait, adoré par les mendiants que nourrissaient ses largesses, mais abhorré par tout le reste de la nation, jouet de ses caprices sanguinaires. Don Pédro, son frère, abdiquant devant des troubles factices, par lui-même excités, quittait le Brésil pour venir défendre en Europe la cause de Dona Maria contre l'usurpateur de la couronne de Portugal. Ainsi menacé, et ne pouvant parvenir à se faire reconnaître ni par l'Angleterre ni par la France, Don Miguel vivait dans un état continuel de fureur, étendant de plus en plus sa tyrannie, et

se vengeant, sur les étrangers, de la haine universelle qu'il inspirait. Déjà, plusieurs fois, des Français, établis à Lisbonne, avaient eu à gémir des persécutions de ce prince féroce. Un étudiant de l'université de Coïmbre, M. Bonhomme, et un négociant, M. Sauvinet, sujets tous deux de la France, furent plus particulièrement victimes d'une oppression qui ne connaissait pas de bornes à ses excès. Livrés à des commissions spéciales, où le bourreau se cachait dans le juge, le premier fut condamné, pour un délit imaginaire, à être flagellé sur la place publique à Lisbonne; et le second, accusé parce que, dans un jour d'émeute, une fusée volante était partie de son jardin, ouvert à tout le monde, fut condamné à la déportation sur les plages brûlantes de l'Afrique. Le consul de France se plaignit: on dédaigna ses plaintes; et il dut s'embarquer.

Le capitaine de vaisseau français Rabaudy, reçut ordre aussitôt de conduire devant le Tage une division légère de quelques frégates. Il était chargé de demander, pour les Français de Lisbonne, réparation et indemnité, et, sur le refus du gouvernement portugais, de bloquer l'entrée du Tage. Mais, la colère de Don Miguel grandissant avec ses périls, la sentence rendue contre M. Bonhomme fut insolemment exécutée.

Toute hésitation était interdite au gouvernement français. L'Angleterre, d'ailleurs, outragée à son tour par Don Miguel, laissait libre la route qui conduisait jusqu'à lui. M. de Rabaudy se mit en devoir de poursuivre la croisière portugaise qui bloquait Terceira, occupée par quelques partisans de Don

Pédro. En même temps, le contre-amiral Roussin partait de Brest sur le vaisseau le *Suffren*, pour aller se mettre à la tête d'une escadre qui, de Toulon, devait le rejoindre au cap de Sainte-Marie. Le 25 juin, l'amiral Roussin arrivait en vue du cap la Roque; le lendemain, il communiquait avec M. de Rabaudy, qui venait d'expédier à Brest sa seizième prise portugaise; et le 6 juillet, il avait connaissance de l'escadre qu'on lui amenait de Toulon. Cette escadre se composait de cinq vaisseaux, de deux frégates et de deux corvettes avisos. Elle était sous le pavillon du contre-amiral Hugon, ayant sous ses ordres les capitaines de vaisseau Maillart-Liscourt, Forsans, Moulac, de La Susse, Le Blanc, de Chateauville, Casy, et les capitaines de frégate Jouglas et Delofre. Ralliée avec le vaisseau le *Suffren* et la *Melpomène*, commandés par les capitaines de vaisseau Trotel et de Rabaudy, et avec les avisos l'*Eglé*, le *Hussard*, l'*Endymion*, sous le commandement de MM. Raffy, Thoulon, Nonay, elle présentait un aspect magnifique et témoignait hautement de la puissance maritime de la France.

Le 7 juillet, l'amiral Roussin appela l'escadre au mouillage, entretint les capitaines des détails de l'exécution, leur remit les notes de Franzini sur l'entrée du Tage, et prépara tout pour frapper un coup décisif. Mais, avant de s'engager dans une entreprise qui pouvait aboutir à la destruction d'une ville de 280,000 âmes, il crut devoir tenter pour la paix un dernier effort, et il écrivit en ce sens au vicomte de Santarem, ministre des affaires étrangères. Le vicomte ayant répondu que le gouvernement

ortugais rejetait les demandes de la France, l'a-
iral Roussin prit définitivement le parti de forcer
entrée du Tage.

Les vents étaient peu favorables, et les pêcheurs
u'on avait engagés à suivre l'escadre, les décla-
aient trop courts. D'un autre côté, l'entreprise
tait hasardeuse. Une escadre portugaise, forte de
uit bâtiments, était embossée en travers du fleuve;
es corps de troupes étaient, depuis Bélem, éche-
onnés le long du rivage; et des forts nombreux,
ien approvisionnés, menaçaient les assaillants. Mais,
ans l'escadre française, soldats et matelots étaient
ransportés d'enthousiasme. L'Europe avait depuis
ong-temps adopté cette opinion que le Tage était
nexpugnable du côté de la mer; et c'était pour nos
ntrépides marins un motif de plus d'impatience. Le
4 juillet, les vents se levèrent à huit heures; à dix
eures, l'escadre appareilla; et, à une heure et de-
nie après midi, elle donnait à pleine voile dans le
'age, en gouvernant entre les forts Saint-Julien et
ugio.

Les corvettes, placées à la droite de la ligne, de-
aient combattre exclusivement la tour de Bugio;
t celle de Saint-Julien devait supporter le feu des
aisseaux. L'amiral Roussin avait craint qu'en fran-
hissant ces deux forts, les vaisseaux n'éprouvassent
ssez d'avaries pour qu'il leur fût impossible de coni-
inuer leur route : dans ce cas, l'escadre devait mouil-
er par le travers du *Paco d'Arcos;* dans le cas con-
raire, elle devait aller s'embosser devant l'escadre
ortugaise et les quais de Lisbonne.

Les deux premiers forts de l'entrée ayant ouvert

leur feu, l'escadre française continua sa route pe dant dix minutes sans riposter. Arrivés à envir 500 toises de Saint-Julien, les vaisseaux tirèrent, aussitôt un nuage de sable et de pierre attesta la pr cision de leurs coups. En même temps, les frégat et les corvettes éteignaient la tour de Bugio. Il e fut de même pour tous les autres forts. Leurs feu mal dirigés, ne causèrent presque pas de domma à l'escadre française, dont les équipages, à mesu qu'ils passaient devant l'ennemi, faisaient retent l'air de leurs acclamations.

A quatre heures, le *Suffren*, chef de file, range le fort de Bélem à 60 toises. Bientôt, le *Triden* l'*Alger*, l'*Algésiras*, se portèrent, ainsi que les co vettes et les frégates, sur l'escadre portugaise em bossée entre la ville et la pointe du Pontal. Prima de vitesse la plupart de ces bâtiments, la *Pallas* ti les premières volées. Le pavillon portugais di parut.

A cinq heures, toute l'escadre française ét mouillée à 500 toises des quais de Lisbonne, e régna le plus profond silence.

L'amiral Roussin écrivit aussitôt au vicomte d Santarem la lettre suivante, qu'il remit au capitai de corvette Olivier :

« Monsieur le ministre,

« Vous voyez si je tiens mes promesses : je vous ai fait pre « sentir hier que je forcerais les passes du Tage. Me voici deva « Lisbonne. Tous vos forts sont derrière moi, et je n'ai plus « face que le palais du gouvernement. Ne provoquons pas « scandale. La France, toujours généreuse, vous offre les mêm « conditions qu'avant la victoire. Je me réserve seulement, en

cueillant les fruits, d'y ajouter des indemnités pour les vic-
mes de la guerre.

J'ai l'honneur de vous demander une réponse immédiate.

Recevez, Monsieur le ministre, l'expression de ma haute con-
dération.

Le contre-amiral commandant l'escadre française du Tage,

« Baron Roussin. »

e vicomte de Santarem ayant répondu qu'il
érait aux propositions formulées dans la lettre
8, adhésion équivoque qui tendait à esquiver les
nditions nouvelles contenues dans la lettre du
, l'amiral Roussin adressa au ministre portugais
liste complète des propositions de la France :
Elles consistaient dans l'annulation des sentences
ndues contre des citoyens français ; dans la fixa-
n d'une indemnité pour chacun de ceux d'entre
x qui avaient à se plaindre du gouvernement por-
gais ; dans la destitution du chef de la police du
yaume ; dans une indemnité de huit cent mille
mcs au gouvernement français pour les frais de
xpédition ; dans l'affiche de ces faits sur les murs
: toutes les rues où l'étudiant de l'université de
bimbre avait été ignominieusement promené. A
s conditions, l'amiral Roussin ajoutait celle d'une
ndemnité à fixer contradictoirement pour dom-
ages occasionnés au commerce français, et il dé-
larait propriété française les bâtiments portugais
ui avaient amené leur pavillon sous le feu de son
scadre.

Le vicomte de Santarem essayant de traîner les
hoses en longueur, et paraissant désirer que les né-
ociations eussent lieu non sur le vaisseau de l'ami-

ral, comme celui-ci l'exigeait, mais au palai Bélem, l'amiral Roussin écrivit le 13 juillet vicomte :

Monsieur le ministre,

« Vous me poussez à bout, et j'ai l'honneur de vous pré « que cela ne peut vous réussir. Je m'en réfère à ma lettre « jour, et je vous confirme l'assurance que si, demain à mi « n'ai pas terminé la convention dont vous avez accepté les b « je reprendrai les hostilités contre Lisbonne..... J'attends « excellence, ou la personne autorisée qu'elle désignera, au « d'hui ou demain jusqu'à midi. Je la recevrai à mon bord et « ailleurs.

« J'ai l'honneur de vous exprimer l'assurance de ma h « considération,

« Le contre-amiral, commandant l'escadre fran « du Tage,

« Baron Roussin. »

Le 14, les négociations étaient terminées à b du vaisseau de l'amiral ; la France était vengée ; quelque temps après, la flotte portugaise, que D Miguel n'avait pas voulu racheter au prix d certain nombre de prisonniers politiques portug dont l'amiral Roussin demandait généreusement délivrance, la flotte portugaise était envoyée pris nière à Brest.

Cette éclatante expédition n'eut en France qu médiocre retentissement. Presque toujours aveug par les haines de parti sur le grand intérêt d nationalité, l'Opposition mesura ses éloges avec u prudence avare, et le gouvernement lui-même parla qu'avec une satisfaction contenue d'un suc qui semblait honorer sa fermeté, mais dont il c gnait que l'Angleterre ne prît ombrage. Elle s

t, en effet. Des discours injustes, des discours
ix furent prononcés dans le parlement. Pitt, en
rant, avait légué à ses successeurs tout le fiel de
génie.

Angleterre, pourtant, était alors assez puissante
nos fautes, pour ne pas nous envier un moment
gueil. Car le triomphe de notre marine devant
onne était cruellement compensé, à Londres et
uxelles, par les défaites de notre diplomatie.

ais, pour bien comprendre jusqu'à quel point
fut vaincue et humiliée, il est indispensable de
pituler, en les rapprochant, les actes successifs
a Conférence de Londres, actes protégés, d'ail-
s, par une déplorable obscurité, et dont l'en-
nement forme ce qu'on pourrait appeler la
te comédie de l'histoire.

ans son protocole n° 1, celui du 4 novembre
0, la Conférence de Londres s'était bornée à
poser la cessation des hostilités entre la Hol-
le et la Belgique. Ce protocole était rédigé avec
lération. Les cinq grandes Puissances semblaient
assigner à leur intervention que le caractère
ne mission toute philantropique; elles ne s'y
rvaient d'autre droit que celui de « *faciliter* la
olution des questions politiques. »

a Belgique n'aurait pu refuser son adhésion à un
de cette nature, sans se montrer résolue à pro-
er, à l'égard de la Hollande, par voie de violence
de conquête. Aussi le protocole du 4 novembre
-il accepté par tous les membres du gouverne-
nt provisoire de Belgique, sans en excepter M. de
ter,

Cependant, comme ce protocole contenait, su *ligne de l'armistice,* une phrase ambiguë et dont p vaient sortir les plus terribles orages, le gouver ment eut soin de déclarer, dans son acte d'ad sion, que « *par la ligne proposée il entendait les lim qui, conformément à l'article 2 de la loi fondamen des Pays-Bas, séparaient les provinces septentrion des provinces méridionales, y compris la rive gauch l'Escaut.* » Cette réserve était fort claire; elle pr vait que les Belges ne donnaient au protocole qu' adhésion *conditionnelle,* et qu'ils ne reconnaissai pas à la Conférence le droit de régler à sa guise quelles bases reposerait le système de délimitat des deux pays qu'une révolution venait de sépar

Mais la diplomatie a des ressources qui lui so propres. De retour à Londres, les deux commissai de la Conférence, MM. Cartwright et Bresson, clarèrent que l'importante réserve, mention plus haut, n'avait été acceptée par eux que com une *simple observation.* Ils donnèrent même à tendre que cette réserve n'était que l'expressi d'une manière de voir particulière à M. Tielema chargé par le gouvernement provisoire de conf avec eux.

Dans une négociation où il ne parlait qu' qualité de mandataire, M. Tielemans pouvait-il av présenté comme son *opinion personnelle* une cla d'où dépendait l'avenir de son pays? Le suppo était ridicule. Ce fut, pourtant, de cette supposit que la Conférence partit pour annoncer, dans s protocole du 17 novembre, qu'il y avait eu, de part de la Belgique, *adhésion pure et simple* au pro

le n° 1. D'où les cinq Puissances tiraient cette con-
usion étrange qu'à elles seules appartenait désor-
is le droit de régler le sort de la Belgique, et
'en consentant à la suspension d'armes, ce der-
er pays s'était *engagé* non-seulement envers la
Hlande, mais envers les cinq grandes Cours.

De sorte qu'il avait suffi d'une allégation sans
euves, d'une puérile équivoque, pour élever ce
i n'était d'abord qu'une médiation philantropi-
e à l'importance d'un arbitrage n'admettant ni
istance ni appel. Voilà pourtant à quelles petites
ses d'écolier se réduit l'habileté de tous ces grands
prits dont le commun des hommes salue avec
ahissement la profondeur et la portée !

Quoi qu'il en soit, l'usurpation était proclamée :
me restait plus qu'à la mettre en action. C'est ce
e fit la Conférence dans son protocole du 20 dé-
mbre, qui déclara le royaume uni des Pays-Bas
ssous, et provoqua, de la part du roi Guillaume,
e protestation que nous avons rapportée.

Mais sur quelles bases s'opérerait cette séparation
'on venait de consacrer diplomatiquement? Et
elles seraient les limites respectives des deux
ys?

En ce qui concernait la division territoriale, trois
ints étaient en litige.

Le roi de Hollande rappelait que, dans les négo-
tions du congrès de Vienne, il avait reçu le grand-
ché de Luxembourg en compensation des pays
Nassau qu'il avait cédés. Il réclamait conséquem-
ent cette province au nom de la maison de Nassau
au nom de la confédération germanique. Mais à

cela les Belges pouvaient répondre et répondaie que, dans l'ancien droit public, le Luxembourg n' vait jamais eu de rapports particuliers avec l'All magne ; que, depuis son acquisition par le troisièm duc de Bourgogne jusqu'à la conquête française, n'avait pas cessé d'être réputé partie intégrante d provinces méridionales des Pays-Bas ; et que s rapports avec l'Allemagne ne dataient que de 181 époque à laquelle il avait été fictivement donné e échange des pays de Nassau. Or, Guillaume ava annulé lui-même cette fiction, en réunissant de l manière la plus complète au royaume des Pay Bas le grand-duché de Luxembourg, et en inden nisant, *sur les biens de l'État*, le prince Frédér son fils, auquel la réunion enlevait la souverainet future du grand-duché. Ces raisons étaient con cluantes et puisaient une force irrésistible da l'enthousiasme avec lequel les habitants du Luxem bourg s'étaient associés à la révolution belge.

Le second objet du litige concernait le Limbour En regardant comme non avenues les conquêt faites sur la Hollande, de 1790 à 1813, et en sup posant qu'à l'époque de 1813, elle se fût recons tuée à titre de peuple ancien, nul doute que, d plomatiquement, la Hollande n'eût droit à un partie du Limbourg. Car elle y possédait, en 179 la ville de Venloo et 53 villages, et elle y par tageait avec le prince-évêque de Liège la souverai neté de la ville de Maëstricht. Mais de semblabl déductions devaient-elles prévaloir sur la volont des habitants du Limbourg qui s'étaient associés à la révolution, et qui voulaient être belges ?

La troisième question était relative à la possession de la rive gauche de l'Escaut. Ici les prétentions de la Belgique n'étaient fondées ni sur les traités, ni sur un énergique et incontestable assentiment de la population; seulement, les Belges avaient à invoquer en leur faveur toutes les lois des convenances, car il était manifeste que, privée de la possession de la rive gauche de l'Escaut, la Belgique allait rester découverte de ce côté; sans compter que la libre navigation du fleuve, en ce cas, devenait une stipulation tout-à-fait illusoire. D'ailleurs, si on laissait les Hollandais maîtres de la rive gauche, c'est-à-dire de toutes les écluses construites pour l'écoulement des eaux de la Flandre ci-devant autrichienne, qui empêcherait Guillaume d'inonder à volonté le sol dont se composerait le territoire belge?

A ces trois questions territoriales s'ajoutait une question financière. Quelle devait être, dans le paiement des dettes contractées par les deux pays réunis, la part afférente à chacun des deux pays séparés? Fallait-il, dans le partage de ces dettes, avoir égard, oui ou non, à leur origine?

Telles étaient les difficultés qu'en vertu de son omnipotence usurpée, la Conférence avait à trancher. Et elle n'hésita pas à le faire dans un sens contraire aux plus chers intérêts de la Belgique.

En effet, dans son protocole du 20 janvier 1831, elle décida: 1° « que les limites de la Hollande com-
« prendraient tous les territoires, places, villes et
« lieux qui appartenaient à la ci-devant république
« des provinces-unies des Pays-Bas en l'année 1790, »

ce qui était résoudre implicitement en faveur de la Hollande la question du Limbourg ; 2° « que le « grand-duché de Luxembourg, possédé à un titre « particulier par les princes de la maison de Nas- « sau, faisait et continuerait à faire partie de la con- « fédération germanique. »

Quelques jours après, dans le protocole du 27 janvier, la Conférence achevait la ruine de la Belgique, en lui refusant implicitement la possession de la rive gauche de l'Escaut, et en faisant la proposition qu'on mît à la charge des Belges les 16/31 des dettes du royaume prises en masse et sans acception d'origine.

Reconnaissant alors une compétence qu'il avait d'abord niée, Guillaume adhéra aux *bases de séparation* posées dans les protocoles des 20 et 27 janvier.

La Belgique, au contraire, protesta. Vaine résistance ! Les diplomates de Londres répondirent que les arrangements arrêtés par eux étaient « DES AR- « RANGEMENTS FONDAMENTAUX ET IRRÉVOCABLES, [1] » déclaration qu'ils renouvelaient, deux mois plus tard, en y ajoutant des menaces ! [2]

[1] Protocole du 19 février 1831, signé : Esterhazy, Wessemberg, Talleyrand, Palmerston, Bulow, Lieven, Matuszewicz.

M. Nothomb a écrit sur la révolution belge un livre où il a fait preuve de sagacité et de talent. Malheureusement, il y a beaucoup de diplomatie dans cet ouvrage, qui n'est, au fond, qu'une justification embarrassée des actes de la Conférence de Londres. M. Nothomb cite dans son livre une partie du protocole du 19 février, mais il n'a garde d'en citer la partie la plus importante, c'est-à-dire celle où les cinq Puissances parlent de leurs *arrangements fondamentaux et irrévocables*. L'omission est significative ! M. Nothomb a été obligé, pour n'avoir pas à condamner la Conférence, de tronquer l'histoire.

[2] Protocole n° 22, 17 avril.

Jusqu'ici, on le voit, la Conférence s'était montrée toujours hostile aux Belges; mais voilà que tout-à-coup sa politique change d'aspect. Dans son protocole du 21 mai 1831, elle ne craint pas de faire pressentir qu'une modification profonde va être apportée aux *bases de séparation* des 20 et 27 janvier, *arrangements fondamentaux* pourtant *et irrévocables.* « Les cinq Puissances, est-il dit dans le protocole du « 21 mai, promettent d'entamer avec le roi des « Pays-Bas une négociation dont le but sera d'assu- « rer, s'il est possible, à la Belgique, moyennant de « justes compensations, la possession du Luxem- « bourg. »

C'est que, durant le cours des négociations, des faits graves s'étaient passés : le Congrès belge, ainsi que nous l'avons raconté plus haut, avait été, de la part du Palais-Royal, le jouet d'une intrigue; la couronne offerte au duc de Nemours et refusée par Louis-Philippe avait valu aux Belges la régence de M. Surlet de Chokier, régence nécessairement orageuse et anarchique; enfin, le gouvernement français s'était aliéné à jamais la Belgique, en s'associant à la pensée des protocoles qui la dépouillaient, après avoir formellement annoncé, lorsqu'il s'était agi de faire échouer une candidature rivale, que la pensée de ces protocoles n'était pas la sienne, et qu'à ses yeux la Conférence de Londres n'était qu'une simple médiation [1]. Ainsi humiliée, rebutée et trompée, la

[1] Le 1er février 1831, M. Sébastiani écrivait à M. Bresson la lettre suivante :

« Monsieur, si, comme je l'espère, vous n'avez pas encore communiqué « au gouvernement belge le protocole du 27 du mois de janvier, vous « vous opposerez à cette communication, parce que le gouvernement

Belgique avait fini par se détacher de la France, par se rapprocher de l'Angleterre. Et alors, grâce au victorieux ascendant des Anglais sur la Conférence, la Belgique n'avait trouvé que des soutiens dans ses ennemis de la veille.

Le triomphe de l'influence anglaise fut tel qu'on en vint bientôt à regarder un prince anglais, Léopold de Saxe-Cobourg, comme le seul souverain possible de la Belgique. Et, pour précipiter son élection, la Conférence rédigea le fameux protocole connu sous le nom de *traité des 18 articles*.

Ce protocole était aussi favorable à la Belgique que ceux des 20 et 27 janvier lui étaient funestes. Les cinq Puissances décidaient, cette fois, que la question du Luxembourg était distincte de la question hollando-belge, et que, durant le litige, les Belges garderaient le Grand-Duché qu'ils occu-

« du roi n'a point adhéré à ses dispositions. Dans la question des dettes, « comme dans celle de la fixation *de l'étendue et des limites* des terri- « toires belge et hollandais, nous avons toujours entendu que le con- « cours et le consentement libre des deux états étaient nécessaires. La « Conférence de Londres est une médiation, et l'intention du roi est « qu'elle n'en perde jamais le caractère.

« Agréez, etc. Signé : Horace Sébastiani. »

Cette lettre, communiquée au Congrès pendant qu'il discutait les deux candidatures rivales du duc de Nemours et du duc de Leuchtemberg, contribua à faire échouer la seconde.

Le danger dynastique passé, voici en quels termes le gouvernement, dans le protocole du 17 avril, n° 21, adhéra au protocole du 20 janvier, dont celui du 27 n'était que le complément financier :

« Le plénipotentiaire français déclare officiellement, d'ordre exprès « du roi son maître :

« Que la France adhère au protocole du 20 janvier 1831 ; qu'elle ap- « prouve entièrement *les limites indiquées* dans cet acte pour la Bel- « gique ; qu'elle ne reconnaîtra le souverain de la Belgique qu'autant « qu'il aura pleinement accédé à toutes les conditions et clauses du pro- « tocole fondamental du 20 janvier 1831. »

Cela s'appelle de l'habileté !

paient. Les cinq Cours assuraient en outre à la Belgique toutes les garanties qui lui faisaient désirer la possession de la rive gauche de l'Escaut. Il était spécifié que la Belgique aurait droit, dans la ville de Maëstricht, à la part de souveraineté qui, en 1790, n'appartenait pas à la Hollande. Enfin, le principe du partage des dettes, d'après leur origine, était formellement adopté.

La Conférence ne pouvait pas renier plus complétement son œuvre; elle ne pouvait pas renverser d'une manière plus brutale les bases posées par elle-même dans les protocoles des 20 et 27 janvier, et par elle déclarées deux fois irrévocables.

Mais la Conférence mettait une condition à ses largesses : l'élection du prince Léopold. La volonté de l'Angleterre fut faite : le 4 juin, Léopold était proclamé roi des Belges. Parmi ceux qui votèrent contre le candidat de la Conférence, nous devons citer M. Frison, qui motiva son vote en ces termes : « Je refuse mon vote au prince de Saxe-Cobourg,... « parce que ce prince ne peut accepter qu'aux con- « ditions imposées par les protocoles; parce qu'il est « hostile, je ne dis pas au gouvernement français, « mais à la France, et que je regarde toute combi- « naison anti-française comme un malheur pour « mon pays. » Le traité des 18 articles n'avait pas, du reste, trouvé à Bruxelles un accueil favorable, et avait fourni matière, dans le Congrès, à une discussion très-brillante et très-animée.

Du rapide exposé que nous venons de faire, résultent les deux grands faits que voici :

Tant que l'influence française se maintient à

Bruxelles, la Conférence se montre systématiquement hostile à la Belgique et travaille à la rendre petite et faible.

Le jour où l'influence anglaise prévaut à Bruxelles, la Conférence change brusquement de politique, n'hésite pas à donner à ses propres affirmations un démenti éclatant, et ne songe plus qu'à fortifier la Belgique, en haine de la France.

Le rôle de M. de Talleyrand à Londres fut donc d'une insignifiance parfaite. Il signa des protocoles qui affaiblissaient la Belgique quand elle nous tendait les bras, et il en signa d'autres qui la rendaient forte au moment même où elle se séparait de nous.

Et quel motif forçait si impérieusement l'ambassadeur français à cet inconcevable abandon de tous les intérêts de son pays? Lorsqu'il fut question de fortifier la Belgique contre nous, ne pouvait-il pas dire :

En repoussant la Belgique qui s'offrait, et en refusant la couronne votée pour le fils de Louis-Philippe, le gouvernement français a donné une preuve incontestable de modération. Nous demandons que l'Europe en convienne. Dans les protocoles du 20 et du 27 janvier, la Conférence a voulu rendre la Belgique petite et faible. Elle l'a voulu à tort ou à raison; mais enfin elle a, sur ce point, déclaré sa volonté immuable. Elle ne saurait aujourd'hui revenir sur cette déclaration sans mentir à l'Europe dont elle a la prétention de fixer les destins. Que s'est-il donc passé, depuis le 20 janvier, qui ait pu rendre subitement inique et funeste ce qui alors

était reconnu juste et utile? Si vous ne vous êtes rapprochés de la Belgique que parce que la Belgique s'est éloignée de nous, vous voilà forcés de reconnaître que le lien qui vous rassemble ici est dans votre commune haine pour la France; que le respect des droits acquis, que la foi des traités, sont des prétextes dont se couvrent la terreur qui vous arme contre nous et les longs ressentiments que nous vous avons inspirés. Eh bien, s'il en est ainsi, souffrez que nous ne vous aidions pas dans l'œuvre de notre propre ruine. Au sein du congrès de Vienne, la France, vaincue, avait peut-être à subir la loi du plus fort. Dans la Conférence de Londres la France ne vient pas figurer, Dieu merci, en expiation de ses revers, et elle tient dans sa main, ne l'oubliez pas, cette clé de l'outre des tempêtes dont parlait Canning!

A un pareil discours qu'auraient pu répondre les diplomates étrangers? Il fallait que les directeurs de la politique française fussent des hommes bien médiocres pour ne pas comprendre que si la dynastie de Louis-Philippe avait des raisons pour craindre la guerre, les Puissances étrangères en avaient de bien plus pressantes encore pour la craindre et pour l'éviter. Les représentants du Palais-Royal, s'ils eussent été doués de quelque intelligence, n'auraient-ils pu tirer parti de la frayeur de nos ennemis, comme nos ennemis surent tirer parti de la frayeur qu'éprouvaient les Français partisans de la dynastie nouvelle?

Renoncer à cette haute et généreuse politique qui aurait pour jamais cimenté l'union de la France

et de la Belgique, était assurément quelque chose de misérable ; mais la politique de l'égoïsme dynastique une fois adoptée, il eût été facile de la rendre moins ruineuse.

En effet, après l'élection du duc de Nemours annulée par le refus du roi des Français, la Belgique n'avait pas cessé d'être un grand embarras européen. Il fut sérieusement question, alors, de la partager.

D'après le plan proposé, la France aurait obtenu la partie méridionale de ce pays, dont la partie septentrionale aurait été rendue à la Hollande ; la Prusse aurait pris pied sur les deux rives de la Meuse et de la Moselle, et Anvers aurait été livré à l'Angleterre. L'empereur de Russie, nous sommes en droit de l'affirmer, se prêtait volontiers à la réalisation de ce plan, auquel applaudissait le duc de Mortemart. Nicolas était bien aise de détourner, du côté des Pays-Bas, l'ambition de la France, qui, dans cette hypothèse, n'aurait plus menacé que les Anglais. Quant à l'Autriche, dont la haine des révolutions absorbait toutes les pensées, elle aurait vu sans déplaisir les Belges châtiés de leur récente insurrection.

Encore une fois, il eût été peu digne du génie de la nation française d'accepter une part dans les bénéfices d'une spoliation semblable. Mais, au point de vue égoïste de ceux qui nous gouvernaient, cette politique aurait eu, du moins, les apparences de l'habileté, car on offrait par là un aliment à l'humeur inquiète du peuple français ; on consolait la France de ses revers de 1815, en modifiant, à son profit,

traités de Vienne, et l'on déconcertait l'enthousiasme belliqueux de l'Opposition.

Rien de tout cela ne fut compris par le cabinet du Palais-Royal. Sa politique, dénuée de courage et de générosité, le fut encore plus d'intelligence. Elle laissa lord Ponsonby machiner tout à son aise en Belgique des conspirations orangistes, sans autre souci que de pousser la Belgique aux bras des Anglais; elle le laissa flatter et menacer le Congrès tour-à-tour pour le détacher de nous, mission dont le succès devait nous couvrir de confusion; enfin, après avoir forcé Louis-Philippe à refuser, pour son fils, une couronne qu'il désirait cependant avec ardeur, elle dépouilla la dynastie qu'une révolution immortelle venait de créer, non-seulement de toute popularité en France, mais encore de toute autorité morale en Europe.

Pour ce qui est de M. de Talleyrand, la vérité est qu'il fut insuffisant et subalterne; que ses collègues de la Conférence se servirent de sa réputation contre lui-même, le soumirent à leurs desseins en paraissant charmés de ses bons mots, et se jouèrent de lui comme d'un enfant. Enseignement grave, et qui montre qu'une politique manque toujours d'habileté, à qui manque d'élévation et de droiture!

CHAPITRE XI.

tente générale. — Discours de la couronne. — Lutte dernière entre M. Laffitte et M. Casimir Périer. — Les assertions du discours de la couronne démenties dans le parlement anglais. — Mensonge de l'alliance anglaise : outrages à la France. — Note du 19 avril 1831 publiée : sensation dans le public. — Scène préparée à la chambre des Pairs. — Anniversaire de la révolution ; fausse nouvelle répandue ; explosion du sentiment national. — Intervention d'une armée française en Belgique ; caractère de cette intervention ; sa moralité ; ses résultats. — Courageuse attitude du roi de Hollande vis-à-vis des cinq grandes Cours ; il maintient la paix à son profit en n'ayant pas peur de la guerre. — Evacuation de la Belgique par l'armée française sur l'ordre de la Conférence ; le lion de Waterloo toujours debout. — Scandales financiers, marchés fameux.

On touchait en France à un moment solennel. Un débat d'une portée immense allait s'ouvrir, peut-être. La Pologne aux abois et menaçant d'entraîner dans sa chute la vieille prépondérance de l'Occident ; la papauté remise violemment en possession de sa souveraineté temporelle et redevenue par là complice de toutes les tyrannies terrestres ; quatre Puissances s'ingéniant pour refaire, au détriment d'une seule, l'équilibre européen dérangé par la Belgique affranchie ; la France enfin laissant flotter aux mains de quelques hommes orgueilleux et impuissants la tutelle du monde agité : voilà quels in-

térêts se trouvaient en jeu et sur quelles questi
il s'agissait de prononcer.

Aussi jamais assemblée nouvelle ne parut sur
scène au milieu d'une attente plus formidable et
pareils soucis. Il ne fallait pas de médiocres passio
pour une aussi grande querelle.

A la préoccupation des choses du dehors se j
gnait, d'ailleurs, dans tous les esprits, l'impatien
de voir résoudre ce périlleux problème posé deva
la nation : l'hérédité de la pairie doit-elle être mai
tenue ?

N'accorder qu'au chef de l'État le privilége
l'hérédité politique, c'était évidemment isoler
monarchie, lui retirer ses appuis naturels, et,
lui créant, au faîte de la société, une situation tou
exceptionnelle, la condamner à une vie précair
toujours menaçante ou toujours menacée. Mais, da
ce dernier coup porté à la féodalité, dans cette de
nière humiliation infligée à une aristocratie exp
rante, dans cet abaissement de la royauté qu'on al
lait réduire à ne plus exister que par grâce, il
avait quelque chose de singulièrement flatteur pou
l'orgueil de la classe dominante. L'abolition de l'hé
rédité de la pairie était donc devenue, dans u
grand nombre de colléges électoraux, l'objet d'u
mandat impératif, et la bourgeoisie mettait un em
portement extraordinaire à demander ce que, dan
son ignorance, elle regardait comme le complémen
de sa victoire.

Le 23 juillet le roi se rendit au Palais-Bourbon.
Les membres de la pairie s'y étaient modestement
réunis aux communes. Le temps était donc passé où

s séances royales se tenaient au Luxembourg, non au Louvre.

L'entrée du roi dans l'enceinte législative fut sa-ée par des acclamations ; mais lorsque, contraire-ent aux usages, un hérault cria : « La reine ! » on t silence dans cette assemblée de bourgeois ombra-ux.

Le discours du roi fut remarquable par un cer-in ton de hauteur qui révélait la présence de Ca-mir Périer aux affaires. L'opinion républicaine était sultée dans ce discours. L'étendue de la misère pu-que y était constatée, sans autre embarras que lui d'une froide admiration pour la patience du uple. Quant aux événements extérieurs, la ha-ngue annonçait que le royaume des Pays-Bas, tel u'il existait en 1815, avait cessé d'exister ; que les aces élevées, non pour protéger la Belgique, mais our menacer la France, seraient démolies ; qu'au idi, nos vaisseaux avaient forcé l'entrée du Tage, que le drapeau tricolore flottait sous les murs de isbonne. Mais ces nouvelles étaient suivies d'un ragraphe décourageant et lugubre : « Après avoir offert ma médiation en faveur de la Pologne, di-sait le roi, j'ai provoqué celle des autres Puis-sances, » laissant voir par là que la médiation ferte avait été repoussée. Du reste, pas un mot 'espoir pour la malheureuse Pologne. Le gouverne-ent se contentait de reconnaître que le courage es Polonais avait réveillé les vieilles affections de la rance, et il rappelait que la nationalité de la Po-gne avait résisté au temps et à ses vicissitudes.

On observa que pendant que le roi parlait, Ca-

simir Périer suivait sur un manuscrit la lecture d
discours convenu. Vérification publique dont l'i
convenance attestait le déclin du principe mon
chique!

Quoi qu'il en soit, le discours royal fut favor
blement accueilli dans l'assemblée et au deho
L'ambassadeur de Russie, M. Pozzo-di-Borgo, n'
vait pas assisté à la séance avec les autres memb
du corps diplomatique. Et cette absence, concert
ou non, servait le ministère. Mais, le soir même
la séance, une nouvelle semée dans Paris vint fai
diversion aux commentaires politiques. On app
que, revenant d'Angleterre avec la baronne
Feuchères sa tante, M. de Flassans, à Calais, av
été frappé de mort subite. Cet accident, qui n'av
en lui-même aucune importance, produisit cepe
dant une sensation profonde, soit par l'issue qu
ouvrait aux investigations de la curiosité, soit p
l'aliment offert aux interprétations cruelles de l'e
prit de parti.

Il fallait nommer le président de la chambr
L'Opposition fixa son choix sur M. Laffitte. Memb
de l'ancien cabinet, son triomphe aurait écrasé s
successeurs. Casimir Périer le comprit, et, compta
sur le besoin que la bourgeoisie avait de ses empe
tements, il déclara que la nomination de M. Laffit
serait le signal de la dissolution du ministère.

L'Opposition redoubla d'efforts, et la guerre d
clarée à Casimir Périer par les journaux de la gauc
fut poussée avec une étonnante vigueur. Ils fire
observer que le discours de la couronne s'était bie
gardé de spécifier les places qui, en Belgique, de-

ient être démolies, ce qui réduisait à une équi-
que sans dignité une promesse fastueuse; ils
istèrent sur la faiblesse de Don Miguel, posses-
r provisoire d'un trône contesté, souverain d'un
yaume secondaire, prince isolé en Europe; et
pprochant avec amertume l'entrée de nos vais-
ux dans le Tage, de l'abandon de cette Pologne
nt on glorifiait l'héroïsme, mais dont on n'osait
s *reconnaître* la nationalité, ils accusèrent le minis-
re du 13 mars de n'avoir montré de la fermeté
e là où n'était pas le péril, et d'avoir couvert sa
illanimité par son arrogance.

En même temps arrivait à Paris le compte-rendu
s séances du parlement anglais [1], séances qui
nnaient au discours de la couronne d'inexorables
mentis. Interpellé par lord Aberdeen sur le pro-
t de destruction de forteresses qui avaient eu
pour objet, disait lord Aberdeen, non-seulement
de défendre les Pays-Bas, mais *de contenir la
France*, » lord Grey, chef du ministère anglais,
ait répondu que « la chose était encore en dis-
cussion; que, dans un protocole dont la France
avait été exclue pour des raisons évidentes, » il
ait été convenu, à la vérité, qu'une partie des for-
resses serait démantelée; mais que, dans ce même
otocole, les *quatre Puissances* s'étaient réservé le
oit « de décider lesquelles seraient démantelées. »
t à cette réponse, si injurieuse pour la France, lord
Vellington avait ajouté ces mots, plus injurieux
ncore : « Je vois avec plaisir que quatre Puissances
seulement ont concouru à l'arrangement, et que

[1] Séance du 27 juillet 1831.

« la France a été exclue des délibérations. Je regrè
« que le noble comte n'ait point d'explication
« donner au sujet du Portugal. J'avoue que je
« suis senti humilié quand j'ai su que le drap
« tricolore flottait sous les murs de Lisbonne.
(Applaudissements prolongés dans le parlement.)

De telles paroles mettaient à nu tout le m
songe de l'alliance anglaise. Le sentiment natio
se souleva contre un pouvoir qui savait si peu fa
respecter la France et se faire respecter lui-mêm
Une circulaire, adressée par les représentants d
grandes Puissances aux consuls de leurs natio
respectives dans l'état de l'Église, fut publiée à
même époque par la *Gazette d'Augsbourg*, et mit
comble à la douleur dont toute la partie saine d
peuple français était pénétrée. La circulaire portai
« Les représentants des Puissances ont jugé conv
« nable de témoigner à sa sainteté le vif intér
« que leurs cours respectives prennent au main
« tien de la tranquillité publique dans les états d
« l'Église ; *sentiments qui ont été déjà exprimés par*
« *gouvernement français dans une note de son envoyé*
« *Rome le 19 avril de cette année*[1]. » Le gouvern
ment français n'avait donc pas craint, au plus fo
des vengeances pontificales, de se joindre aux autr
cours pour condamner ces malheureux patriot
italiens qui ne s'étaient insurgés, pourtant, qu
l'exemple de la France, sur la foi de ses déclaration
et, pendant quelque temps, avec son concours!

Ce fut sur ces entrefaites que M. de Sémonville
grand référendaire, eut l'idée d'étaler dans l'en

[1] Circulaire en date du 9 juillet 1831.

peinte de la pairie les drapeaux pris à Ulm par l'armée française en 1805, et cachés jusqu'alors dans un secret et inviolable asile. Le jour où se fit cette exhibition inattendue, le fils aîné du roi était à son banc de pair : « Prince, lui dit M. de Sémonville, « à vous désormais le droit de tirer l'épée pour dé- « fendre ces trophées. » Le jeune homme répondit d'une manière convenable. Mais cette scène à effet ne put trouver grâce aux yeux d'un peuple intelligent et moqueur. On fit ressortir ce qu'avait de puéril et même de ridicule cette démonstration épique rapprochée de tant de faits d'où jaillissait la preuve que la France allait s'amoindrissant de jour en jour.

L'Opposition préludait ainsi aux prochains combats de la tribune, lorsqu'arriva l'anniversaire de la révolution de juillet. Ce fut une fête touchante par l'enthousiasme mêlé de tristesse et d'inquiétude qui sembla, d'abord, devoir la caractériser. Mais, dans la journée du 29, le bruit s'étant répandu, bruit menteur, que les Polonais avaient remporté une victoire signalée, il y eut tout-à-coup dans Paris une explosion de joie qui n'a peut-être pas d'exemple dans les annales des fêtes humaines. Ce peuple, que ses propres succès devant Lisbonne avaient à peine ému, se livra, lorsqu'il crut la Pologne victorieuse, à d'indescriptibles transports. On courait par les rues en agitant des drapeaux tricolores et en pleurant ; il y en eut que l'on vit dansant sur les places comme des insensés ; sublime folie ! D'autres chantaient en chœur : « *La victoire est à nous !* »

Ce réveil de l'esprit révolutionnaire devait natu-

rellement influer sur les premières décisions de la chambre. M. Girod (de l'Ain), que le ministère avait opposé à M. Laffitte, ne l'emporta que de cinq voix sur le candidat de l'Opposition. C'était un bien faible avantage pour le ministère; mais M. Laffitte était un si grand nom, les services par lui rendus à la royauté étaient si notables, son concurrent était si obscur, que l'Opposition s'étonna et s'indigna de n'avoir pu que balancer la victoire. M. Chambolle, secrétaire de la présidence, donna sur-le-champ sa démission, par un honorable scrupule de patriotisme. La popularité de M. Laffitte avait repris tout son éclat; on dénonça comme ennemis de la révolution de juillet tous ceux qui se déclaraient contre lui, et M. Dupont (de l'Eure), à une majorité de dix voix, fut élevé à la vice-présidence. Irrité de cet échec imprévu, Casimir Périer courut remettre au roi son portefeuille. MM. Sébastiani, Louis et Montalivet l'imitèrent. Le cabinet était dissous.

Mais le 4 août, vers deux heures, un supplément au *Moniteur* fut tout-à-coup publié. Il annonçait que, se décidant à tirer l'épée contre la Belgique, le roi de Hollande avait repris les hostilités sur toute la ligne. Le ministère se reconstitua aussitôt.

A la première nouvelle de l'orage qui allait fondre sur lui, Léopold avait écrit au roi des Français pour lui demander du secours : le cabinet du Palais Royal arrêta qu'une armée de 50,000 hommes marcherait vers la frontière sous les ordres du maréchal Gérard. Cette décision fut annoncée au public dans les termes suivants : « Le roi ayant reconnu « l'indépendance du royaume de Belgique et sa

« neutralité, de concert avec l'Angleterre, l'Au-
« triche, la Prusse et la Russie, et, les circonstances
« étant pressantes, obtempère à la demande du roi
« des Belges. Il fera respecter les engagements pris
« d'un commun accord avec les grandes Puis-
« sances. »

Le gouvernement français, après avoir laissé violer partout le principe de non-intervention, en était venu de la sorte à le violer directement lui-même. Et il avait soin de déclarer que, s'il intervenait en Belgique, ce n'était point pour y soutenir le principe révolutionnaire, mais bien pour faire respecter les volontés du conseil amphyctionique séant à Londres. Puis, craignant que ce ne fut pas assez de cette humilité éclatante, il donna ordre sans retard à M. de Talleyrand de demander l'agrément de la Conférence, en faisant valoir le motif d'urgence qui avait forcé le cabinet du Palais-Royal à devancer l'autorisation des quatre grandes Cours [1].

L'indignation fut profonde dans toute la Hollande, quand on y apprit que les Français intervenaient dans la querelle, au nom de la Conférence. Car cette couleur donnée à l'intervention la rendait manifestement inique. La conduite de Guillaume, en cette circonstance, avait été peu loyale à l'égard de la Bel-

[1] Protocole n° 31 : « Dans la réunion du 6 août, lord Palmerston in-
« forma la Conférence que le gouvernement britannique avait donné à
« une division de la flotte l'ordre de se rassembler aux Dunes. Le prince
« de Talleyrand annonça que, sur la demande du roi des Belges, le gou-
« vernement français s'était décidé à faire marcher une armée au se-
« cours de la Belgique. La Conférence déclara que l'entrée des troupes
« françaises en Belgique serait regardée comme ayant eu lieu, *non dans*
« *une intention particulière à la France, mais pour un objet vers*
« *lequel les délibérations communes seraient dirigées.* »

gique, sans doute, puisqu'il procédait contre elle par voie de surprise; mais, au point de vue de la diplomatie, il était dans son droit. Aucun traité ne le liait aux Belges, qui, pour lui, n'étaient que des rebelles. Et envers la Conférence quelles étaient ses obligations? Il n'avait consenti à une suspension d'armes que comme à une mesure préliminaire, devant conduire à un armistice qui n'avait pas été conclu, à des arrangements qui ne s'étaient pas effectués. Son adhésion aux protocoles du 20 et du 27 janvier aurait pu seule l'engager, si les cinq Puissances, après avoir déclaré ce pacte irrévocable, ne l'avaient anéanti elles-mêmes pour le remplacer par le traité des 18 articles. Or, Guillaume avait hautement protesté contre les 18 articles, et c'était lui qui pouvait avec raison reprocher à la Conférence une violation d'engagements précis et formels. Les Hollandais étaient donc fondés à trouver l'intervention française empreinte de violence et d'injustice, dès que notre armée, au lieu de s'avancer au nom du principe révolutionnaire attaqué ou d'un intérêt français compromis, ne se présentait plus que comme la gendarmerie de la Sainte-Alliance.

Quant aux Belges, devenus nos ennemis depuis que leurs avances avaient été repoussées, et qu'en les flattant de l'espoir d'une indépendance absolue on leur avait créé des intérêts opposés aux nôtres, ils ne virent dans le secours que leur apportaient les Français qu'un outrage à leur honneur. Sommes-nous donc, disaient-ils, si méprisables aux yeux des Français qu'ils nous jugent incapables de nous défendre sans leur appui? Bientôt il n'y eut plus, sur

ce point, qu'une voix à Bruxelles. L'opinion y somma impérieusement le pouvoir de respecter l'article 121 de la constitution belge, portant : « Aucune troupe « *étrangère* ne peut occuper ou traverser le terri- « toire qu'en vertu d'une loi. » Le gouvernement belge dut céder et le maréchal Gérard suspendre sa marche.

Ainsi, par une inconcevable accumulation de fautes, le cabinet du Palais-Royal démentait directement sa politique avouée, se confessait vassal de la Conférence, exposait l'armée à un rôle ridicule, faisait maudire la France enfin, et par la Hollande à laquelle il déclarait une guerre injuste, et par la Belgique dont il irritait imprudemment la jalousie.

Les Hollandais, cependant, avaient envahi la Belgique, divisés en trois corps qui s'avançaient avec rapidité en s'alongeant de Maëstricht à Bréda. A cette invasion la Belgique avait à opposer deux petites armées, celle de la Meuse et celle de l'Escaut, dont il importait d'opérer au plus vite la jonction. Le 8 août, Léopold se réunit à l'armée de l'Escaut, près d'Arschot, où il attendait l'armée de la Meuse. Là, fermant l'oreille à des conseils dictés par une jalousie mesquine et téméraire, il écrivit au maréchal Gérard de se hâter. Le 10, il donnait le signal de l'attaque de Montaigu, lorsqu'on vint l'avertir que l'armée de la Meuse, attaquée sur la route de Hasselt à Tongres, s'était débandée sans combattre, que la déroute était complète, et qu'il était lui-même exposé à être coupé. Il rétrograda aussitôt sur Louvain. Les Hollandais l'ayant attaqué le 22

en avant de cette ville, le forcèrent à la retraite et bloquèrent Louvain, qui ne tarda pas à se rendre.

La Belgique était à deux doigts de sa perte. Mais déjà les Français entraient à Bruxelles, et, sur un ordre de son père, le prince d'Orange ramenait en Hollande ses troupes victorieuses. Guillaume n'avait pas encore fait tous les préparatifs nécessaires, et il lui suffisait, pour le moment, d'avoir montré à la Conférence ce qu'il était capable de tenter et d'accomplir.

Bien supérieur en intelligence à ceux qui dirigeaient alors la politique française, Guillaume avait parfaitement compris que l'accord apparent des grandes Puissances cachait des dissidences profondes; que, réunies, elles affichaient des prétentions dictatoriales auxquelles leurs forces étaient loin de répondre; qu'il n'y avait, pour les faire fléchir, qu'à les braver, et qu'il était facile de leur faire la loi, pour peu qu'on les menaçât de mettre le feu à la mine creusée sous l'Europe entière. La justesse de ces vues fut prouvée par l'événement. Pour soutenir l'honneur de sa devise : « *je maintiendrai* », le roi de Hollande s'était prescrit une persévérance et une audace dont le succès devait égaler la grandeur, et il lui fut donné, comme on le verra, non-seulement de tenir à lui seul en échec les cinq grandes Cours, mais de les forcer à se départir encore une fois de leur volonté hautement exprimée.

Eh bien, ce système d'intimidation que sut employer avec tant de bonheur, et sans exposer la paix générale, le souverain d'un petit peuple de

ux millions d'âmes, le gouvernement français, mposé d'hommes sans portée, ne songea pas même l'essayer, quoiqu'il eût sous la main une nation trente-trois millions d'hommes, une jeunesse ubérante et une irrésistible masse de soldats tout eins des souvenirs de la Révolution et de l'Empire.

Le 15 août, le maréchal Soult, ministre de la erre, annonçait à la chambre des députés « que l'armée française attendrait, pour évacuer la Belgique, que les questions pour lesquelles elle s'était mise en mouvement fussent décidées. » Mais Conférence en avait ordonné autrement [1]. Et l'arée française revint de sa promenade militaire sans voir même joui de la satisfaction d'abattre, en passant, le lion de Waterloo.

Cependant, l'adresse en réponse au discours du rône avait été soumise aux délibérations de la hambre des députés, et, le 9 août, les débats vaient commencé.

Attaqué sur tout l'ensemble de sa politique, le inistère plaida sa cause beaucoup mieux qu'on ne y était attendu. Quels étaient, dit-il, les griefs de Opposition? Né d'une tempête qui semblait devoir ousser les nations vers le chaos, le gouvernement rançais avait cherché à tout apaiser autour de lui

[1] Protocole n° 31 : « La Conférence déclara que l'extension à donner aux opérations des troupes françaises et la durée de leur séjour en Belgique seraient fixées d'un commun accord, qu'elles ne franchiraient pas les anciennes frontières de la Hollande, que leurs opérations se borneraient à la rive gauche de la Meuse, que, dans aucune hypothèse, elles n'arriveraient ni à Maëstricht ni à Venloo. »
Protocoles n°s 32, 33 et 34 : « La Conférence s'est appropriée la mesure prise spontanément par la France. Il lui a été rendu compte de la marche et de la retraite de l'armée française. »

et en lui : n'y avait-il donc aucune grandeur dans cette haute modération ? Au farouche plaisir de bouleverser l'univers, était-il donc si coupable d'avoir préféré la gloire de le sauver du double fléau de la démocratie et de la conquête ? On reprochait au gouvernement d'avoir abandonné l'Italie aux Autrichiens, la Belgique aux Anglais, la Pologne aux Russes ? Reproches déclamatoires et frivoles ! Ce qu'il était raisonnablement permis de tenter en faveur de l'Italie, est-ce qu'on ne l'avait pas tenté ? Les ministres du 13 mars, en arrivant aux affaires, n'avaient-ils pas trouvé l'invasion autrichienne dans l'héritage des embarras que leur avait légué le cabinet précédent ? Ils avaient demandé, ils avaient obtenu l'évacuation des États-Romains : pouvait-on vouloir davantage ? Si nos frontières n'avaient pas été reculées jusqu'au Rhin, si la Belgique n'avait pas été réunie à la France, si le roi, faisant violence à ses affections de famille, n'avait point accepté la couronne offerte à son fils, c'est que des considérations majeures s'étaient opposées à tout cela. Fallait-il, sans autre but que de s'agrandir, s'exposer à allumer en Europe un immense incendie ! Fallait-il, dans l'espoir d'une conquête douteuse, armer contre nous le peuple anglais, seul allié puissant que la révolution de juillet nous eût donné ? Fallait-il, menaçant du réveil de notre ambition tant de peuples sur qui pesait encore le souvenir de Napoléon et de ses batailles, leur laisser croire qu'elle allait recommencer, cette longue humiliation de l'Europe qui dura quinze ans ? La France se trouverait-elle amoindrie lorsqu'elle se montrerait à la fois désintéressée

r formidable ? Il y avait de la naïveté, après tout, s'imaginer que les Belges devinssent Anglais, parce u'un prince anglais leur avait été proposé pour roi ; omme si les intérêts des peuples, leurs affections, ur existence matérielle et morale, pouvaient dépendre du lieu où il avait plu à la fortune de placer a patrie de leurs souverains ! Quant à la Pologne, on courage était admirable sans doute et ses malheurs étaient dignes d'une éternelle pitié ; mais nfin, comment lui venir en aide ? Séparée de nous ar toute la largeur du continent, par quatre cents eues, sa position géographique nous condamnait à es douleurs stériles, à des vœux sans autorité ! aire marcher une armée à son secours, c'eût été eprendre au point où elles étaient venues fatalement échouer, les gigantesques entreprises de apoléon. Et pourquoi ? Pour forcer l'Autriche et la russe à conclure aussitôt avec les Russes une morelle alliance, de manière à ce que nos soldats ne rouvassent plus à Varsovie, en y arrivant, qu'un mplacement désert et des tombeaux ! Reconstituer a Pologne ? Napoléon lui-même, à Tilsitt, n'y avait as suffi, tout Napoléon qu'il était, et quoiqu'il eût ous lui cinq cent mille soldats invincibles. Or, ce ue n'avait pu cet homme prodigieux qui avait coutume, en se jouant, de partager l'Europe avec son pée, les ministres de 1831 l'auraient-ils impunément essayé avec une armée incomplète, mal organisée encore, et composée de conscrits ? *Reconnaître* a nationalité polonaise n'eût été qu'une forfanterie mprudente, dès que les moyens de soutenir cette déclaration manquaient. Le gouvernement avait

donc fait tout ce qu'il était possible de faire, en offrant sa médiation et en provoquant celle des autres Puissances. Aussi bien, il était temps que l'Opposition s'expliquât. Une guerre universelle, une guerre à mort, était-ce là le but de ses désirs? Dans ce cas, il était bon qu'on l'avertît que la question n'était plus entre la guerre et la paix, mais entre la guerre et la liberté, car il n'est pas loisible à un peuple lancé en de telles entreprises de s'arrêter et de se régler. Les combats et le tumulte au dehors appellent au dedans un repos absolu et le silence. Le despotisme est la nécessaire contre-partie de la victoire. Napoléon le prouva, et, avant lui, la Convention l'avait prouvé par des actes qui ne s'effaceront jamais de la mémoire des hommes. « Avez-vous fait « un pacte avec la victoire? demandait-on un jour « dans la terrible assemblée? — Non, répondit « Bazire, le Montagnard, mais nous avons fait un « pacte avec la mort. » La mort bientôt le vint sommer de tenir sa promesse: un an s'était à peine écoulé, que la tête de Bazire bondissait du haut d'un échafaud. Que si l'Opposition ne pâlissait pas devant l'emploi de semblables ressources et au seul souvenir de ces exemples fameux, qu'elle eût le courage de l'avouer!

Telles furent, en substance, les raisons que développèrent avec beaucoup de talent MM. Casimir Périer, Thiers et Sébastiani, orateurs déjà connus, auxquels deux hommes nouveaux, MM. Duvergier de Hauranne fils et Charles de Rémusat, prêtèrent, dans cette occasion, une assistance pleine d'éclat et de vigueur.

Mais à cette apologie du ministère, l'Opposition ondait par des arguments redoutables. Oui, di-elle, nous vous accusons d'avoir compromis térêt de la France, qui est dans son honneur, et enir de la civilisation, qui est dans la grandeur la France. Rappelez-vous ce que nous étions il y n an, et voyez ce que nous sommes! De quel stige, en 1830, n'étions-nous pas entourés? Aux ux des nations étonnées et des rois frappés d'é-uvante, nous avions bien véritablement ressaisi, pour de plus vastes desseins encore, le sceptre appé des mains de Napoléon. Jamais situation s éblouissante ne fut faite à un peuple par le tin; et nous n'avions nul besoin de bouleverser nivers pour le changer, car il était livré à notre rci. Aujourd'hui, que pouvons-nous en Europe qu'y faisons-nous? Savoir être juste quand on est t, est d'une haute modération; mais, quand on fort, tolérer l'injustice est une marque de pusil-nimité. Or, les Autrichiens foulant aux pieds l'Ita-sans autre droit que celui du despotisme qui ne ut pas qu'on l'inquiète; la Conférence découpant nationalités, sans égard pour les traditions, les térêts, les affections des peuples, et tout simple-ent selon la convenance de quatre rois; les Russes urant exterminer un peuple généreux, pour le nir de n'avoir pu trouver leur domination tolé-ble..... Voilà ce que vous avez permis. Vous avez ssé le régime grossier de la force s'établir partout, tour de vous, pour le malheur éternel de ceux qui aient compté sur notre appui et qui nous ai-aient. Vous prétendez qu'en arrivant aux affaires,

vous avez trouvé l'invasion autrichienne déjà co
mencée? Qui ne sait que le ministère Laffitte
tombé en menaçant l'Autriche; et que vous, au co
traire, vous n'êtes montés au pouvoir que dédaign
et menacés par elle? L'évacuation des États-R
mains, vous l'avez demandée au mois de mars,
obtenue au mois de juillet, c'est-à-dire après le su
plice de Menotti et de ses compagnons, après le r
tablissement de Marie-Louise à Parme, après l'occ
pation brutale de Ferrare, après la conventi
d'Ancône, après les confiscations, les proscription
les emprisonnements, lorsque l'Autriche en un m
n'avait plus rien à faire en Italie! Vous avez ainsi
et sans parler du côté odieux de cette tolérance
consacré vous-mêmes la domination de l'Autrich
sur la péninsule italique, domination jugée de to
temps si contraire aux intérêts français, dominatio
que durant trois cents ans nos pères ont combat
tue, et qui, en 1629, faisait courir aux armes ju
qu'au faible Louis XIII. Faut-il vous suivre en Be
gique? Il ne s'agissait pas de la conquérir; il s'agi
sait de l'accepter. Et certes, notre folie a été grand
de faire violence aux Belges pour les empêcher d
disposer d'eux-mêmes en notre faveur. Mais, dite
vous, l'Angleterre nous aurait retiré son amitié.
elle met un tel prix à son amitié, sa haine nous se
rait moins funeste. Vous, cependant, vous ave
abandonné la Belgique, et vous l'avez abandonné
en l'irritant. Que le prince Léopold soit sujet d
l'Angleterre, ce n'est pas ce qui nous afflige. Mai
son élection a eu cela d'incontestablement funest
qu'elle a démontré la supériorité de la diplomatie

tannique, et forcé les Belges à ne plus croire ni otre habileté ni à notre prépondérance. Voilà le l. Les suites, on les peut déjà prédire. Les Anis viennent d'acquérir au nord de nos frontières tête de pont pour la guerre; et puis, Birminm, Manchester, sont à nos portes. On nous prot, il est vrai, que les forteresses jadis élevées con- nous seront démolies. Démolies? quand il nous it si avantageux de les laisser debout en les faiit nôtres! Au surplus, le comte Grey a réfuté, ce point, le discours de la couronne : réfutez ac les explications offensantes du comte Grey. ar ce qui est de la Pologne, était-il possible, oui non, de la secourir autrement que les armes à main? Vous avez offert votre médiation : a-t-elle acceptée? Voilà ce qu'il fallait nous apprendre. ose étrange! vous avez consenti à faire partie d'un ngrès pour terminer un conflit resserré entre la lgique et la Hollande, et vous n'avez pas su proquer un congrès pour substituer les négociations ne guerre affreuse. Pourquoi une conférence, rès l'insurrection de Bruxelles? Pourquoi pas une nférence, après l'insurrection de Varsovie? Set-ce que, dans le premier cas, la ligue se formait ntre nous, tandis que, dans le second, elle se set formée contre la Russie? Encore si vous aviez connu la nationalité polonaise! Car, à moins que France, gouvernée par vous, ne soit tout-à-coup venue la risée des nations, nous devons admettre 'il y a quelque autorité dans son vouloir, énergiquent manifesté. Quel effet n'aurait pas produit dans Lithuanie, dans la Volhynie, dans la Podolie, dans

la Gallicie, dans la Hongrie, ces mots solen
ment prononcés par la France : nous reconnai
la nationalité polonaise? Il n'était donc pas n
saire, pour sauver un peuple ami, de donner
tre cents lieues à parcourir à nos armées. Et qu
la crainte de pousser dans la mêlée l'Autriche
Prusse, cette crainte eût été sans fondement,
gouvernement français avait eu le courage d
brasser, au point de vue français, tout l'ense
du système européen. Car alors l'Autriche aura
sa Pologne en Italie, et la Prusse sa Pologne s
rive gauche du Rhin. Qu'importe, après tout,
tervention armée de la Prusse et de l'Autriche?
deux Puissances n'interviennent-elles pas au
d'hui d'une manière, hélas! presqu'aussi déci
La Prusse ne fournit-elle pas aux Moscovites de
mes, des vivres, des munitions, tandis que la P
gne n'a, pour se défendre contre ses innombra
ennemis, que son courage et les vœux, méprisé
la France?

De toutes ces attaques dirigées contre le p
voir avec ensemble, avec éloquence, mais non
quelques déclamations, par le général Lamar
par le maréchal Clauzel, par MM. Mauguin,
gnon, Larabit, aucune assurément ne portait à f
et l'Opposition prouvait fort bien que la cond
du ministère avait été contraire aux intérêts d
France. Mais lorsque les ministres lui demandai
« Qu'auriez-vous fait à notre place? Souscri
« vous à un embrasement universel? Quels s
« vos plans? » L'Opposition hésitait, se troubl
répondait vaguement, ou ne répondait pas.

Et il y avait à cela plusieurs causes, dont la incipale était dans le caractère incertain des doc-ines de l'Opposition parlementaire. Monarchique bourgeoise, libérale plutôt que révolutionnaire, e n'aurait pas voulu voir le trône disparaître dans e soudaine tempête, la bourgeoisie se mettre de uveau à l'écart, et le peuple s'emparer encore e fois du premier rôle. Or, elle sentait bien, au d, quoiqu'elle n'osât guère se l'avouer, qu'une mocratie fortement constituée était seule capable déchirer les traités de 1815 et de refaire l'Eu-pe; qu'il y avait impossibilité de suffire à une telle sogne, sans une volonté de fer, sans des passions goureuses; et que la question ne serait jamais olue dans le sens de notre orgueil, tant qu'elle terait compliquée d'un intérêt dynastique. Sans ute on aurait pu dire aux rois : « Dans l'espace moins de cinquante ans, l'Angleterre, la Russie, utriche, le Prusse, se sont agrandies d'une ma-ère démesurée. Seule, la France s'est amoindrie; aujourd'hui, après ces trois témoignages solen-ls de puissance, la Convention, l'Empereur, la volution de juillet, la France se trouve plus pe-e qu'elle ne l'était sous Louis XV. Il nous est bien mis de nous en étonner dans un moment où il prouvé qu'il suffit à la France d'un effort de trois urs pour donner une secousse au monde! D'ailleurs, désintéressement d'un peuple tel que le nôtre nsiste, non pas à renoncer à la force, mais à l'em-yer avec dévoûment; et il nous est commandé de ller sur notre puissance, parce qu'elle ne nous partient pas et qu'elle appartient à l'humanité. »

Mais, pour soutenir ce langage, il devenait indisp sable de se préparer à une lutte sérieuse; et en s posant que les peuples fussent précipités en arm dans une mêlée universelle, comment mainte en France cet équilibre des pouvoirs, ces fictio toutes ces puérilités systématiques qui ôtent à l'É l'unité, c'est-à-dire la force? Il aurait donc fallu revenir à ce mélange d'impétuosité et de discipli à cet enthousiasme réglé, d'où sortirent les tri phes de notre première révolution. Et c'était là que redoutaient par-dessus tout des hommes éle à l'école du libéralisme, école tout à la fois anar que et timide.

Avec une connaissance plus exacte des faits, l'O position n'aurait pas été arrêtée par cette crai des nécessités héroïques. Car les Puissances tre blaient à l'idée d'un bouleversement, parce qu'el avaient peu de ressources contre beaucoup d'o tacles. Et que pouvaient-elles gagner à une guer Elles avaient tout à y perdre! D'ailleurs, le ter des coalitions militaires était passé. Le cours événements avait amené entre l'Autriche et Prusse, entre la Russie et l'Angleterre, une hosti de position et des divergences d'intérêt qui euss fait d'une ligue armée le plus grand embarras l'Europe. Tout était donc possible pour la Fran avec elle et par elle. Voilà ce que l'Opposition rait dû démontrer. Malheureusement, elle jug mal, faute de renseignements, la situation des di États. Croyant la guerre possible, probable mê et la craignant, elle n'en prononçait pas moins discours belliqueux. La contradiction était ma

ste, et il était naturel que le ministère en tirât vantage !

De tous les systèmes, le pire était sans contredit lui des ministres, et plus encore au point de vue la pratique qu'au point de vue de la théorie. is, du moins, il était suivi, précis et complet, qui lui donnait les apparences d'une politique affaires, tandis que le système de l'Opposition n'aait que celles d'une politique de sentiment. Inévible effet de toute doctrine vacillante ! Le régime nstitutionnel et bourgeois condamnait la France, r sa nature même, à n'avoir en Europe qu'une osition subalterne et petite. Le gouvernement le mprit et s'y résigna. L'Opposition refusa obstinément de le comprendre, ne voulant point s'y résigner.

La discussion durait déjà depuis plusieurs jours, rsqu'une proposition de M. Bignon vint tout-à-up imprimer aux débats la plus étrange violence. . Bignon demandait que le paragraphe de l'aresse relative à la Pologne fût rédigé en ces teres : « Dans les paroles touchantes de votre majesté sur les malheurs de la Pologne, la Chambre aime à trouver une *certitude* qui lui est chère : la nationalité polonaise ne périra pas. » M. Bodin oulait qu'au mot *certitude* on substituât cette expreson, bien moins hardie : *ferme espérance ;* et les mistres, prétendant que l'adoption du mot *certitude* ait une déclaration de guerre à l'Europe, se monaient prêts à déposer leurs portefeuilles sur la triune. Dans la séance du 15 août, la proposition de . Bignon est soumise aux délibérations de la

Chambre. Attaquée faiblement par M. Dupin, e
est soutenue avec énergie par son auteur, par
général Lamarque et par M. de Tracy. M. Girod (
l'Ain), président de la Chambre, la met aux vo
Mais les dispositions de la Chambre ne paraissent p
douteuses. « Sauvons la Pologne ! » ce mot est da
toutes les bouches. Soudain, s'élançant de sa pla
Casimir Périer court à la tribune. Mais la discu
sion est fermée, et le règlement n'accorde au m
nistre que le droit de parler sur la position de
question. De tous côtés, on le lui rappelle avec d
cris. Lui, furieux, il affirme qu'il parlera, sans s'e
pliquer davantage. Alors s'élève de tous les poin
de la salle le plus violent tumulte. L'émotion a gag
toute l'assemblée. Députés, spectateurs, tous so
debout. Le président agite en vain sa sonnette, don
le bruit est couvert par de confuses clameurs. L
gauche et la droite poussent incessamment à la tri
bune des orateurs qui la disputent au ministre
toujours impérieux, toujours menaçant. Le prési
dent se couvre enfin, et l'assemblée se sépare a
milieu d'un désordre sans dignité et, jusque-là
sans exemple.

Le lendemain, l'aspect de la Chambre était morne.
On eût dit qu'elle se sentait épuisée. La conduite
de Casimir Périer y fut expliquée par ses amis et
par lui-même, dans un sens peu favorable à son
orgueil; mais les ministres avaient fait pour changer
la majorité, dans l'intervalle des deux séances, des
efforts extraordinaires, et la chance avait évidem-
ment tourné. M. Bignon ayant consenti, par une
concession malheureuse, à substituer le mot *assu-*

ance au mot *certitude,* l'Opposition se divisa, et la première de ces deux expressions prévalut, quoique le ministère eût déclaré qu'il ne se croirait pas engagé. La question était résolue. Le système du gouvernement l'emportait.

Dans le cours de la discussion, M. Guizot avait trouvé moyen de parler avec insulte du parti républicain, et il avait été applaudi. M. Odilon-Barrot, de son côté, n'avait pu parvenir à faire consacrer dans l'adresse une distinction qui séparait de la cause de l'émeute celle de la république. Le ministère sortait donc vainqueur de cette longue lutte parlementaire. L'opinion publique, il est vrai, se prononça contre lui, mais pas avec assez d'autorité pour l'abattre.

Toutefois, et au milieu de la joie de ce triomphe, un coup terrible venait d'être porté à Casimir Périer; et ses ennemis, en l'accusant de concussion, allaient faire naître l'occasion d'un scandale immense. Heureux l'historien si, dans le tableau qu'il trace de la vie des peuples, il lui était donné de pouvoir toujours se maintenir dans les hautes régions de la pensée! Mais, pour qui veut connaître les mœurs d'une époque et avoir le triste secret des sociétés en décadence, il y a souvent dans de vulgaires détails quelque chose de plus caractéristique que dans le récit des batailles, des intrigues diplomatiques et des grands débats.

On se rappelle que, le lendemain de la révolution de juillet, toute la nation réclamait des armes. Aussi le premier soin du ministère Laffitte avait-il été de rechercher les moyens les plus prompts et les plus

efficaces de pourvoir à l'armement du pays. C'ét aussi l'objet de toutes les préoccupations de L fayette, qui déclarait sans détour que, si l'on pouvait pas trouver en France un nombre ass considérable de fusils, il fallait s'adresser aux fab ques étrangères. Des offres particulières étaient fai au gouvernement par des manufacturiers franç Mais ces offres, quoique nombreuses, ne paraissai pas suffisantes, et l'on avait, d'ailleurs, à se défier l'impulsion déréglée que l'ébranlement inatten de l'Europe avait pu donner à l'audace des spécu teurs.

Dans cette situation, un seul parti était à prendr La révolution venait d'enlever à une foule d'ouvrie tout moyen de travail et, par conséquent, d'existence il fallait former, pour la fabrication des armes, a nom et sous la direction du gouvernement, de grand ateliers propres à employer vingt-cinq ou trent mille ouvriers. C'est ce qu'avaient proposé d hommes d'un patriotisme aussi éclairé que sincère et le projet fut vivement appuyé par M. Dupon (de l'Eure), alors ministre.

La pensée était à la fois sage et hardie. En occupant des hommes qui manquaient de pain, on les arrachait à des tentations dangereuses; on ôtait à la révolution de juillet ce douloureux caractère de déception qu'elle avait naturellement revêtu aux yeux du peuple. On coupait court à l'esprit de spéculation et à ses essais de rapine; enfin, on attribuait hautement à l'État, et dans les circonstances les plus favorables à une semblable innovation, ce droit d'initiative industrielle sans lequel il n'y a plus, au fond de

société, que tiraillements anarchiques, tyrannies partielles, délaissement du pauvre, spoliations légales et impunies.

Mais les chefs de la bourgeoisie victorieuse étaient les banquiers, de grands capitalistes, des hommes d'affaires, des coureurs d'aventures commerciales. On craignit d'entrer dans un système dont le principe menaçait tant de prétentions individuelles, et qui mènait à la ruine de ce lâche despotisme : la liberté de l'industrie. Le projet proposé fut donc repoussé en toute hâte ; on exagéra les difficultés matérielles de l'application ; il aurait fallu former des ouvriers ! C'était impossible. En un mot, la spéculation resta maîtresse du terrain.

De tous ceux sur qui pesait l'amitié du premier ministre, nul n'en subissait plus humblement l'empire que M. Gisquet, homme d'esprit, plein d'activité, et qui, dans la révolution de juillet, avait déployé une fermeté honorable. Juge au tribunal de commerce, M. Gisquet avait coopéré, au sein de Paris en feu, à la rédaction d'un jugement courageux que M. Ganneron prononça le 27 juillet contre les ordonnances et pour la charte. Recommandé par le souvenir et appuyé par Casimir Périer, M. Gisquet reçut mission, le 2 octobre 1830, d'aller négocier à Londres, pour le compte du département de la guerre, l'achat de trois cent mille fusils. Il partit comme agent du gouvernement, et la lettre qui l'autorisait portait ces mots : « Il vous sera « alloué une commission sur le prix de cette ac- « quisition, et vos frais de voyage [1]. » Ainsi M. Gis-

[1] On lit dans les Mémoires de M. Gisquet (tome I, p. 176) : « Aucune

quet était un mandataire salarié du gouvernement, il partait investi d'un caractère public.

Cependant, arrivé en Angleterre, il se crut en droit de passer avec MM. Wheeler, Iron et Fairfax, fabricants de fusils à Birmingham, un marché provisoire dans lequel il stipulait en son propre et privé nom.

La Tour de Londres contenait un grand nombre de vieux fusils. Les fabricants de Birmingham proposèrent à M. Gisquet de les acheter, pour son compte, au gouvernement anglais, en se réservant à eux-mêmes un tiers des bénéfices nets réalisés sur l'opération.

Cette dernière clause était inadmissible. M. Gisquet, n'étant qu'un mandataire, n'avait ni bénéfices à faire dans l'opération, ni bénéfices à partager. Il consentit, néanmoins, à traiter sur ces bases. Il fut même convenu que, si le tiers réservé aux fabricants de Birmingham ne produisait pas une somme de cent cinquante mille francs, le partage du gain aurait lieu par moitié.

M. Gisquet ne demandait, pour une acceptation définitive, qu'un délai de quinze jours; et, dans cet acte singulier, il avait eu soin de faire insérer une clause qui interdisait à MM. Wheeler, Iron et Fairfax, la faculté de faire, sans son autorisation spéciale, aucun marché semblable avec quelque Puissance étrangère que ce pût être; soit qu'il fût animé en cela d'une intention patriotique, soit qu'il voulût

« commission, aucun avantage ne m'étaient promis. Je remplissais là « une mission gratuite et toute de dévoûment ! ! »

ménager le moyen d'imposer ses plans au gouvernement français.

Par suite des arrangements convenus, les manufacturiers de Birmingham s'adressèrent au ministère britannique. Ils lui offrirent de remplacer, au bout d'un certain temps, par des fusils neufs qu'ils s'engageaient à confectionner avec les matériaux existants dans les arsenaux, les vieux fusils contenus dans la Tour de Londres. Le ministère anglais accueillit cette requête avec empressement. Il y trouvait le double avantage d'échanger contre des armes neuves des armes en mauvais état, et de rendre quelque activité à des ateliers devenus, depuis la fin des guerres de l'Empire, pauvres et languissants.

Le 17 octobre 1830, M. Gisquet était de retour à Paris. La veille, sa maison avait été obligée de suspendre ses paiements; le lendemain elle se releva.

Le maréchal Gérard, ministre de la guerre à cette époque, lut le marché et refusa de le ratifier. Son successeur, le maréchal Soult, montra aussi beaucoup d'hésitation; et l'affaire resta sans conclusion pendant près d'un mois.

Dans cet intervalle, M. Gisquet n'avait cessé de presser le ministre de la guerre. Mais, interrogé sur le prix des fusils qu'il devait livrer, il l'avait fixé à 34 francs 94 centimes, y compris l'emballage et le transport. Or, ce chiffre paraissait exorbitant d'une part; et d'autre part, beaucoup de négociants soumissionnaient à des conditions moins onéreuses pour le trésor. Le 27 novembre 1830, un négociant nommé Vandermeck fit au gouvernement fran-

çais, par l'entremise du maréchal Gérard, la proposition écrite de lui fournir la quantité voulue de fusils au prix de 26 francs, y compris l'emballage et le transport. Il offrait des fusils de modèle anglais et de première qualité. M. Gisquet, averti le 8 décembre de cette proposition, en fut extrêmement troublé. Il avait associé à ses espérances M. Rothschild. Un billet qu'il reçut de ce banquier mit fin à ses inquiétudes en lui annonçant un rendez-vous pour le lendemain chez le ministre de la guerre. Ce fut dans cette audience que M. Gisquet, spéculateur maintenant et non plus mandataire, conclut avec le maréchal Soult un marché dont les prix, rapprochés de ceux de M. Vandermeck, constituaient pour le trésor une perte d'à-peu-près deux millions cinq cent mille francs.

De fâcheuses rumeurs ne tardèrent pas à se répandre. Les soumissionnaires repoussés se plaignirent. Pourquoi cette préférence accordée à M. Gisquet, et si ruineuse pour le trésor? M. Gisquet avait-il, pour fixer le choix du ministre, des connaissances spéciales? Était-il, avait-il été officier d'artillerie? Présentait-il, du moins, comme négociant, les garanties convenables? Quel motif mystérieux avait pu faire confier à un homme d'affaires, dont la maison paraissait en déconfiture, une opération qui exigeait et des connaissances particulières et une solvabilité incontestable? Bientôt les plus graves soupçons se mêlèrent à ces discours pour les envenimer. On fit remarquer que M. Casimir Périer était lié commercialement à M. Gisquet par une commandite de 250 mille francs, remontant à 1825, et par une

tre commandite de 950 mille francs, datant du juillet 1830. On supposa que M. Casimir Périer ait voulu sauver ses intérêts compromis dans les nces d'une faillite prévue. On ne manqua pas de peler, à ce sujet, que la maison de M. Gisquet nait de suspendre ses paiements, lorsqu'elle les prit tout-à-coup, M. Gisquet ayant rapporté de ndres un projet de marché qui semblait devoir ever sa fortune. Mais les rumeurs devinrent bien us menaçantes encore, quand on apprit que les sils achetés si cher étaient de mauvaise qualité; u'ils étaient d'un usage fort incommode, et très-urds; enfin, que le travail des pièces accessoires était moins perfectionné que dans les fusils de nos briques [1].

Le ministre de la guerre avait, il est vrai, institué une commission composée de douze officiers d'artillerie pour vérifier, à Calais, les armes venues d'Angleterre, et cette commission remplit ses devoirs avec une loyale sévérité. Mais, sur les deux cent mille fusils livrés par M. Gisquet, cent dix mille avaient été fournis par les fabricants, et quatre-vingt-dix mille provenaient de la Tour de Londres. Or, diverses circonstances faisaient penser que les fusils de la dernière espèce, et c'étaient les plus mauvais, n'avaient été soumis à aucun examen [2].

Il y avait dans tout cela un ensemble de présomp-

[1] M. Gisquet reconnaît lui-même ceci dans ses Mémoires (tome I, p. 186).

[2] On lit en marge d'un rapport adressé au maréchal Soult par les officiers d'artillerie : « Il sera nécessaire d'éprouver tous les canons des

tions graves, et il n'était pas sans importance d'éclaircir un tel mystère, lorsque tout semblait annoncer déjà l'altération du caractère national et les progrès du mercantilisme en France. Il fut question de porter l'affaire au Parlement; mais les soupçons grossissant de jour en jour, une feuille républicaine, la *Tribune*, résolut de donner le signal de l'attaque, et le 9 juillet 1831, elle publia un article où se trouvaient ces mots : « N'est-il pas vrai que, pour les « marchés de fusils et de draps, M. Casimir Périer « et le maréchal Soult ont reçu chacun un *pot-de-* « *vin* qui serait de plus d'un million ? »

M. Armand Marrast était l'auteur de cet article. Écrivain plein de sève, d'esprit et de vigueur, il avait déployé dans cette énergique accusation toutes les qualités de son talent. La sensation fut grande; et des poursuites, dirigées contre le journal, aboutirent à un procès fameux. Les personnages les plus considérables de l'État : MM. de Lafayette, Dupont (de l'Eure), Lamarque, Guizot, de Corcelles, Laffitte, de Bricqueville, y comparurent comme témoins. MM. Casimir Périer et Gisquet y furent défendus avec beaucoup de souplesse et d'habileté par MM. Dupin jeune et Lavaux, mais ils eurent à

« fusils, sans exception, *qui ne proviendront pas de la Tour de* « *Londres.* »

Et M. Gisquet, voulant prouver dans ses Mémoires que la vérification s'est faite avec sévérite, dit (tome I, page 185) : « En définitive, sur les « cent dix mille fusils fournis par les fabricants, trente-cinq mille « avaient été mis à l'écart pour des réparations ou améliorations jugées « nécessaires. »

Pourquoi M. Gisquet ne parle-t-il ici que des *cent dix mille fusils fournis par les fabricants?* Les *quatre-vingt-dix mille provenant de la Tour de Londres* ont-ils été examinés ?

tenir les puissantes attaques du défenseur de la *Tribune*, M. Michel (de Bourges), orateur irrésistible. sauvage dont une seconde révolution de 92 aurait t un autre Danton. M. Armand Marrast prit si la parole dans cette lutte célèbre, et y défen- avec une éloquence entraînante les droits de la esse. « Quoi! s'écria-t-il, en parlant de ces dé- positaires du pouvoir qui en voudraient goûter les douceurs sans en supporter la responsabilité, quoi! ils auront à leur disposition l'armée, l'argent, toutes les forces nationales; d'un signe ils feront mouvoir tous les fonctionnaires; ils agiront sur les destinées du pays par des moyens si puissants; au moindre mouvement de leur pensée ils auront, pour écraser ceux qui les combattent, et les parquets, et les huissiers, et les gendarmes, et cet immense fléau de la police! Et quand ils se présentent à nous avec tout ce cortége, nous n'aurions pas, nous, simples écri- vains, le droit de les questionner, de nous défier d'un pouvoir si menaçant, de croire à des abus si faciles? Nous ne pourrions pas répéter ces ru- meurs de l'opinion, qui a un instinct si droit et si sûr?..... Notre devoir est plus élevé. La liberté vit de défiances. Prenez le pouvoir, si vous voulez; mais sachez que, dès ce moment, vous tombez sous l'empire de la publicité, vous, votre présent, votre passé, tous vos actes connus, tous vos actes même projetés..... Et honte à l'écrivain timide qui déserte ses devoirs parce que quelque danger s'y attache! »

Dans sa vive et chaleureuse improvisation, M. Ar-

mand Marrast avait donné au système des garanties publiques un développement que M. Dupin jeune se hâta de déclarer dangereux. Selon lui, la diffamation, même à l'égard d'un fonctionnaire, n'était pas permise, lorsqu'elle ne s'appuyait que sur des présomptions, fussent-elles fortes, que sur des témoignages, fussent-ils honorables. Et, dans ce cas, il ne devait pas plus être loisible aux écrivains d'accuser sous forme dubitative que sous forme affirmative, le premier mode n'étant qu'un artifice de langage.

Dans le cours de ces débats, M. Bascans, gérant de la *Tribune*, produisit une lettre d'un des premiers fabricants d'armes de Londres, M. Beckwith, celui précisément auquel M. Gisquet avait confié l'inspection des fusils. L'incident était curieux. M. Bascans, quelques jours avant le procès, s'était rendu à Londres; il s'était présenté à M. Beckwith comme chargé de faire un armement considérable, et avait prié le fabricant de lui faire connaître ses prix par une lettre qui pût être communiquée aux personnes intéressées dans l'entreprise. C'était cette lettre que M. Bascans mettait sous les yeux du tribunal, et on y lisait : « Un fusil avec sa baïonnette, et de la même « qualité sous tous les rapports que les fusils fournis « à M. Gisquet par le gouvernement britannique, « vous coûtera 26 fr. 50 c. [1]. » On ne tint nul compte de cette lettre, quelque significative qu'elle fût. En soutenant la théorie des *attaques personnelles*, M. Armand Marrast avait attribué à la presse un droit d'investigation qui devait effrayer, à une époque de décadence. Il fut condamné à trois mille francs

[1] Elle a été déposée au greffe de la cour royale.

l'amende et à six mois d'emprisonnement. Mais l'opinion publique, sans accuser les juges de partialité, parut peu disposée à confirmer le jugement, et les mots *fusils-Gisquet* demeurèrent dans l'inexorable grammaire de la polémique comme une expression flétrissante.

Dans ce procès, des questions importantes veraient d'être posées, et résolues en sens divers. Il en était une, cependant, sur laquelle nulle opposition ne s'était manifestée. La loi qui, dans les attaques dirigées contre un citoyen non fonctionnaire, interdit la preuve judiciaire des faits allégués, cette loi avait été citée et n'avait pas été combattue. L'esprit du siècle était là tout entier. Sans doute, ce seraient des mœurs odieuses que celles qui, offrant une prime au scandale, jetteraient la vie privée des citoyens en pâture aux délateurs, comme cela se pratiquait à Rome. Il faut donc que des peines soient portées contre la calomnie, et que ces peines soient terribles. Mais défendre aux citoyens la dénonciation des actes dont ils ont la preuve, et ne pas leur permettre, quand ils ont demasqué le vice, d'appeler à leur aide la vérité, c'est insulter à la raison ; c'est accorder au relâchement des mœurs, à l'abaissement des caractères, le bénéfice d'un patronage public et anticipé ; c'est encourager légalement la mauvaise foi, l'esprit d'intrigue, les fraudes habiles, et enlever à la sécurité de la société tout entière ce qu'on donne à celle de l'individu. D'ailleurs, l'homme et le fonctionnaire ne sauraient former deux êtres distincts. Le juge qui joue à la Bourse se fera tôt ou tard acheter ses jugements. Le député qui a de

grands besoins, nés de grands vices, se fera tôt ou tard acheter son vote. Je plains un pays dont les lois et les mœurs sont telles que la popularité d'un Mirabeau n'y soit pas impossible.

CHAPITRE XII.

Dispositions des diverses Puissances à l'égard de la Pologne : vues secrètes de l'Autriche. — M. Walewski à Londres et M. Zaluski à Bruxelles. — Contraste entre la politique du cabinet de Saint-James et la politique du Palais-Royal. — Guerre de Pologne. — Paskéwitch ; nouveau plan de campagne. — Mouvements de l'armée russe ; funeste indécision de Skrzynecki ; causes de cette indécision ; dépêches de M. Sébastiani ; lettres de M. de Flahaut. — Scènes anarchiques dans Varsovie. — Triomphe de Dembinski ; on le nomme généralissime. — Nuit du 15 août. — Krukowiecki, dictateur. — Nouveau généralissime ; conseil de guerre ; Ramorino est envoyé sur la rive droite. — Bataille de Varsovie. — Négociations ; assaut ; capitulation de Praga. — Chute de la Pologne. — Paris se soulève. — Orages parlementaires. — Effet produit en Europe par la prise de Varsovie. — Traité des 24 articles dirigé contre la France. — Situation générale de l'Europe à la fin d'octobre 1831.

Pendant que la France se laissait distraire par ces tristes débats, la Pologne se préparait à étonner et à passionner encore une fois les hommes par le spectacle de son agonie. Mais avant de dire combien cette agonie fut douloureuse et solennelle, il importe de faire connaître quelles étaient, à l'égard de ce peuple infortuné, les dispositions des diverses Puissances de l'Europe.

En apprenant l'insurrection de Varsovie, l'Autriche avait été d'abord saisie d'un grand effroi. Gouvernée par la politique des traités de Vienne, et maîtresse de la Gallicie, elle se sentait doublement me-

nacée. Cependant la résistance des Polonais étant devenue opiniâtre et formidable, l'Autriche dût se demander si la reconstitution d'une Pologne indépendante ne vaudrait pas mieux pour le peuple autrichien que la continuation d'une lutte dont la Gallicie devait si profondément s'émouvoir et dont les suites étaient incalculables.

Il est certain que la reconstitution de la Pologne comme état indépendant était dans les véritables intérêts de l'Autriche, alors même qu'elle eût perdu la Gallicie. Car, depuis le fameux acte de partage, les choses avaient complétement changé d'aspect. La Russie, penchant vers le sud-ouest, n'avait cessé d'entraîner par son poids tout ce qui s'était trouvé sur son passage. Sa marche le long de la mer Noire et ses progrès en Turquie étaient de nature à éveiller toute la sollicitude de l'Autriche qui se voyait sur le point d'être tournée et enveloppée. Dans cette situation, que pouvait-elle désirer de plus avantageux pour elle que la formation d'un royaume qui, du sud-est au nord-ouest, aurait couvert et garanti ses frontières ?

Soit qu'elle eût été touchée de ces considérations, soit qu'elle cédât à des motifs moins élevés, la cour de Vienne ne tarda pas à séparer, dans cette question, sa politique de celle des autres cabinets[1]. Toutefois, fidèle à ses habitudes de circonspection, elle eut soin de donner à ses agents des instructions telles qu'il lui fût possible, au besoin, de les désa-

[1] Les faits que nous consignons ici n'ont été ni racontés, ni même indiqués par aucun des historiens de la révolution de Pologne. Mais nous n'avançons rien que nous ne l'ayons puisé à bonne source.

vouer. Le consul d'Autriche n'avait point quitté Varsovie. Il fit entendre au gouvernement polonais que l'Autriche n'était pas éloignée de donner les mains au rétablissement de la nationalité polonaise, et même d'y contribuer par l'abandon de la Gallicie, mais à ces deux conditions : la première, que la Pologne accepterait pour roi un prince autrichien; la seconde, que la proposition en serait faite conjointement par la France et l'Angleterre.

Par suite de ces communications, M. Walewski fut chargé d'aller sonder les dispositions du cabinet des Tuileries et du cabinet de Saint-James. Il arrivait à Paris, dans les premiers jours du mois de mars, c'est-à-dire au moment où le ministère de M. Laffitte faisait place à celui de M. Casimir Périer. Le Palais-Royal ne repoussa pas les ouvertures de l'Autriche; seulement il déclara qu'il ne pouvait qu'unir son adhésion à celle de l'Angleterre, si le projet se trouvait du goût des Anglais. M. Walewski se rendit donc à Londres. Mais la réponse du cabinet britannique fut bien différente de celle du cabinet français. Lord Palmerston avoua sans détour que la France était l'unique objet des défiances et des craintes de l'Angleterre; que sa majesté britannique entretenait avec Saint-Pétersbourg des relations amicales qu'elle n'avait nulle envie de rompre; et qu'elle ne consentirait jamais à unir ses efforts à ceux du roi des Français dans un but hostile ou désagréable à la Russie.

On peut juger par là de la niaiserie du rôle que jouaient dans le monde diplomatique, et les direc-

teurs de la politique française, et M. de Talleyrand leur représentant à Londres. Mais l'aveuglement de nos hommes d'état, au sujet de l'alliance anglaise devait aller jusqu'à la folie.

La cause de la Pologne, sous le rapport diplomatique, semblait donc perdue sans retour, lorsque fut mis sur le tapis ce fameux traité des 18 articles dont nous avons déjà raconté l'origine. Quoique favorable à la Belgique, ce traité, comme on l'a vu, avait été fort mal accueilli à Bruxelles. Que le congrès belge l'eût repoussé, l'élection de Léopold de Saxe-Cobourg était compromise, et la prévision de ce résultat jetait le cabinet de Saint-James dans la plus grande perplexité.

Sur ces entrefaites, M. de Mérode ayant vu à Londres M. Walewski, et lui ayant fait part de la sympathie qu'inspiraient aux catholiques belges la cause des Polonais et leur courage, M. Walewski conçut l'espoir de servir utilement son pays. M. de Mérode ne paraissait pas douter que le parti catholique ne votât, dans le congrès, pour l'acceptation des 18 articles, si, à cette condition, l'Angleterre promettait d'intervenir, conjointement avec la France, en faveur de la Pologne. Lord Palmerston, interrogé à cet égard, refusa de s'engager d'une manière formelle, mais il insinua que l'acceptation des 18 articles serait, peut-être, un éminent service rendu à la Pologne. Quant à M. de Talleyrand, il adopta chaudement le projet, et promit de présenter en ce sens une note au gouvernement britannique. Sur cette assurance, un envoyé polonais, M. Zaluski, partit de Londres pour Bruxelles, et ses démarches

contribuèrent beaucoup, en effet, à l'acceptation des 18 articles [1].

Mais l'Angleterre avait obtenu ce qu'elle désirait, et ne s'était pas engagée. Aussi, lorsque M. de Talleyrand lui présenta la note convenue, elle répondit par un refus dont la forme polie ne couvrait qu'imparfaitement l'insolence [2]. Ici encore, M. de Talleyrand venait d'être joué.

[1] Nous avons sous les yeux deux lettres écrites à M. Walewski par M. Zaluski. Voici ce que nous y lisons :

« Bruxelles, le 8 juillet 1831.

« Mon cher Walewski,

« Les discussions au congrès ne sont pas encore terminées, mais l'acceptation des propositions de la Conférence n'est plus douteuse.... Il faut que je vous fasse remarquer que la considération de la question polonaise a surtout puissamment contribué à ramener beaucoup de membres du congrès de l'opinion contraire à l'acceptation des propositions. Les adversaires de cette mesure avaient un côté généreux à exploiter, qui était l'abandon de Venloo ; on leur a opposé aussi un côté généreux, en leur représentant les vrais intérêts de la Pologne, etc.... »

« Bruxelles, le 10 juillet 1831.

« Mon cher Walewski,

« Je vous ai annoncé hier l'acceptation par le congrès des 18 articles. Aujourd'hui, je crois devoir vous prévenir que la considération de la question polonaise a grandement contribué à amener ce résultat de l'aveu de quantité de membres du congrès. Je tâche maintenant de tirer parti de cette circonstance pour obtenir une reconnaissance de notre gouvernement national par le nouveau roi. M. Lebeau, qui se charge de cette lettre, veut nous aider de tous ses moyens, etc.... »

[2] Voici la note de lord Palmerston, dont nous avons eu communication :

« Le soussigné, etc., etc., en réponse à la note que lui a présentée l'ambassadeur de France à l'effet d'engager le gouvernement britannique à intervenir, de concert avec la France, dans les affaires de Pologne par une médiation qui aurait pour but d'arrêter l'effusion du sang et de procurer à la Pologne une existence politique et nationale,

« A l'honneur d'informer S. E. le prince de Talleyrand que, malgré tous les désirs que pourrait avoir le roi de la Grande-Bretagne de concourir avec le roi des Français à toute démarche qui pourrait consolider la paix en Europe, surtout à celle qui aurait pour effet de faire cesser la guerre d'extermination dont la Pologne est aujourd'hui le théâtre, S. M. se voit forcée de déclarer :

« Qu'une médiation toute officieuse, vu l'état actuel des événements,

Et il s'attendait si peu à ce résultat, qu'avec une étourderie impardonnable chez un vieillard, il s'était hâté d'écrire au Palais-Royal que des négociations s'entamaient en faveur de la Pologne. M. Sébastiani crut cela; il s'empressa d'en prévenir la légation polonaise à Paris, et un courrier fut aussitôt expédié à Varsovie, avec une mission conforme au caractère pacifique de cette nouvelle. Plus tard, l'Opposition s'appuya sur ce fait et sur les conséquences désastreuses qui en découlèrent, pour accuser le ministère de perfidie. L'accusation était injuste : le ministère, cette fois, n'était coupable que d'incapacité.

Ainsi, les Polonais avaient contre eux toutes les puissances : la Russie s'épuisait, pour les extermi-

ne pourrait pas manquer d'être refusée par la Russie, d'autant plus que le cabinet de St-Pétersboug vient de rejeter les offres de ce genre qui lui ont été faites par la France ; que par conséquent l'intervention des deux cours, pour être effective, devrait avoir lieu de manière à être appuyée en cas de refus.

« Le roi d'Angleterre ne croit devoir adopter aucunement cette dernière alternative ; l'influence que peut avoir la guerre sur la tranquillité des autres états, n'est pas telle qu'elle doive nécessiter ces démarches, et les relations franches et amicales qui existent entre la cour de Saint-Pétersbourg et S. M. ne lui permettent pas de les entreprendre. S. M. B. se voit donc forcée de décliner (*to declin*) la proposition que vient de lui transmettre S. E. le prince de Talleyrand par sa note du 20 juin, jugeant que le temps n'est pas encore venu de pouvoir l'entreprendre avec succès contre le gré d'un souverain dont les droits sont incontestables.

« Pourtant, S. M. charge le soussigné de témoigner à S. E. l'ambassadeur de France combien son cœur souffre de voir tous les ravages qui ont lieu en Pologne, et de lui assurer qu'elle fera tout ce que ses relations amicales avec la Russie lui permettront, pour y mettre fin, et que déjà des instructions ont été données à l'ambassadeur de S. M. à Saint-Pétersbourg pour déclarer qu'elle tiendra à ce que l'existence politique de la Pologne établie en 1815 ainsi que ses institutions nationales lui soient conservées.

« *Signé :* PALMERSTON. »

ner, en efforts gigantesques; l'Autriche les abandonnait par timidité; la Prusse aidait à les accabler; l'Angleterre voulait les voir périr, pour qu'il fût prouvé à l'Europe combien peu valait l'amitié de la France; la France enfin, gouvernée par une politique sans élévation et sans intelligence, était devenue un instrument dont se servait contre eux une diplomatie implacable dans son égoïsme.

Cependant, du fond de la Russie accouraient incessamment des masses nouvelles. L'armée russe, forte de soixante-dix mille hommes et de trois cents pièces de canon, avait passé sous le commandement du feld-maréchal Paskéwitch d'Erivan, vainqueur des Perses. Renonçant à attaquer par la rive droite Varsovie que défendaient de ce côté le faubourg de Praga et le fleuve, cet homme hardi forma le projet de transporter sa ligne d'opération de l'autre côté de la Vistule. Son plan était de marcher vers la frontière prussienne où l'attendaient des secours de tout genre, de traverser la Vistule à Oziek, et de revenir sur Varsovie pour l'attaquer par la rive gauche.

Après avoir coulé à Varsovie, la Vistule continue son cours vers le nord, pendant cinq lieues, c'est-à-dire jusqu'à Modlin, place fortifiée que les Polonais occupaient. A Modlin, le fleuve fait un coude et se détourne brusquement vers l'ouest. En cet endroit le Bug et la Narew réunis viennent se jeter par une seule embouchure dans la Vistule. Modlin était donc une forteresse du haut de laquelle les Polonais allaient dominer le nouveau théâtre de la guerre. Mais la résolution du feld-maréchal était bien arrêtée, et le 4 juillet l'armée russe s'ébranla. Divisée

en quatre colonnes, elle devait exécuter une marche de flanc, en tournant autour de Modlin comme autour d'un pivot, et la colonne le plus rapprochée de Modlin avait ordre de s'avancer avec lenteur pour que celle qui se trouvait à l'extrémité du rayon eût le temps d'accomplir son mouvement. Cette marche était au plus haut point dangereuse et téméraire. Les soldats avaient à parcourir un terrain défoncé par les pluies, coupé de rivières et de torrents. Fatiguées par des chemins difficiles, embarrassées de leurs équipages, de leurs nombreuses pièces de canon, et de l'immense attirail que suppose un approvisionnement pour vingt jours, poursuivies en outre par le choléra qui jonchait la route de malades et de mourants, les divisions se traînaient péniblement, haletantes, rompues, dispersées. Qu'une armée de quarante mille hommes, débouchant de Modlin, se fût abattue sur ces masses en désordre, c'en était fait peut-être de Paskéwitch, et la Pologne était sauvée. Un corps de Polonais, envoyé en reconnaissance, prouva combien ce résultat était probable, par la confusion qu'il jeta dans l'armée russe, en culbutant les cosaques d'Ataman.

Mais, tranquille sur la rive gauche, Skrzynecki s'occupait à faire dire des messes dans son camp. La bataille! la bataille! criaient les soldats avec transport, toutes les fois que le généralissime passait devant le front des troupes; lui, opiniâtre, inflexible, il souriait ou haussait les épaules. Quel mystère cachait cette conduite? Le héros de Dobre, de Grochow, de Wawer et de Dembewilkie voulait-il

attirer les Russes sur la rive gauche, dans l'espoir l'écraser sous les murs de Varsovie le feld-maréchal, coupé alors de toutes ses communications avec la Russie et perdu dans les désastres d'une retraite impossible? Mais saisir la victoire qui s'offrait valait toujours mieux que l'attendre; la vouloir complète, c'était la rendre incertaine. Ainsi pensaient les généraux, les soldats; et il s'élevait de ce camp forcé au repos une clameur immense et sinistre. Car Paskéwitch pendant ce temps passait le fleuve sur des ponts dont la Prusse avait préparé à Thorn tous les matériaux, et son armée s'avançait, compacte, pour engloutir Varsovie.

Le déchaînement bientôt devint universel. Skrzynecki n'avait pas compris qu'il y avait une révolution dans cette guerre; qu'il fallait au plus vite pousser la Pologne sur l'ennemi, ne fût-ce que pour la sauver d'elle-même, que le général ici devait être un homme d'état, et que tout retard portait l'anarchie. Un homme et le système de l'audace, voilà ce qui a manqué évidemment à cette malheureuse Pologne. Il eût suffi, pour sa délivrance, que la France lui envoyât un chef qui, étranger à toutes les préventions, à toutes les jalousies locales, eût su faire prévaloir à Varsovie l'autorité du nom français, réduire à l'impuissance les aristocrates négociateurs, et assurer la prépondérance au parti démocratique, seul capable de porter aux Russes les grands coups et de demander le triomphe au désespoir! Mais non: quatre généraux français, MM. Excelmans, Hulot, Lallemand, Grouchy, se présentaient: ils dûrent renoncer à leur projet, la Prusse ne laissant point pas-

ser de volontaires, et la France n'osant pas ce que la Prusse avait osé ! Les avertissements indirects de M. Sébastiani, les lettres de notre ministre à Berlin, M. de Flahaut, qui, comme M. Sébastiani, poussait à la temporisation, les menées infatigables du parti qui, en Pologne, redoutait le principe révolutionnaire plus encore que les Russes, telles sont les circonstances qui expliquent l'indécision de Skrzynecki sans l'absoudre.

Car les suites furent terribles. Un pouvoir démocratique et fort manquant à Varsovie, cette ville était tombée dans tous les excès d'une démagogie sans frein. La proposition faite par le généralissime de confier le pouvoir à un seul n'avait servi qu'à enfanter des discussions brûlantes. L'insuccès de l'expédition de Jankowski dans le palatinat de Lublin, attribué à de lâches perfidies, rendit nécessaires des arrestations précipitées. Les passions inoccupées, en face du péril et au milieu du trouble, s'employaient naturellement à augmenter le trouble et le péril. Ici, c'étaient des bandes irritées qui parcouraient la ville en demandant la mort des traîtres; là, c'étaient des agitateurs qu'enflammait sourdement, pour le compte de son ambition, le vieux Krukowiecki, habile à jouer la grossièreté et l'audace. Pour empêcher le peuple de massacrer le général Hurtig, il fallut que le père de Roman Soltyk, vieilli dans les cachots du czar, se traînât presque mourant sur un balcon du haut duquel il exhorta la multitude à la clémence. Mais ces journées de deuil eurent aussi leur grandeur. S'élevant tout-à-coup dans cet orage qui grondait autour d'elle, la Diète dé-

ura la patrie en danger. La proclamation qu'elle dressa au peuple avait quelque chose de sublime :

Au nom de Dieu et de la liberté, au nom de la nation placée entre la vie et la mort, au nom des rois et des héros vos ancêtres qui sont tombés sur les champs de bataille pour la foi et l'indépendance de l'Europe, au nom des générations futures qui demanderont compte à vos ombres de leur servitude, prêtres du Christ, bourgeois, cultivateurs, vous tous, levez-vous en masse ! » Et à ette évocation, tous, en effet, se levèrent en masse. n cri de désespoir, solennel, formidable, retentit ans toutes les campagnes. Les prêtres arborèrent e crucifix ; les enfants, les vieillards s'armèrent, t les paysans accoururent, brandissant leurs faulx t oubliant leurs moissons.

Ce fut au milieu de cette exaltation universelle ne parut Dembinski, ramenant du fond de la Lituanie où il était allé semer l'insurrection, les débris de sa petite armée. L'expédition commandée ar Gielgud avait été malheureuse ; soupçonné de rahison, Gielgud y avait été tué d'un coup de pistolet par son aide-de-camp ; mais là, comme partout, les Polonais avaient fait des prodiges ; on y vait vu une jeune fille de vingt ans, la comtesse later, se mettre à la tête d'un détachement d'insurgés, et le conduire à l'ennemi. Quant à Deminski, forcé de céder au nombre, il avait, immortalisant sa retraite, passé onze rivières, fait deux ent dix lieues de France en vingt jours, traversé de astes forêts désertes, et il ramenait, pour un dernier combat, ses escadrons épuisés et en guenilles.

L'accueil qu'il reçut ne se peut décrire. On en tourait son cheval; on lui baisait les pieds et les mains; on déchirait son uniforme dont la foule, les yeux en pleurs, se partageait les lambeaux. Paskéwitch avançait toujours. Sur les injonctions formelles de la Diète, Skrzynecki avait promis de combattre et ne tenait point sa promesse: Dembinski lui fut donné provisoirement pour successeur par une commission envoyée au camp; mais ami de Skrzynecki et, comme lui, entouré par le parti des diplomates, il déclara qu'il marcherait sur les traces de son prédécesseur. Il n'en fallut pas davantage pour le perdre dans les esprits ardents. Tant d'agitations aboutirent à la nuit du 15 août. La journée que suivit cette nuit sanglante avait été consacrée tout entière à la mémoire de Napoléon, dont on célébrait la fête. Le buste de l'empereur y fut promené en triomphe par des enfants du peuple. Des hommes qu'on n'avait jamais vus y parurent revêtus d'uniformes impériaux. Un éclair de joie avait brillé dans Varsovie. Mais soudain la nouvelle se répand que les Russes sont aux portes de la ville; on assure même que Dembinski s'avance pour la réduire; le canon retentit du côté du faubourg de Jérusalem. Le soir, le *club de la Redoute* s'assemblait en tumulte, et la nuit n'était pas plutôt descendue sur la ville, que des groupes sinistres, harangués à la lueur des réverbères, couraient à la prison d'état et y massacraient les généraux accusés de trahison. On égorgea aussi d'autres prisonniers enfermés à Wola, mais dont la plupart étaient des malheureux oubliés par la jus-

s, pourvoyeurs d'infâmes débauches et couverts crimes que la plume se refuse à retracer! Krukowiecki, auteur présumé de ces meurtres [1], crime un petit nombre, s'en servit pour saisir le pouvoir. Il courut au palais du gouvernement, et nommé gouverneur de la ville, il dissipa les attroupements d'un signe de sa cravache. Tout rentra dans le silence. Il ne restait plus à la Pologne qu'un malheur à subir!

Le lendemain, les quintumvirs, humiliés, accablés de leur impuissance, donnèrent leur démission. La diète, changeant la forme du gouvernement, décréta que le pouvoir serait confié à un président qui se choisirait six ministres et aurait le droit de nommer le généralissime. Krukowiecki fut élu à une grande majorité. Le premier soin du nouveau dictateur fut de destituer Dembinski et de nommer en sa place le général Malachowski, vieillard octogénaire et plein de patriotisme qui avait déjà refusé le commandement en montrant sa tête blanchie.

Pendant ce temps Paskéwitch avançait toujours. L'armée polonaise était ramassée sous les remparts de Varsovie, et le feld-maréchal n'était plus qu'à une lieue de la capitale. Rudiger venait de passer la Vistule avec 13,000 hommes et 40 pièces de canon et

[1] Le général a publié une explication de sa conduite. Toutefois, MM. Roman Soltyk et Louis Miéroslawski, qui ont écrit l'un et l'autre, avec des qualités et des opinions diverses, mais tous deux avec beaucoup de cœur et de talent, l'histoire de la révolution de Pologne, s'accordent à représenter Krukowiecki comme l'auteur de la nuit du 15 août. Cette opinion paraît être aussi celle de M. Marie Brzozowski, exact et loyal historien des opérations militaires, et elle concorde avec les renseignements particuliers que nous avons recueillis.

il allait compléter l'investissement de Varsovie p
sa jonction avec Paskéwitch.

Le 19 août, Krukowiecki assembla un conseil
guerre, et de tous les partis que l'on pouvait pre
dre on négligea celui qui était à la fois le plus ha
et le seul praticable, celui que le dictateur l
même conseillait, qui était de livrer bataille sous
murs de Varsovie avec l'ensemble des forces dont
gouvernement disposait. Uminski proposa de dé
cher une moitié de l'armée sur la rive droite de
Vistule, dans la Podlachie, pour approvisionner
capitale et la rendre capable d'une longue défen
Dembinski voulait que toute l'armée abandonn
Varsovie pour se transporter en Lithuanie en éc
sant sur son passage les petits corps de Rosen et
Golowin. Ces deux derniers plans n'étaient é
demment admissibles qu'après la mise à exécuti
du premier. Car lorsqu'on aurait livré bataille,
serait temps, en cas de défaite, de se retrancher da
la ville, de l'approvisionner par la rive droite, d'a
mer le peuple, de barricader les rues et de reco
mencer l'immortelle défense de Sarragose. Quant
la proposition de Dembinski, elle n'était bon
qu'en dernière analyse et comme parti extrêm
Ce fut le plan d'Uminski qu'on adopta, plan f
neste, car il divisait une armée déjà trop faible po
aviser quinze jours trop tôt au ravitaillement d'u
ville dont le plus grand danger pour le mome
n'était pas la famine, mais l'assaut.

On envoya donc Ramorino avec 20,000 homm
et 42 pièces de canon, dans la Podlachie, Lubiens
avec un détachement de 4,000 hommes, dans l

latinat de Plock, et il ne resta pour défendre la pitale que 35,000 hommes. En apprenant que rmée polonaise se divisait, Paskéwitch se décida à nter l'assaut et il en fixa le jour au 6 septembre. Ses rces venaient de s'accroître d'une nouvelle armée 50,000 hommes que le général Kreutz avait amele. Ainsi la capitale de la Pologne était menacée r divers points par une masse totale de 120,000 mmes et de 386 pièces de canon. L'effectif de rmée polonaise était de 80,000 hommes environ de 144 pièces de canon, mais il n'y avait dans rsovie que 35,000 hommes et 156 bouches à feu. ville était défendue sur la rive gauche par trois nes de fortifications demi-circulaires dont la plus endue n'occupait pas moins de cinq lieues. Les sailes principales étaient Wola, Pariz et Marymont, liées ensemble par des lunettes. Cet immense éveloppement eût exigé une armée triple de celle s Polonais; certains points trop peu garnis deient facilement tomber aux mains de Paskéwitch, sorte qu'on avait bâti des forts pour l'ennemi, que les ouvrages qui auraient dû arrêter l'assiéant devenaient pour lui une chance de plus de ccès. Pour comble de malheur, les points le mieux rtifiés étaient précisément ceux que les Russes ne ouvaient attaquer. Krukowiecki avait songé à moiliser le peuple des faubourgs, et Zaliwski, le célère chef des porte-enseignes, était parvenu à orgaiser une garde urbaine de plus de 20,000 hommes ont les cadres avaient été formés avec les officiers ms emploi; mais, Chrzanowski en faisant peur 'une autre nuit du 15 août, obtint la dissolution

de cette redoutable milice. Tout se réunissait d
pour entraîner la chute de Varsovie, et chaque p
que faisait la Pologne vers sa ruine, correspondai
l'affaiblissement de l'élément démocratique.

Avant de commencer l'attaque, Paskéwitch voul
tenter un arrangement, et le général Berg se pr
senta aux avant-postes où il eut une entrevue av
Prondzynski, mais le conseil des ministres et Kr
kowiecki lui-même ayant déclaré qu'on ne traiter
que sur les bases du manifeste, ce qui équivalai
une rupture, le feld-maréchal ordonna l'attaq
pour le lendemain 6 septembre, et il y prépara s
troupes en leur faisant distribuer d'énormes ratio
d'eau-de-vie. Car les Russes sont de bons solda
durs à la fatigue et obéissants jusqu'à la mort; m
ils manquent de cet élan nécessaire à un aussi te
rible assaut.

A la pointe du jour, les Russes ouvrent un feu
deux cents pièces de canon. Au moment où, à le
droite, Murawieff et Strantmann attaquent Umins
les colonnes de Kreutz et de Luders débouchent d
centre, se jettent sur les retranchements à la gauc
de Wola et enlèvent deux redoutes; mais comm
elles s'emparent de la batterie 54, le lieutenant Go
don met le feu aux poudres et se fait sauter av
l'ennemi. Wola est alors attaqué de revers par l
troupes victorieuses et de front par les généraux d
corps de Pahlen qui précipitent à l'assaut leurs so
dats ivres, après avoir battu les remparts avec ce
quinze pièces de gros calibre. Assaillie sur tous l
points à la fois, la garnison de Wola, trop faible, s
ramasse et se retranche dans l'église, où son vieux

mmandant Sowinski lui fait jurer sur le crucifix
ne pas se rendre. Bientôt ils sont forcés, mis à
ort, et Sowinski tombe percé de coups sur l'autel.

Maîtres de Wola, les Russes y logent de l'artillerie,
ils en sortent vers midi, sous le feu de cent pièces
i les protègent, pour attaquer la seconde ligne.
tte ligne, appuyée sur le faubourg de Czyste, était
uverte en cet endroit par 40 pièces de canon sous
s ordres du nonce Roman-Soltyk [1], et du général
m, cet artilleur incomparable qui avait été si fatal
Diébitch dans la journée d'Ostrolenka. En voyant
s Russes déboucher du fort, le général Bem aligne
s pièces de campagne, fait un feu terrible, ren-
rse infanterie et cavelerie et nettoie tout le ter-
in jusqu'aux retranchements de Wola, que Soltyk
onde d'obus et de projectiles. Le généralissime
lalachowski saisit ce moment, pousse deux batail-
ns du 4e de ligne pour reprendre Wola, et une
tte acharnée s'engage aux pieds de ce fort hérissé
canons, défendu par une infanterie double en
mbre. Quatre bataillons de grenadiers viennent
renforcer encore. Trois fois ces masses fondent
r les deux bataillons polonais; chaque fois elles
nt ramenées sur le fort par une de ces charges à
baïonnette qui ont immortalisé le 4e de ligne.
'ennemi se voit forcé d'envoyer contre eux les esca-
rons de Chilkoff, et les deux bataillons, n'étant
s soutenus, se replient en bon ordre sur le fau-
ourg de Czyste. Les Russes étaient maîtres de la
remière ligne dont ils occupaient les points cul-
inants.

[1] Le même qui a écrit l'histoire de la Révolution de Pologne.

A minuit, le dictateur Krukowiecki s'enferm avec quelques intimes, et sans en faire part à sa ministres, il écrivit au feld-maréchal pour lu demander un entretien. Sur la réponse affirmativ de Paskéwitch, il se rendit secrètement à Wol avec le général Prondzynski. Là eurent lieu d longues négociations. Un armistice de huit heure fut conclu.

Le 7 septembre, les ministres, en apprenant l démarche de Krukowiecki, donnèrent leur démis sion. A dix heures du matin, la Diète se réunit. L général Prondzynski s'y présenta, et après avoi obtenu du maréchal des nonces la permission d parler, il rendit compte de l'entrevue que le dic tateur et lui venaient d'avoir dans le camp russe avec Paskéwitch et le grand-duc Michel. Ses expli cations furent écoutées à huis-clos [1]. Il commenç par faire un tableau sinistre de la situation : « C « matin, dit-il, j'ai vu l'armée russe rangée en ba « taille aux pieds de nos murs, à une demi-porté « de canon : elle est dans un état parfait et pl « nombreuse que nous ne le supposions. En ce mo « ment notre position est telle que, par la perte d « Wola et des redoutes extérieures, nous pouvo « à peine soutenir pendant quelques heures l'at-

[1] Nous avons entre les mains le manuscrit d'une traduction faite e Allemagne des procès-verbaux inédits des séances de la Diète dans l journée de l'assaut de Varsovie. Ce manuscrit précieux nous a mis même de bien connaître la physionomie de ces mémorables scènes. C procès-verbaux ayant été imprimés, étaient sur le point d'être mis a jour, lorsque des agents russes achetèrent à l'éditeur allemand tous l exemplaires et les détruisirent jusqu'au dernier. C'est sur un exemplai d'épreuves, sauvé par bonheur, qu'a été faite la traduction dont no possédons le manuscrit.

« taque de l'ennemi. » Après ce début, Prondzynski, comme s'il eût voulu porter la terreur dans l'assemblée, parla du prochain assaut et peignit avec de sombres couleurs toutes les horreurs d'une invasion armée dans Varsovie : le berceau de la nationalité mis à feu et à sang, les propriétés livrées en proie à un peuple déchaîné, à des soldats en déroute. Les nonces l'écoutaient avec stupeur, et paraissaient surpris de la singularité de ce discours. « Les conditions que nous offre Paskéwitch, pour-« suivit le général, ne sont pas telles que nous les « eussions proposées nous-mêmes. Le maréchal est « d'un caractère bouillant; Toll est avec lui : tous « les deux sont de vrais Russes, ils s'impatientent à « la moindre opposition du général Krukowiecki. « Ils insistent sur leurs conditions, qui n'ont pas « l'entier assentiment du grand-duc Michel. J'ai « beaucoup parlé au duc pendant que le président « s'entretenait avec Paskéwitch et Toll; le langage « du général Krukowiecki a été digne de la nation, « peut-être même un peu plus fier que ne le com-« portait la circonstance. » Il expose, enfin, les conditions de la capitulation, qui étaient le retour du royaume de Pologne sous le sceptre de l'empereur Nicolas, moyennant une amnistie pleine et entière, sur laquelle il restait à s'entendre. Le maréchal de la Diète demande à Prondzynski jusqu'à quelle heure doit durer l'armistice? — Jusqu'à une heure après-midi, répond le général. — L'assemblée conserve une attitude calme. Le nonce Worcell se lève et dit : « La patrie a été déjà « plusieurs fois sauvée, cela peut arriver encore.

« Nous seuls pouvons signer sa sentence de mort. « Quiconque veut la signer doit sortir de cette « enceinte. » Precizewski lui succède ; il invoque le Dieu tout-puissant, et montrant son sabre : « Ja- « mais, dit-il, ma main ne s'est sentie plus habile à « le manier. » — « Rassemblons les généraux, dit « Niemojowski, chargeons du commandement ce- « lui qui aura le plus de foi dans notre cause, et ne « donnons pas par un trait de plume un démenti « solennel à nos protestations. » Le palatin Os- trowski appuie cette motion, et il ajoute : « Il faut « armer les habitants de Varsovie, et nous présenter « avec eux sur les remparts. Nous tiendrons l'en- « nemi en respect jusqu'à ce que nous ayons en- « touré la ville de retranchements, ce qui pourra « se faire cette nuit même. » Le général Prond- zynski demande alors la parole ; mais on refuse de l'entendre, et le maréchal de la Diète, Ostrowski, déclare qu'il lèvera plutôt la séance et quittera le fauteuil. Szaniecki s'écrie aussitôt : « Sortons de Var- « sovie, quand les Russes y entreront. Allons cher- « cher dans notre pays une autre capitale, et si toutes « nos villes sont occupées par l'ennemi, dispersons- « nous dans le monde plutôt que de nous déshо- « norer. » Un vieillard se présente à la tribune : « C'est la dernière fois, dit-il, que je prends la « parole, et je finirai sans doute en Sibérie ; mais « j'ai l'espoir que toutes les provinces de l'empire « russe se soulèveront. Moi, vieillard, je ne verrai « pas ce temps ; vous, messieurs, qui êtes encore « jeunes, gravez bien dans votre cœur que la Po- « logne ne doit avoir d'autres limites que le Dnié-

« per et la Dwina. » Godebski, Zienkowicz et Lelewel combattent avec énergie toute transaction. Un aide-de-camp de Krukowiecki entre dans la salle et vient rappeler à l'assemblée qu'il est une heure. La Diète continue sa délibération. Wolowski presse, conjure ses collègues de quitter la capitale pour le salut de la Pologne, et d'accorder aux présidents des deux chambres le droit de convoquer la Diète dans tel lieu de l'Europe qu'ils jugeront convenable. Pendant ce temps, Godebski a rédigé des proclamations brûlantes, qu'il lit à l'assemblée, la priant d'ajourner les délibérations et de marcher à l'ennemi. Tout-à-coup le bruit du canon d'alarme fait trembler les vitres du palais. C'est le signal de l'assaut. Tous les nonces se lèvent et poussent ensemble ce cri terrible : *Aux remparts! aux remparts!*

Le combat venait de s'engager par une canonnade où les Russes apportaient la supériorité numérique de leurs canons, et les Polonais la supériorité de leurs pointeurs. 350 pièces tonnaient à la fois. Pour faciliter la principale attaque dirigée par les corps de Kreutz et de Pahlen contre le faubourg de Czyste, Muravieff reçut ordre de marcher sur Uminski qui tenait la gauche des Polonais, du côté des barrières de Jérusalem. La batterie 73, du colonel Przedpelski, placée sur une lunette saillante, prenait d'écharpe l'artillerie russe qui battait Czyste, démontait les pièces ennemies et emportait tout dans ses volées. Muravieff veut forcer cette artillerie d'abandonner sa position. Deux colonnes d'infanterie, que le général Witt commande en personne, s'avancent sur les deux flancs de la chaussée de Raszyn

qui mène à la porte de Jérusalem. Les grenadiers polonais, sans attendre l'ennemi, se précipitent sur les colonnes déjà rompues par la mitraille et en font un grand carnage. Comme elles se rallient, Uminski les fait charger de flanc par les lanciers bleus et les escadrons de Sandomir, qui les rejettent sur leurs batteries. Mais une brigade de cavalerie de la garde russe accourt les dégager et repousse les Polonais jusqu'à leurs lignes, où elle se laisse emporter imprudemment. Les feux polonais l'écrasent, et il ne reste de deux régiments russes que 50 chevaux. De nouvelles masses de cuirassiers veulent enlever la batterie 73 ; le canon les décime et ils se replient au galop.

Tandis que cette redoutable batterie est occupée de sa propre défense, Kreutz et Pahlen remplacent leurs pièces démontées, et recommencent l'attaque de Czyste, qui était le point saillant de la seconde ligne. Leurs colonnes marchent résolûment sur le terrain que leur artillerie a balayé, et elles enlèvent deux batteries. Assaillie de tous côtés par les troupes de Pahlen qui se glissent le long des maisons et des clôtures de jardins, la 23e batterie, commandée par le colonel Romanski, soutient une lutte désespérée. Romanski se fait tuer. C'était, avec Bem, le plus habile artilleur des deux armées.

Il était cinq heures du soir. Une grêle d'obus avait mis le feu au faubourg de Czyste et les flammes de l'incendie éclairaient des rues jonchées de morts. Les jardins et les enclos devenaient le théâtre de combats partiels, où l'on se battait presque d'homme à homme. Le 4e de ligne, retranché dans le cime-

tière, s'y défend avec fureur, mais il est bientôt refoulé sous le mur d'octroi par l'incendie qui le gagne. Le général Nabakoff et les grenadiers que Szachoskoï conduit lui-même, s'avancent jusqu'à la barrière de Wola, cherchent un passage à travers les flammes, et s'engagent dans un dédale de ruelles, de fossés et de parapets. Arrivés au carrefour, ils sont à trois reprises balayés par quatre pièces de canon braquées au fond de l'allée. Ce combat meurtrier se prolonge bien avant dans la nuit. Ce jour-là, le peuple de Varsovie fut désarmé et l'on dissipa les attroupements! Les rues de la ville étaient silencieuses et désertes : tous les regards se tournaient vers Praga d'où l'on espérait, à chaque instant, voir revenir les 20,000 hommes de Ramorino, si cruellement en retard. A neuf heures du soir, l'armée reçut la nouvelle de la capitulation, avec l'ordre de se retirer sur Praga.

Voici comment s'était opérée cette capitulation mémorable de Varsovie. La Diète avait tenu à quatre heures une seconde séance. Krukowiecki lui avait envoyé sa démission, mais tant qu'elle n'était pas acceptée, il se croyait maître de négocier. Après une discussion violente, l'assemblée, privée de ses plus énergiques membres, présents aux remparts, refuse la démission du président et l'autorise à traiter. A cinq heures, Prondzynski, envoyé pour la troisième fois dans le camp russe, en ramenait le général Berg à travers l'incendie et le combat. Enfermé avec ce général, Kukowiecki opposa, dit-on, de la fermeté à ses exigences. On l'entendit qui disait en frappant sur la table : « S'il en est ainsi,

« je rappelle Ramorino, j'arme les faubourgs, et je « m'enterre sous les ruines de Varsovie. » Le rusé Moscovite laissa passer l'orage et ne sortit qu'en emportant la lettre suivante :

« Sire,

« Chargé dans ce moment même de parler à V. M. I. et R., au nom de la nation polonaise, je m'adresse, par son Exc. Mgr. le comte Paskéwitch d'Érivan, à votre cœur paternel.

« En se soumettant sans aucune condition à V. M. notre roi, la nation polonaise sait qu'elle seule est à même de faire oublier le passé et de guérir les plaies profondes qui ont lacéré ma patrie.

« Varsovie, le 7 septembre, à six heures du soir.

« Signé : le Comte Krukowiecki, président du gouvernement. »

Tout-à-coup, au milieu des nonces réunis au palais du gouvernement, apparaît le généralissime Malachowski, haletant et noir de poudre. Le vieillard les harague, les conjure avec l'accent du désespoir de rompre toute transaction et de mourir. Les nonces se précipitent vers la grille du palais. Krukowiecki avait donné ordre de la fermer. Le maréchal Ostrowski se fait reconnaître des soldats, marche au dictateur, le somme d'abdiquer de nouveau et rapporte sa démission au sein de la Diète, qui nomme par acclamations Bonaventure Niemojowski, président du gouvernement.

A onze heures du soir, les généraux Berg et Prondzynski reviennent demander à Krukowiecki les ratifications. On leur apprend que le gouvernement est changé. Introduit au palais, Berg trouve les nonces en frac et armés de sabres. Il déclare ne vouloir traiter qu'avec le général Krukowiecki. On va le chercher dans Praga et on l'amène à trois heures du

matin. A la vue du général Berg, Krukowiecki jette son bonnet par terre en criant : « Je ne suis « plus rien ; je ne suis qu'un simple particulier. » Puis il se répend en injures contre Ostrowski. « Voilà « le maréchal des chambres entre nos mains, dit-il « tremblant de rage, au général Berg, c'est lui « qui par son exaltation insensée a nourri le cou- « pable orgueil de la nation. Vous resterez ici, « Monsieur ! » Mais le maréchal avec calme : « Je « ne réponds pas à de vaines menaces ; elles n'ont « aucune influence sur moi ; je suis ici en sûreté, « puisque j'y vois des Polonais » Et il ajoute : « Vous n'avez pas de mandat pour traiter au nom « de la nation. » Le général Berg ayant dit alors qu'il demandait la permission d'ajouter foi aux déclarations de l'honorable général Krukowiecki, Dembinski s'écria avec emportement que le maréchal de la Diète avait la confiance de la nation, et que personne ne souffrirait qu'il fût offensé. « Qu'il « signe donc avec moi, répliqua l'ex-président, et « qu'il m'autorise à conclure au nom de la Diète.— « Non, non, » répondit Ostrowski ; et il repoussait un écrit en langue française qu'on lui présentait à signer. Alors Krukowiecki, entrant en fureur : « Vous « êtes arrêté, Monsieur le maréchal ! — Arrêté, re- « prit froidement Ostrowski !... Crois-tu obtenir de « moi par la force une signature honteuse ? Quand « il y aurait ici cent mille baïonnettes moscovites, « je ne m'écarterais pas de mes devoirs. » Et il se retira tranquillement avec les plus hardis patriotes. Pressé par les généraux qui l'entouraient et entraîné par le découragement de tous, Malachowsk

signa à contre-cœur la capitulation qui livrait Varsovie ainsi que le pont et la tête de pont de Praga. Les Russes accordèrent en échange aux Polonais un armistice de 48 heures pour évacuer Varsovie avec armes, munitions et effets d'habillement. Mais tandis que l'armée se retirait sur Modlin, emmenant avec elle la Diète, dont la plupart des nonces étaient à pied, les Russes, une fois en possession de Praga, violèrent audacieusement la capitulation en s'opposant à la sortie des effets militaires. Au lieu de réjoindre l'armée principale, Ramorino crut devoir prendre une autre route : il dut entrer en Gallicie, et y déposa les armes. Le dernier généralissime des Polonais, Rybinski, marcha sur la Basse-Vistule, et se vit forcé de se réfugier en Prusse! Au moment de mettre le pied sur cette frontière, Dembinski fit tout-à-coup volte-face avec l'arrière-garde, et il eut la gloire de brûler contre les Russes la dernière cartouche de la Pologne.

Le 15 septembre la nouvelle de ce désastre fut annoncée à la France par quelques lignes, cruellement concises, du *Moniteur*. Ce ne fut d'abord, comme il arrive dans les grandes douleurs, qu'une sorte de surprise morne, et il y eut un accablement universel. Des mille préoccupations de la veille, pas une ne survivait : les débats sur les grades des cent-jours, l'abolition de la pairie héréditaire, le rapport de M. Bérenger sur cette question si importante, les admirables pamphlets qu'elle avait inspirés à M. de Cormenin, tout avait été oublié; une seule pensée remplissait les esprits : la Pologne! un seul mot sortait de toutes les bouches : la Pologne!

es affaires furent suspendues; le soir, les théâtres urent fermés. La population, et ce sera dans les ècles à venir l'éternel honneur de ce pays, la po-ulation s'en allait par les rues, consternée, silen-ieuse, et comme affaissée sous le poids d'une irré-arable humiliation. Nous avions tous cessé de gé-nir sur nos propres malheurs, en songeant à ce euple de vaillants hommes, qui périssait à quatre ents lieues de nous; et tous, nous nous étonnions le cet acharnement inouï de la fortune qui, même près 1830 et ses prodiges, envoyait à la France une utre journée de Waterloo!

Le lendemain, l'abattement s'était changé en rage. ur tous les points de Paris se formaient des groupes l'où la fureur publique s'exhalait en imprécations t en menaces. Des boutiques d'armuriers pillées, les barricades essayées, donnèrent, durant quel-ues jours, à la capitale l'aspect d'une ville en ré-olution. Ce n'étaient, sur les places, le long des uais, le long des boulevards, que fantassins et ca-aliers attendant un signal funeste. Au rappel qu'on attait dans tous les quartiers se mêlait la voix per-ante des crieurs publics, moniteurs ambulants que uivait le peuple ému. La foule s'était hâtée vers ce rdin du Palais-Royal qui, depuis 1789, se trouvait ur le chemin de toutes les révolutions, et la fa-ille d'Orléans, du haut de sa demeure, eût pu oir repasser sous ses yeux les scènes qui, à son rofit, perdirent la branche aînée. Mais les soldats, ette fois, n'arrivèrent pas trop tard : on dispersa la ultitude, on ferma les grilles précipitamment, et es malheureux allèrent tomber sur la place frappés

au hasard par l'épée des sergents de ville. Pendant ce temps, une voiture, vivement poursuivie, traversait avec vitesse la place Vendôme. Cette voiture s'arrêta tout à coup, et deux hommes en descendirent. C'étaient MM. Sébastiani et Casimir Périer. On les avait reconnus, au sortir de l'hôtel des affaires étrangères, et le peuple était très-animé contre eux : la fermeté de leur contenance le désarma. Ainsi croissaient les colères, les périls, les alarmes; et cette explosion du sentiment public, même en ce qu'elle avait d'exagéré et de juvénile, accusait l'insuffisance de ces ministres à petites vues, qui se font passer pour des hommes pratiques, en négligeant dans leurs calculs tout le côté sympathique de la nature humaine; esprits étroits, incapables de comprendre que dans les élans du cœur se trouve le plus puissant levier de la politique.

Aussi accueillait-on avec empressement tous les écrits provocateurs qu'on répandait à profusion. La douleur était devenue révolte, et l'on récitait partout, avec l'enthousiasme de l'indignation, ce dithyrambe de la *Némésis*, feuille hebdomadaire, écrite en vers :

Noble cœur ! Varsovie ! elle est morte pour nous,
Morte un fusil en main, sans fléchir les genoux,
Morte en nous maudissant à son heure dernière,
Morte en baignant de pleurs l'aigle de sa bannière,
Sans avoir entendu notre cri de pitié,
Sans un mot de la France, un adieu d'amitié !
Cachons-nous, cachons-nous; nous sommes des infâmes;
Que tardons-nous ? Prenons la quenouille des femmes;
Jetons bas nos fusils, nos guerriers oripeaux,

Nos plumets citadins, nos ceintures de peaux.
Le courage à nos cœurs ne vient que par saccades,
Ne parlons plus de gloire et de nos barricades;
Que le teint de la honte embrase notre front.
Vous voulez voir venir les Russes..... Ils viendront!

Ce fut au milieu de cette effervescence que s'ouvrit la séance du 19 septembre. Dans celle du 16, M. Mauguin, quoique malade, avait annoncé qu'il interpellerait le ministère, et il accourait pour accomplir sa menace. Impétueux et pressant, il accabla les ministres de questions posées avec netteté. Pourquoi avait-on souffert la scandaleuse et barbare intervention de la Prusse en faveur de la Russie? Pourquoi, du moins, n'avait-on pas agi pour sauver la Pologne, de la même manière que les Prussiens pour la perdre? Pourquoi M. Sébastiani avait-il enlevé à la France, par le rappel du général Guilleminot, l'appui de la Turquie et le moyen d'envoyer une flotte dans la mer Noire? Pourquoi s'était-on hâté de donner aux affaires belges une solution anti-française, au lieu de tenir, ainsi que l'avait dit M. Bignon, la Belgique en disponibilité et de la faire servir de rançon à la Pologne? Comment, malgré les déclarations formelles du ministre de la guerre, notre armée tout entière avait-elle sitôt évacué la Belgique? Etait-il vrai que, sans égard pour la dignité de la France, un courrier envoyé à Varsovie par le gouvernement français eût été, sous de futiles prétextes, arrêté dans le duché de Posen? Etait-il vrai, et M. de Lafayette croyait en avoir la preuve, qu'on eût enchaîné les Polonais dans une inaction à jamais fu-

neste, en leur faisant faussement espérer qu'on négociait pour eux et que, dans deux mois, ils rentreraient, grâce à la diplomatie, dans la grande famille des peuples libres? Et M. Mauguin sommait les ministres de fournir sur tout cela des explications précises, de produire des pièces, de prouver autrement que par des allégations vagues, sinon le mérite, au moins la loyauté de leur politique.

M. Sébastiani répondit que la Prusse s'étant bornée à fournir aux Russes des secours d'argent, de vivres et de munitions, une intervention pareille n'était pas un cas de guerre; que le général Guilleminot avait été rappelé parce qu'en cherchant à exciter la Turquie contre les Russes, il avait eu le triple tort de compromettre le système de la paix, de désobéir à ses instructions[1], et de *parler à un cadavre;* que, par la Belgique déclarée neutre, les intérêts de la France étaient suffisamment garantis, cette neutralité ne pouvant être violée qu'à notre profit, à cause du voisinage; que l'évacuation de ces contrées par nos troupes avait été, à l'égard de la Conférence, une question de bonne foi[2]; que le

[1] Le général Guilleminot n'avait pu désobéir à ses instructions, n'en ayant pas reçu. La vérité est, et ceci fut démontré plus tard, que ces instructions dont parle ici M. Sébastiani, ne furent envoyées à M. Guilleminot qu'avec son ordre de rappel, et en *duplicata*. Or, le *primata*, chose étrange, n'était point parvenu à Constantinople!

[2] M. Sébastiani ajoutait en propres termes :

« Que vous avait dit le ministre de la guerre? Que l'armée française ne sortirait de la Belgique qu'après que l'assurance de l'indépendance de la Belgique nous serait donnée. Nous l'avons obtenue. »

(Voir le *Moniteur* du 20 septembre 1831.)

Or, voici en quels termes s'était exprimé le maréchal Soult :

« L'armée hollandaise a reçu l'ordre de se replier devant nos troupes.

purrier, arrêté dans le duché de Posen, ne l'avait té que par mesure sanitaire; qu'enfin, en ce qui touhait les prétendus conseils donnés par le gouvernement français à la Pologne, pour qu'elle abandonnât out système de guerre offensive, avec l'espoir d'être econnue dans deux mois, « le gouvernement n'avait jamais rien dit de semblable [1]. »

Cette réponse dans laquelle, d'ailleurs, on prénntait les faits d'une manière inexacte, était d'une iblesse déplorable. Dire que, par amour pour la aix, on avait permis à la Prusse une intervention ndirecte, qu'on s'interdisait à soi-même à Constanmople, c'était avouer hautement l'infériorité de otre politique, et encourager les ennemis de la rance à tout oser contre elle. Quant à la neutralité es Belges, il était au moins singulier de prétendre u'on avait bien fait de la déclarer inviolable, parce ue nous pourrions plus aisément que les autres la ioler.

Cependant, nos troupes ne rentrent point pour cela. Car il faut que l'exécution ait répondu à la disposition et que nous ayons la certitude qu'il n'y aura pas de retour, avant que nos troupes rentrent en France.»

(*Moniteur* du 14 août 1831.)

Il s'agissait donc non pas de l'assurance de l'indépendance belge, mais la certitude que les Hollandais ne retourneraient point en Belgique. r, quant à l'indépendance de la Belgique, est-ce que M. Sébastiani norait, lui, ministre des affaires étrangères, que cette indépendance ait été reconnue bien avant l'invasion des Hollandais?

1 Le général Lafayette ayant, sur ce point, demandé des explications la légation polonaise, voici la réponse qu'il reçut:

« Nous nous empressons de vous assurer

« Que c'est M. le ministre des affaires étrangères qui nous a engagés, 7 juillet, à envoyer un messager à Varsovie, auquel il a donné les ais de route; que le but de cet envoi était, comme nous l'a dit Exc. M. le comte Sébastiani, de porter notre gouvernement à tenir core deux mois, parce que c'était le temps nécessaire pour les néciations. »

Au point où en était la discussion, et après les longs débats de l'adresse, tous les arguments semblaient épuisés; et le général Lamarque ne put, en effet, que donner à des redites la forme pompeuse de son éloquence. Mais M. Thiers trouva moyen de rajeunir la discussion en développant des considérations inattendues. S'adressant d'abord à ceux qui, pour demander la guerre, partaient de ce point de vue qu'elle était inévitable, il prouva, ce qui était vrai, qu'il n'y avait chez les Puissances ni désir d'entreprendre la guerre, ni pouvoir de la faire. Répondant ensuite à ceux qui, comme M. Bignon, auraient voulu voir le salut de la Pologne résultant de négociations habilement conduites, il examina si la reconstitution de la Pologne était possible. La Pologne, selon lui, n'étant qu'une vaste plaine dépourvue de frontières solides, songer à la refaire eût été chimérique. La république avait-elle pu rien de semblable, avec ses quatorze armées? Le cabinet de Versailles, qui avait fait une Amérique, avait-il fait une Pologne? Napoléon lui-même ne s'était-il pas arrêté devant cette impossibilité douloureuse, mais fatale? Le grand Frédéric n'aurait jamais songé à ce fameux partage pour lequel il s'associa si habilement la politique intéressée de Catherine et de Kaunitz, s'il n'eût reconnu l'impuissance de la Pologne à couvrir l'Europe.

Ce discours fit une impression profonde sur l'assemblée. M. de Lafayette y répondit avec beaucoup de grâce et d'esprit, mariant dans une juste mesure l'urbanité à l'ironie, et opposant à l'érudition un peu étourdie du jeune orateur qui l'avait précédé

la tribune, ses souvenirs personnels et son expérience de vieillard.

Mais la partie importante du discours de M. Thiers était à peine abordée dans celui de M. de Lafayette, bien que cet arrêt prononcé contre la nationalité polonaise fût une donnée politique sans fondement et sans grandeur. En montrant la Pologne dépourvue de frontières, M. Thiers n'avait pas pris garde qu'il la montrait, non point telle que l'avait voulue la nature, mais telle que l'avaient faite des combinaisons perfides et le sacrilège abus de la force. Est-ce que, de la mer Noire au golfe de Livonie, de Kherson à Riga, le Dnieper, continué par la Dwina, ne tracerait pas une ligne de frontières capable de protéger la Pologne ressuscitée? Nul doute que la Pologne, constituée comme elle aurait dû l'être, avec deux grands fleuves pour limites, et s'appuyant au littoral de la Baltique, ne fût une barrière contre la Russie, et ne l'empêchât de déborder sur l'Occident. Napoléon l'avait bien compris; et ne s'arrêtant pas à cette petite idée que la Pologne ne serait jamais, à l'égard de la France, qu'une avant-garde trop éloignée du corps de bataille, il avait mis au nombre des projets les plus chers à son ambition celui de créer une autre France sur les bords de la Vistule, France assez forte pour résister par elle-même et pour attendre. Et s'il n'avait pas réalisé ce plan à Tilsitt, c'est qu'il nourrissait déjà au fond de sa grande âme le dessein de l'aller réaliser à Moscou. Quant à la république, elle n'avait pas eu trop de ses quatorze armées pour vivre malgré l'Europe. Le crime de Frédéric, de Catherine et de Kaunitz n'a-

vait été, après tout, qu'un crime stupide. La dernière guerre de Pologne le disait assez; et les flots de sang répandus par suite de ce partage, la terreur profonde avec laquelle il avait fallu en surveiller les abominables résultats, l'incertitude qu'il jetait dans l'avenir des trois Puissances co-partageantes, tout cela prouvait suffisamment qu'il ne saurait y avoir de forfaits impunis et de brigandages intelligents; que le succès des spoliations les plus savantes disparaît, considéré dans le temps et dans l'espace; que toujours, enfin, le crime est puéril. Et puis, l'audace était peu commune de déclarer impossible une nationalité qui deux fois avait sauvé la chrétienté, et qu'il eût été plus juste assurément de déclarer immortelle? A combien d'épreuves, en effet, n'avait-elle pas résisté? Combien de fois, se relevant alors qu'on la croyait anéantie, n'avait-elle pas convaincu d'impuissance, et la guerre, et les égorgements, et les trahisons, et les ruses infernales de la diplomatie? Que fallait-il donc pour démontrer la vitalité de la Pologne, si on ne comptait pour rien les efforts que la cinquième partie de cette Pologne venait de faire, leur durée, et leur énergie véritablement prodigieuse?

Le discours de M. Thiers n'était donc, en réalité, qu'un brillant jeu d'esprit, sans parler de l'énorme contradiction qu'il contenait et que personne alors, dans la Chambre, ne se mit en devoir de relever. Car il y avait une singulière imprudence à soutenir, d'une part, que la guerre, vu les dispositions et les ressources des diverses Puissances, n'était nullement à craindre; et de l'autre, que le gouverne-

ment avait eu raison de sacrifier tout au désir de l'éviter.

L'émeute continuait à gronder dans Paris, et la polémique, dans les journaux, prenait un ton d'aigreur extraordinaire. En annonçant à la Chambre, dans la séance du 16 septembre, que Varsovie était au pouvoir des Russes, M. Sébastiani s'était servi de cette expression malheureuse: l'*ordre règne à Varsovie;* dans la séance du 19, il lui était échappé de dire que 1815 ne revivrait pas, si la France était *sage*: ces mots volèrent bientôt de bouche en bouche, commentés par la haine. D'un autre côté, tout concourait à augmenter la fatigue et l'irritation des troupes, forcées, depuis plusieurs jours, de bivouaquer sur les places. Deux députés, MM. Audry de Puyraveau et Laboissière ne purent, au sortir d'une séance, franchir la ligne des soldats répandus autour du Palais-Bourbon, et, même après avoir fait connaître leur qualité, ils se virent en butte à des menaces grossières. Il était difficile que la Chambre ne ressentît pas le contre-coup de ces animosités. « M. Mauguin veut une émeute! » avaient dit les partisans du ministère; et lui, avec son audace accoutumée, il avait renvoyé cette accusation au pouvoir. Les deux partis manquaient de preuves positives, et s'exposaient avec une égale témérité au danger d'être injustes; mais les grandes passions se contentent des apparences. Le 21 septembre, Casimir Périer se montre tout-à-coup à la tribune. Il cherche des yeux dans la salle M. Mauguin qu'il voudrait accabler de sa colère, et ne l'apercevant point, il se plaint de son absence. Il engage le combat, pour-

tant, et repousse avec indignation le reproche d'avoir favorisé l'émeute, reproche qu'il traite de lâche calomnie. M. Mauguin était entré au moment où finissaient ces vives récriminations. Il monte à la tribune à son tour, et, s'emparant du rôle agressif, il dit ce qu'ont fait les ministres pour exciter les révolutions que maintenant ils désavouent. Étalant sur le marbre passe-ports et feuilles de route, voilà, s'écrie-t-il, voilà les preuves écrites de l'appui que prêtait à la révolution espagnole, il y a quelques mois, un des plus fervents soutiens du ministère, M. Guizot. Puis, prenant un à un les membres du cabinet, il demande avec emportement ce qu'ils représentent au pouvoir. L'un, M. d'Argout, était négociateur ostensible de Charles X à l'Hôtel-de-Ville, pendant les trois jours; l'autre, M. Casimir Périer, avait obstinément refusé sa signature à l'acte de déchéance; tous enfin avaient, en juillet, défendu la légalité, tandis que le peuple se battait. Et quel était, au dehors, le représentant de ce cabinet? M. de Talleyrand, le même qui avait servi de parrain à la légitimité; le même qui, en 1814, avait signé l'abaissement et la ruine de son pays. C'est donc la Restauration, la Restauration tout entière qui est au pouvoir, continue M. Mauguin: Là est le mal, là est le danger, et l'on vient nous faire peur de la république!

Pendant cet implacable réquisitoire, interrompu à chaque instant par des exclamations, des applaudissements, des murmures, de brusques démentis, Casimir Périer se livrait, sur son banc, à des mouvements de rage. En lui reprochant certaines

visites mystérieuses qu'il avait faites à l'hôtel de Hollande, rue de la Paix, M. Mauguin lui avait imprudemment offert l'occasion de se faire honneur à lui-même de sa générosité. Il raconta donc, avec une éloquente vivacité, qu'une malheureuse femme qui portait un nom glorieux entre tous dans l'histoire de notre pays, était venue en France avec son fils malade, fuyant l'Italie et bravant les lois cruelles qui la bannissaient du sol où Napoléon avait régné. Il raconta que cette femme s'était adressée au Palais-Royal; qu'elle avait sollicité, pour quelques jours, une hospitalité qui ne fût pas un danger. Et il avoua que le ministère n'avait pas eu le courage de se montrer inflexible; que c'était là son crime. L'aveu était noble et toucha l'assemblée. Mais l'orateur était incapable de se modérer. Il voulut s'armer de l'invective contre son ennemi; et alors commença entre ces deux hommes le long duel parlementaire qui dévora la vie de Casimir Périer et le précipita au tombeau. Car M. Mauguin avait sur Casimir Périer la supériorité du dédain sur la violence. Aux fureurs de son adversaire il répondait tantôt avec une politesse ironique, tantôt par un sourire glacé, toujours accusateur, mais toujours méprisant et maître de lui.

Ces luttes produisirent dans Paris une forte sensation. Le soir de la séance du 21, et le lendemain, il ne fut bruit que des attaques de M. Mauguin. Mais cette popularité même offusqua, dans la Chambre, ceux de ses collègues que leurs opinions rapprochaient de lui. Il avait réclamé une enquête; le ministère demandait l'ordre du jour: l'ordre du jour

fut voté. Dans un discours grave et mesuré que prononça à ce sujet M. Odilon-Barrot, on crut apercevoir quelques allusions sévères et l'intention de détourner la gauche des voies où semblait vouloir l'entraîner la fougue de M. Mauguin. M. Laurence avait aussi interpellé les ministres sur les affaires intérieures: ces interpellations aboutirent à un nouvel ordre du jour. Il n'avait fallu qu'une semaine pour faire succéder la fatigue à l'exaltation, et dans le parlement et au dehors.

La chute de la Pologne et la stérile effervescence de Paris achevaient la ruine du principe révolutionnaire en Europe. Il y parut par l'attitude nouvelle que prit la Conférence, dans les démêlés de la Belgique et de la Hollande. Guillaume avait bravé ouvertement les diplomates de Londres: au mépris de leurs ordres, il avait envahi la Belgique, et ne s'était retiré que devant les baïonnettes françaises; plus tard, interrogé sur ses desseins par les émissaires de la Conférence, il répondait avec hauteur qu'il n'avait point à faire connaître ses intentions. Il était donc naturel que la Conférence se rangeât, contre lui, du parti de ses adversaires. Ce fut le contraire qui arriva: d'abord, comme je l'ai dit, parce que le meilleur moyen de faire fléchir les Puissances était de leur tenir tête, ensuite parce que les derniers événements faisaient passer, du principe révolutionnaire au principe opposé, toute l'autorité morale. De là, le traité connu sous le nom de *traité des 24 articles*.

Par cet acte, la Conférence défaisait encore son œuvre, et, cette fois, au profit de la Hollande.

Mais il faut remarquer que, dans ce nouveau revirement, dans cette scandaleuse annulation *du traité des 18 articles*, les choses furent combinées de manière à ce que l'intérêt français restât sacrifié. Voici, en effet, quelles furent les bases du traité des 24 articles, signé le 15 octobre 1831.

Quant au partage des dettes entre la Hollande et la Belgique, la Conférence décida que celles qui avaient été contractées pendant la communauté, et elles s'élevaient à 10,100,000 florins, seraient divisées en deux portions égales, de telle sorte que la part de la Belgique fût de 5,050,000 florins. La Conférence mit aussi à la charge de ce dernier pays les dettes belges antérieures à la réunion, et qui formaient une somme de 2,750,000 florins, somme à laquelle elle ajouta 600,000 florins, comme indemnité des sacrifices imposés à la Hollande par la séparation. Cette décision était assez équitable; car si, d'un côté, les Belges pouvaient contester l'origine des dettes antérieures à la réunion, et, par exemple, celle de la dette *austro-belge*, née d'une extension arbitraire donnée par Guillaume aux traités de Paris et de Lunéville, d'un autre côté, il est clair qu'on ne traitait pas la Belgique avec défaveur en suivant la proportion des impôts et non celle de la population, dans le partage des dettes contractées en commun. Restait l'indemnité de 600 mille florins. Or, ce n'était pas trop pour des avantages de commerce, tels que le transit libre vers l'Allemagne à travers le Limbourg, la liberté de l'Escaut, et la navigation des eaux intermédiaires entre l'Escaut et le Rhin.

La question commerciale et financière n'était donc pas résolue, à tout prendre, au détriment de la Belgique. Il en fut autrement de le question territoriale, parce qu'ici la Conférence avait pour principal but de faire revivre, contre la France, la pensée qui, au congrès de Vienne, avait déterminé la formation du royaume des Pays-Bas.

Pour cela, il y avait trois choses à faire, la séparation des deux pays étant maintenue : 1° déclarer la Belgique neutre, et lui donner la partie septentrionale du Luxembourg, de manière à ce que la frontière française, depuis Longwi jusqu'à Givet, fût emprisonnée par la neutralité belge ; 2° assurer au roi de Hollande une partie assez considérable du Luxembourg pour qu'il restât membre de la confédération germanique ; 3° donner à la Hollande, non seulement ce qu'elle possédait, en 1790, dans le Limbourg, c'est-à-dire la moitié de Maëstricht, Venloo et 53 villages ; mais encore tout le territoire qui pouvait lui permettre, en s'étendant le long de la Meuse, d'acquérir une consistance continentale et de former contre la France une forte barrière.

Eh bien, tout cela fut décidé par le *traité des 24 articles*. Et la décision fut prise à l'unanimité ! La signature de M. de Talleyrand, depuis le commencement de ce siècle, n'avait manqué à aucun des actes funestes à notre pays.

Ici se termine, dans ce qu'il avait eu de plus important, de plus héroïque et de plus orageux, le mouvement européen que la révolution de 1830 avait enfanté. Au plus vaste bouillonnement dont

il soit fait mention dans l'histoire des agitations humaines succédaient le calme de l'épuisement et un silence universel.

Victime de son propre gouvernement, la France n'avait plus d'autre spectacle que celui de la joie qu'inspiraient aux Puissances ennemies de sa gloire leurs succès inattendus.

La Prusse, en effet, voyait rentrer paisiblement sous l'empire de ses lois les provinces rhénanes où le nom de la France n'éveillait plus d'écho.

L'Autriche était rassurée et satisfaite. En provoquant les insurrections de Modène, de Parme, de Bologne, la révolution de juillet n'avait servi qu'à fournir au cabinet de Vienne l'occasion de faire consacrer d'une manière éclatante ses prétentions sur l'Italie.

L'Angleterre avait tenu, durant toute l'année, le sceptre de la diplomatie, et avait fait tourner à son profit cette révolution belge que la fortune semblait avoir envoyé à la France comme un dédommagement des revers de 1815. Le bill de réforme, adopté par la chambre des communes, venait d'être rejeté par la chambre des lords; mais l'indignation que ce rejet avait excitée dans toute l'Angleterre assurait une prochaine victoire à l'aristocratie des Whigs, aristocratie non moins hostile que celle des Tories, au peuple, à la France et à la liberté du monde, mais plus habile à voiler ses haines et à colorer les calculs de son égoïsme.

La Russie venait de perdre, dans la dernière campagne, un nombre considérable de soldats; mais elle ne portait plus dans son sein, comme un foyer

de rébellion, la Pologne vivante. Dailleurs, sa domination à Constantinople, loin de s'être affaiblie, s'était fortifiée par le concours de nos fautes et des circonstances. Car, dépeuplée par la peste, troublée par une sorte de guerre religieuse, menacée par les révoltes des pachas de Bagdad et de Scutari, la Turquie penchait de plus en plus vers sa ruine. Aux réformes de Mahmoud, les vrais croyants répondaient par des incendies; naguère encore, l'embrasement du faubourg de Péra avait attesté le haine qui animait contre les Giaours les adorateurs du prophète. Et pendant ce temps, le réformateur de l'Egypte, Méhémet-Ali, premier sujet du Sultan, son émule, son ennemi secret, Méhémet-Ali équipait une flotte de 22 bâtiments, levait une armée de trente mille hommes, et, couvrant de ses rancunes contre le pacha d'Acre, les projets de son ambition, se préparait à fondre sur la Syrie, avec ou sans l'autorisation de la Porte, que bravait son orgueil. Jamais la Turquie n'avait été plus impérieusement soumise au joug d'une protection étrangère. Or, le rappel du général Guilleminot lui avait montré combien était inévitable pour elle le protectorat des Russes, et Constantinople était à leur merci.

Telles étaient pour les grandes Puissances, ennemies de notre pays, les conséquences de la révolution de juillet, et elles jouissaient avec étonnement de leur inconcevable prospérité.

Pour ce qui est des peuples que devait protéger la France, ils étaient rayés de la carte ou réduits en servitude. La patrie des Polonais n'existait plus que

sur la terre étrangère. On ne parlait plus de l'Italie. Le parti apostolique, en Espagne, l'emportait sur la reine, aiguillonnait la férocité de Ferdinand, et se vengeait des tentatives de Torrijos par des cruautés sans nom. Une insurrection, étouffée dans le sang, et les succès du comte de Villaflor, heureux champion de dona Maria, avaient mis le comble, en exaspérant don Miguel, aux infortunes de la nation portugaise. La Belgique, enfin, la Belgique elle-même, désormais languissante et mutilée, se courbait sous la dictature de la Conférence, tandis que le roi de Hollande prononçait des discours remplis de menaces et semblait appeler une seconde fois son peuple aux armes.

Et pour tout cela il avait suffi d'une année; tout cela était l'œuvre de quelques hommes sans génie, sans grandeur, sans prestige, sans habileté, n'ayant l'autre prévoyance que la peur du lendemain et l'autre profondeur que celle du mal voulu avec persévérance. Ainsi, l'égoïsme restait triomphant; en face des monarchies promptes à se concerter, les peuples soulevés n'avaient pu ni se rapprocher ni s'unir; et le problême de la solidarité humaine, posé devant le monde sous deux formes différentes, venait d'être résolu dans un sens misérable. Pour surcroît de douleur, le choléra s'était étendue sur l'Europe et la dévastait.

Quant à la France, coupable d'avoir manqué à sa mission et d'avoir souffert qu'on fît violence à son génie, elle allait être plus rudement frappée qu'aucune autre nation. Dans leur amour pour la paix, qui répondait aux sentiments de la classe domi-

nante et à ses intérêts, compris d'une manière étroite et frivole, les ministres français avaient violé les notions les plus élémentaires de la science politique et les règles de la plus vulgaire prudence. Au lieu de conserver la paix, en inspirant aux Puissances la peur de la guerre, ils avaient donné lieu à nos ennemis de nous imposer leurs volontés en nous faisant peur à nous-mêmes. Le vice de cette politique venait d'être clairement démontré par Guillaume qui, nous l'avons déjà dit, eut la gloire de dicter presque les conditions de la paix, en se montrant résolu à ne les point subir. De la conduite du gouvernement français, il devait résulter et il résulta que la voix de la France perdit toute autorité dans les conseils de l'Europe, et que notre diplomatie tomba sous le joug de cette inexorable fatalité d'abaissement que créent des concessions inhabiles. Il n'était pas jusqu'à nos conquêtes en Afrique qui ne dussent être pour nous, comme la suite de cette histoire le montrera, une source de fautes et de calamités.

Il y avait, du reste, une singulière petitesse de vues à croire qu'on obtiendrait, au prix des faiblesses, le repos intérieur. Quand les passions d'un peuple sont fortement éveillées, il faut, si on ne sait pas les employer, se résigner à les combattre. Aussi allait-on voir la France, seule agitée au milieu des peuples redevenus immobiles. Par une juste et mémorable expiation, elle était condamnée à troubler, pendant long-temps encore, ce morne silence qu'elle avait laissé s'établir autour d'elle; et les passions généreuses, qui partout étaient refou-

lées, allaient en quelque sorte refluer sur elle, pour se convertir en tumulte et en guerre civile. Je raconterai ces malheurs, ces désordres; et j'ai le désir sincère de ne pas mêler une amertume trop grande à ce récit des souffrances et des humiliations de mon pays; car les devoirs de l'historien sont austères, et l'on exige de lui qu'il commande le calme à son cœur.

FIN DU TOME DEUXIÈME.

DOCUMENTS HISTORIQUES.

LETTRE DE LOUIS-PHILIPPE A L'EMPEREUR DE RUSSIE. — ARRÊT DE LA COUR DES PAIRS CONTRE LES MINISTRES DE CHARLES X. — NOTE DE M. DE SAINT-AULAIRE AU CARDINAL BERNETTI.

LETTRE DE LOUIS-PHILIPPE A NICOLAS.

Monsieur mon frère,

J'annonce mon avénement à la couronne à votre majesté par la lettre que le général Athalin lui présentera en mon nom; mais j'ai besoin de lui parler avec une entière confiance sur les suites de la catastrophe que j'aurais tant voulu prévenir.

Il y avait long-temps que je regrettais que le roi Charles et son gouvernement ne suivissent pas une marche mieux calculée pour répondre à l'attente et au vœu de la nation. J'étais bien loin, pourtant, de prévoir les prodigieux événements qui viennent de se passer, et je croyais même qu'à défaut de cette allure franche et loyale dans l'esprit de la Charte et de nos institutions, qu'il était impossible d'obtenir, il aurait suffi d'un peu de prudence et de modération, pour que ce gouvernement pût aller long-temps comme il allait. Mais, depuis le 8 août 1829, la nouvelle composition du nouveau ministère m'avait fort alarmé. Je voyais à quel point cette composition était odieuse et suspecte à la nation, et je partageais l'inquiétude générale sur les mesures que nous devions en attendre. Néanmoins, l'attachement aux lois, l'amour de l'ordre, ont fait de tels progrès en France que la résistance à ce ministère ne serait certainement pas sortie des voies parlementaires, si, dans son délire, ce ministère lui-même n'eût donné le fatal signal par la plus audacieuse violation de la Charte et par l'abolition de toutes les garanties de notre liberté nationale, pour lesquelles il n'est guère de Français qui ne soit prêt à verser son sang. Aucun excès n'a suivi cette lutte terrible.

Mais il était difficile qu'il n'en résultât pas quelque ébranlement dans notre état social; et cette même exaltation des esprits, qui les avait

détournés de tant de désordres, les portait en même temps vers des essais de théorie politique qui auraient précipité la France et peut-être l'Europe dans de terribles calamités. C'est dans cette situation, Sire, que tous les yeux se sont tournés vers moi. Les vaincus eux-mêmes m'ont cru nécessaire à leur salut. Je l'étais encore plus, peut-être, pour que les vainqueurs ne laissassent pas dégénérer la victoire. J'ai donc accepté cette tâche noble et pénible, et j'ai écarté toutes les considérations personnelles qui se réunissaient pour me faire désirer d'en être dispensé, parce que j'ai senti que la moindre hésitation de ma part pourrait compromettre l'avenir de la France et le repos de tous nos voisins. Le titre de lieutenant-général, qui laissait tout en question, excitait une confiance dangereuse, et il fallait se hâter de sortir de l'état provisoire, tant pour inspirer la confiance nécessaire que pour sauver cette Charte si essentielle à conserver, dont feu l'empereur, votre auguste frère, connaissait si bien l'importance, et qui aurait été très-compromise, si on n'eût promptement satisfait et rassuré les esprits.

Il n'échappera ni à la perspicacité de votre majesté, ni à sa haute sagesse que, pour atteindre ce but salutaire, il est bien désirable que les affaires de Paris soient envisagées sous leur véritable aspect, et que l'Europe, rendant justice aux motifs qui m'ont dirigé, entoure mon gouvernement de la confiance qu'il a droit d'inspirer. Que votre majesté veuille bien ne pas perdre de vue que tant que le roi Charles X a régné sur la France, j'ai été le plus soumis et le plus fidèle de ses sujets, et que ce n'est qu'au moment que j'ai vu l'action des lois paralysée et l'exercice de l'autorité royale totalement anéantie, que j'ai cru de mon devoir de déférer au vœu national, en acceptant la couronne à laquelle j'ai été appelé. C'est sur vous, Sire, que la France a surtout les yeux fixés. Elle aime à voir dans la Russie son allié le plus naturel et le plus puissant. J'en ai pour garantie le noble caractère et toutes les qualités qui distinguent votre majesté impériale.

Je la prie d'agréer les assurances de la haute estime et de l'inaliénable amitié avec laquelle je suis,

Monsieur mon frère, de votre majesté impériale, le bon frère,

LOUIS-PHILIPPE.

ARRÊT PRONONCÉ PAR LA COUR DES PAIRS

EN AUDIENCE PUBLIQUE DU 21 DÉCEMBRE 1830.

« La Cour des pairs, ouï les commissaires de la Chambre des députés en leurs diverses conclusions, et les accusés en leur défense.

« Considérant que par les ordonnances du 25 juillet, la Charte constitutionnelle de 1814, les lois électorales et celles qui assuraient la

liberté de la presse, ont été manifestement violées, et que le pouvoir royal a usurpé la puissance législative;

« Considérant que si la volonté personnelle du roi Charles X a pu entraîner la détermination des accusés, cette circonstance ne saurait les affranchir de la responsabilité légale;

« Considérant qu'il résulte des débats qu'Auguste-Jules-Armand-Marie, prince de Polignac, en sa qualité de ministre-secrétaire d'Etat des affaires étrangères, de ministre de la guerre par intérim et de président du conseil des ministres; Pierre-Denis, comte de Peyronnet, en sa qualité de ministre-secrétaire d'Etat de l'intérieur; Jean-Claude-Baltazard-Victor Chantelauze, en sa qualité de garde-des-sceaux, ministre-secrétaire d'Etat de la justice; et Martial-Côme-Annibal-Perpétue-Magloire, comte de Guernon-Ranville, en sa qualité de ministre-secrétaire d'Etat des affaires ecclésiastiques et de l'instruction publique, responsables aux termes de l'art. 13 de la Charte de 1814, ont contresigné les ordonnances du 25 juillet dont ils reconnaissent eux-mêmes l'illégalité, qu'ils se sont efforcés d'en procurer l'exécution et qu'ils ont conseillé au roi de déclarer la ville de Paris en état de siége, pour triompher par l'emploi des armes de la résistance légitime des citoyens;

« Considérant que ces actes constituent le crime de trahison prévu par l'article 56 de la Charte de 1814;

« Déclare :

« Auguste-Jules-Armand-Marie, prince de Polignac;

« Pierre-Denis, comte de Peyronnet;

« Jean-Claude-Balthazard-Victor de Chantelauze,

« Et Martial-Côme-Annibal-Perpétue-Magloire, comte de Guernon-Ranville,

« Coupables du crime de trahison;

« Considérant qu'aucune loi n'a déterminé la peine de la trahison, et qu'ainsi la cour est dans la nécessité d'y suppléer;

« Vu l'article 7 du Code pénal, qui met la déportation au nombre des peines afflictives et infamantes;

« Vu l'article 17 du même Code, qui porte que la déportation est perpétuelle;

« Vu l'article 18, qui déclare qu'elle emporte la mort civile;

« Vu l'article 25 du Code civil, qui règle les effets de la mort civile;

« Considérant qu'il n'existe, hors du territoire continental de la France, aucun lieu où les condamnés à la peine de la déportation puissent être transportés et détenus,

« Condamne le prince de Polignac à la prison perpétuelle sur le territoire continental du royaume, le déclare déchu de ses titres, grades et ordres, le déclare mort civilement, tous les autres effets de la peine et la déportation subsistant ainsi qu'ils sont réglés par les articles précités;

« Ayant égard aux faits de la cause, tels qu'ils sont résultés des débats;

« Condamne le comte de Peyronnet, Victor de Chantelauze, le comte de Guernon-Ranville, à la prison perpétuelle;

« Ordonne qu'ils demeureront en état d'interdiction légale, confor-

mément aux art. 28 et 29 du Code pénal, les déclare pareillement déchus de leurs titres, grades et ordres.

« Condamne le prince de Polignac, le comte de Peyronnet, Victor de Chantelauze, le comte de Guernon-Ranville, personnellement et solidairement aux frais du procès;

« Ordonne qu'expédition du présent arrêt sera transmise à la Chambre des députés, par un message, sera imprimée et affichée à Paris, et dans toutes les autres communes du royaume, et transmise au garde-des-sceaux, ministre-secrétaire au département de la justice pour en assurer l'exécution.

« Fait et prononcé au Palais de la Cour des pairs, où siégeaient MM....., lesquels ont signé [1]. »

[1] Par un arrêt du 11 avril 1831, la Cour des pairs, prononçant sur les contumaces des trois autres ministres compris dans l'accusation (baron d'Haussez, baron Capelle, et comte de Montbel), les a condamnés à la prison perpétuelle, etc., etc.

NOTE

DE M. DE SAINT-AULAIRE AU CARDINAL BERNETTI, SECRÉTAIRE-D'ÉTAT.

Le soussigné, ambassadeur de France à Rome, a reçu avec reconnaissance la communication que son éminence le cardinal Bernetti, prosecrétaire d'état du saint-siége, a bien voulu faire d'une pièce imprimée à Ancône, et de laquelle il résulterait que les promoteurs et les partisans de la révolte dans les états du pape, ont osé chercher une excuse de leur conduite dans de prétendues promesses de protection que leur aurait faites le gouvernement français.

Le soussigné n'a pu voir sans un vif ressentiment les auteurs de cette assertion aggraver ainsi leurs fautes par des calomnies aussi contraires à l'évidence des faits qu'offensantes à la France. Le soussigné sait que ces assertions sont appréciées à leur juste valeur par les hommes sages de tous les pays, et le sentiment de la dignité de la France lui interdit toute espèce d'apologie. Néanmoins, le soussigné se prête à rappeler les témoignages d'intérêt et de sollicitude que le gouvernement du roi très-chrétien a donnés au saint-père, aussitôt qu'il fut informé de la révolte qui venait d'éclater à Bologne, et sa volonté manifestée plusieurs fois de rester fidèle aux traités qui garantissaient la souveraineté séculaire du saint-siége.

Rome, 29 avril.

Signé : SAINT-AULAIRE.

FIN DES DOCUMENTS HISTORIQUES DU TOME DEUXIÈME.

8 8436

THE UNIVERSITY LIBRARY
UNIVERSITY OF CALIFORNIA, SANTA CRUZ

This book is due on the last **DATE** stamped below.
To renew by phone, call **429-2756**
Books not returned or renewed within 14 days
after due date are subject to billing.

The University Library
UNIVERSITY OF CALIFORNIA/SANTA CRUZ